0 20 175

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME LXVIII





LE CAIRE
MCMLXXXII

ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE. — TOME LXVIII

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

020175

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

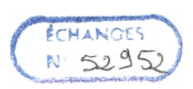
TOME LXVIII







LE CAIRE
MCMLXXXII



IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PRÉFACE

C'est pour moi un grand plaisir de présenter ce volume des *Annales des Antiquités de l'Egypte* et d'avoir l'occasion d'exprimer ici ma plus profonde gratitude à l'Institut Français d'Archéologie Orientale, en particulier à son ancien Directeur, Monsieur le Professeur Jean Vercoutter, et, maintenant, à son actuel Directeur, Madame Paule Posener-Kriéger, d'avoir bien voulu accepter d'imprimer à nouveau les *ASAE* sur les presses de l'IFAO, renouant ainsi avec une longue tradition. Si les *ASAE* doivent comprendre quelques études de synthèse, elles doivent surtout présenter des rapports préliminaires de fouilles menées tant par les missions égyptiennes qu'étrangères, des publications de documents encore inédits conservés dans nos Musées, des compte-rendus de survey etc. En un mot, je souhaite que les *ASAE* apportent, tous les ans, le plus possible de matière nouvelle, d'informations sur les recherches en cours et ce dans tous les domaines.

Qu'il me soit aussi permis de souhaiter que les *ASAE* ne restent pas fixées uniquement sur le passé pharaonique, gréco-romain et copte de l'Egypte, mais s'ouvrent aussi sur les antiquités islamiques, tant il est vrai, et nous le savons tous, que, en particulier, les premiers siècles de l'Islam en Egypte sont indissociables des époques précédentes.

Les *ASAE* devraient avoir aussi, à mon sens, un autre rôle : être le témoin des dangers qui trop souvent menacent nos antiquités. Ces dangers, on le sait, sont de tous ordres : les plus évidents sont dus à l'extension des zones agricoles, industrielles et urbaines. Que les pages des *ASAE* soient ouvertes, sous forme de rubriques par exemple, aux savants qui veulent attirer l'attention de leurs collègues sur un sauvetage, une opération ponctuelle à effectuer au plus vite. Nous le savons — et cela est normal —, il ne sera jamais en notre pouvoir de freiner la marche légitime du progrès : sachons au moins prévenir les inévitables fléaux qui l'accompagnent.

Lors du Congrès International des Egyptologues à Grenoble en Septembre 1979, plus récemment encore, en Décembre 1980 au cours du Premier Congrès International sur Le Caire Islamique, enfin durant la « Table Ronde » organisée par l'IFAO à l'occasion de la célébration de son Centenaire, j'ai moi-même plusieurs fois convié tous les savants, toutes les Institutions, toutes les Universités à aider l'Organisation Générale des Antiquités de l'Egypte à préserver l'immense héritage que nous a légué l'Egypte ancienne. J'y ai pour ma part œuvré tout le temps où j'eus l'honneur de présider l'Organisation Générale des Antiquités d'Egypte de juillet 1978 à mars 1981 : il m'est agréable d'évoquer ici

l'assistance généreuse que notre Organisation vient de recevoir de la Banque Mondiale pour aider à la rénovation du Musée du Caire et l'action déterminante de l'Unesco qui a permis de mener à bien la sauvegarde des monuments de Nubie : on sait que les temples de Philae dont le déplacement représentait la dernière phase de cette longue entreprise, ont été inaugurés sur leur nouveau site en mars 1980. En fait, c'est dans le même esprit de collaboration que nous espérons voir naître, dans un proche avenir, le nouveau Musée du Caire et réaliser celui de la Nubie à Assouan.

Le passé de l'Egypte se confond avec celui de l'Humanité. Le mieux connaître, apprendre aussi au fur et à mesure à le respecter et à le préserver doit être le souci de tous : les *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte* ont leur rôle à jouer dans cette noble entreprise. Puissent-elles aider à son succès, c'est le vœu que je forme.

Docteur Chéhata Adam Mohammed

I. — DÉCOUVERTES, EXPLORATIONS, FOUILLES.

LES DISPOSITIONS DU RAMESSEUM EN BORDURE DES ANNEXES NORD, OUEST ET SUD

CNRS-ERA 439 ET CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION SUR L'ANCIENNE ÉGYPTE

Les résultats des travaux au Ramesseum exposés dans les pages qui suivent sont dus à l'étroite collaboration de l'Equipe de Recherche Associée n° 439 du CNRS dirigée par Madame Ch. Desroches Noblecourt et de celle du Centre d'Etudes et de Documentation sur l'Ancienne Egypte (CEDAE), placé sous la haute responsabilité du Président de l'Organisation des Antiquités.

I. — ÉTAT DES CONNAISSANCES À LA SUITE DES MISSIONS D'OCTOBRE 1979 ET AVRIL 1980.

Bernard FONQUERNIE

Les limites extérieures des groupes d'annexes qui enserrent au Nord, à l'Ouest et au Sud le temple de Ramsès II sont si fortement marquées par la rectitude de leur tracé et l'épaisseur relative de leurs murailles qu'elles ont pu parfois être confondues avec l'enceinte même du Ramesseum. Il est vrai que l'imposant cavalier de déblais provenant des différentes fouilles et nettoyages successifs du temple jouxte au Nord et au Sud les limites des groupes H''', I''', L''', F''' et E''' et interdit de ce fait toute observation. Vers l'Ouest par contre, il en est distant de cinq mètres. De nombreuses substructures adossées aux limites occidentales des groupes A''' et I''' sont apparentes et se poursuivent vers le couchant, sous le cavalier. Dès le début des dégagements, il s'est avéré qu'elles appartenaient à des constructions postérieures dont ni les niveaux, ni les murs ne se trouvent réglés selon la rigoureuse ordonnance du Ramesseum. Toutefois deux campagnes de sondages et de reconnaissance ont fait apparaître des éléments architecturaux sous-jacents qu'il convient de relier au plan général du complexe funéraire de Ramsès II tel qu'il nous est parvenu aujourd'hui (fig. 1 et 2).

Il s'agit tout d'abord d'un mur de briques de direction Nord-Sud qui a été reconnu sur une longueur de cinquante mètres au droit du groupe d'annexes A'''. Cet ouvrage se développe parallèlement au mur qui limite à l'occident ce groupe. Il en est distant de 16,20 mètres (Pl. I).

Cette maçonnerie est en mauvais état de conservation et ne comporte bien souvent que quelques assises contre lesquelles des constructions postérieures sont venues s'adosser ou pénétrer. Le parement extérieur, vers l'Est, présente un fruit de 10 ‰. Il était revêtu d'un enduit pelliculaire blanc encore bien visible à l'aplomb de ces murs adossés. La largeur de cette maçonnerie n'a pu être reconnue, les déblais qui la couvrent nécessitant de très importants terrassements pour la mettre au jour.

A cette trace de mur dont la direction est liée à celles des maçonneries des annexes du Ramesseum, doit se rattacher au droit du groupe I''' en sa partie Nord-Ouest, un ensemble de bases rectangulaires en calcaire. Celui-ci est constitué de quatre bases régulièrement espacées de 3,90 mètres. Elles sont implantées orthogonalement par rapport au mur Ouest des annexes I''', à un mètre du nu du parement extérieur de celui-ci. Elles constituent un alignement au droit duquel, au Nord, deux autres bases, placées en vis-à-vis, prennent place en retour d'équerre. Ces dernières déterminent un espace central large de cinq mètres (fig. 3).

Ces bases dont les dimensions hors-œuvre atteignent 4,25 mètres × 1,70 mètre sont constituées de blocs irréguliers en calcaire sur lesquels des traits d'épannelage taillés à la pointe déterminent l'assiette des éléments architecturaux (sphinx) larges de 1,28 mètre qui devraient prendre place au-dessus. Ces bases présentent sur leur face postérieure un pan arrondi.

Deux sondages ont été exécutés le long du mur Ouest du groupe I''', à l'emplacement d'une construction postérieure qui a provoqué un exhaussement du sol. Un bloc appartenant à une base calcaire a été mis au jour. Situé à 21,20 mètres de l'extrémité de la base Sud en place, il atteste que cet alignement se prolongeait vers le Midi le long du groupe d'annexes I''', selon un rythme parfaitement régulier.

Il importe de plus de remarquer que dans l'espace compris entre le mur de direction Nord-Sud découvert sous le cavalier de déblais et la limite occidentale des groupes d'annexes, une double file de bases se faisant face peut aisément prendre place. Cette disposition définit une allée centrale dont la largeur se trouve équivalente à la distance qui sépare à l'heure actuelle les deux bases se faisant vis-à-vis au Nord-Ouest. Il y a donc tout lieu de penser que cette allée comprise entre une double rangée de bases existait et se retournait pour se développer le long des limites Nord des groupes I''' et H'''.

Deux sondages de reconnaissance distants l'un de l'autre de 65 mètres, effectués en bordure du cavalier de déblais Nord au droit de ces deux groupes d'annexes, ont d'ailleurs permis de mettre au jour les substructions d'un mur en briques qui répond à celui découvert à l'Ouest. Son alignement de direction Est-Ouest est parallèle à la limite Nord de ces annexes. Le parement exposé au Midi conserve les traces d'un enduit blanc.

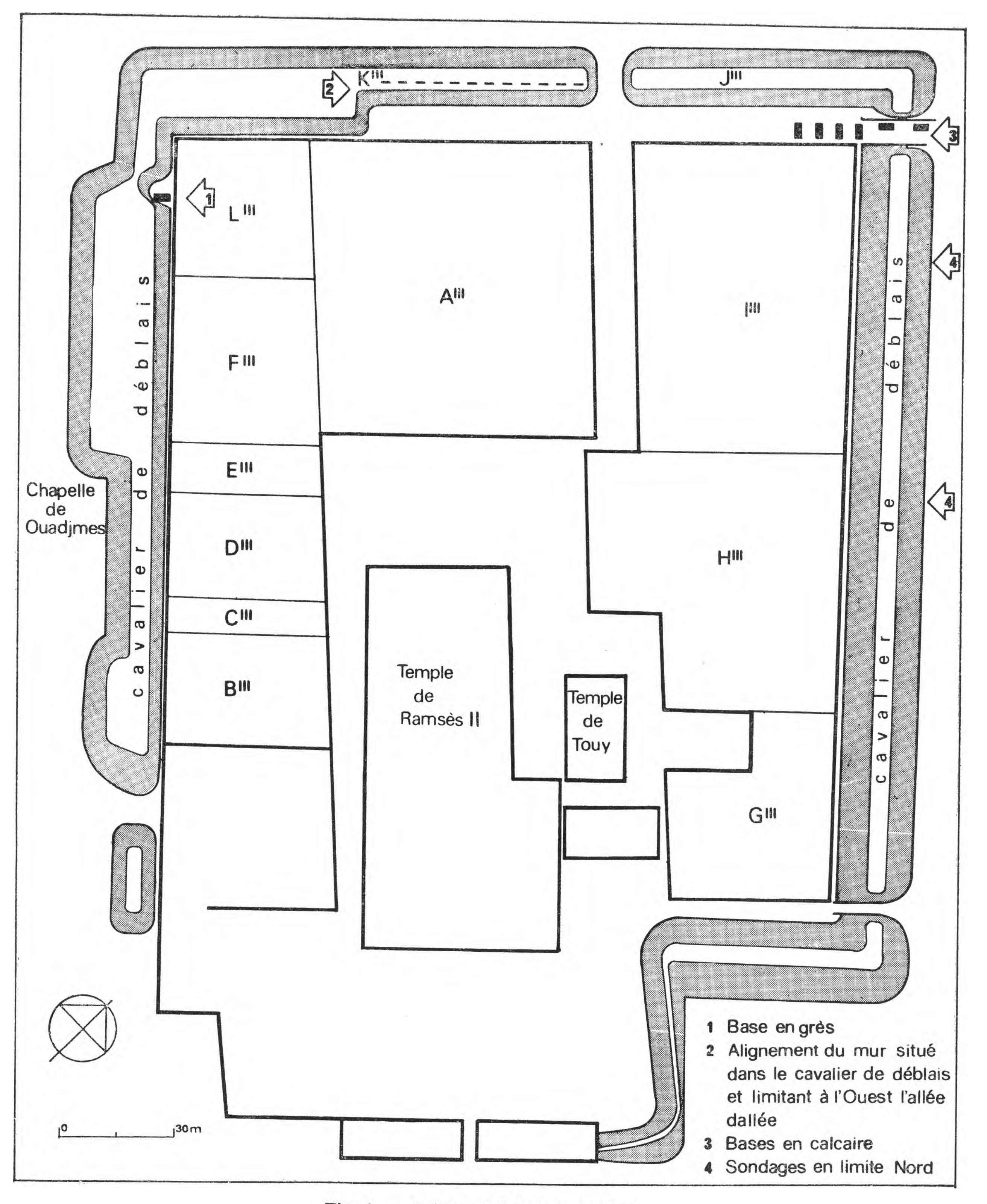


Fig. 1. — Schéma général de position.

Fig. 2.

Fig. 3.

Par contre, la faible hauteur de ces maçonneries découvertes (hauteur de quatre assises de briques) reste insuffisante pour déterminer le fruit ou la verticalité du parement.

Il importe de noter qu'entre ces deux sondages, la présence d'une portion de ce mur septentrional a déjà été reconnue et précisément reportée par Fl. Petrie sur son plan du Ramesseum [1].

Il convient par ailleurs de rappeler que G. Daressy, lors des travaux de déblaiement qu'il a menés en 1887 immédiatement au Sud des annexes F''' et L''', a mentionné dans son compte-rendu l'existence « d'une voie dallée de 15 mètres de large » longeant les dépendances du Ramesseum et qui a été reconnue sur une longueur de plus de 80 mètres vers l'Ouest. Il signale en outre sur cette voie, la présence d'une « grande base en pierre qui paraît avoir servi de socle pour un sphinx » [2]. Cette dernière est toujours en place. Bien qu'en grès et non pas en calcaire, ses dimensions sont semblables à celles que nous avons relevées sur l'ensemble des bases implantées au Nord-Ouest du Ramesseum. Les traits d'épannelage gravés sur cette base se retrouvent pareillement et donnent la même cote d'assiette de 1,28 mètre (cf. fig. 4, relevé G. Lecuyot).

Ces différents indices permettent de retenir comme très probable l'existence d'une large circulation entourant au Sud, à l'Ouest et au Nord les annexes du Ramesseum. Elle paraît avoir été revêtue d'un dallage. Des restes de celui-ci, constitué de dalles de calcaire épaisses de 0,10 mètre et de forme irrégulière, ont en effet été mis au jour lors du déblaiement des constructions implantées au droit du groupe d'annexes A'''.

Il est indéniable que cette grande voie permet d'assurer une efficace surveillance contre les tentatives d'escalade des hauts et épais murs qui défendaient sur leur périphérie les groupes de magasins servant à entreposer les précieuses richesses destinées au service du culte du temple. Ce dispositif traduit bien cette notion de sécurité qui a manifestement prévalu dans la conception architecturale de ces groupes de magasins desservis, rappelons-le, pour chacun d'entre eux, par un unique accès facilement contrôlable.

Il est possible de se demander si cette circulation n'assurait pas également la distribution des constructions réservées au logement du clergé, de l'administration, du personnel d'entretien ainsi que les différents abris et ateliers indispensables pour assurer la maintenance d'un complexe architectural aussi important. Ces constructions particulières nécessitant de multiples commodités ne semblent pas en effet avoir été prévues dans les groupes de magasins dont le plan ne traduit qu'une simple série de volumes similaires

(1) Fl. Petrie, *Six Temples at Thebes*, London, 1897, pl. XXII.

(2) G. Daressy, *ASAE* 1, 1900, p. 97.

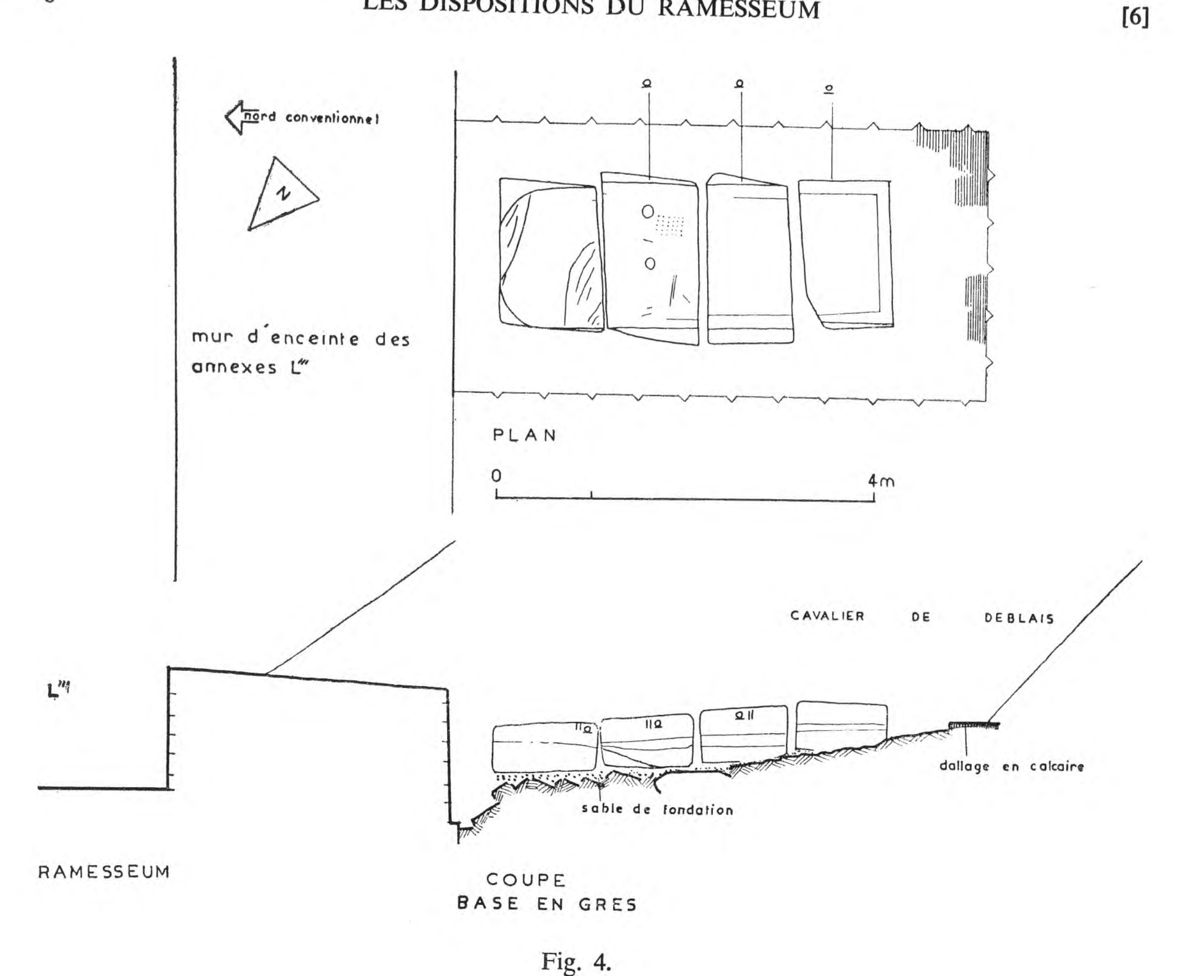


Fig. 4.

entre eux, aux accès limités et peu aptes à répondre à un tel programme d'activités. Peut-être se trouvaient-elles précisément implantées à l'extérieur de ces groupes de magasins, en bordure de la voie entourant ceux-ci. Dans cette hypothèse, il conviendrait alors de rechercher bien au-delà de l'actuelle limite connue et de la chaussée découverte, l'emprise du mur d'enceinte de l'ensemble funéraire de Ramsès II.

II. — DÉGAGEMENT DU SECTEUR K''' SITUÉ À L'EXTÉRIEUR DE LA CLÔTURE DES ANNEXES OUEST DU RAMESSEUM.

Monique NELSON, Anne-Marie LOYRETTE et Guy LECUYOT

Dans le but de retrouver les traces des limites réelles du Ramesseum, les équipes du CNRS (ERA 439) et du CEDAE ont entrepris en mars 1978 et poursuivi en octobre 1979 et avril 1980 les dégagements d'une zone considérée depuis toujours comme extérieure au *temenos* et située à l'Ouest des annexes A''' (fig. 1 et 2). Le déblaiement du secteur K''' submergé par le cavalier de déblais devait révéler rapidement la présence d'une nécropole de la Troisième Période Intermédiaire implantée sur l'emplacement d'un *dromos* ramesside (cf. *supra* p. 3-8).

A. — LES VESTIGES RAMESSIDES.

Sous le niveau de ces sépultures, les restes d'un dallage ramesside en calcaire apparaissaient ponctuellement suivant un axe Nord-Sud. Ces découvertes devaient être tout de suite rapprochées des bases de sphinx, en calcaire, encore visibles au Nord-Ouest des annexes, et d'un commentaire fait par G. Daressy, dans deux articles, l'un consacré à la chapelle de *Ouadjmès* (*ASAE* 1, 1900, p. 97-98) et l'autre à la chaussée de Montouhotep (*ASAE* 16, 1916, p. 63-64). Il écrivait : « Au nord, la chapelle est bordée par une voie dallée de 15 mètres de largeur qu'on peut suivre vers l'ouest sur une longueur de plus de 80 mètres, le côté nord de cette rue longeant les dépendances du Ramesseum. On remarque sur cette voie une grande base en pierre qui paraît avoir servi de socle pour un sphinx » (cf. *supra*, p. 7).

Cette base de sphinx, située au Sud-Ouest des annexes, avait été vue par R. LEPSIUS qui l'indique sur le plan succinct du Ramesseum, dans ses « *Denkmäler* » (*LD Text* III, 1900, p. 137) et par E. BARAIZE. Quand ce dernier élèvera le cavalier de déblais, entre 1903 et 1906, il aura soin de ne pas la recouvrir.

Nous pouvons également noter que, d'une façon générale, l'architecte-archéologue français ne disposa pas les déblais au hasard et que, partout où le terrain présentait des structures visibles, le cavalier de déblais formait des décrochements. Malheureusement, beaucoup de ces structures submergées par les décombres antiques, échappèrent à sa vigilance et au fil des ans son ouvrage subit un affaissement qui finit par ensevelir les

éléments qu'il avait voulu épargner. C'est le cas de la base de sphinx dont la recherche, le dégagement et le relevé furent confiés à G. Lecuyot, en octobre 1979 (fig. 4).

Tout portait à croire qu'une voie similaire existait à l'ouest, voire même au nord. Pour trouver une confirmation à cette hypothèse de travail, il fallait entreprendre les longs et pénibles dégagements d'un cavalier de déblais de plus de trois mètres de haut. Sans ce travail, il nous eût été impossible d'expliquer le site et sa réutilisation plus tardive, et d'en donner un relevé topographique cohérent. Gênés par la route goudronnée qui longe le cavalier de déblais à l'Ouest, nous devions nous imposer une limite. Cette limite, proposée par notre équipe, fut celle de la petite porte K'''-J''' (cf. plan, fig. 1 et 2) épargnée par les déblais de E. Baraize, en raison de son état de conservation, et qui forme une brèche au centre de ce rempart de poussière. Une exception a été faite dans l'axe du temple où un large entonnoir a été pratiqué dans toute l'épaisseur du cavalier de déblais.

La porte K'''-J''' (fig. 1 et 2)

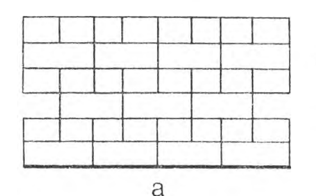
Large de 1,40 m, avec des jouées de 1,20 m environ, la porte est actuellement condamnée par un muret de briques et de pierres sèches. Trois dalles de grès réemployées comme marches permettent de descendre au niveau d'une grande entrée de 5,30 m de long sur 3,80 m de large, dont le sol couvert de *mouna* dissimule le niveau ramesside. Les deux premières marches sont placées dans l'épaisseur de la porte. Les montants, en briques de terre crue de gros module, subsistent sur une hauteur de 1,80 m au nord et de 2,10 m au sud. Le mur partant de chaque côté de la porte file vers le sud et vers le nord. En l'examinant de plus près, on constate qu'il a été reconstruit dans ses assises supérieures et que la partie la plus ancienne présentant un fruit, a conservé des traces d'enduit blanc.

Découverte d'un mur ramesside (Pl. I)

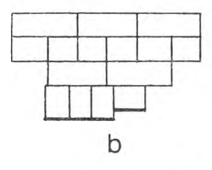
Le dégagement des salles situées immédiatement au sud de cette entrée nous a permis de suivre le mur, dont nous venons de parler, sur une longueur de quarante-huit mètres, tâche rendue pénible par l'effondrement constant du cavalier de déblais. Des constatations intéressantes ont pu être faites dans les salles I et XV où le mur est le mieux conservé. Contrairement à tous les autres murs dégagés dans ce secteur, celui-ci, d'aspect plus soigné, présente, sur sa face Est, un fruit estimé à 10 % environ. Ainsi que le montre la figure 5, son mode de construction s'apparente à celui de la clôture ramesside des greniers A'''.

Il semble avoir été entretenu régulièrement, puisque des couches d'enduit blanc gypseux superposées apparaissent ici et là très nettement, et les sondages effectués au

pied de ce mur ont révélé qu'il descendait jusqu'au niveau du dallage ramesside. L'enduit se distingue de celui qui recouvre les parois des chapelles funéraires environnantes, dont le crépissage consiste en *mouna* épaisse, souvent peinte.



a) Elévation du mur ramesside ouest en cours de dégagement et élévation extérieure du mur de clôture des greniers A''' 40 × 20 × 13.



b) Détail en élévation du mur ramesside ouest en cours de dégagement, avec briques en boutisse 40 × 20 × 13.

Fig. 5.

Ce mur est incontestablement contemporain du dallage, présumé ramesside, en raison de sa parenté avec les circulations desservant les annexes du temple et contemporain des sphinx bien datés. Ses particularités nous ont amenés à rechercher les fondations en deux points très éloignés l'un de l'autre IV_c et XV_c (cf. fig. 2). Nous avons constaté qu'elles reposaient directement sur le *gebel,* traversant une couche de remblayage très compacte, dont la profondeur varie en fonction du relief incliné du nord vers le sud.

Compte-tenu de sa modeste épaisseur, ce témoin ramesside ne peut être considéré comme le mur d'enceinte du Ramesseum. En effet, les dimensions relevées en XV_c (cf. fig. 2), seul point présentement accessible, sont de l'ordre de 0,90 m. Ailleurs, le cavalier de déblais n'a pu être encore suffisamment dégagé. La distance de 16,20 m relevée entre le mur de clôture des annexes ouest et cette nouvelle limite parallèle à ce dernier, correspond approximativement à la largeur de la voie dallée longeant les annexes sud, donnée par G. Daressy.

Restait à sonder le cavalier de déblais nord pour trouver confirmation de notre hypothèse. Ces investigations ont été menées par B. Fonquernie et les premières constatations semblent concluantes (cf. *supra,* p. 4-5).

La nouvelle limite du Ramesseum

Bien que plusieurs points n'aient pas pu, faute de temps, être éclaircis, telle la recherche de l'angle nord-ouest de ce mur ou celle de la présence de nouvelles traces de sphinx au

Nord, disposés selon un axe Est-Ouest, il est presque certain que cette clôture repousse d'autant les limites connues jusqu'à ce jour du Ramesseum.

L'espace dallé — au moins dans sa partie centrale — compris entre les deux murs à fruit : celui des annexes et celui de la nouvelle limite, était occupé par des alignements de sphinx en grès placés sur des bases de calcaire. Débités en morceaux par ceux qui aménagèrent la nécropole, ils ont servi au remblayage du sol. Malgré leurs mutilations, certains de ces fragments encore colorés donnent une idée de l'aspect du style de ces sphinx (Pl. II, A).

Ce mur ne constituant pas, comme nous l'avons démontré, la limite définitive du *temenos,* nous nous demandons si ce n'est pas à l'arrière de ce mur que se trouvaient les habitations du clergé et les bureaux administratifs affectés au service du temple. Un grand mur d'enceinte, du type de celui de Medinet Habou, situé encore au-delà, aurait clôturé l'ensemble, englobant au sud la chapelle de Ouadjmès et sans doute d'autres monuments disparus. Malheureusement, le terrain a tellement été bouleversé par les fouilleurs et les services de la voirie qu'il est incertain de retrouver un jour intégralement le tracé des différentes ceintures qui protégeaient le temple jubilaire de Ramsès II.

B. — LA NÉCROPOLE.

La nécropole K''' qui s'étend à l'ouest du mur de clôture des annexes du Ramesseum, constitue une extension de celle qui s'est développée dans le temple et ses dépendances et qui a été en partie fouillée par J.E. Quibell à la fin du XIX[e] siècle. Le sol bien nivelé de la voie dallée et les deux enceintes ramessides offraient aux murs des tombes dépourvus de fondations, un appui certain.

Le mode de construction

Les constructions reposaient, non pas directement sur le dallage antique, mais sur un lit de gravats composé de fragments de blocs de calcaire et de grès pilés provenant en grande partie de sphinx. Ces gravats étaient recouverts d'une couche de déblais bien tassés, quelquefois retenus par des murets de briques de terre crue (cf. fig. 6). L'apparence des fondations est donnée par l'élévation du sol; le remplissage enterrant les assises inférieures confère ainsi à la construction une meilleure stabilité. Ceci est valable pour tous les murs édifiés dans ce secteur.

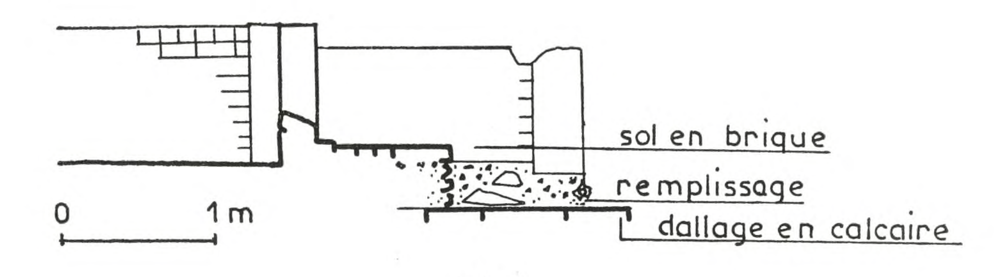


Fig. 6.

Les modules de briques de terre crue utilisés pour leur exécution répondent aux normes suivantes :

Modules courants	*Modules peu représentés*	*Variantes*	
26 × 13 × 7,5		27-27,5 × 13-13,5 × 7-7,5	Briques de la III[e] Période Intermédiaire.
27 × 13,5 × 7,5		28-28,5 × 13,5-14 × 7,5-8	
28,5 × 13,5 × 7,5		30-31,5 × 14-14,5 × 9-9,5	
31 × 14 × 9			
	32 × 15 × 11	32-32,5 × 14,5-15 × 9-11	Briques réutilisées à la Troisième Période Intermédiaire.
	36 × 18 × 10	36-36,5 × 17,5-18 × 10-11,5	
37,5 × 17,5 × 11,5		37,5-38 × 17,5-18 × 11,5-12	
40 × 20 × 13			
	40 × 20 × 11	40 × 19-20 × 11-13	
40 × 21 × 6	41,5 & 19,5 × 11	41,5-42 × 19-19,5 × 11-12	
(briques de voûte	42 × 18 × 11,5		
à 4 rainures)	42 × 19 × 12		
	44 × 20 × 13		

N.B. — Les grosses briques sont des réemplois provenant du Ramesseum et des temples funéraires d'Aménophis II et de Thoutmosis IV, comme en témoignent les estampilles de la fig. 7. Les briques de la Troisième Période Intermédiaire ne portent jamais d'estampille.

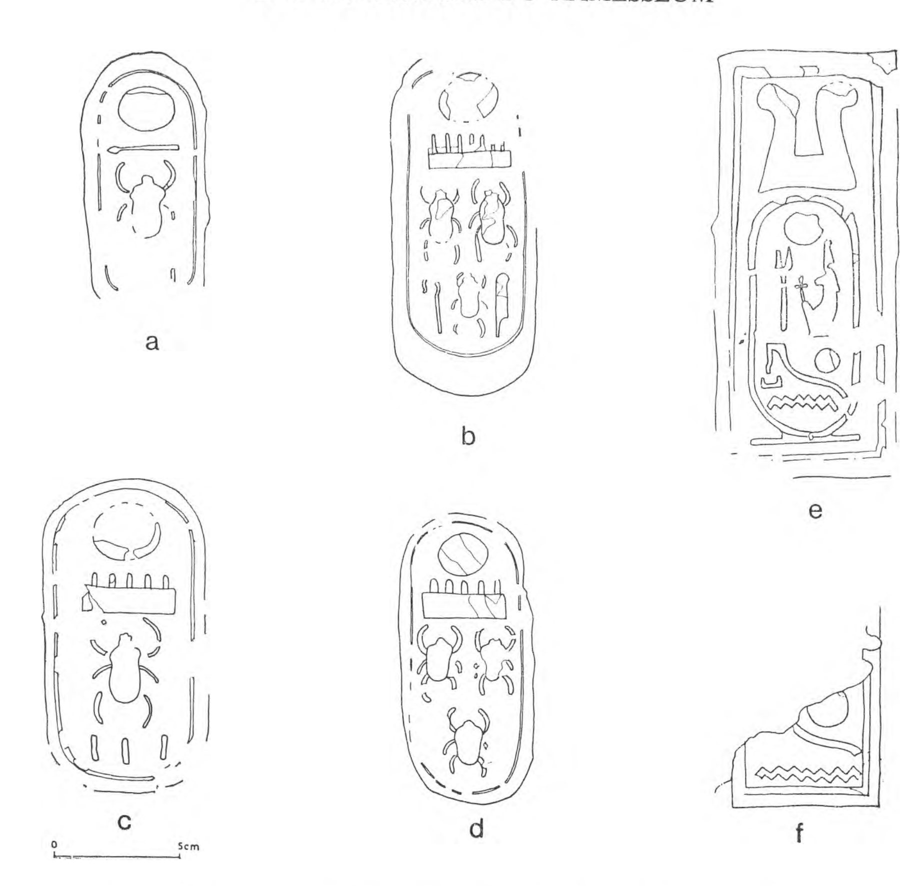


Fig. 7. — Estampilles des briques réutilisées dans le secteur K''', au nom d'Aménophis II (a), de Thoutmosis IV (b, c, d) et de Ramsès II (e, f).

Les figures 8, 9 et 10 résument les différents types d'assemblages en briques de terre crue relevés dans les divers complexes funéraires de la Troisième Période Intermédiaire, localisés sur le plan, fig. 7.

Le mur mitoyen à deux chapelles était automatiquement doublé par un chemisage plus étroit qui renforçait la portée des voûtes. Le sol des différentes constructions et des passages consiste en *mouna* soigneusement dammée qui recouvrait également l'orifice des puits funéraires repérables grâce à leur margelle de briques de terre crue. La destruction de ce revêtement permet aujourd'hui de localiser un grand nombre de ces tombes creusées profondément dans le *gebel*. Les puits sont contemporains des chapelles qui les abritent, alors que les sépultures aménagées dans les murs ou sous les murs ont été introduites plus tard, comme ce fut le cas partout dans le Ramesseum (cf. *Ramesseum* X, Coll. Scientif. du CEDAE, Le Caire, 1976, p. 186).

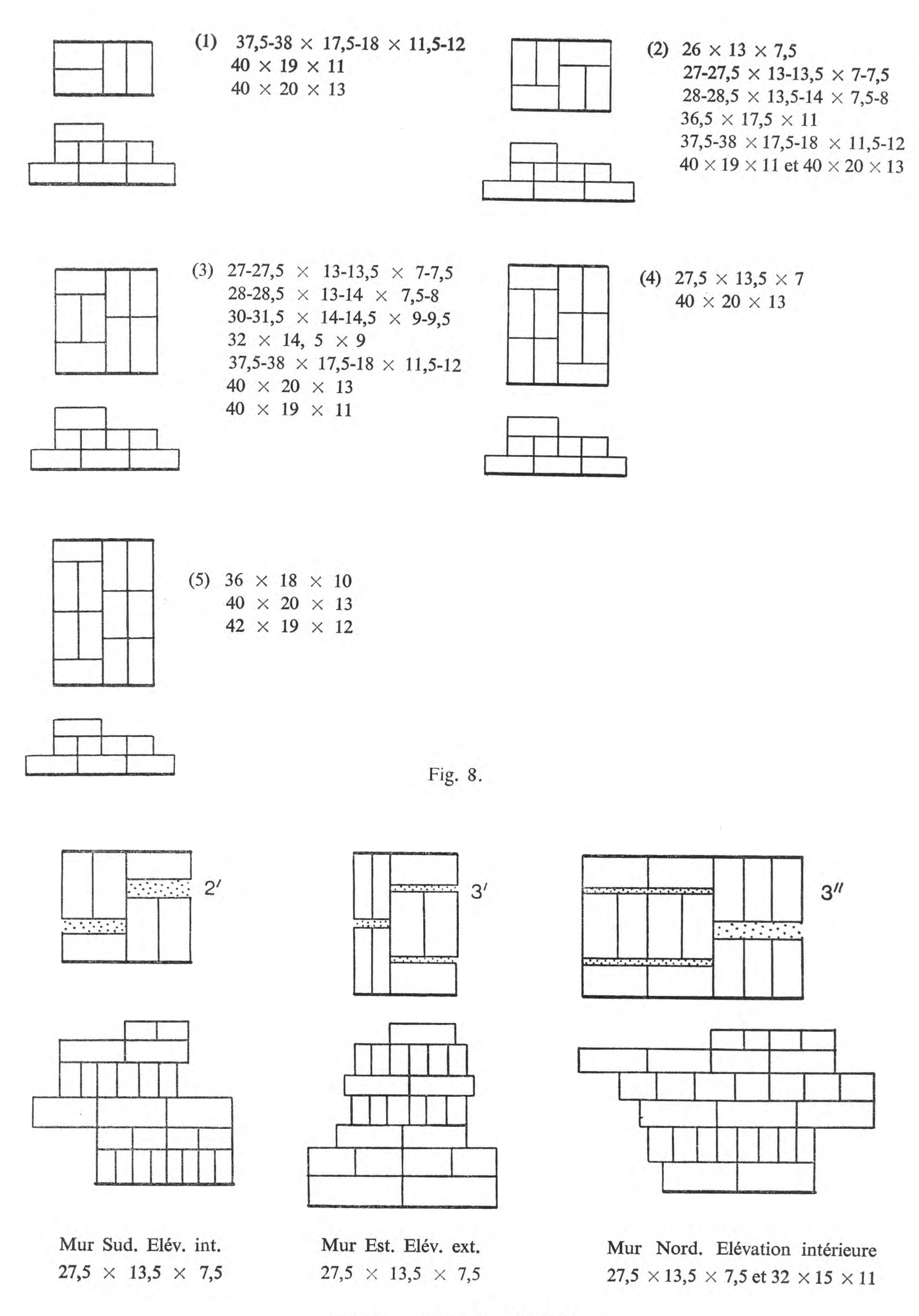
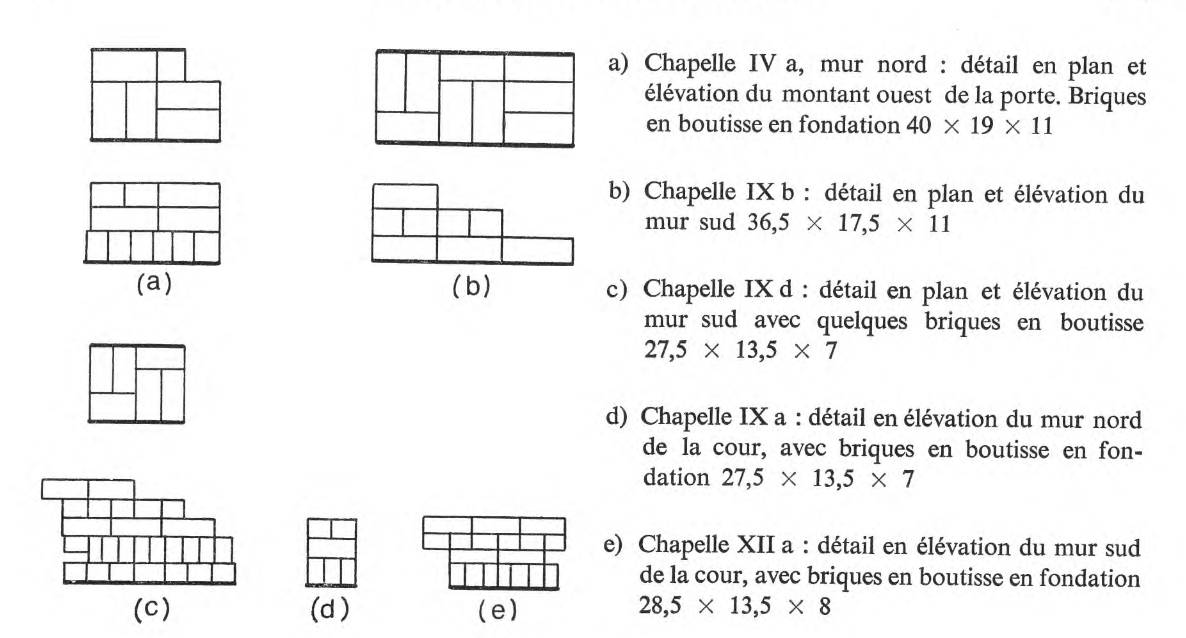


Fig. 8.

Fig. 9. — Chapelle K''' XIII.



a) Chapelle IV a, mur nord : détail en plan et élévation du montant ouest de la porte. Briques en boutisse en fondation 40 × 19 × 11

b) Chapelle IX b : détail en plan et élévation du mur sud 36,5 × 17,5 × 11

c) Chapelle IX d : détail en plan et élévation du mur sud avec quelques briques en boutisse 27,5 × 13,5 × 7

d) Chapelle IX a : détail en élévation du mur nord de la cour, avec briques en boutisse en fondation 27,5 × 13,5 × 7

e) Chapelle XII a : détail en élévation du mur sud de la cour, avec briques en boutisse en fondation 28,5 × 13,5 × 8

Fig. 10.

Les différents types de chapelle

L'image complexe que nous offre l'ensemble des bâtiments funéraires est due aux nombreux remaniements subis par l'aménagement de nouvelles sépultures et aux bouleversements causés par les pilleurs de tombes.

Deux types de chapelles semblent se dégager :

1. **Les grandes constructions rectangulaires,** en briques de gros et petit module qui prennent appui sur les murs ramessides ou sont édifiées parallèlement à ce dernier. Rappelant l'architecture des magasins du Ramesseum, elles étaient voûtées, ainsi que l'atteste le départ de l'encorbellement visible sur les murs les plus hauts (salle K''' Xb) et la présence de nombreuses briques de voûte effondrées sur place. Les portes soigneusement appareillées sont pourvues de seuils en grès (pierres de récupération).

L'état actuel de nos déblayages permet de noter que certains de ces complexes funéraires, composés d'une ou de plusieurs chambres, étaient précédés d'une cour à laquelle on accédait par l'ouest. Ces chapelles, avec cour et vraisemblablement une façade en forme de pylône, évoquent celles plus élaborées, mises au jour par la mission américaine de Chicago, à l'ouest de Medinet Habou (cf. U. Hölscher, *EMH* IV, part II, pl. 42 et p. 22-25).

C'est dans ces cours à ciel ouvert où la lumière était meilleure et l'espace plus confortable, que les voleurs traînèrent et pillèrent le mobilier funéraire extrait des puits et des chapelles, et c'est de là que proviennent les objets les plus intéressants. La violation a donc dû se faire à une époque où l'architecture de ces ouvrages était encore en bon état.

Une tête de déesse à perruque ronde, celle d'un chien Anubis, un bec de faucon noir furent trouvés dans la cour de la tombe IV. Une partie de la cuve funéraire en bois noirci gisait également le long du mur Sud. Elle devait être assortie d'un couvercle orné de grands hiéroglyphes noirs sur fond blanc dont quelques fragments jonchaient le sol à proximité. Quelques petits morceaux de cartonnage et une boîte de *chaouabtiou* décomposée, d'environ 0,65 m de long sur 0,60 m de large, ayant contenu plusieurs centaines de figurines en terre cuite blanchie, de cinq centimètres de haut, étaient mêlés aux gravats. Nous avons dénombré 300 figurines momiformes et 46 spécimens en costume des vivants, mais quelques exemplaires pulvérisés ou dispersés dans les déblais ont pu échapper à cet inventaire.

La sépulture VII, encastrée entre les complexes IV et VIII se présente sous forme d'une longue salle funéraire (VII b) dont le puits a été creusé au pied du mur ramesside réduit à deux assises de fondation. Elle communique à l'Est avec sa niche-chapelle (VII a) dont les différents stades d'aménagement rendent perplexes. Afin d'axer les deux épis de la niche-chapelle par rapport à la tombe, on a recreusé la partie du mur Sud existante et chemisé le mur Nord qui a conservé à l'angle Nord-Est les traces d'une ancienne crapaudine en mortier. A cette crapaudine correspond, à gauche, une épaisse couche d'enduit blanc qui est le premier niveau d'occupation des lieux., situé 0,15 m plus bas que le sol de la chapelle remaniée (cf. fig. 6).

Le seuil en briques de la salle VII b surélevé comportait, côté Ouest, une poutrelle en bois; les traces d'encastrement sont encore visibles dans la feuillure de la porte et un fragment de l'huisserie en bois, dont beaucoup de ces chapelles devaient être pourvues, subsiste au revers du montant gauche de la porte. Les parois de la chapelle VII a étaient peintes. Des plaques de pisé portant des vestiges de couleur rouge orangé, vert, blanc, bleu, jaune et quelques lignes d'un rose-mauve soutenu, gisaient sur le sol, face contre terre, recouvrant des éléments végétaux (alfa), des fragments de corde et de sarcophage en bois pulvérisés. Un fond de coupe avec une estampille copte se trouvait parmi les débris. Le dallage de cette niche-chapelle était constitué de briques de tous modules, mais principalement de briquettes, format 26 × 13 × 7,5, marquées de l'empreinte du pouce. Une couche de terre dammée masquait le tout. Les fondations des murs de la chapelle s'élèvent à 0,32 m au-dessus du niveau des dalles ramessides conservées et le niveau du sol à 0,55 m (Pl. II, B).

Quelques dalles ramessides en calcaire apparaissent ici et là sous la cour VI, qui devait posséder au moins un arbre. Les pilleurs s'y trouvèrent à l'aise pour procéder au dépouillement des momies.

A environ 0,45 m au-dessus du niveau du sol, étaient éparpillés de nombreux petits sacs de toile renfermant du natron, sous forme de poudre sableuse allant du jaune au marron utilisés pour le bourrage des corps lors de la momification, des bandelettes maculées, des débris de nattes, des fragments de poteries dont une contenait un résidu blanc, et un pion de jeu en bois à tête de chien finement sculpté. Sur le sol même, agglomérés à la terre compacte, se trouvaient des *ouchebtiou* brisés et anépigraphes et des morceaux d'anneaux en fritte glaçurée bleue, tandis qu'à l'angle Nord-Ouest de la cour gisaient encore un vestige de sandale en fibres de palmier, un masque de cartonnage à perruque bleue, le dessus du crâne d'un autre cartonnage à fond blanc orné d'un scarabée noir et, à côté, un ostracon copte cassé et deux fragments de sphinx en grès : un morceau de *némès* et un cartouche incomplet renfermant le nom de naissance de Ramsès II.

Le sol de la cour monte en pente douce vers l'entrée de la petite chapelle VIII accolée, au Nord, au mur de la chapelle VII. Seule la partie antérieure est dégagée. Les restes de *mouna* colorée recueillis au sol indiquent qu'un enduit beige ornait la base des murs Ouest et Sud de l'avant-corps de la porte et que les scènes de la partie haute (bouquet de lotus bleu clair très délicat) étaient soulignées par des bandeaux de couleur bleu, rose, blanc.

Mais parmi les tombes appartenant au type de constructions rectangulaires, l'ensemble IX a-e paraît le plus structuré. Il se compose de deux longues salles funéraires originellement voûtées, desservies par une vaste cour à laquelle on accédait par l'Ouest. La salle IX b abrite deux puits. Elle communiquait avec la cour par une porte qui a été murée avec des briques après les funérailles. Les deux épis qui l'encadrent devaient former une large niche-chapelle ménagée pour les besoins du culte funéraire.

La salle IX d qui ne renferme, semble-t-il, qu'un seul puits, se présente de façon un peu similaire. Mais contrairement à la salle IX b, nous avons un rétrécissement de la salle au niveau du mur de retour de la cour VI. Ce resserrement a permis l'aménagement d'une chambrette IX c communiquant par une porte à l'Est avec IX d et à l'Ouest avec la cour. Cette dernière ouverture a été murée. Un épi construit au Sud forme, avec le mur Nord de la cour, la niche-chapelle classique.

La cour a subi par ailleurs quelques adjonctions postérieures pour recevoir des sépultures supplémentaires, comme en IX e, multipliant les murets de clôture et les épis pour créer de nouvelles niches-chapelles orientées vers l'Ouest.

Comme toujours, le pillage a eu lieu dans la cour et c'est là que nous avons découvert les objets les plus nombreux. Les restes de trois momies avaient été abandonnés dans la partie Nord, entièrement dépouillées de leurs linceuls. Nous devions mettre au jour, dans la niche-chapelle de la salle IX c-d, les débris d'une cuve de sarcophage en bois noirci et les éclats de son couvercle au décor pulvérulent, une épaisse couche de guirlandes de feuilles de *mimusops-schimperi* pliées, les vestiges de bouquets constitués de tiges d'alfa pliées en deux et reliées par une ligature soignée, et des bribes de filets en cordage destinés à transporter de grosses jarres.

A proximité, et dans la cour même, gisaient épars, un couvercle de vase canope à tête humaine en calcaire et plusieurs morceaux de vases non inscrits, une petite table d'offrande en même matériau, sans décor et anépigraphe, un obélisque-réceptacle en bois noirci pourvu d'un tenon de fixation, et enfin une stèle en calcaire au nom de *Paf·tchaou-[em]-a[ouy]-Bastet* figurant le défunt en adoration devant le dieu Rê-Horakhty (cf. *infra* p. 40-44).

Un bloc en calcaire thoutmoside (0,48 m de haut sur 0,32 m de large) orné sur une de ses faces d'un décor de table d'offrandes, situé à peu près dans l'axe de la tombe IX b, a dû être utilisé comme autel.

Cette cour n'a été dégagée que jusqu'à la limite du mur Ouest ramesside entièrement détruit dans ses superstructures et il serait souhaitable, non seulement d'en compléter le déblaiement pour atteindre si possible la clôture occidentale, mais aussi de prospecter les puits.

La tombe X a-c contiguë comprend la salle funéraire la plus spacieuse dégagée jusqu'à ce jour. Un seul puits y a été repéré. Une large porte flanquée de deux épis en commandait l'accès. L'effondrement d'une importante masse de briques de voûte recouvertes d'une couche d'enduit blanc, prouve que cette entrée était voûtée. C'était sans doute le cas des autres niches-chapelles dont nous avons parlé. Une grande cour, non encore déblayée, mais dont la limite semble se dessiner à l'angle Sud-Ouest, précédait cet ensemble. Dans l'angle Nord-Est fut ajoutée postérieurement une chapelle qui abrite encore un puits. Une épaisse couche de *mouna* beige en recouvre les murs ainsi que la niche réservée dans la paroi Ouest. On pénétrait certainement dans la cour par l'Ouest et un passage ménagé le long du mur nord de la chapelle XIII permettait d'accéder jusqu'à la cour de la tombe XII.

Le mur ramesside montrant encore quelques plaques d'enduit ne subsiste qu'à l'état de fondation. Une dalle de pierre calcaire, probablement une base de sphinx, plaquée tout contre les fondations du mur et en cours de délitement, contribue au remblayage du sol et sert de soutènement au mur Nord de la chapelle XIII.

L'ensemble K''' XV appartenant probablement à un prêtre d'Amon, Bès, est surtout remarquable par l'aménagement de sa porte (XV b, b'). Percée dans le mur ramesside qui délimitait le dromos à l'Ouest, elle conduisait à une sorte de niche profonde construite à l'intérieur de la chapelle et était précédée d'un avant-corps voûté à l'origine.

Deux blocs et trois dalles de grès, ces dernières face contre terre, gisaient sur le sol de l'avant-corps. Bien qu'il ait été fortement endommagé, le décor des deux premières dalles à être retournées a pu être identifié, avec quasi-certitude, comme appartenant à la partie supérieure du linteau. Deux scènes symétriques représentent le défunt vénérant une divinité.

Le revers des deux dalles est enduit d'un mortier gypseux épais et pour mieux assurer leur adhésion au mur, elles étaient percées dans le haut et sur un des côtés. Une corde, passée dans le trou de fixation, permettait de les attacher à la maçonnerie de briques et en facilitait d'abord la mise en place. Cette technique a été observée déjà à Medinet Habou où les encadrements de porte des bâtiments en briques étaient recouverts de dalles de pierre ou de parements de bois (cf. U. Hölscher, *EMH,* IV, part II, p. 30).

La troisième dalle, reconnue comme constituant la partie inférieure du montant nord, nous a surpris par son état de conservation. Elle figure le bassin et les jambes d'une déesse, et une nébride. Dressée à l'origine sur un des blocs en grès, cette dalle s'appuyait contre le chambranle de la porte et était maintenue par un remplissage partiel en *mouna* du dit chambranle. Son adhérence était assurée par le mortier gypseux dont elle était enduite au dos. Ces aménagements, ainsi que le poids de la pierre, rendaient inutile le système de fixation adopté pour les dalles du linteau. En effet, bien que le bloc qui lui servait de base fût muni d'un trou, la dalle en était dépourvue.

Un essai de reconstitution a été tenté par Guy Lecuyot à partir de ces quelques éléments (Pl. III). Les indications sur la composition des scènes telles qu'elles pouvaient se présenter, se dégagent de l'étude détaillée du décor encore conservé.

Celui des deux dalles du linteau est très détérioré et les nombreux fragments et débris de mortier peints, détachés de leur support, n'ont pu, qu'à de rares exceptions près, servir à sa reconstitution.

Le disque ailé, le *Beḥedety,* dominait, à l'origine, la scène où le texte occupe une grande place. Seuls un petit édicule marquant le centre de la scène et la tête des personnages y figurent. Les corps se trouvaient sur les dalles qui constituaient la partie inférieure du linteau, aujourd'hui disparue.

Le champ réservé au texte est délimité par un trait rouge. Les colonnes et les caractères hiéroglyphiques, illisibles dans l'ensemble, sont peints en bleu lapis sur fond blanc, alors que les personnages se détachent sur un fond bleu pâle. Le dessin, tracé en rouge, est élégant et assuré.

Les dalles étaient reliées entre elles par un mortier épais peint qui recouvrait également les trous de fixation et les cordes. La position horizontale du disque ailé permet de penser que le linteau était orné d'une corniche.

Lors de sa chute, la partie supérieure gauche du linteau a été fortement endommagée. Le fragment qui s'en est détaché nous restitue une partie de l'aile et de l'uraeus gauches du disque de *Beḥedet.* L'uraeus, d'abord déplacé, s'était incrusté dans la gangue de terre qui recouvrait la dalle.

La partie gauche de la scène est occupée par la tête d'un dieu à chairs bleues dont on ne voit que le front et l'œil. Coiffé du *pschent* (la couronne blanche domine) il peut, selon toute probabilité, être identifié à Atoum. L'épithète qui le qualifie de *nṯr* ꜥꜣ figure en grand au-dessus de la couronne. Six colonnes de texte (longueur : 0,20 m) le séparent d'un prêtre (sur la partie droite de la dalle) reconnaissable à son crâne rasé, probablement le défunt dans l'attitude de l'adoration. Sa tête, à cheval sur les deux dalles, est ornée d'un bandeau rouge, blanc et bleu et d'un cône funéraire jaune, rouge et vert. Le texte se poursuit en quatre colonnes (longueur : 0,145 m) au-dessus du prêtre. Malheureusement, les rares signes encore visibles, répartis sur l'ensemble des dix colonnes, interdisent toute lecture.

La dalle constituant la partie supérieure droite du linteau est encore plus détériorée que son équivalent de gauche. Le mortier où figurait l'autre partie du disque ailé recouvrait un des trous de fixation et s'était, lors de la chute du linteau, détaché de la pierre en s'émiettant.

A gauche, la figuration d'un de ces petits édicules en forme de *pr-nw* occupait, à l'origine, le centre du linteau (bleu, rouge, blanc) et marquait la séparation entre les deux représentations presque identiques du défunt, placées dos à dos. A nouveau dans l'attitude de l'adoration, le prêtre semble porter ici une perruque. Le large collier bleu lapis qui pare son cou est encore visible.

Onze colonnes de texte, dont les quatre premières (longueur : 0,08 m; les autres : 0,15 m) se trouvent au-dessus de la tête de l'orant, complètent le champ du décor. La divinité adorée devait soit figurer sur une autre dalle de petite dimension ou, plus vraisemblablement être peinte sur *mouna* car, à la suite du texte, nous retrouvons sur le bord de la pierre le fond bleu pâle réservé aux personnages.

Les rares signes encore lisibles se répartissent sur les cinq colonnes de droite.

Le décor presque intact de la partie inférieure du montant gauche (Pl. III) représente le bassin et les jambes d'une femme debout, devant une nébride. Il se détache nettement du fond bleu pâle, les contours étant tracés au rouge. La scène, limitée dans le bas par une ligne épaisse bleu-turquoise, repose sur une plinthe bleu-lapis, ornée de deux bandes, l'une jaune, l'autre ocre rouge.

La femme, aux chairs jaunes, porte une tunique archaïque blanche, bordée d'un liseré jaune et ceinturée d'un ruban rouge. Ce costume est, à la Troisième Période Intermédiaire, celui des déesses. Le caractère divin de cette femme semblerait donc a priori indéniable, si ce n'était la représentation différenciée de ses pieds.

La nébride, placée devant elle, est fixée sur un bâton jaune fiché dans un support trapézoïdal rouge. L'emblème d'Osiris, très simplifié, est uniformément ocre rouge foncé, excepté la collerette blanche, échancrée en V.

La divinité (?), peut-être Nephthys, devait probablement esquisser un geste d'adoration, geste qui ne pouvait s'adresser à la nébride située sous ses bras. Selon l'hypothèse la plus vraisemblable, le bénéficiaire en aurait été Osiris, représenté deux fois, dos à dos, recevant aussi les hommages d'une seconde déesse (Isis ?) figurée sur le montant Sud. Pour que la scène puisse ainsi être complétée, il fallait que la porte soit murée à hauteur ou, autre alternative, en retrait des montants pour former une niche. Nous avons été amenés à considérer cette éventualité en établissant un rapport entre la dalle de plafond en grès, à l'image du vol de la Nekhabit royale, qui fut découverte dans la cour XII b (Pl. IV) et les éléments que nous venons de décrire. Le style de son décor s'apparente à celui des autres dalles et la largeur de la surface peinte correspond à la distance qui séparait, à l'origine, les deux montants. De surcroît, elle ne pouvait provenir de la chapelle XII a, ni des tombes XIII et XIV, bien qu'elle ait été trouvée à proximité. La possibilité que cette dalle ait pu appartenir à l'ensemble funéraire XV où elle aurait couvert une niche peu profonde n'est pas à négliger. Son thème est en accord avec la double image d'Osiris.

Il n'en reste pas moins que la tombe XV, par son ornement architectural et par sa place privilégiée dans la nécropole, — elle est située dans l'axe du temple —, semble avoir été l'une des plus importantes de ce cimetière. Elle appartenait à un prêtre d'Amon, nommé Bès. Nous en avons la preuve par un fragment de son sarcophage en bois finement gravé qui gisait, à même le sol de la cour, à proximité de l'avant-corps.

2. **Les chapelles** construites en briques de petit module sont de taille plus réduite (exemples : chapelles XII et XIII), à couverture plate ou voûtée. Elles sont souvent accolées à une construction voisine, sans pour autant prendre leur appui sur un mur à fondation. Edifiées pour abriter un puits, elles peuvent prendre l'aspect d'une chapelle-naos à fruit, avec tore et gorge égyptienne.

C'est le cas de K''' XII a (Pl. V). Malgré leur détérioration, les murs de cet édifice permettent de comprendre sa configuration.

Une niche avait été aménagée au centre du mur Ouest. Elle était ornée d'un décor géométrique peint sur stuc en blanc, jaune, turquoise et rouge.

L'accès à la tombe, simple ouverture rebouchée après les funérailles, se trouvait à proximité de l'angle Sud-Ouest, dans le mur Sud.

Un lit épais de déblais composés de fragments de briques, — dont certaines avec des traces de couleur, — et de morceaux de calcaire et de grès, scellé par une couche de terre dammée, recouvrait le sol de la chapelle. Parmi ces blocs, signalons le haut d'un *némès* avec l'uraeus teinté de jaune et de rouge, à l'échelle des éléments de sphinx mis au jour dans la nécropole (Pl. II, A).

Le puits, dont la margelle trapézoïdale occupe le centre de la partie orientale de la chapelle, pénètre profondément dans le gebel pour aboutir au caveau, orienté vers l'Ouest. Son entrée était barrée par un muret. La sépulture pillée n'a livré que de rares vestiges du mobilier funéraire dispersés à l'intérieur du bâtiment et plus particulièrement dans le caveau et dans les déblais remplissant le puits. Ils se composaient d'un lot d'une centaine d'*ouchebtiou* (précédemment appelés *chaouabtiou*), de fragments d'un sarcophage en bois et de sachets de momification en toile grossière nouée, contenant du natron. Pris individuellement, ces éléments nous donnent des renseignements très approximatifs sur la date de la sépulture, mais leur confrontation permet de resserrer la fourchette des évaluations.

Deux des fragments du sarcophage découverts dans le caveau mentionnent chacun un nom féminin : *Djed-mout-iou-es-ankh* (cf. Ranke, *Personennamen* I, p. 410, 16) et *Sat-iset* (cf. id. *ib.*, p. 285, 12), noms courants à la Troisième Période Intermédiaire et à la Basse Epoque.

Les *ouchebtiou*, hélas anépigraphes, tous momiformes, en fritte émaillée turquoise sont caractérisés par leur dos plat, leur forme anguleuse et par le bandeau frontal noué derrière la tête, le sac et les houes peints en noir. Ils appartiennent, *ipso facto*, au type de figurines adopté à la XXIe Dynastie et aux dynasties libyennes (cf. Aubert, *Statuettes égyptiennes*, p. 181, — qui omet la XXIIIe Dynastie).

Les sachets de momification, trouvés également en grand nombre dans la cour VI, étaient éparpillés aux entours et dans le puits. D'après les constatations que nous avons pu faire, ils ne semblent pas avoir été employés avant la fin de l'époque libyenne, qui marque, dans la région thébaine, les débuts de leur utilisation (cf. p. 25-26).

Les *ouchebtiou* nous donnent un *terminus post quem*, les sachets, en revanche, un *terminus ante quem*. Nous pouvons donc en déduire que la date de la construction de la chapelle coïncide avec la fin du règne des Libyens.

Comme toutes les tombes de la nécropole, cette sépulture est précédée d'une cour qui l'entoure au Sud et à l'Ouest et dont la porte se trouve à l'ouest. A l'origine, une ouverture avait été pratiquée dans le mur Sud, avant la construction de l'ensemble funéraire XI.

En dégageant cette cour, nous devions mettre au jour des éléments qui nous ont aidés à reconstituer presque intégralement son aspect d'origine. A proximité du montant Sud de la porte, un braséro en briques est accolé au mur. Sa cavité ronde, échancrée sur les bords pour permettre l'aération du foyer, contenait du charbon de bois et des tessons de poterie. Plus loin, une banquette, également en briques, enduite de *mouna,* repose contre le mur Sud, entre le passage muré et l'angle Sud-Ouest. Enfin, l'épaisse couche de poussière qui encombrait le sol de la partie méridionale de la cour cachait le départ d'un tronc de palmier avec ses racines enfoncées dans une terre arable dont de larges traces subsistaient aussi près du mur Est. Ces remarques peuvent être mises en parallèle avec celles qui ont été faites à Medinet Habou, dans la nécropole située à l'Ouest du temple (cf. U. Hölscher, *EMH,* IV, part II, pl. 42, p. 24), où des trous de plantation d'arbres ont été relevés dans les cours des tombes datées par U. Hölscher des XXIIe à XXVe dynasties.

L'intrusion d'une sépulture, dans le mur Sud, date d'une époque plus tardive. La cavité, aménagée à cet effet dans la maçonnerie en briques, contenait le fond de la cuve d'un sarcophage en bois ocre rouge clair et, dans la poussière qui le couvrait, des fragments d'un papyrus funéraire aux hiéroglyphes très soignés, qui peut être daté de la XXXe Dynastie.

La cour XII b communique avec celle de l'ensemble X et avec les édifices XIII et XIV construits ultérieurement, réduisant l'espace entre les deux cours à un couloir en chicane.

Les deux découvertes importantes de ce secteur furent faites près du montant Sud de la porte de la cour. Il s'agit d'une dalle de plafond enfouie dans les déblais à 0,50 m du sol. Son décor, peint sur un support de *mouna* et de stuc, représente deux vautours aux ailes déployées, tenant dans leurs serres le flabellum (encore visible au registre supérieur) (Pl. IV). A l'origine, les couleurs étaient très vives. Le fond blanc et le tracé rouge des contours faisaient ressortir les bleu-lapis, turquoise, jaune et rouge employés dans cette composition (cf. *supra,* p. 22).

Sous cette dalle, une stèle en calcaire gravée et peinte était couchée à même le sol. Le destinataire en est le prêtre *Hor-sa-iset,* propriétaire présumé de la tombe XII a. S. Aufrère qui a étudié ce petit monument funéraire arrive à des conclusions parfaitement en accord avec celles qui nous ont permis de dater l'ensemble XII de la fin de l'époque libyenne (cf. *infra,* p. 39).

CONCLUSION

Le dégagement de cette partie du secteur K''' nous a permis de découvrir à la fois l'existence d'une *enceinte* au temple jubilaire de Ramsès II, et une *nécropole* de la fin de la Troisième Période Intermédiaire.

Le cimetière a fonctionné à partir de la XXIIe dynastie et probablement épisodiquement pendant toute la Basse Epoque. Rien ne permet d'affirmer qu'il y ait eu une occupation gréco-romaine ou copte en ces lieux. Les rares témoins du passage des Coptes (fragment d'ostracon inscrit, fond de coupe avec empreinte d'un oiseau) parmi les débris du mobilier funéraire des tombes antiques, semblent accuser ces derniers de pillage, mais ils ne furent certainement pas les seuls. En tout cas, il est presque sûr que les premiers détrousseurs de tombes n'opérèrent pas avant la XXXe dynastie, date présumée d'une des tombes murales dans laquelle fut trouvé un fragment de papyrus funéraire.

Beaucoup de puits mériteraient d'être explorés car, bien que leur contenu ait été systématiquement brisé et dispersé par les voleurs, il reste toujours la possibilité de découvrir des éléments susceptibles d'apporter des renseignements complémentaires sur l'identité des occupants de la nécropole.

Les deux stèles en calcaire, de facture très nouvelle, mises au jour au cours des dernières missions (1978 et 1980) au Ramesseum (cf. *infra*) indiquent que la nécropole était consacrée à des membres du clergé thébain et à leur famille, et apportent la preuve, tant par leur support que par leur style, que la construction des tombes s'est développée au-delà de la XXIIe dynastie. En effet, toutes les stèles découvertes par J.E. Quibell et par nous-même dans l'enceinte des greniers et dans le temple proprement dit, sont systématiquement en bois stuqué et peint et présentent entre elles une grande unité de thème et de style [1].

D'autres constatations intéressantes concernent le mode de momification. La découverte de nombreux ballotins de natron est à rapprocher d'une étude faite par J.-Ph. Lauer et Zaky Iskandar [2] à propos de jarres saïtes trouvées dans la région de Sakkarah.

Le procédé consistait à bourrer de petits sacs remplis de natron le corps de la momie placé sous un tas de natron sec, pour hâter la déshydratation. Le liquide qui s'écoulait du corps était recueilli durant l'opération et donnait, après évaporation, la poudre blanche conservée au fond de certaines poteries. Tout ce qui avait été en contact avec le corps du défunt était ensuite rassemblé et probablement placé dans le puits.

Cette méthode de momification ne semble pas encore attestée pour les momies de la XXIIe dynastie ensevelies à l'intérieur du *temenos.* J.E. Quibell n'y fait aucune allusion dans son ouvrage, et nous-mêmes n'avons pas trouvé trace de sacs de natron, ni dans les zones prospectées, ni dans le cavalier de déblais. En revanche, un article de

(1) J.E. Quibell, *The Ramesseum,* pl. II, XX, XXI et *Rapport CNRS 1977-1978,* p. 147-151.
(2) *ASAE* 53, 1955, p. 167-194.

L. HABACHI [1] relatif à la découverte de sépultures de membres du clergé d'Amon et de Montou dans la tombe de Kherouef, fait état de ballotins de natron analogues. Le procédé a donc dû être utilisé en Haute-Egypte dès la fin de la XXIIe dynastie et être d'emploi courant aux époques suivantes dans toute l'Egypte.

Cette nécropole de caractère pré-saïte est d'autant plus importante qu'on en connaît peu d'exemples. Elle apporte des informations intéressantes pour l'histoire de l'architecture et des coutumes funéraires d'une époque pendant laquelle les morts étaient le plus souvent ensevelis dans des tombes usurpées. Malheureusement, l'aménagement d'une route goudronnée à l'ouest du Ramesseum a probablement détruit une grande partie de ce cimetière.

(1) *ASAE* 55, 1958, p. 335-336.

III. — LA STÈLE DE HARSIÉSI, PRÊTRE D'AMON.

Sydney AUFRÈRE

Un grand nombre de découvertes archéologiques faites dans les annexes Ouest K''' permet d'évoquer la nécropole telle qu'elle fut abandonnée dans l'Antiquité. Pourtant, l'existence d'une documentation susceptible de donner un point de repère dans le temps faisait défaut. Un doute planait sur la datation des objets dont une grande partie appartenait à des séries répandues durant toute la Basse Epoque. La découverte de deux stèles est venu pallier cette lacune. C'est l'une d'entre elles que nous nous proposons d'étudier (Pl. VI) [1].

Le monument provient de la cour XII b située dans les annexes du secteur Ouest (fig. 2). Des profanateurs l'avaient renversé face contre terre, près du montant Sud qui garde l'entrée de la cour XII b, non loin d'un petit braséro adossé au mur Ouest de la cour. La stèle ne se trouvant plus à son emplacement originel, nous serons amené à formuler quelques hypothèses sur son éventuelle provenance (cf. *infra*).

De dimensions plutôt modestes [2], la stèle, en calcaire fin, affecte une forme de cintre légèrement aplati au sommet. Hormis un défaut du calcaire — une double cristallisation — dans l'inscription verticale de gauche et une légère fissure partant en diagonale du genou de la jambe arrière d'Harsiési, la stèle est intacte. De plus, il s'est avéré, après nettoyage [3], qu'elle gardait, sous une pellicule de boue grise solidifiée, formant comme une gangue, une grande partie de sa polychromie (cf. *infra*).

La stèle se divise en deux parties sensiblement égales. La partie supérieure, ornée d'une scène d'offrande [4] à Rê-Horakhty et limitée à droite et à gauche par une ligne incisée, est surmontée d'un disque solaire ailé à deux uraeï. Un texte de six lignes et demie [5],

(1) Qu'il nous soit permis de remercier Mme Desroches-Noblecourt qui nous a proposé de publier ce monument. Nous sommes également reconnaissant à Mr. J.-L. de Cenival qui nous a fait bénéficier de son expérience et de ses conseils, ainsi qu'à Mmes M. Nelson et A.-M. Loyrette dont l'aide, au cours de ce travail, nous a été d'un grand secours. Cette stèle, conservée au Musée de Louxor, est enregistrée sous le numéro provisoire OA'''/2/IV/78-20. Sur l'autre stèle découverte, cf. *infra* l'article de F. Hassanein.

(2) Hauteur : 54, 7 cm, largeur : 28,5 cm, épaisseur : 11, 8 cm.

(3) Celui-ci a été exécuté par G. Lecuyot.

(4) Hauteur du cintre : 21,8 cm.

(5) Hauteur de chaque ligne : 3 cm.

occupe l'espace inférieur. Un bord en relief (1) protège la stèle dont la partie sculptée occupe une surface réservée, un centimètre en retrait, dans l'épaisseur. Le dos du monument a subi un épannelage, et l'on observe, sur le rebord, des stries en diagonale.

Le décor, exécuté en relief dans le creux, très légèrement incisé, met en scène trois personnages :

A droite, Harsiési (←) au crâne rasé, porte une robe lisse, nouée à la taille et ajustée au niveau du cou qui laisse apparaître deux petites rides. Sous cette robe transparente, on voit un pagne. Au-dessus du nœud de la ceinture, l'artiste a indiqué le nombril. Le défunt lève les mains, paumes et doigts allongés, en un geste d'adoration, en direction du dieu Rê-Horakhty.

Au centre, Rê-Horakhty (→), hiéracocéphale, est assis sur un trône reposant sur une natte de papyrus. Une perruque tripartie lui sert de coiffure, et un collier-*ousekh,* indiqué par une ligne, pare son cou. Un grand disque solaire à uraeus surmonte sa tête, au-dessus d'une sorte de *modius* sommairement indiqué. Ses deux mains, croisées sur sa poitrine, émergent d'une gaine momiforme sans traces peintes de résille. Elles tiennent le sceptre-*ḥéḳa* et le *flagellum-nekhakha,* respectivement à droite et à gauche. Le coude gauche dessine un angle aigu très accentué.

Sous le texte, un guéridon sur le plateau duquel, se distinguent : des pains ronds disposés de part et d'autre d'une sorte de gâteau conique, une oie troussée dont le cou, démesurément long, pend à gauche du guéridon, une tête de taureau et, surmontant le tout, deux fleurs de lotus aux tiges formant, en leur milieu, une amorce de spirale. A l'avant du guéridon, pend un vase de lait (?) qui affecte la forme d'une situle à long col, tandis qu'à l'arrière, une « bouteille » de bière (?) ovoïde, entourée trois fois par la tige d'un lotus en bouton, repose sur un support. Un bouchon conique coiffe cette bouteille.

A l'extrême gauche du cintre, Isis (→) assure, de la main gauche levée, la protection du dieu. La droite, pendant le long du corps, tient le signe-*ankh.* Elle porte une robe archaïque à bretelle unique et une perruque tripartie lisse d'où émerge une oreille disproportionnée. Une paire de cornes lyriforme enserrant un disque solaire surmonte la coiffure de la déesse. Un uraeus, qui s'attache à la corne avant, descend au niveau de son front. Un collier-*ousekh* pare son cou marqué de deux rides. Entre le dieu et elle, une colonne de texte, scindée en deux parties. La déesse se distingue par un canon extrêmement grêle où la tête s'inscrit dans le rapport d'un pour dix (2).

(1) Largeur : 2,4 cm. — (2) Contre une partie pour six et demi en ce qui concerne le prêtre.

Si les visages des personnages de droite et de gauche (Harsiési et Isis) présentent un certain modelé, les corps, la silhouette de Rê-Horakhty en particulier, en sont, en revanche, totalement dépourvus.

On remarquera, en général, l'archaïsme intentionnel qui préside à l'élaboration des silhouettes divines, et une absence de soin pour les détails secondaires.

Nomenclature des couleurs

Après enlèvement de la pellicule de boue séchée, apparurent les couleurs suivantes :

a) *Disque solaire ailé et uraeï :*

- Disque : intérieur (rouge), ruban extérieur (blanc).
- Uraeï (jaune).
- Ailes : trait marquant la limite supérieure (bleu lapis), partie supérieure (jaune), partie médiane (bleu lapis), plumes horizontales (rouge et blanc), partie inférieure = plumes verticales (jaune).

b) *Isis :*

- Corps (jaune).
- Robe (rouge).
- Collier-*ousekh* et signe-*ankh* (bleu lapis).

c) *Rê-Horakhty :*

- Tête (jaune et blanc).
- Gorge (rouge).
- Perruque (bleu lapis).
- Corps (jaune).

d) *Siège cubique à dosseret :*

- Pourtour (jaune).
- Dosseret (rouge).
- Intérieur (bleu lapis), carré en bas à gauche (rouge encadré de jaune).

e) *Guéridon :*

- Piétement et plateau (jaune).
- Vase de lait (?) pendant à l'avant (jaune).

— Oie troussée (rouge).
— Gâteau central (jaune).
— Pains ronds (jaune).
— Tête de taureau (blanc).
— Lotus : fleur (bleu lapis), tige (jaune).
— Bouteille de bière (?) à l'arrière du guéridon (rouge), entourée par une tige de lotus (jaune) au bouton bleu lapis.

f) *Harsiési :*

— Corps (rouge).
— Vêtement (probablement blanc à l'origine).

g) *Hiéroglyphes :*

Ils sont peints en jaune. Le texte de la partie inférieure est encadré par huit lignes incisées peintes en bleu lapis.

Hormis les couleurs rouge et jaune, les autres ont fortement pâli. Il nous a été possible de restituer les couleurs originales d'après les pigments incrustés dans les parties les plus profondément sculptées. La couleur du fond a disparu.

TEXTE AU-DESSUS DU GUÉRIDON

→ « *Rê-Horakhty, Chef des dieux :* [2] *il donne des offrandes d'invocation (à)* ← [a] [b] *l'Ouvreur des* [3] *deux Portes du Ciel* [c] *à* Ipet-sout [d], *le scribe-*[4]tcha [e] *du Domaine d'Amon,* Harsiési ».

TEXTE RELATIF À ISIS

→ « *Isis Vénérable, Mère du dieu, Œil de Rê, Dame du Ciel, Maîtresse des dieux* ».

TEXTE HORIZONTAL

→ « *Offrande-que-donne-le-roi à Rê-Horakhty, Atoum Seigneur d'Héliopolis, Ptah-Sokar-Osiris Seigneur de l'Eternité qui préside à* [2] *l'Occident, le dieu grand, Seigneur d'Abydos, pour qu'il permette à ton* Ba *de sortir voir le Globe solaire,* [3] *ton cadavre reposant dans la* Douat. *Pour le* Ka *du Père-divin-Aimé-du-dieu* [f], *l'Ouvreur des deux Portes du Ciel à* Ipet-sout, [4] *le scribe-*tcha *du Domaine d'Amon, le prêtre de service mensuel du Domaine d'Amon de la première phylé sacerdotale* [g], *Harsiési,* [5] *fils de l'Aimé-du-dieu Djed-Ment-iou-ef-ankh, fils de l'Aimé-du-dieu Nesy,* [6] *fils du prophète d'Amon-Rê-Sonter, Hori, fils du prophète d'Amon-Rê-Sonter, Amon-* [7] *em-Iounou* ».

(a) A propos des inversions en cours de colonne : cf. Fischer, *The Orientation of Hieroglyphs,* Part I. *Reversals,* 1977, pp. 90-97.

(b) Noter l'absence de la mention d'Osiris ..., ici et dans toute la généalogie d'Harsiési.

(c) D'après Lefebvre (*Histoire des Grands prêtres d'Amon,* p. 239) et Barguet (*Le Temple d'Amon-Rê à Karnak,* p. 155), le « Ciel » ferait allusion au Saint des saints. De même, les « Portes du Ciel » désigneraient les portes des salles en enfilade précédant le socle d'albâtre de Sésostris Ier (cf. Barguet, *BIFAO* 52, 1951, p. 152 n. 2. Sur le socle, voir Barguet, *op. cit.,* p. 153; Pillet, *ASAE* 23, 1923, p. 156 fig. 4; Chevrier *ASAE* 49, 1949, pp. 12-13). Cependant, le *Rituel du culte divin journalier,* au chapitre dit : *Rꜣ n wn ꜥꜣ·wy nw pt* (voir Barguet, *op cit.,* p. 75/c), ne peut concerner que les portes du naos pris au sens étroit du terme si l'on tient compte des opérations effectuées par le Grand prêtre avant et après son ouverture. Ailleurs, le titre de ce chapitre alterne avec celui de « *découvrir la face du dieu* » (voir Moret, *Le Rituel du culte divin journalier,* p. 49 et n. 1). Cela est également prouvé par l'expression *wn ꜥꜣ·wv pt r mꜣꜣ ỉmy·s,* « qui ouvre les deux Portes du Ciel pour voir ce qui y est » (voir Lefebvre, *op. cit.,* § 30) ou bien *wn ꜥꜣ·wy pt r mꜣꜣ šps·s,* « *qui ouvre les deux Portes du Ciel pour voir ses merveilles* » (*id. ib.,* § 26).

(d) D'après Lefebvre (*op. cit.,* p. 19), la fonction d'Ouvreur des Portes du Ciel ne pouvait être exercée que par des prêtres ayant le titre de père divin [hiéroglyphes]. Or, si cette charge, plus ou moins honorifique, paraît être confiée à des Pères-divins-Aimés-du-dieu (cf. Quibell, *The Ramesseum,* 1896, p. XIII, 5 = fcs.; pl. XXI = fcs.; Kees, *Priestertum,* p. 252 = CGC 42189 c; Yoyotte, *RdE* 7, 1950, p. 65 § IV; Moret, *Sarcophages de l'époque bubastite à l'époque saïte,* 1913, pp. 34, 146, 184, 212, 213), elle n'en est pas moins exercée par des Aimés-du-dieu, titre qui semble être son équivalent (cf. Quibell, *op. cit.,* pl. XXI, 11 = fcs.; XXV, 1 = fcs.; XXV, 8 = fcs.; XXV, 16 = fcs.; Legrain, *RT* 22, 1900, p. 61), mais aussi, tout simplement, par des prophètes, en particulier ceux de Montou qui ne semblent pas porter de titres relatifs au clergé d'Amon (cf. Gauthier, *Cercueils anthropoïdes des prêtres de Montou,* 1913, p. 389; Moret, *op. cit.,* pp. 23, 208, 231; Abd el-Hamid Zayed, *RdE* 20, 1968, pl. 7 A = ph).

Ce titre pouvait revêtir un caractère honorifique et être accordé à des prêtres n'appartenant pas au clergé d'Amon, mais aussi impliquer une fonction exercée dans le sanctuaire d'*Ipet-sout* dans son acception la plus large, dans le cadre du rituel divin de n'importe quelle divinité résidant à Karnak.

On verra également sur cette fonction : Ramadan el-Sayed, *Documents relatifs à Saïs et ses divinités*, p. 33 n. (*a*).

Voir aussi, entre autres, les titres *wn ˁ3·wy n Pr nwb 'Imn* dans Moret, *Catalogue du Musée Guimet. Galerie égyptienne. Stèles, Bas-reliefs, Monuments divers*, 1909, p. 79 et pl. XXXVI, 40 = ph, Stèle Louvre C 40, et celui d'un certain Nebneterou qui ouvrait « les deux battants dans la porte de l'horizon (entrée du IVe pylône actuel) » afin de ramener « la lumière de l'Orient » (cf. Barguet, *op. cit.*, pp. 311-312 citant Legrain, *Statues et statuettes de Rois et de particuliers* III, 1914, p. 60).

(e) La graphie ne semble pas attestée au *Wb.* V, 342, 5 qui donne . Une graphie sans trait, qui n'est pas non plus mentionnée au *Wb.*, , existe (Pierret, *Recueil d'inscriptions* II, p. 33 ligne 12, stèle Louvre N 263 = C 112, lecture vérifiée sur ph. Louvre). Les autres graphies que nous avons recueillies ressemblent à celles du *Wb.* (voir Leemans, *Monuments égyptiens du musée d'Antiquités des Pays Bas à Leide* III, *Monuments funéraires*, 1896, pl. II, III, IV, VII d, X b (= fcs.), Sarcophages Leyde M 20-23, XXIIe Dyn.; Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines* I, 1905, p. 123 et pl. XLI = ph., n° 22141, XXXe Dyn.-début ép. ptolémaïque; Moret, *Galerie égyptienne...*, p. 43 et pl. XXXIX, 43 = ph., stèle Louvre E 20341 = C 43 : ; Kminek-Szedlo, *Catalogo di Antichità egizie*, 1825, p. 216 n° 1949 : mention d'un dénommé Ankh-Osorkon, nom qui situe le texte aux XXIIe-XXIIIe Dynasties; Fabretti-Rossi-Lanzone, *Regio Museo di Torino. Antichità egizie*, 1882, pp. 152-153 n° 1557).

Ce titre n'est pas traduit par le *Wb.* qui le rapproche de *id.* V, 349, 6, « *Behälter aus Holz für Speisen* ». Doit-on le rapprocher du titre (Pierret, *op. cit.*, p. 119 : stèle de Ptahmay Louvre N 306 = C 210, ligne de la corniche à gorge, vérifié sur ph. Louvre) ? Cela est tentant d'autant plus que le *Wb.* ne semble pas en donner de traduction.

Sš-t3 peut parfois être employé seul (cf. Kamal, *loc. cit.*; Fabretti-etc..., *loc. cit.*) ou en relation avec le « *Domaine d'Amon* » (cf. Leemans, *loc. cit.*, que l'auteur — p. 2 — traduit : « scribe de la Salle du trône du temple d'Amon », traduction dont nous ne comprenons pas le sens). On le trouve lié au « *Domaine de Maât* », *Pr-M3ˁt* (Kminek-Szedlo, *loc. cit.*), ou au temple de Thinis : (Pierret, *loc. cit.*), parfois même en relation avec le dieu Min : (Moret, *loc. cit.*).

Aussi, le titre *sš-t3* n'est-il pas spécifiquement thébain comme semble l'indiquer le *Wb.* V, 342 (« *Thebanischen Priestertitel* »). Cette graphie, avec ou sans l'entrave (Gardiner, *Egyptian Grammar*, 3e éd., 1957, p. 524, V 19), qui doit apparaître à la XXIIe dyn. (cf. *supra*. Lefebvre, *op. cit.*, n'en fait pas mention dans les titres temporels des prêtres d'Amon), se trouve encore, au moins, jusqu'au début de l'époque ptolémaïque (cf. *supra*). Toutefois, en l'absence de contexte, le titre demeure encore obscur.

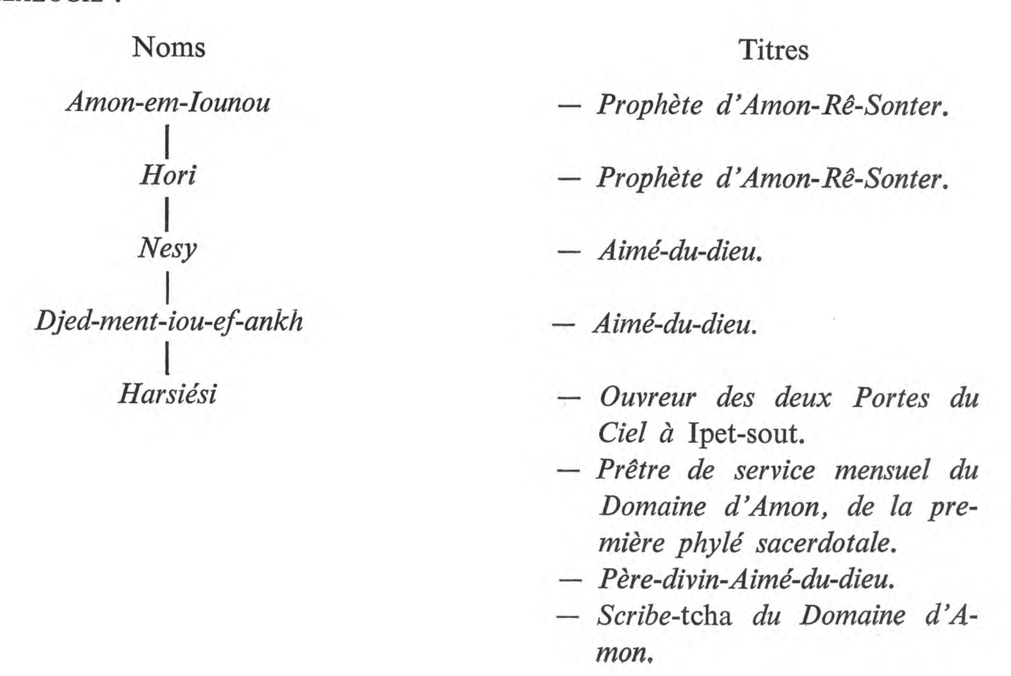
Gauthier, *Personnel du dieu Min*, p. 100 rapproche ce titre de , qui est différent. A lire *sš* (*n*) *tm3* / *tm3*, *Wb.* V, 307, 13 ce dernier désignerait le « scribe du cadastre », cf. Gardiner, *loc. cit.*

(f) Sur ce titre composé où le signe- est commun aux deux titres *it-nṯr* et *mry-nṯr*, voir Ramadan el-Sayed, *op. cit.*, p. 33 n. (*b*) et Hayes, *JEA* 32, 1946, p. 16 (5-6), 18 (6) et pl. IV-IV a col. 6 et pl. V-V a col. 6, où le titre n'est pas encore combiné : .

(g) Sur l'emploi, à la suite l'un de l'autre, des deux titres *imy ibd·f Pr-'Imn* et *ḥry s3 tp*, combinaison qui apparaît à la XXIIe Dyn., on verra Lefebvre, *Grands prêtres d'Amon...*, pp. 21-22. Sur le titre *imy ibd·f* : Théodoridès, *RIDA* 18, 1971, p. 196 n. 351.

LE DÉFUNT ET SA FAMILLE

GÉNÉALOGIE :



Noms	Titres
Amon-em-Iounou	— *Prophète d'Amon-Rê-Sonter.*
Hori	— *Prophète d'Amon-Rê-Sonter.*
Nesy	— *Aimé-du-dieu.*
Djed-ment-iou-ef-ankh	— *Aimé-du-dieu.*
Harsiési	— *Ouvreur des deux Portes du Ciel à* Ipet-sout. — *Prêtre de service mensuel du Domaine d'Amon, de la première phylé sacerdotale.* — *Père-divin-Aimé-du-dieu.* — *Scribe*-tcha *du Domaine d'Amon.*

Aucun des personnages enterrés dans l'enceinte du Ramesseum et portant le nom répandu à la Basse Epoque d'Harsiési, ne semble être le propriétaire de la stèle.

Harsiési, sur son monument, n'a fait mentionner que ses ancêtres mâles, ce qui réduit encore la possibilité de l'identifier. Leurs titres, prophètes d'Amon-Rê-Sonter ou Aimés-du-dieu, et leurs noms, très répandus après le Nouvel Empire, parfois même avant, ne nous renseignent pas plus :

- Harsiési appartenait à une famille de prêtres qui, d'après leurs titres, ont exercé leur sacerdoce à Karnak, dans le clergé d'Amon-Rê.
- Ses titres indiquent qu'il pouvait assister aux principaux moments du culte (cf. *supra*, note de trad. (d)), qu'il appartenait à une équipe de prêtres assurant, par roulement, le culte d'Amon, ainsi que la garde du sanctuaire et de son matériel [1].
- Harsiési exerçait, en outre, une fonction relative au temporel d'Amon (cf. *supra*, note de trad. (e)), celle de scribe-*tcha*.

Nous devons renoncer à une datation uniquement fondée sur des critères d'ordre philologique. Le texte, en effet, ne semble pas présenter de caractéristiques — grammaticales ou épigraphiques — employées pendant un laps de temps facilement décelable dans la chronologie. Nous avons, tout au plus, quelques indices généraux qui, l'aspect du monument aidant, nous incitent à placer l'exécution de la stèle *au moins à partir de la XXIIe Dyn.* (cf. *supra*, notes de trad. (e) et (h)). Cette datation étant approximative, nous recourons à des critères stylistiques et à une analyse du contexte archéologique.

Comme on le sait, les fabricants de stèles funéraires de Thèbes et de sa région employèrent, de préférence, des panneaux de bois recouverts d'une toile [2] stuquée et peinte. Par son matériau — le calcaire —, notre stèle constitue, jusqu'à ce jour, une des rares exceptions faites à cet usage. Ses dimensions, relativement réduites (cf. note 2, p. 27), et son iconographie permettent néanmoins de la rattacher aux stèles en bois, mais aussi, dans une certaine mesure, à des œuvres en pierre réalisées dans des ateliers éloignés de Thèbes, à une époque postérieure.

D'après une typologie récente des stèles funéraires d'époque tardive [3], notre objet appartient à la catégorie des « *Bild-Schrift-Stelen* » [4]. Toutefois, son décor, comme nous allons le voir, rappelle celui des « *Ganzbild-Stelen* » plus particulièrement bubastites [5].

[1] Lefebvre, *op. cit.*, p. 23.

[2] Parfois, les artisans posaient une couche de stuc à même le bois.

[3] Munro, « Die Spätägyptische Totenstelen », *Ägyptologische Forschungen*, Heft 25 (1973).

[4] *Id. ib.*, p. 11.

[5] *Id. ib.*, p. 11.

Celles-ci, dont la plupart proviennent du Ramesseum, de Medinet Habou, de Deir el-Bahari, de tombes thébaines, usurpées par des prêtres d'Amon et de Montou, ne comprennent, en général, que deux personnages : le dieu Rê-Horakhty revêtu des insignes d'Osiris et le défunt (parfois, mais plus rarement, le couple). Si le décor de la stèle d'Harsiési se rapproche de ce motif, il s'en éloigne, en revanche, par l'adjonction d'un troisième personnage, Isis, au groupe initial. De plus, notre monument se distingue par la longueur, inaccoutumée au début de l'époque libyenne, du texte, la plupart des stèles bubastites ne comportant pas ou peu de texte horizontal dans la partie inférieure, d'où leur nom de *Ganzbild-Stelen*. Sur celles-ci, la composition occupe quasiment tout l'espace; seules quelques colonnes de hiéroglyphes, séparant le défunt de la divinité, mentionnent les nom et titres du propriétaire, précédés d'une brève formule d'offrande et suivis d'une courte généalogie.

Il n'est pas difficile de trouver, dans les stèles du Nouvel Empire, des compositions à trois personnages où figure, au centre, un dieu assis, torse vu de face [1], protégé, de la main droite (?) [2], par une déesse [3] ou deux [4].

Il est plus malaisé, en revanche, de trouver des monuments de la même époque où Isis protège, en un geste qui se veut archaïque, le dieu de la main gauche (?). Ce geste, peu fréquemment représenté au Nouvel empire [5], revient progressivement à la mode à la XXVe Dyn. [6] et, plus tard, à l'époque ptolémaïque [7].

Une composition du genre de celle de *Djéhouty-mès* [8], provenant de Deir el-Bahari et datant de la XIXe Dyn., pouvait fournir une source d'inspiration à notre artiste, tant par la présence de trois personnages, dont Osiris, que par l'aspect de la déesse. On y remarque — trait caractéristique — l'uraeus qui descend de la corne.

[1] Osiris et, plus rarement, Rê-Horakhty. Par exemple : *British Museum. Hieroglyphic Texts from egyptian stelae*, etc. VII, 1925, pl. 17, 35; Mogensen, *La Glyptothèque Ny Carlsberg. La collection égyptienne*, 1930, pl. CIV = ph.

[2] *Hieroglyphic Texts* VII, 1925, pl. 50 = ph.; *Hieroglyphic Texts* IX, 1970, pl. XXVI, XXVII, XLVIII, 1 (= ph.); Ramond, *Les stèles égyptiennes du Musée G. Labit à Toulouse*, (*BdE* 67), 1977, pl. XI = ph.

[3] Isis ou Amentit.

[4] Isis et Nephthys.

[5] Voir Bœser, *Beschrijving van de egyptische Verzameling in het Rijkmuseum van Oudheden te Leiden. Steles*, pl. XXII, 42 = ph. (XIXe Dyn.), Moret, *Galerie égyptienne*, . . ., pl. XXIII, 26 = ph., Stèle Louvre C 26 = E 20153.

[6] *Egypte éternelle. Chefs d'œuvre du Brooklyn Museum.* Palais des Beaux-Arts de Bruxelles du 9 décembre 1976 au 20 février 1977, n° 73 = ph.

[7] Ramond, *op. cit.*, pl. XIV = ph.

[8] *Hieroglyphic Texts* VIII, 1939, pl. XXXIV = ph., stèle BM 170. On verra, en outre, un exemple typiquement ramesside, avec l'uraeus qui descend de la corne avant dans : Desroches-Noblecourt et Kuentz, *Le petit temple d'Abou Simbel*, pl. XCVIII = ph.

Si la composition à trois personnages réunis dans le cintre de stèle comprenant un texte de six à sept lignes est peu courante à Thèbes, à l'époque libyenne, on la trouve assez communément à Memphis, d'après Munro, à la XXVIe Dyn. [1]. Ces documents [2] se distinguent par leur dépouillement, et montrent, comme sur notre monument, Isis accomplissant le geste de protection de la main gauche (?).

Seule l'iconographie — Osiris au lieu de Rê-Horakhty (le soleil mort identifié, pendant son parcours nocturne, à Osiris [3]) — semble les différencier. On remarquera, en outre, la différence de traité entre les suaires d'Osiris et de Rê-Horakhty : ample dans un cas, laissant saillir les coudes dans l'autre, ainsi que le rendu des tables d'offrandes.

Il existe peut-être une parenté lointaine entre les stèles de Memphis et notre monument. Mais il est certain que les artistes de Thèbes avaient une tradition suffisamment forte pour que leurs œuvres fussent exemptes de toute influence extérieure. D'ailleurs la stèle d'Harsiési ne peut en être véritablement contemporaine, principalement en raison des différences de style évidentes entre l'art memphite de la XXVIe Dyn. et celui de la XXIIe Dyn. à Thèbes. Prenons seulement quelques exemples caractéristiques :

— La situle (?) de lait (?) pendue à l'avant du plateau [4], l'enroulement des tiges de lotus en spirale [5] rappellent encore nettement, malgré l'empilement plus sobre des offrandes, les stèles bubastites en bois du début de la XXIIe Dyn., voire même de la fin de la XXIe Dyn., sur lesquelles on note une profusion de produits alimentaires, qui n'apparaît pas ici, ainsi que l'importance du guéridon et des personnages.

— Il en est de même du traitement du coude gauche du dieu, plus pointu que le coude droit. Ce détail stylistique curieux s'observe sur les stèles en bois : il s'agit d'une caractéristique thébaine des figures d'Osiris ou de Rê-Horakhty à la XXIIe Dyn. C'est le coude droit qui, en général, fait l'objet de cette particularité. Notre artiste, qui semble mal connaître les conventions de son temps, l'a appliquée par erreur au coude gauche.

(1) Munro, *op. cit.*, p. 331 : vers 600-570 av. T.C.

(2) *Id. ib.*, pl. 59/197 = fcs., Sidney 1141.

(3) Desroches-Noblecourt, *Vie et Mort d'un pharaon. Toutankhamon*, 1963, p. 245.

(4) Munro, *op. cit* pl. 1/1 = ph., Edinburg 1911. 261, XXIIe-XXIIIe Dynasties; Van Wijngaarden, *Beschrijving . . . Grafborden en Papyruskokers*, 1932, pl. V, 17 = ph., XXIIe-XXIIIe Dynasties; Quibell, *op. cit.*, pl. XX, 4 = fcs.; Abd el-Hamid Zayed, *RdE* 20, 1968, pl. 12/A n° VII = ph. (notre planche IV). On trouvera un modèle approchant de ce type de situle dans V.V. Pavlov, *Catalogue du Musée de l'Ermitage*, 1959, pl. 28-28 a = ph.

(5) Si l'enroulement des tiges est courant au Nouvel Empire (par exemple, Louvre E 11649 = C 279, stèle de Nebseny et de Minemhat, XVIIIe Dyn.), il n'est pas traité de la même manière : un lien tient la boucle. A la XXVe Dyn., le détail, moins élégant peut devenir disproportionné : Munro, *op. cit.*, pl. 4/16 = ph., ou pl. 5/19 = ph.

Le décor des stèles de la XXVe Dyn., en revanche, se réduit à des éléments essentiels (dieux —→ ←— défunt); les artistes divisent le cintre, la stèle en général, en deux parties distinctes réservées chacune à une vignette [1]; les guéridons à offrandes apparaissent sous une forme moins élaborée : diminution du nombre des éléments, traités sous une forme analytique, séparés les uns des autres, juxtaposés [2] et non, comme cela reste souvent le cas à l'époque libyenne, superposés et se chevauchant [3]. Par conséquent, notre stèle ne peut appartenir à la XXVe Dyn. dans son acception la plus étroite. Néanmoins, certains détails du monument d'Harsiési, comme l'oie au long cou pendant à gauche du plateau, ne sont pas sans évoquer des exemples que l'on voit apparaître de nouveau à l'époque éthiopienne [4].

D'autre part, les vêtements des divinités, archaïques, ne nous fournissent pas d'indication complémentaire, mais la robe d'Harsiési, en revanche, constitue vraiment un type encore traité à la mode de la XXIe ou de la XXIIe dynastie, rappelant les costumes ramessides si l'on en croit un relief du Ramesseum [5]. En tout cas, ce type de robe, exécuté avec sobriété, ne se retrouve pratiquement plus après la XXIIe Dyn. (voir, par ex., le vêtement de Pa·ef-tchaou-[em]-a[ouy]-Bastet, Pl. VII).

Il faut également attirer l'attention sur la manière dont l'artiste a évoqué les visages d'Harsiési et de la déesse. Leur modelé, qui n'est pas aussi accentué que celui d'œuvres saïtes du milieu de la XXVIe, et la finesse de certains détails comme le traitement de la bouche, aux commissures relevées, de la déesse, l'arcade sourcilière marquée par une saillie qui fuit vers l'oreille, annoncent notamment certaines œuvres pré-saïtes. Hormis les détails de composition et les caractères stylistiques proprement dits, il faut tenir compte des traces d'un épannelage dit en « pluie » [6] sur la face du rebord de la stèle, détail peu ordinaire en soi sur un monument de cette époque [7]. Ces traces obliques — d'où le nom donné à cette technique — n'apparaissent, d'après J. Leclant, sur les monuments thébains, qu'à partir de la XXVe Dyn. Les artistes pouvaient, dans certains cas, négliger le polissage

(1) Par exemple : Abd el-Hamid Zayed, *ib.*, pl. 10 et 11 (= ph.).

(2) *Egypte éternelle. . .*, *loc. cit.*

(3) Munro, *op. cit.*, pl. I/1 (déjà cité, cf. *supra*, n. 4, p. 36).

(4) Cf. n. 29 et Munro, *ib.*, pl. 6/23 et 24 (= ph.). Voir également *BMFA* 47, n° 267, pp. 21-29 fig.1 à 5 (= ph.) = *Revue des Arts Asiatiques*, Paris 1955, p. 55 fig. 17 = ph. Il s'agit peut-être d'un trait d'archaïsme : cf. Gayet, *Stèles. . .*, pl. XXIX= des., stèle Louvre E 3123 = C 173, vérifié sur ph. Louvre.

(5) Quibell, *op. cit.*, pl. XIII, 5 = fcs.

(6) Leclant, *BIFAO* 53, 1953, p. 121; Leclant-Barguet, *Karnak Nord* IV (1949-1951), p. 72-73.

(7) Ces stèles à rebords apparaissent communément au Moyen Empire. Voir, par exemple, la stèle de *Khéperkarê* dans *Kunsthaus Zürich. 5000 Jahre Aegyptische Kunst.* II. Februar — 16 April 1961, Kunsthaus Zürich, pl. 23 n° 391 = ph.

final des surfaces en pierre. Toutefois, cette habitude de sculpteur a dû apparaître bien plus tôt que la XXVe Dyn. et subsister, tant à Thèbes que dans d'autres parties de l'Egypte, à des époques postérieures (1).

Tous ces détails nous incitent à placer l'exécution de cette stèle dans les dernières années de la XXIIe Dyn., vraisemblablement avant l'arrivée de Piankhi en Egypte (715 av. J.C.).

La tombe XII a (cf. Pl. V), dont notre stèle est censée provenir (2), recélait des documents donnant des indications chronologiques. Le puits a révélé, en particulier, les objets suivants : de nombreux sachets contenant du natron et une centaine d'*ouchebtiou* en fritte émaillée bleu-turquoise, plats au dos, portant un bandeau peint en noir autour de la tête.

Les *sachets* témoignent de l'existence, à Thèbes, d'un type de momification dit « à sachets » dont on connaissait l'usage, à la XXVIe Dyn., dans la région de Sakkarah. Il est possible, cependant, que cette pratique ait vu le jour à Thèbes ou dans sa région à la XXIIe Dyn. (3).

Quant aux *ouchebtiou,* un type semblable est attesté, à la XXIIe Dyn., à partir du règne de Takélot II (4), ce qui élimine la première partie de l'époque libyenne. Ce type à dos plat, obtenu grâce à un moule à valve unique, laisse la place à des oushebtiou en ronde bosse, aux XXVe et XXVIe Dynasties, à Thèbes.

Ainsi, la datation de la documentation archéologique n'infirme en rien celle que nous proposons pour notre stèle et rend éventuellement possible une identification entre son propriétaire, Harsiési, et celui de cette construction en briques crues et à tore (XII a). Si la stèle provient de ce petit édifice, il convient de s'interroger sur l'endroit où elle était placée.

Afin de comprendre l'originalité de cette stèle et la nécessité du matériau employé, il nous faut rappeler les conditions dans lesquelles les stèles en bois des XXIe-XXIIe Dynasties étaient placées. Celles-ci, faites pour être vues, étaient abritées dans des chapelles accessibles aux visiteurs (5). La plupart d'entre elles, trop minces pour tenir debout

(1) Desroches-Noblecourt, *Revue des Arts Asiatiques,* Paris 1955, p. 55 : cette technique aurait survécu à la XXVe Dyn. grâce aux maîtres d'œuvres thébains appelés par les princes saïtes de la XXVIe Dyn.

(2) On se reportera, pour la description des lieux, *supra,* p. 22-24.

(3) Cf. *supra,* p. 25-26.

(4) Cf. *supra,* p. 23.

(5) Au cours d'une mission du CNRS (ERA 439)-CEDAE d'avril 1977, furent découverts les fragments d'une stèle en bois du même type que celui de la pl. IV, au nom de l'arrière-petite-fille d'Osorkon I (?), Sat-Hor-khenem (ou Sat-khenem-Hor). Ceux-ci provenaient des constructions situées au Sud de l'esplanade, à l'Ouest du temple. Des briques de voûtes, peintes en bleu lapis, étaient tombées, côté couleur, sur la stèle et l'avaient écrasée. Ces stèles, du moins au Ramesseum, se trouvaient à l'abri sous des petites constructions voûtées : cf. *Rapport d'activité CNRS* (*ERA 439*), *1977-1978,* 1978, p. 138 et pp. 147-151 et p. 147[1] = ph.

possédaient une petite encoche rectangulaire à leur base destinée à fixer, par un système de tenons et mortaises, une sorte de pied qui permettait de les maintenir.

Au contraire, notre tombe, définitivement fermée après les funérailles, ne pouvait abriter une stèle (1). Ainsi, comme le laisse supposer l'épannelage rapide de son dos et de ses côtés, la stèle devait être encastrée dans la paroi ouest de la chapelle, sans doute à proximité de la niche qui, à l'origine, abritait une table d'offrande anépigraphe (2).

La datation de cette stèle constitue un point important pour l'histoire de la nécropole située à l'Ouest du Ramesseum. Elle appartient à la fin de l'époque libyenne. Cependant, certains procédés d'ordre stylistique et technique semblent annoncer l'époque éthiopienne et, dans une certaine mesure, des œuvres pré-saïtes. Ainsi, si le texte ne nous apprend que peu de chose sur le personnage, Harsiési, et sur ses ancêtres, cette stèle, au reste d'une qualité artistique indéniable, n'en constitue pas moins un jalon important pour l'étude de la diffusion des styles à la Basse Epoque.

(1) Cf. *supra,* p. 23.

(2) Maints exemples ont été découverts à proximité.

IV. — LA STÈLE DE PAF·TCHAOU-(EM)-A(OUY)-BASTET, PROPHÈTE DE MONTOU.

Fathy HASSANEIN

Une seconde stèle (Pl. VII) en calcaire a été mise au jour, en avril 1980, dans la nécropole de la Troisième Période Intermédiaire que nous dégageons à l'ouest des annexes A''' du Ramesseum [1]. Découverte face contre terre, dans la cour (a) du complexe funéraire IX (cf. fig. 2), elle y avait été abandonnée à proximité de trois momies saccagées provenant des différents puits et divers autres éléments de mobilier funéraire : table d'offrande anépigraphe en forme de signe-*ḥtp,* bouchon de vase-canope en calcaire à tête d'Imset, obélisque funéraire-réceptacle en bois bitumé (Pl. VIII).

Le contact prolongé de cette stèle avec la terre a rendu la surface pulvérulente et son empreinte laissée au sol ainsi que les plus profondes incisions de la pierre n'ont pas révélé le moindre pigment coloré [2].

Mesurant 0,48 m. de hauteur, 0,27 m. de largeur et 0,04 m. d'épaisseur, cette stèle de forme cintrée, est finement incisée dans le creux. Elle représente le défunt en adoration devant le dieu Rê-Horakhty. Six lignes de hiéroglyphes sont gravées à la partie inférieure.

LE CINTRE — Le signe du ciel souligne le cintre occupé en son centre par le disque de *Beḥedet* flanqué de deux *uraeus* dressés. Les deux longues hampes évoquant les signes de l'Orient et de l'Occident semblent servir de supports à la voûte céleste (cf. Pl. VII, B).

— Le défunt, torse nu, le crâne rasé surmonté d'un cône de graisse odoriférante, est debout, nu-pieds, et porte un long pagne plissé à baudrier. Une large pièce d'étoffe également plissée, se terminant par des franges et enveloppant les reins, retient le vêtement à la taille au moyen d'une boucle. Un collier-*ousekh* bordé d'un bourrelet

[1] La première stèle a été trouvée par notre équipe franco-égyptienne dans le même secteur Ouest K''', en 1978. Cf. *supra,* p. 27-39.

[2] La stèle confiée au laboratoire de chimie du Centre Franco-Egyptien de Karnak a pu, grâce à l'amabilité de Mr. Golvin et à la compétence de deux de ses collaborateurs — MM. Cl. Traunecker et M. Wutmann, — être débarrassée de sa gangue de terre, et le cintre complètement nettoyé a été dessiné par l'un des architectes de notre équipe, M.G. Lecuyot. La partie réservée au texte, en plus mauvais état, est en cours de traitement.

au ras du cou constitue sa seule parure. Il a les deux mains levées dans l'attitude de l'adoration, tandis que la déesse de l'Occident — symbolisée par un hiéroglyphe animé, — le protège de ses deux bras parés de bracelets et d'armilles. L'une des mains est posée sur la taille, l'autre sur l'épaule droite.

— Devant lui, séparé par une table d'offrande, se tient le dieu hiéracocéphale, également debout. Le seigneur du ciel, Rê-Horakhty, est coiffé de la perruque tripartite, surmontée d'un disque solaire à uraeus. Une gaine momiforme, dont seuls les poignets ornés de bracelets et les mains émergent, moule sa silhouette. Il tient un insigne qui ressemble plus à une courte canne qu'au crochet-*ḥeḳa,* et le sceptre-*ouas* bifide. Deux bandelettes croisées apparaissent sous le large collier qui lui enserre les épaules et ne présente aucun décor incisé. L'artiste a dessiné l'ongle du pouce des pieds, bien qu'il soit invisible sous le suaire.

— Derrière le dieu, se trouve le signe de l'Orient. Dans beaucoup de stèles de ce type, les signes de l'Orient et de l'Occident sont inversés par rapport aux personnages [1].

— La table d'offrande, placée entre le défunt et le dieu, est garnie de douze tranches de pain très classiques, disposées symétriquement. Au-dessus, dans un style archaïsant, un groupe de hiéroglyphes-offrandes désigne « *toutes choses consistant en bétail et volaille, en pain et lait* ». Sous la table, de part et d'autre du pied, deux vases à bouchons coniques reposent sur leur support. Autour de la panse de chacun d'eux, s'enroule une tige de lotus symbolique, se terminant par un bouton du côté du dieu, et par une fleur largement épanouie du côté du défunt.

— Six courtes colonnes de texte dominées par le « *Beḥedety, grand dieu* » se rapportent aux deux personnages. La colonne de gauche (à lire de droite à gauche) donne le nom de « *Rê-Horakhty, maître du ciel* ». Les cinq autres (à lire de gauche à droite) nous apprennent les titres et le nom du défunt : « 1 *Paroles dites par le prophète* 2 *de Montou, seigneur de Thèbes,* 3 *Paf·tchaou-(em)-a(ouy)-Bastet,* 4 *bienheureux* 5 *auprès du grand dieu* ».

LA PARTIE INFÉRIEURE — Six lignes de texte, de 2 cm de haut environ et séparées par un double trait, occupent la partie inférieure de la stèle. L'inscription s'arrête à 6 cm de la base du monument. Les signes du début des trois dernières lignes, bien que reconstituables,

[1] P. Munro, « Die Spätägyptischen Totenstelen », [*Aeg. Forschungen* 25], Glückstadt, 1973, Taf. 1, Abb. 4; Taf. 2, Abb. 5 et 8; Taf. 3, Abb. 9.

sont endommagés par une cassure très ancienne de la pierre. Le texte donne la généalogie de ce prophète de Montou, assortie d'un texte funéraire dont les grandes lignes ne présentent aucune vraie originalité :



« 1 *Paroles dites par Rê (pour) l'Osiris, prophète de Montou, seigneur de Thèbes, Paf·tchaou-(em)-a(ouy)-Bastet, fils* 2 *du prophète d'Amon de Karnak, chef des Ḥeḳa-Bat* (1), *Ankh-Khonsou, fils du prophète d'Amon, Hornakht,* 3 *justifié. Puisses-tu venir en paix vers le bel Occident où tu seras reçu parmi ceux* 4 *(qui y sont) en paix. Ton Ba sort pour voir le globe Aton et tu t'unis aux âmes sublimes.* 5 *Tu es arrivé dans la Douat et tu saisis le pain sur les tables d'offrandes* 6 *de Rê. Tu es rafraîchi par la purification de Sokar et tu te promènes où tu désires* ».

Essai de datation — Il convient de rappeler que toutes les stèles funéraires de la Troisième Période Intermédiaire, découvertes jusqu'ici dans l'enceinte du Ramesseum étaient en bois peint (2), et que celles gravées en calcaire et mises au jour en limite des

(1) Si le titre de *ḥk3-b3t,* attesté dès l'Ancien Empire, est fréquemment porté à la Basse Epoque, il n'en est pas de même pour celui de *imy-r' ḥk3-b3t* dont nous n'avons pas trouvé d'autres exemples. La signification du titre de *ḥk3-b3t* est d'ailleurs loin d'être claire pour les égyptologues. Cf. à ce propos, *Lexikon des Ägyptologie,* Wiesbaden, 1975, p. 631.

(2) J.-E. Quibell, *The Ramesseum,* London 1898, pl. XX-XXI, ainsi que *Rapport CNRS de l'ERA 439 (1976-78),* p. 174-180 : stèle de l'arrière petite fille d'un Osorkon, Sat-Hor-Khenem, découverte par notre équipe en 1975, dans les ruines de sa chapelle.

annexes ouest du Ramesseum posent un problème de datation. Si le thème en est identique : le défunt vénère le dieu Rê-Horakhty, assis ou debout, et les signes de l'Orient et de l'Occident encadrent le plus souvent la composition du cintre dominée par le hiéroglyphe du ciel et le *Beḥedety,* le style de ces stèles est, en revanche, totalement différent. Le monument que nous étudions dénote, par exemple, une tendance archaïsante que l'on pourrait qualifier de saïte, si la stèle en question n'avait pas été découverte dans son contexte archéologique.

Le changement de support a, bien sûr, entraîné un changement de style, mais cela n'explique pas pourquoi on abandonne tout à coup la stèle en bois dans cette nécropole, pour la stèle en pierre, alors que les deux types de supports existent concurremment durant toute la Basse Epoque. Les stèles en bois décorées sur une face au Ramesseum, et exceptionnellement sur deux faces ainsi que l'attestent certains exemplaires contemporains, de provenance inconnue, conservés dans les musées, étaient placées à l'intérieur des chapelles. Où se trouvaient ces stèles en pierre, gravées « dans le creux » ? Etaient-elles exposées dans la cour, comme le suggèrent les plans de la nécropole de la Troisième Période Intermédiaire découverte par la mission américaine de Chicago à l'ouest de Medinet Habou (1) ?

Il est certain que les tombes que nous déblayons sont postérieures à celles de la XXIIe Dynastie fouillées par J.-E. Quibell et nous-mêmes dans l'aire du temple et de ses annexes, et que cette nécropole adossée au mur extérieur des annexes occidentales, doit être considérée comme une extension de celle établie *intra muros.* Cela est prouvé notamment par la découverte sur le site, d'innombrables ballotins de toile remplis de natron, qui font état d'un procédé nouveau de momification, inconnu à l'intérieur du *temenos,* mais attesté en Basse Egypte à l'époque saïte (2).

Il se peut qu'à l'origine, la stèle fut placée dans la niche-chapelle aménagée dans la cour, en avant de la porte murée de la chambre funéraire contenant le ou les puits : c'est-à-dire là, où la famille venait rendre le culte à ses défunts. Légèrement en retrait, il pouvait y avoir un support de table d'offrande (?). Il se peut aussi que seul l'occupant principal de ces sépultures familiales, — toujours, semble-t-il, un membre du clergé, — ait eu sa stèle gravée ou que — le plus souvent — une scène peinte sur *mouna* en ait fait plus simplement office. Quelques petits fragments de décor trouvés sur le sol près de l'avant-corps de la chapelle VIII seraient en faveur de cette hypothèse.

(1) Cf. U. Hölscher, *Medinet Habou* IV, Part II, pl. 42 et p. 22 à 25.

(2) Cf. à ce propos, J.-Ph. Lauer et Z. Iskander, « Données nouvelles sur la momification dans l'Egypte ancienne », in *ASAE* 53, 1955, p. 167-194. Cf. *supra,* p. 25-26.

En revanche, les vestiges de mobilier funéraire éparpillés autour de cette stèle et provenant des sépultures du complexe IX se rattachent encore très nettement aux objets de la XXIIe dynastie. L'étirement des silhouettes reflète également la Troisième Période Intermédiaire ainsi que le pagne plissé, réminiscence des costumes ramessides de la fin du Nouvel Empire, et qui restera en vogue jusqu'à l'époque saïte [1]. Enfin, le style et la composition archaïsante de la table d'offrandes, le dépouillement de tous détails, le crâne rasé du défunt en forme de calotte rappellent certaines stèles en bois de l'époque pré-saïte.

Les noms des personnages cités sur le monument ne peuvent malheureusement nous donner que des indications très approximatives. Si le prophète de Montou, Paf·tchaou-(em)-a(ouy)-Bastet est inconnu dans la région thébaine, le nom est cependant très répandu à la XXIIe dynastie et durant toute la Basse Epoque [2] : un grand prêtre de Ptah à Memphis le portait sous Sheshonq III [3]. Un roitelet d'Héracléopolis du même nom vivait aux XXIIIe-XXIVe Dynasties, et on peut suivre sa carrière jusqu'à la campagne de Piânkhi [4]. Le nom du père du propriétaire de la stèle, Ankh-Khonsou, est également attesté à la XXIIIe Dynastie [5].

Compte-tenu des remarques faites sur le terrain, et des comparaisons que nous avons pu établir, il s'avère donc que la stèle en pierre de Paf·tchaou-(em)-a(ouy)-Bastet peut être classée chronologiquement à une étape charnière entre la fin de la Troisième Période Intermédiaire et l'époque saïte.

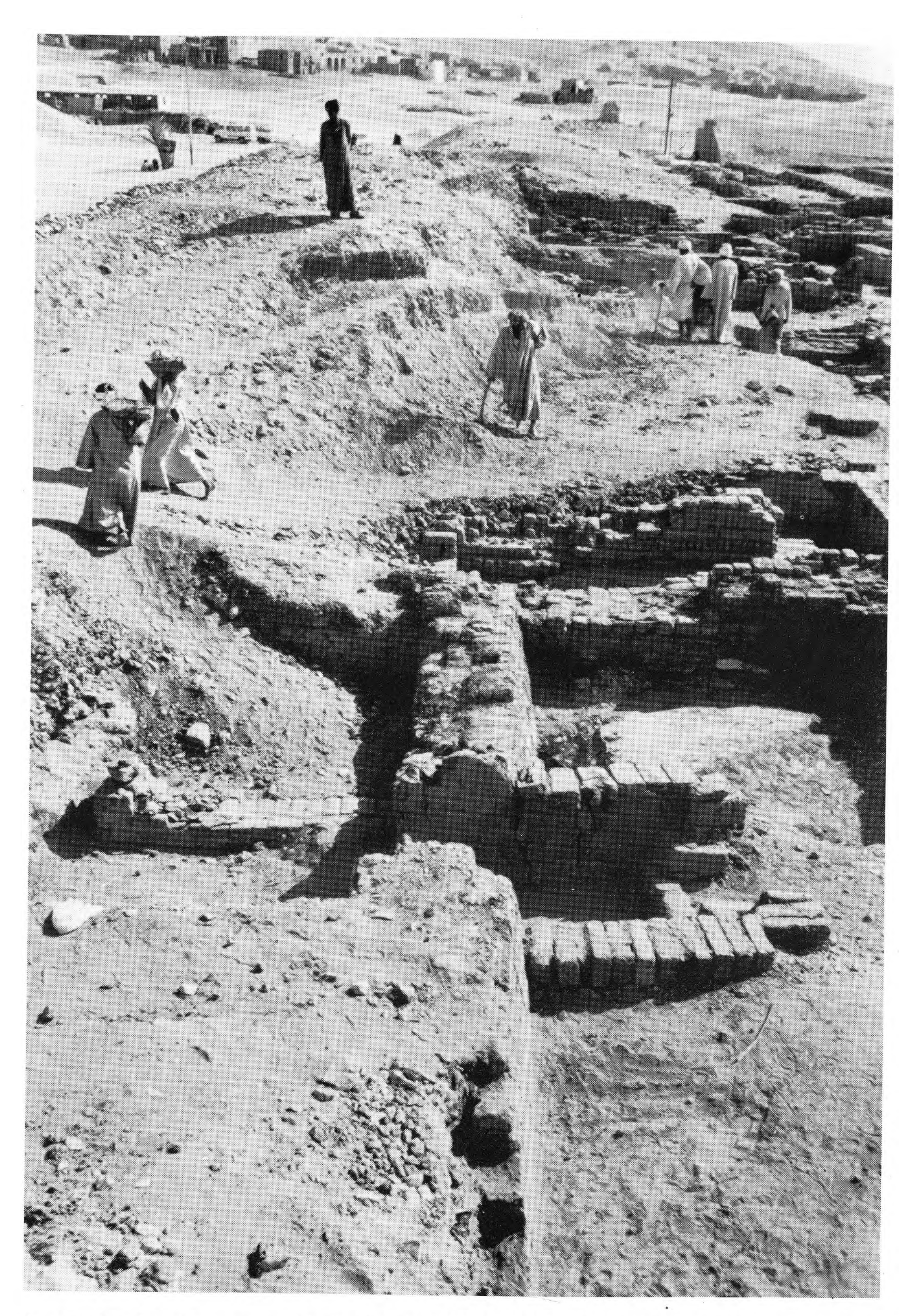
(1) Munro, *op. cit.*, Taf. 6, Abb. 24 et Taf. 10, Abb. 38. Voir aussi J. Leclant, *Montouemhat*, (*BdE* 35, Le Caire, 1961), pl. LXIII A-B.

(2) H. Gauthier, *LdR* III, p. 400-401; H. Ranke, *Die Ägyptischen Personnennamen* I, p. 127 (25). On sait quel surcroît de popularité connut la déesse Bastet à la XXIIe dynastie. Les fêtes de Bubastis données chaque année en son honneur, étaient encore célébrées au Ve siècle (Hérodote II, 60). Il existait aussi une Bastet thébaine : cf. J. Leclant, *op. cit.*, p. 62 (p).

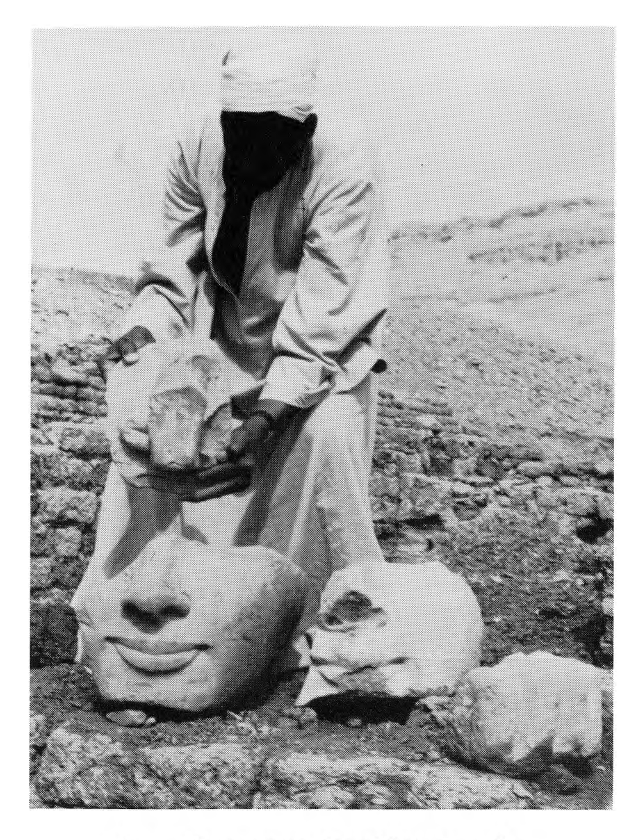
(3) K.-A. Kitchen, *The Third Intermediate Period in Egypt*, Oxford, 1973, p. 100 § 81.

(4) Kitchen, *op. cit.*, p. 234, § 198-99.

(5) Kitchen, *op. cit.*, p. 459, § 428.



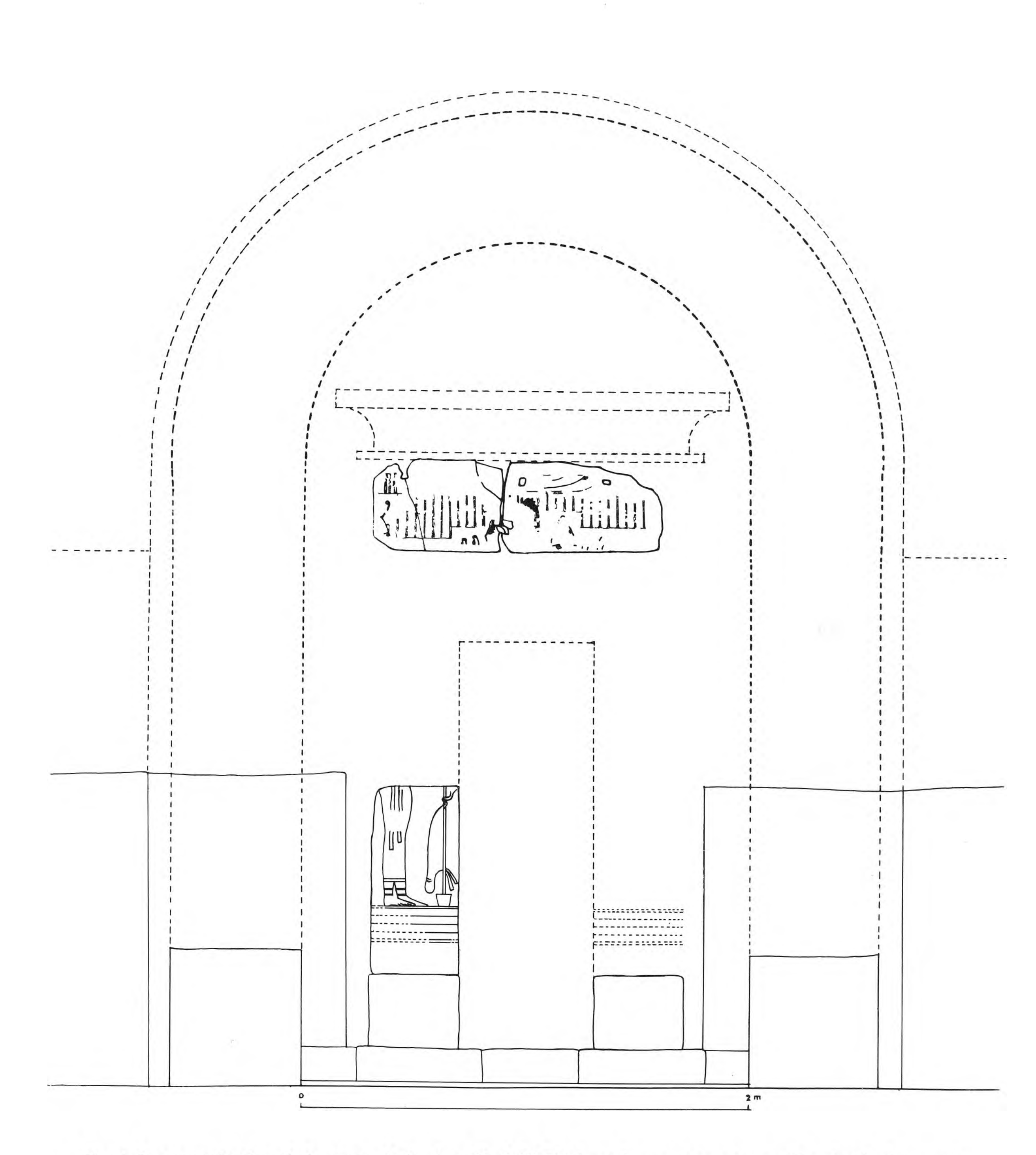
Au premier plan, le mur ramesside de direction Nord-Sud. Des constructions postérieures (tombes) sont venues s'y adosser ou le pénétrer. Au fond, à l'angle Nord-Ouest du cavalier de déblais, les alignements de bases de sphinx. (Photo G. Lecuyot).



A. — Fragments de sphinx en grès.
(Photo M. Nelson).



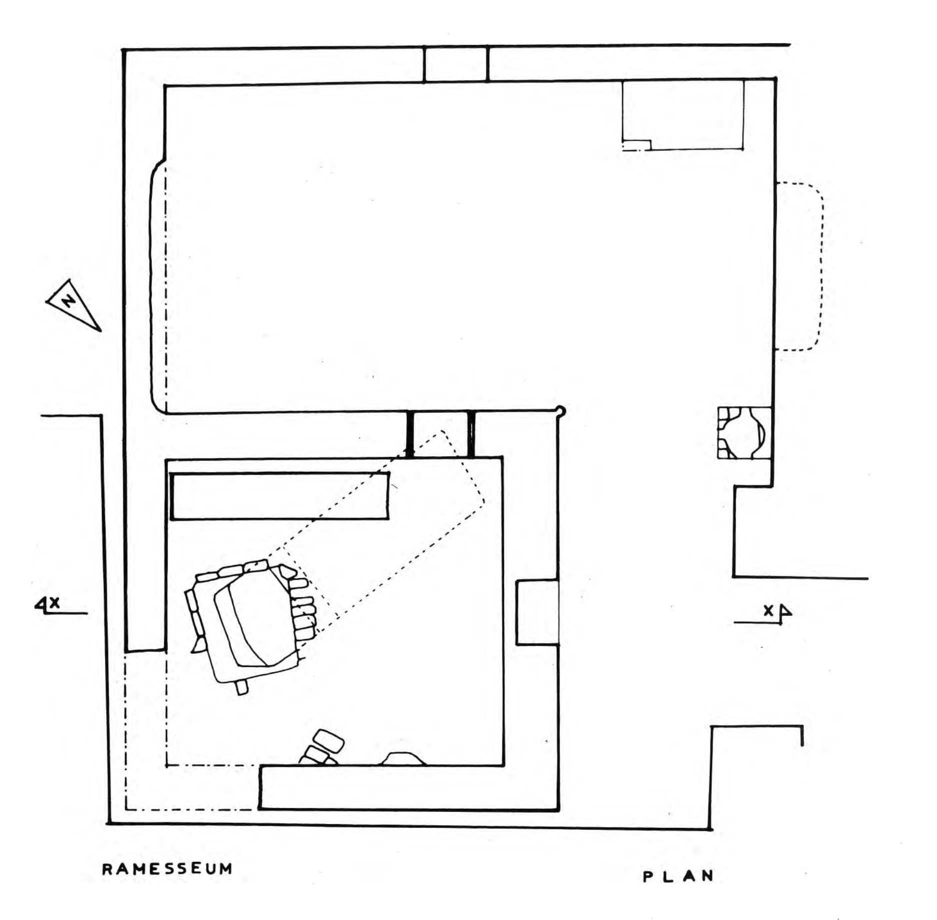
B. — Chapelle VII a, édifiée sur le dallage ramesside et remaniée à deux reprises. (Photo G. Lecuyot).

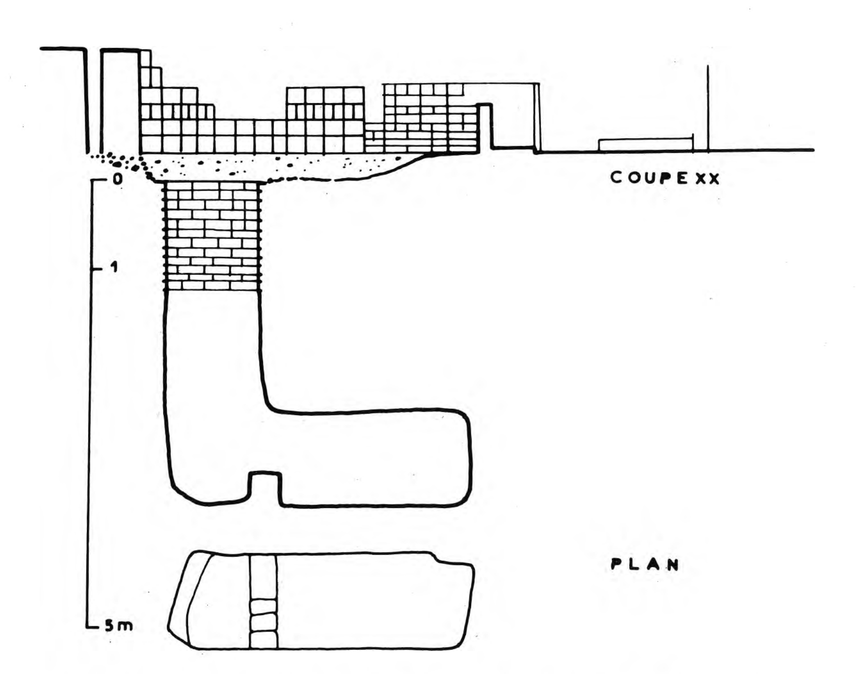


Essai de reconstitution de la porte de la chapelle K''' XV b et de son avant-corps. (Dessin G. Lecuyot).



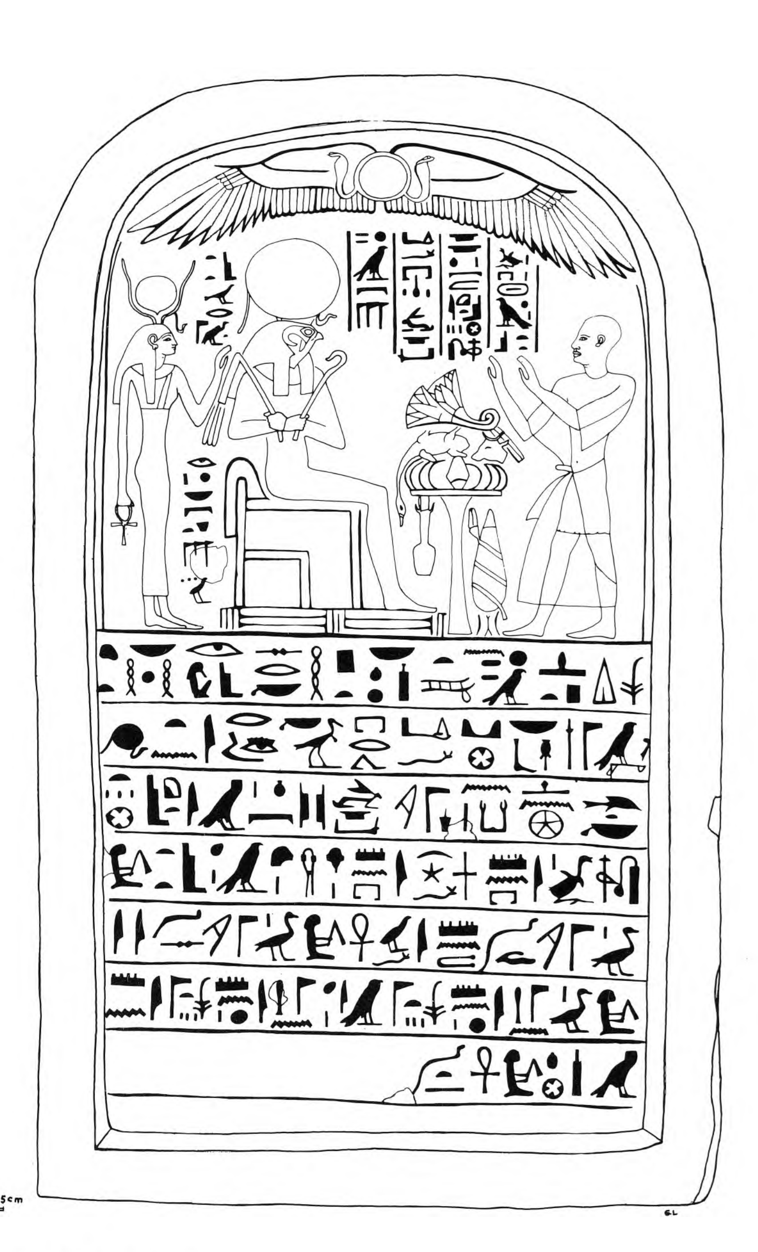
Dalle de plafond en grès, à l'image du vol de la Nekhabit royale. (Dessin G. Lecuyot).





Plan et coupe du complexe funéraire XII. (Dessin G. Lecuyot).





Stèle d'Harsiési. (Photo et dessin G. Lecuyot).



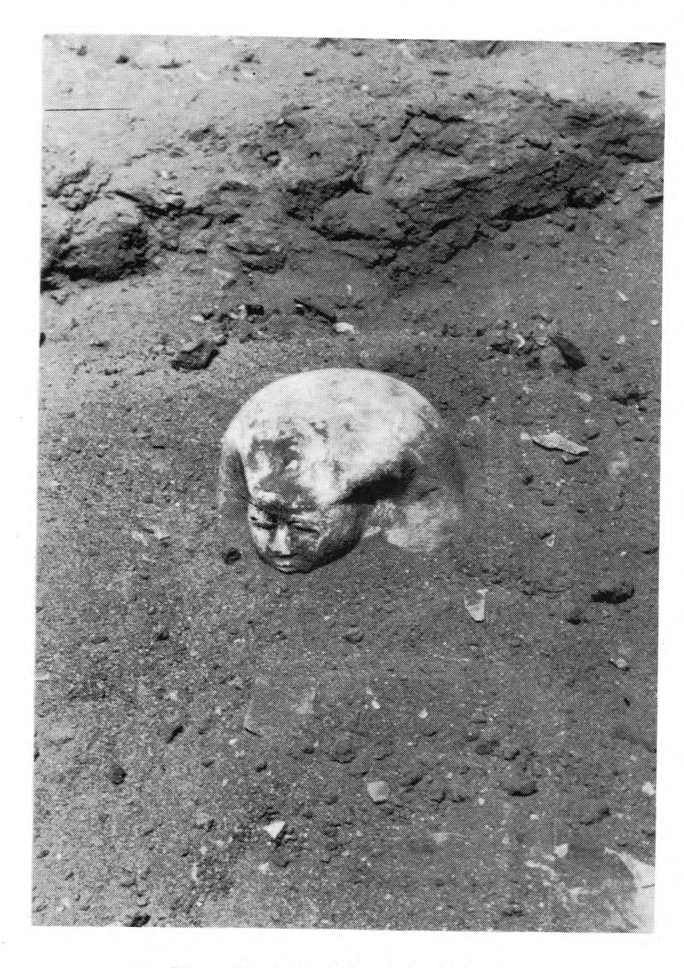
A. — Stèle de Paf·tchaou-(em)-a(ouy)-Bastet.
(Photo G. Lecuyot).



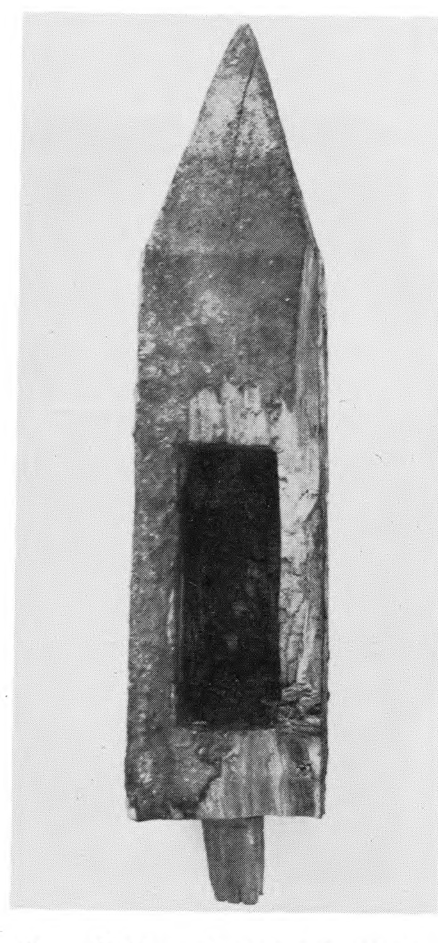
B. — Dessin du cintre. (G. Lecuyot).



A. — Table d'offrandes. (Photo M. Nelson).



B. — Bouchon de vase canope. (Photo M. Nelson).



C. — Obélisque funéraire réceptacle. (Photo G. Lecuyot).

TELL EL-BALAMOUN 1978

(FOUILLES DE L'UNIVERSITÉ DE MANSOURA)

Francis ABD EL-MALEK GHATTAS

Lors de sa séance du 3 Février 1978, le Conseil de l'Université de Mansoura donna son accord pour que soient entreprises des fouilles sur le site de Tell el-Balamoun (province de Sherbin, gouvernorat de la Dakhleya). Les travaux commencèrent le 3 Mars en présence de M. Mohamed Abd el-Halim Rizk, Inspecteur en Chef des Antiquités, et se poursuivirent jusqu'au 21 Juin 1978 [1].

Tell el-Balamoun est situé au nord-ouest de Sherbin à une distance de neuf kilomètres, à proximité du village de Abou Galal. On sait que ce tell recouvre les ruines de la métropole du nome de *Bḥd·t,* créé sous la XVIIIe Dynastie et devenu plus tard le nome de *Smꜣ Bḥd·t.* Cette ville porta elle-même le nom de *Smꜣ Bḥd·t,* ayant pour « nom sacré » *Pꜣ ỉw n 'Imn* « L'île d'Amon » séquence qui est à l'origine du nom Balamoun (*Pꜣ ỉw n 'Imn* / ⲡⲟⲩⲛⲉⲙⲟⲩ / الفلمون). Peut-être nommée plus tard *ꜣtf* lors de la réorganisation de la Basse Egypte sous Ptolémée Alexandre Ier, elle fut la Διοσπόλις ἡ κάτω / *Diospolis Inferior* de l'Egypte gréco-romaine [2].

Le site archéologique est constitué par trois hauts monticules qui occupent le centre du tell s'élevant à une hauteur moyenne de 5 m au-dessus de la plaine. On y trouve en surface des monnaies et des fragments d'amulettes. Au sud-ouest, enfin, de nombreux éclats de calcaire et de granit, restes du temple d'Amon que Ramsès II fit édifier en ce lieu [3]. C'est vraisemblablement de la décoration de cet édifice que provient un bloc en

(1) La mission comprenait outre moi-même : Ahmed Ibrahim Soliman El-Surugy, Inspecteur en chef des Antiquités, Attia El-Sayed Ali auxquels vinrent se joindre deux mois plus tard Ismail Mohamed Sadek, dessinateur, Sami Abas El-Diasty, photographe, Hassan Mohamed Ahmed Abdallah, architecte.

(2) Sur ces diverses questions nous ne renvoyons ici qu'aux références essentielles : Gardiner, *JEA* 30, 1944, p. 23-60; Gauthier, *DG,* I, p. 44 et V, p. 33-34; Gauthier, *Nomes,* p. 165-168; Gardiner, *AEO,* II, p. 33*, 180*-181*, 197*; Montet, *Géographie,* I, p. 111-117; Helck, *Die altäg. Gaue,* p. 194-195.

(3) Edgar, *ASAE* 8, 1907, p. 277; l'existence de ce temple, sa fondation due à Ramsès II et sa consécration à Amon sont attestées par la stèle Caire JE 71302 découverte dans les environs immédiats du site, cf. Farag, *ASAE* 39, 1939, p. 127-132 et pl. XII.

basalte noir (Inv. n° 4) trouvé en surface au sud du tell et portant les traces des parties inférieures de deux cartouches suivis de la formule [hieroglyphs] et les derniers mots d'une légende se terminant par ... [hieroglyphs]. Il s'agit sans doute d'une base de statue. (Pl. I, A).

Nous avons choisi de commencer les travaux sur la partie nord-est du tell où furent pratiqués des sondages. Par carrés de 2 × 2 m séparés par des banquettes de 0,70 m, nous avons fouillé jusqu'à une profondeur de 1,50 m. Mais en vain : ces sondages n'ont fait apparaître aucune structure.

En revanche à l'ouest du tell nous avons été plus heureux et dans une large zone carrée d'environ 60 m de côté nous avons découvert des ensembles architecturaux dont, à l'occasion de ce rapport préliminaire, je vais maintenant exposer l'essentiel. Cf. le plan et les coupes aux fig. 1-2.

La région fouillée peut être divisée en trois zones.

ZONE I (cf. Plan, fig. 1 et coupes fig. 2).

Nous avons trouvé là une suite de larges massifs de briques percés de nombreux puits dont certains descendaient parfois à plusieurs mètres (Puits n°s 1-20). Ces constructions se trouvaient sous une couche de surface de profondeur moyenne de 0,50 m.

Les puits ont livré un matériel archéologique d'époque tardive dont beaucoup de poteries [1]. Parmi les objets trouvés, je voudrais attirer l'attention sur les documents suivants :

— la partie inférieure d'une petite stèle (Pl. I, B) n'ayant conservé que les jambes et le bas du tronc d'un personnage masculin traité en haut-relief. L'aspect lourd et massif — sinon difforme — de ce qui nous reste de ce personnage évoquant plus le nanisme qu'un corps d'enfant suggère de voir là une représentation d'un Patèque. Deux chats (?) assis levant une de leurs pattes de devant l'encadrent. Enfin, grimpant sur les deux côtés de la stèle un décor végétal complète la décoration. Les chats et le décor végétal sont en relief dans le creux. Sur la face antérieure du ressaut sur lequel reposent les pieds du personnage on peut lire un texte maladroitement incisé (14,5 × 13,5 cm; Inv. n° 7; puits n° 11).

— une statuette de calcaire (Pl. II, A) sur chaque face de laquelle est figurée une divinité. Sur la face principale : un Patèque tenant deux serpents. Sur la face postérieure : une déesse coiffée du disque solaire et ouvrant ses bras garnis d'ailes en geste de protection.

[1] La céramique dont l'étude ne peut prendre place ici dans le cadre de ce rapport préliminaire volontairement concis, sera publiée dans le rapport définitif de nos fouilles.

Sur le flanc droit : une forme difficilement identifiable. Sur le flanc gauche : une figure féminine coiffée d'un naos, l'ensemble visage-coiffure évoquant un chapiteau hathorique. Ces quatre personnages piétinent deux crocodiles dont les gueules viennent se rejoindre sous les pieds du Patèque. Un scarabée coiffe l'ensemble. Une cavité transversale a été aménagée passant sous le scarabée : cette amulette était donc destinée à être portée. (P : 7,5 cm; Inv. n° 120; puits n° 9).

— une amulette se présentant sous la forme d'un épais cylindre de faïence (Pl. II, B) montrant sur une de ses faces le masque de Bès entouré de dix points noirs et sur l'autre face un œil-*wḏꜣ·t* enfoncé dans un cadre rectangulaire entouré de neuf points noirs. Sur chacune des faces, la circonférence de l'objet est rehaussée d'un réseau de petites incisions, quant au développement du cylindre il est finement cannelé. Percé au tiers de sa hauteur dans l'épaisseur du cylindre, cet objet était lui aussi destiné à être porté. (Diamètre : 4,8 cm; épaisseur : 4 cm; Inv. n° 113; puits n° 2).

Une autre amulette de ce type (Inv. n° 112) trouvée au même endroit présente les mêmes caractéristiques iconographiques mais sans les points noirs qui décorent les faces de la précédente.

Enfin, nous avons trouvé dans cette même zone un lot assez important d'amulettes en faïence — intactes pour la plupart — représentant l'éventail habituel de divinités et génies protecteurs : Amon, anthropomorphe avec une tête de bélier (Inv. n° 149) ou zoomorphe en tant que bélier couché (Inv. n° 148); Anubis anthropomorphe avec une tête de chien (Inv. n° 145); Bès (Inv. n°s 137, 138, 139); le dieu *Ḥḥ* (Inv. n° 150); Horus sous sa forme de faucon (Inv. n° 141); Isis allaitant Harpocrate (Inv. n°s 119, 121, 140); Thot anthropomorphe avec une tête d'ibis (Inv. n°s 136, 146), ou zoomorphe en tant que babouin assis (Inv. n° 147); Touëris (Inv. n° 144); la déesse Ouadjyt serpent (Inv. n° 143); l'œil-*wḏꜣ·t* (Inv. n°s 114, 115); le lion couché (Inv. n°s 116, 117).

En revanche notre fouille dans cette même zone n'a fourni que peu de terres cuites et toutes fragmentaires. On y rencontre : Bès (Inv. n°s 97, 99); Isis (Inv. n° 102); un œil-*wḏꜣ·t* incisé (Inv. n° 98); un guerrier coiffé d'un casque (?), portant un bouclier au bras gauche et levant le bras droit (Inv. n° 100); une tête de cheval (Inv. n° 101) peut-être à rattacher au guerrier (cavalier ?) que nous venons d'évoquer.

ZONE II (cf. Plan, fig. 1 et coupe fig. 2).

Cette zone était occupée par une série de grandes poteries dont pour certaines la base était enfoncée dans le sol et qui, selon toute vraisemblance, servirent de silos. (Pl. II, C-D).

ZONE III (cf. Plan, fig. 1 et coupes fig. 2)

Si les zones I et II que nous venons rapidement d'évoquer ont livré des éléments sans conteste contemporains (époque gréco-romaine), en revanche la zone III située en contrebas du tell et à un niveau inférieur a restitué une documentation à première vue beaucoup plus ancienne.

Il s'agit d'une construction de plan carré (9 × 9 m) dont les faces sont orientées vers les points cardinaux. Dans cet épais massif de briques ont été aménagés cinq puits (n°s 21-25). Cet édifice est un « mastaba » qui servit, nous allons le voir, de sépulture collective.

Le puits n° 21, le plus important, a la forme générale d'un T dont la barre transversale orientée sud-nord est parallèle à la paroi ouest du mastaba. Dans l'extrémité sud de ce couloir (en A et B) nous avons mis au jour deux squelettes ensevelis à même le sol sans sarcophage ni autre protection apparente, déposés contre les parois, les pieds au nord, la tête au sud. Leur visage était plaqué d'une feuille d'or qui semble avoir été aplatie sur la face du cadavre du haut du front jusqu'au cou et qui, grossièrement, nous restitue le modelé du visage sur lequel les yeux avaient été maladroitement peints. L'un de ces masques (Pl. III, A) qui couvrait la face du cadavre situé en A semble être plus « viril » que celui qui décorait le visage du cadavre situé en B (Pl. III, B) : il est d'ailleurs plus grand (14 × 11 cm contre 11,5 × 11 cm) et de forme différente. Ces deux masques sont respectivement inventoriés comme suit : masque du squelette A : Inv. n° 168, masque du squelette B : Inv. n° 169.

Ce « couple » fut inhumé dans ce mastaba en compagnie de nombreux autres cadavres. A l'extrémité nord de ce même couloir (en C) nous découvrîmes d'autres squelettes sans aucune parure ni mobilier funéraire. De même, dans le couloir perpendiculaire orienté est-ouest (D) nous avons trouvé encore d'autres squelettes alignés le long des parois (Pl. IV, A) qui offrent une étrange particularité : un trou dans le crâne au sommet du front dont on peut penser qu'il a été causé par le choc d'un instrument contondant comme si ces personnages avaient été systématiquement — peut-on oser dire rituellement — massacrés pour suivre dans l'au-delà les défunts au masque d'or (Pl. IV, B). Quant aux autres puits, ils contenaient encore des squelettes (puits n° 23) et des poteries (puits n°s 22, 24, 25) qui constituaient l'unique mobilier funéraire de cette étrange sépulture collective.

Comme on vient de le voir dans ce rapport préliminaire, les fouilles que l'Université de Mansoura mène à Tell el-Balamoun sont fructueuses et nous ont révélé l'énigmatique découverte du mastaba de la zone III. Que penser de cette sépulture qui échappe aux

traditions funéraires de l'Ancienne Egypte tant par le mode d'inhumation que par les rites qu'elle nous laisse entrevoir. A coup sûr, du moins nous est-il permis de l'espérer, la poursuite de nos fouilles nous permettra de préciser notre connaissance de ce site important ainsi que la nature et la portée de nos premières découvertes.

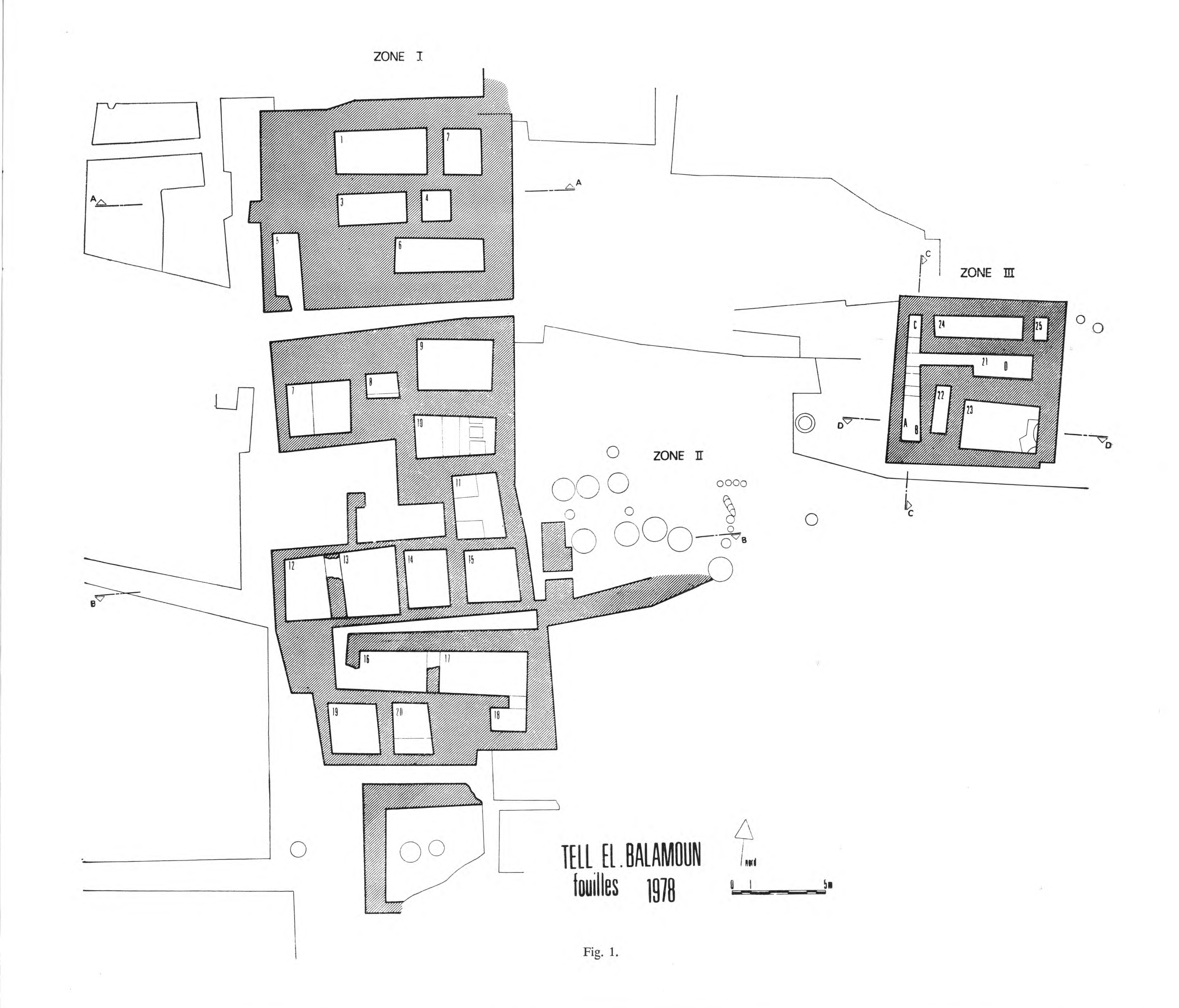

ZONE I
ZONE II
ZONE III
TELL EL. BALAMOUN
fouilles 1978
nord
0
1
5m

Fig. 1.

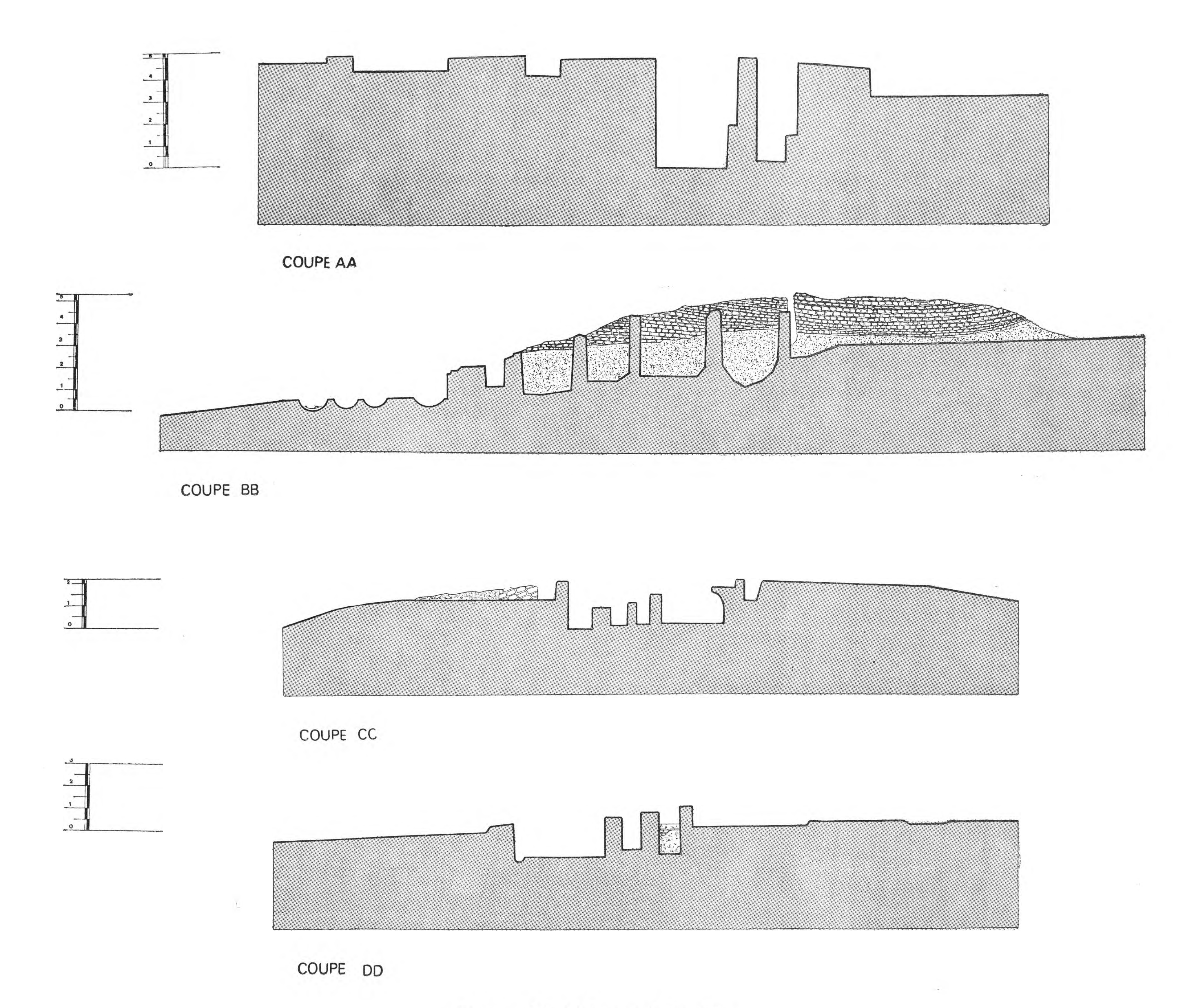


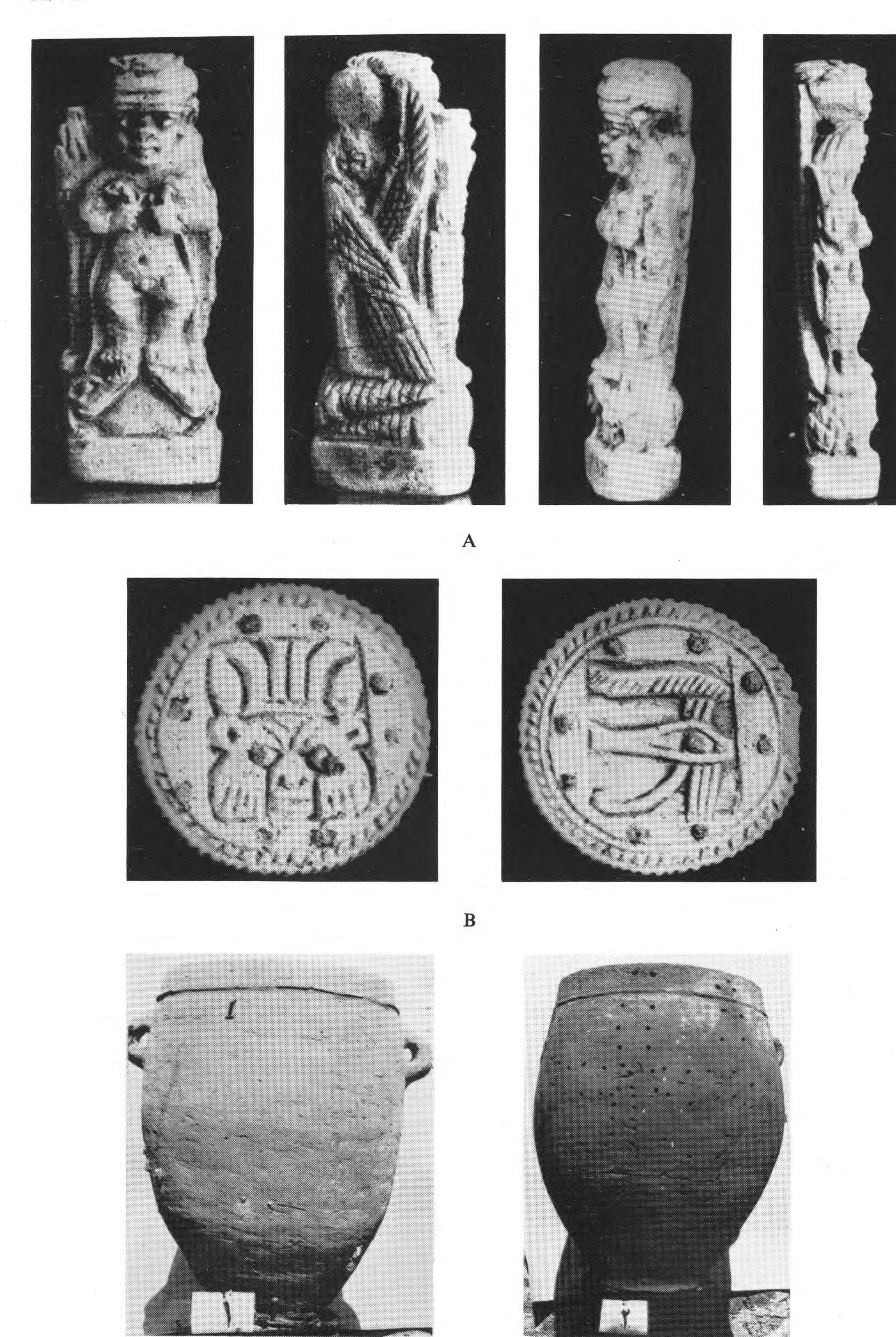
Fig. 2. — Tell el-Balamoun, fouilles 1978.





A

B



A

B

C

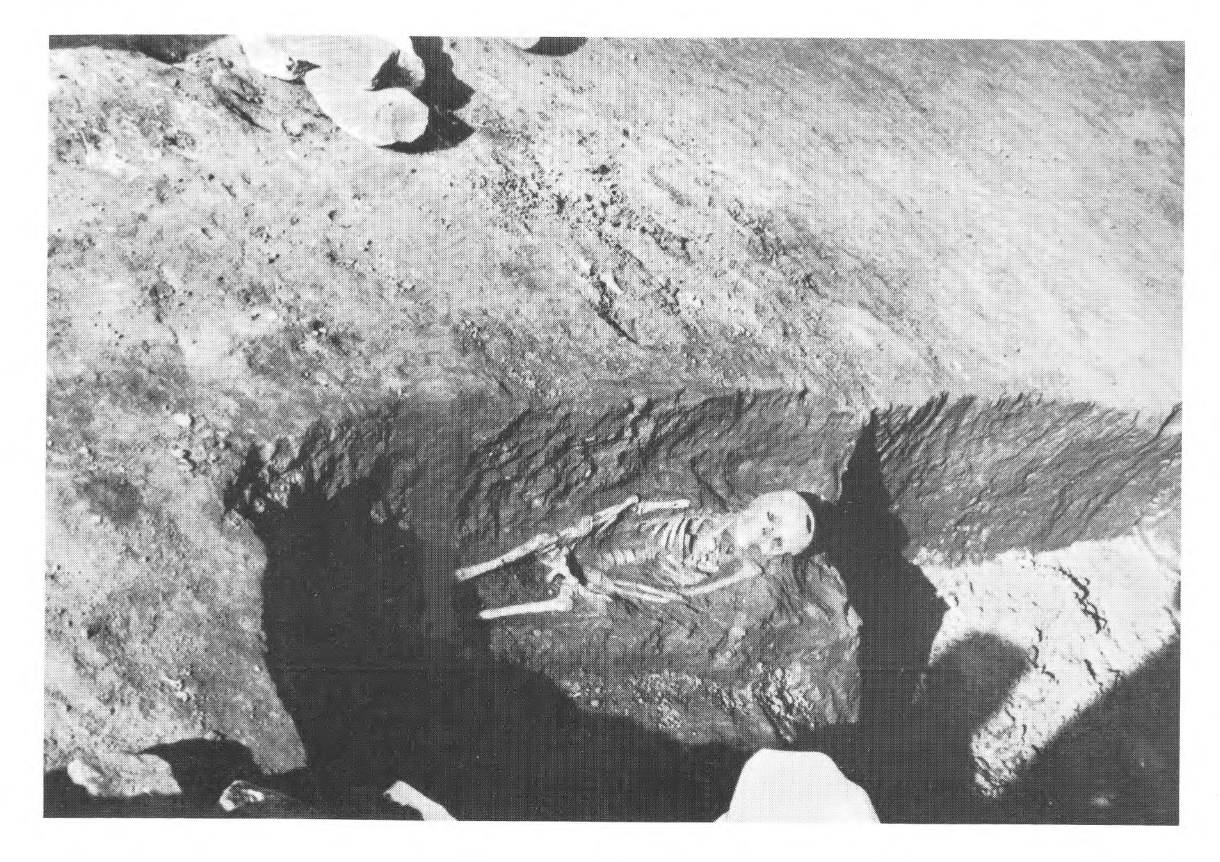
D



A



B



A



B

SAQQARAH : TRAVAUX AUX MONUMENTS DE ZOSER

(CAMPAGNE 1979-1980)

Jean-Philippe LAUER

Comme déjà au cours de la campagne précédente, les travaux de protection concernant ce complexe monumental, unique pour l'histoire de l'architecture, ont été considérablement ralentis par la non disposition de crédits durant la période de l'hiver, qui est de beaucoup la plus favorable pour leur exécution. Il faudrait absolument que l'on puisse trouver une solution qui permette de travailler avant que la chaleur et la réverbération sur le sable du désert ne permettent plus de couler les blocs de béton et pierre artificielle, dont nous avons un incessant besoin tant pour les raccords d'*anastylose* que pour le renforcement et la protection des assises subsistantes qui se dégradent. Faute d'avoir reçu le granulé et la poudre de pierre calcaire qui nous sont nécessaires pour constituer des blocs de protection, et que nous avions demandés l'année dernière à pareille époque, avec rappel par lettre depuis la France au cours du mois d'Octobre, ce travail si utile n'a pu être mis en train. Nous avons dû ainsi nous contenter de travailler avec les blocs de pierre calcaire dont nous disposions, lorsqu'il était possible de les utiliser.

1° À LA COLONNADE D'ENTRÉE.

C'est ainsi que, dans la partie orientale de celle-ci nous avons entrepris de raccorder chaque colonne à la paroi nord ou sud du hall où de hautes brèches avaient été laissées en attente depuis nombre d'années (voir Pl. I, A). Ce travail a pu être effectué sur les colonnes 2 et 3 du côté Nord et 3 du côté Sud. Il est à souhaiter que nos ouvriers puissent, au cours de l'été, étendre ce travail assez simple, aux colonnes 2 et 4 du côté Sud, et 4 et 5 du côté Nord.

Quant à la remise en place des segments de tambours dûment identifiés, les résultats suivants ont pu être obtenus :

a) *du côté Nord :*

Sur la colonne 3, huit segments de tambours ont été réincorporés, faisant passer son fût de la 8e à la 13e assise (voir Pl. I, A et B, la seconde colonne à partir de la droite).

Sur la colonne 4, deux segments, dont l'un qui fut remployé durant 3000 ans à la tombe de Horemheb !

Sur la colonne 14 un segment a été replacé à une assise d'intervalle ce qui fait passer son fût de la 7ᵉ à la 9ᵉ assise. Il nous restera ensuite à replacer un beau tronçon de 6 segments répartis en 3 assises, ce qui fera monter ce fût à la 12ᵉ assise.

C'est sur cette dernière colonne, ainsi que sur ses trois voisines vers le Sud et vers l'Ouest, que nous espérons reconstituer l'aspect ancien de la colonnade sur deux travées.

b) *du côté Sud :*

Sur la colonne 3, quatre segments ont retrouvé leur place, élevant son fût de la 10ᵉ à la 14ᵉ assise.

Sur la colonne 9, un segment oublié pourrait y être réintroduit.

En plus de ces groupes de segments, que nous avons réussi à attribuer à leurs colonnes respectives d'origine, nous disposons, sur notre chantier de recherche, de trois nouveaux groupes de segments se raccordant, l'un de quatre éléments en trois assises, et deux de deux segments seulement.

2° Au temple « T ».

Nous avons placé d'une part le linteau Nord de la niche à statue du petit sanctuaire aux piliers *djed,* que nous avions coulé l'année dernière avant notre départ pour la France (voir Pl. II, A, à droite).

D'autre part, le grand linteau ouest reconstitué en quatre éléments raccordés était de ce fait assez fragile. Nous l'avons doublé par un second linteau qui lui est accolé sur sa face ouest et auquel il est cramponné latéralement. Nous avons coulé ce linteau en béton armé, sauf sa face inférieure visible qui a été traitée en pierre artificielle. Ces deux linteaux étant ainsi solidaires, il n'y a plus de danger. Nous avons pu replacer au-dessus les cinq éléments supérieurs de piliers *djed,* dont nous disposions, et de part et d'autre de ceux-ci, deux blocs de calcaire à face parée sur lesquels il nous sera possible de faire sculpter l'hiver prochain les sommets des piliers *died* manquants (voir Pl. II, A, le linteau principal).

3° À la cour de la « maison du Sud ».

Nous avons entamé la reconstitution du mur oriental de cette cour qui comportait la base de la colonne ayant dû être ornée du chapiteau liliforme de la plante héraldique du Sud. Nous n'avons pu malheureusement monter cette façade que de deux assises, l'ouvrier principal chargé de ce travail ayant été indisponible durant plusieurs semaines en raison d'une opération chirurgicale.

4° Au temple Nord.

Le second tambour de la colonne engagée sur l'angle de la seule pile conservée du portique de la cour Ouest de ce temple a pu être coulé en béton et pierre artificielle et mis en place (voir Pl. II, B). Il restera au cours de la campagne prochaine à compléter cette pile par les autres blocs devant en constituer la seconde assise.

A

B

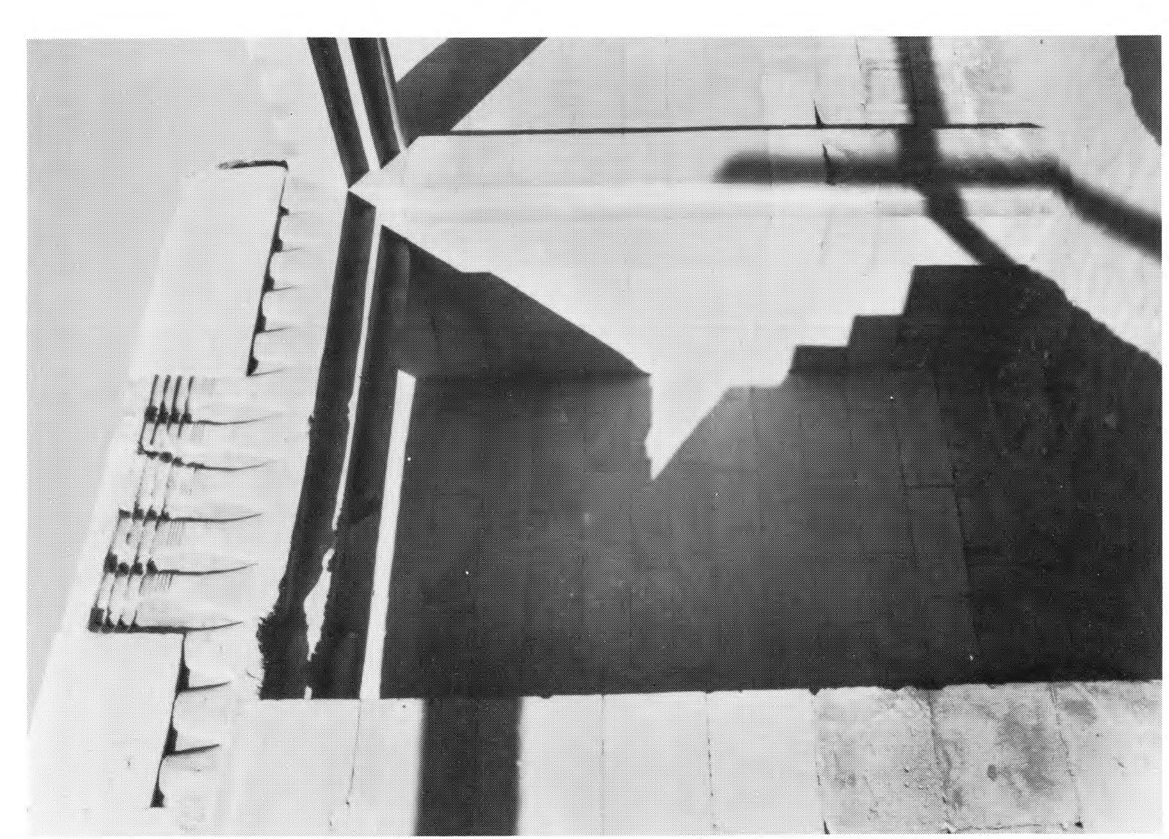


Colonnes n°s 2 à 5 (à partir de l'Est) de la rangée Nord du hall d'entrée du complexe de Zoser, en cours d'*anastylose* et de raccordement au mur latéral : A, au début des travaux (déc. 1979); B, en fin de mars 1980.

Pl. I



B. — Dans la cour Ouest du temple funéraire Nord, pile à colonnes cannelées en cours de restauration.



A. — Linteaux à piliers *djed*, dans le sanctuaire du « temple T » en cours de restauration.

TRAVAUX DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE DE SAQQARAH

(CAMPAGNE 1980)

Jean LECLANT

La Mission Archéologique Française de Saqqarah (MAFS) (1) a continué ses travaux du 18 Décembre 1979 au 6 Mars 1980 (2). L'activité sur le terrain et l'étude de la documentation ont porté sur les domaines suivants : le temple haut et l'appartement funéraire de Pépi Ier, l'intérieur de la pyramide de Mérenrê, le complexe funéraire d'Ouserkaf, la falaise du Bubastieion, les préliminaires à un survey dans la zone du Grand Caire et la bordure Ouest du Delta.

1) Temple haut de Pépi Ier (fig. 1) :

Durant la campagne 1980, les dégagements ont été repris (3) à grande échelle (4) tout au long du côté Nord du temple funéraire (Pl. I, A).

(1) Le support administratif de la MAFS est fourni par l'Unité de Recherches Archéologiques (URA) n° 4 du Centre de Recherches Archéologiques (CRA) du CNRS, sous la direction de Jean Leclant. Les moyens financiers pour la fouille sont accordés par la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques (DGRCST) du Ministère Français des Affaires Etrangères. — Durant la campagne 1980, les membres de la MAFS étaient MM. J.-Ph. Lauer et J. Leclant, Mlle Catherine Berger, assistante de recherches au CNRS, Mlle Isabelle Pierre, dessinatrice, MM. Audran Labrousse, architecte, et A.-P. Zivie, attaché de recherches au CNRS; pendant deux semaines, MM. A. Guénoche et Michael Hainsworth, spécialistes d'informatique (ATP du CNRS), ont apporté leur concours à la MAFS. L'Organisation des Antiquités égyptiennes était représentée, comme les années précédentes, par l'Inspecteur Mohammed Assim Abdel Sabour, qui a aidé la mission avec la plus grande efficacité.

(2) Les campagnes de la MAFS, qui sont menées chaque hiver à cheval sur deux années civiles, ne comportent en fait que quelques jours en décembre, tandis qu'elles se déploient ensuite sur plusieurs mois jusqu'au printemps suivant; aussi a-t-il été décidé de les désigner selon l'année où se déroule le maximum de leur activité.

(3) La campagne 1979 avait été réservée essentiellement à l'étude des parties dégagées du monument funéraire de Pépi Ier (pyramide et temple haut) et de l'abondant matériel précédemment recueilli, ainsi qu'à des travaux de consolidation et de présentation des vestiges; sur le côté Nord de la pyramide, on avait également achevé le déblaiement et la présentation de la petite chapelle et de la descenderie.

(4) Une surface dépassant 1100 m^2 a été déblayée; l'épaisseur des décombres variait de 3 m (avant-temple) à plus de 4 mètres (cour du péribole de la pyramide) au-dessus des dallages, eux-mêmes bien souvent défoncés par le remue-ménage de la destruction du monument.

En avant de la pyramide, sur la partie Nord de sa face Est et contre le mur Nord du temple intime, on a déblayé environ un quart de la cour qui correspond en ce point à un élargissement du péribole de la pyramide; ce travail a nécessité l'évacuation d'une grosse masse de gravats et de sable, mais il a révélé un élément du complexe funéraire ailleurs bien mal connu.

L'effort s'est tourné surtout vers les magasins qui flanquent l'avant-temple, au Nord de la cour à piliers et du hall d'entrée. Le mur-limite Nord du temple a été atteint; il est large de 4 m 20 (8 coudées); il subsistait une grande partie de la base de son parement Sud, qui constitue la limite du magasin XV; un soin spécial a été apporté à remettre en place les éléments des assises supérieures éboulés : le mur a été ainsi remonté en certains points jusqu'à 3 m 50 au-dessus du dallage. Sur la face Nord du mur-limite du temple s'appuient les vestiges en briques crues de sépultures plus récentes (Moyen et Nouvel Empire).

Entre la cour à piliers et le mur-limite Nord sont disposés, du Sud au Nord, les magasins XII et XIII déjà mis en évidence au cours des campagnes précédentes, puis le très long couloir F et les deux magasins XIV et XV fort allongés dans le sens Est-Ouest. Le couloir et ces deux derniers magasins, qui ont été totalement dégagés lors de la campagne 1980 (Pl. I, B), s'ouvrent à partir d'un petit vestibule E, auquel donne accès la porte de granit T, sur le grand couloir de circulation transversale (MM') qui, du Nord au Sud, sépare le temple intime de l'avant-temple. Les deux magasins XIV et XV n'ont pas moins de 30 m 40 (58 coudées) de longueur (1) pour une largeur de 2 m 62 (5 coudées); chacun était éclairé par un lanterneau central, dont des vestiges ont été retrouvés effondrés à peu près sous leur emplacement d'origine; les bases des murs de ces magasins ont été l'objet de consolidations et de remises en place dans toute la mesure du possible. Sur le côté Sud du couloir qui est large de 2 m 10 (4 coudées) débouchent les magasins XIII (le linteau de la porte de celui-ci a pu être sauvé, malgré son piteux état, et restauré) (2) et XVII; après une porte (3) et un léger décalage d'axe, le couloir, réduit à une largeur

(1) Par rapport aux dispositifs du temple haut d'Ounas (A. Labrousse, J.-Ph. Lauer et J. Leclant, *Mission Archéologique de Saqqarah*, II, *Le temple haut du complexe funéraire du roi Ounas*, [*BdE*, IFAO, LXXIII, 1977]) et de Téti (J.-Ph. Lauer et J. Leclant, I, *Le temple haut du complexe funéraire du roi Téti*, [*BdE*, IFAO, LI, 1973]), on note un allongement considérable vers l'Est de ces chambres (réduites à deux au lieu de trois) et de la partie correspondante du couloir F; cette disposition se retrouvera dans le temple haut de Pépi II (plan de J.-Ph. Lauer dans G. Jéquier, *Le monument funéraire de Pépi II*, III, 1940, pl. 29).

(2) Cette porte a été consolidée par des injections de résine.

(3) Cette porte, comme l'ensemble de ce secteur, a été l'objet d'une curieuse érosion éolienne qui a arrondi tous les angles et a élargi singulièrement

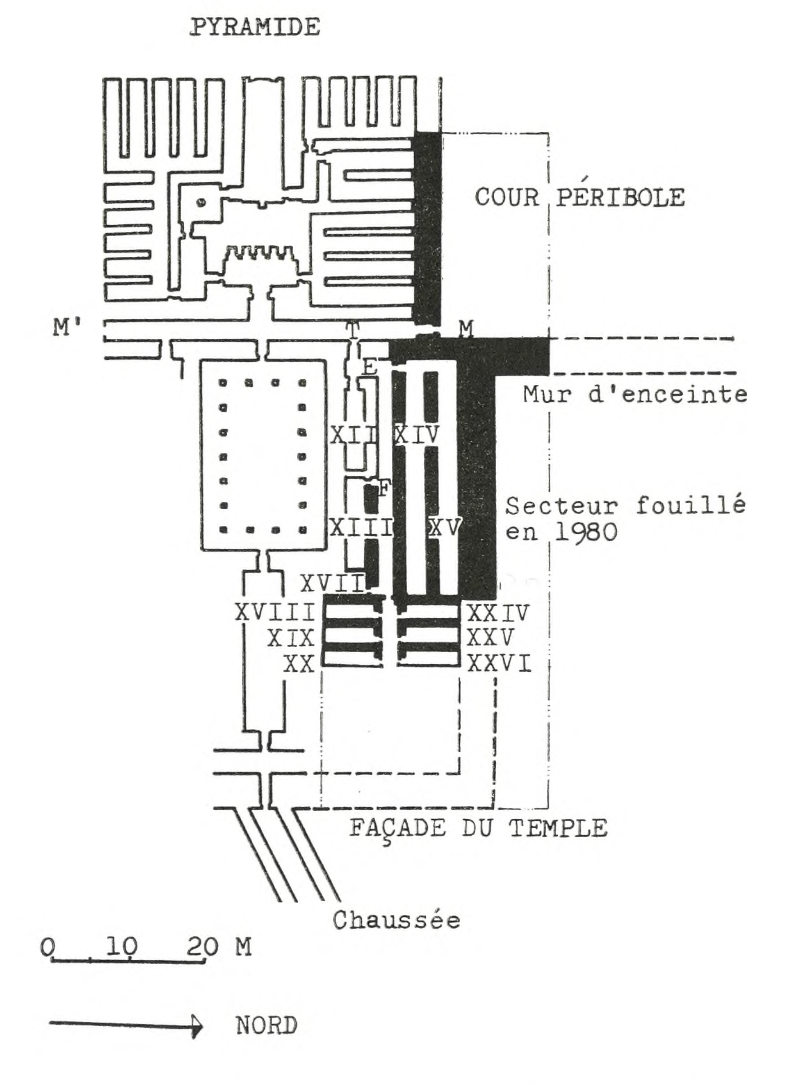


Fig. 1. — Schéma de localisation des éléments dégagés du temple haut de Pépi Ier.
— — — — Tracé probable du mur d'enceinte (non fouillé)
— · — · — Limite du secteur étudié en 1980
Les murs dégagés en 1980 sont en noir plein.

de 1 m 55 (3 coudées), dessert la série des magasins du Nord-Est, disposés en dents de peigne de chaque côté (magasins XVIII-XXIII du côté Sud, XXIV-XXIX du côté Nord). De façon exceptionnelle, ces magasins sont conservés au niveau de l'étage. La fouille

la partie haute, en particulier la base du linteau transformé en une sorte d'arche. Le linteau, très abîmé, a été consolidé par une poutre en béton armé enduit de ciment-pierre.

de leur rez-de-chaussée a été interrompue et ne pourra être reprise qu'après consolidation de l'étage et des portes, dont les linteaux sont très abîmés [1].

Dans la partie Ouest du couloir F, plusieurs niveaux (Pl. II, A) attestent, au Moyen Empire, un culte du roi défunt, puis son abandon; ils ont livré un intéressant matériel céramique [2]. On rappellera qu'au cours des campagnes antérieures avaient été découverts des vestiges substantiels (statues-cubes, stèles, tables d'offrandes, poteries) attestant l'existence, dans la première partie de la XIIe dynastie, du culte funéraire de Pépi Ier [3], en particulier du côté Sud de la cour à piliers. Durant la présente campagne 1980, sont venus s'ajouter les fragments de cinq statuettes en calcaire (Pl. III, B) [4] avec restes d'inscriptions et une jolie tête en roche dure d'une dizaine de centimètres de hauteur. C'est sans doute aussi au Moyen Empire qu'on serait tenté d'attribuer deux graffiti repérés dans la partie Ouest du mur Sud du couloir F. De minuscules fragments de papyrus ont été recueillis lorsqu'on a vidé le bourrage du magasin XIII; ils complètent des morceaux déjà découverts en 1975, fournissant des listes de matériaux du temple au Moyen Empire. D'épaisses couches de chaux occupaient le couloir F entre la porte latérale menant au magasin XIII (Pl. II, B) et la porte qui correspond au léger décalage d'axe vers le Nord et mène vers les magasins du Nord-Est. Leur étude ainsi que l'examen stratigraphique des déblais emplissant le magasin XIII (Pl. III, A) ont permis de mettre en évidence dix niveaux, alternant les couches de combustion et les coulées de chaux d'une active industrie de chaufourniers [5]. L'étude de la céramique devrait aider à préciser l'époque de cette industrie, qui a si sévèrement affecté cette partie du temple.

Un abondant petit matériel du Nouvel Empire (perles, amulettes) a été mis au jour, résultant probablement du pillage antique des sépultures situées sur la lisière Nord du temple. Enfin on a recueilli une pièce de monnaie antique qui a pu appartenir à un collier (elle comportait un trou).

(1) Du matériel du temple de l'Ancien Empire, subsiste encore un riche ensemble céramique. Pour l'étude comparative de la poterie aux diverses époques, cf. C. Berger, A. Labrousse et J. Leclant, « Présentation préliminaire de la céramique recueillie par la MAFS », Publications de l'URA n° 4, *Cahiers* n° 1, 1978 et n° 2, 1979.

(2) Cf. note précédente.

(3) Cf. *Orientalia*, 44, 1975, p. 207, fig. 4 (pl. XIII) et fig. 6-9 (pl. XV-XVII); 47, 1978, p. 280, fig. 17 (pl. XXIII) et 20 (pl. XXVI); J. Leclant, « Une statue-cube de dignitaire memphite », dans *Orientalia Lovaniensia Periodica*, 6/7, 1975 (1976) = *Miscellanea in honorem Josephi Vergote*, p. 355-359, pl. XII-XIII; P. Vernus, dans *Revue d'Egyptologie*, 28, 1976, p. 119-128 et 137-138, pl. 11-13.

(4) La statuette reproduite ici a été recueillie hors stratigraphie, dans les ruines du magasin XIV.

(5) Cf. *Orientalia*, 46, 1977, p. 243-244, fig. 13 (pl. XI).

L'état très dégradé de la partie nouvellement fouillée du temple, exploitée sauvagement pour les fours à chaux et comme carrière, a nécessité, de la part de la MAFS, on l'aura noté, d'importants travaux de consolidation et de restauration; beaucoup de ceux-ci ont pu être effectués au cours des dégagements eux-mêmes : l'examen patient des vestiges encore in situ et l'intervention immédiate de consolidation ont permis de sauver des ruines qui auraient été autrement irrémédiablement perdues.

2) Appartement funéraire de Pépi Ier.

L'étude des milliers de fragments et éclats inscrits recueillis précédemment au cours des dégagements a été poursuivie ainsi que les dessins des reconstitutions de parois. Durant la campagne 1980, l'effort a porté principalement sur les parois Sud et Nord de l'antichambre (P/A/S et P/A/N); les puzzles mis au point ont été l'objet d'une copie grandeur. La paroi Sud de l'antichambre, totalement détruite, était à l'origine décorée de 80 colonnes de textes (⊢) qui se lisent de l'Ouest vers l'Est; plusieurs parallèles avec la même paroi de la pyramide de Mérenrê (M/A/S), totalement détruite elle-aussi, ont été mis en évidence. La paroi Nord (P/A/N) n'a pu être encore totalement reconstituée; une importante lacune subsiste à son extrémité Est, dont la longueur exacte ne peut être fixée de façon certaine, en raison de la destruction de l'extrémité Nord de la paroi Est (P/A/E). Nous avons aussi repris l'examen de la paroi Nord de la chambre funéraire (P/F/N), où figurent les « listes d'offrandes ». Parallèlement est menée l'étude des textes du point de vue philologique et religieux.

Enfin, dans le cadre d'une ATP (Action thématique sur programme) du CNRS (Laboratoire d'Informatique pour les Sciences de l'Homme) et en liaison avec l'URA n° 4, A. Guénoche et M. Hainsworth ont procédé à un essai d'enregistrement des hiéroglyphes de la paroi Ouest de la chambre funéraire de Pépi Ier, par l'emploi d'un système de magnétoscope couplé à un ordinateur Apple II, de façon à obtenir des modèles des divers signes pour un codage systématique.

3) Appartement funéraire de Mérenrê.

Les dégagements ont été achevés dans la chambre funéraire et le vestibule de Mérenrê, ce qui a permis de recueillir, pour dessin et étude, les fragments inscrits qui se trouvaient encore enfouis dans les décombres. Les parois latérales et le sol lui-même de la chambre funéraire avaient été l'objet d'une exploitation sauvage, si bien que le sarcophage et la cuve à canopes demeuraient désormais en porte à faux, « perchés » en quelque sorte dans

les airs; du côté Nord, la dévastation atteignait jusqu'à la limite même de la cuve dans laquelle se trouvait maçonnée l'architecture enfoncée de l'appartement funéraire; sur tout le côté Nord, les énormes poutres de pierre de la couverture, disposées en chevron et se contrebutant l'une l'autre, n'avaient plus rien pour les retenir à l'arrière et ne tenaient plus que par friction, semblant « flotter » dans le vide. De gros travaux de soutènement ont été immédiatement amorcés, qu'il faudra continuer en priorité au début de la campagne prochaine.

Il en est de même du côté du « serdab » [1] entièrement détruit. On a commencé la remise en place de l'énorme poutre [2] inscrite de 61 colonnes de textes effondrée à partir du mur séparant l'antichambre du serdab; il s'agit de l'élément situé immédiatement sous le bloc-pignon de ce mur; son poids dépasse 17 tonnes. Deux énormes piles de maçonnerie, dont la fondation descend à plus de deux mètres au-dessous du niveau du dallage disparu, ont dû être constituées pour basculer d'aplomb puis remonter le bloc; ce travail délicat s'est poursuivi de bonne façon; quelques réajustements étant encore nécessaires, le travail sera achevé lors de la campagne 1981.

Le puzzle des éléments d'inscriptions recueillis dans la pyramide de Mérenrê est régulièrement continué.

4) Complexe funéraire d'Ouserkaf.

Les travaux sur le terrain ont été suspendus. Cependant l'étude architecturale des éléments dégagés a été poursuivie par J.-Ph. Lauer et Audran Labrousse en vue de la préparation de l'édition finale de ce monument, auquel J.-Ph. Lauer a travaillé depuis un grand nombre d'années.

5) Falaise du bubastieion.

Dans la zone de la falaise des « tombeaux des chats » (*Abwab el-Qotat*), A.-P. Zivie [3] a continué les recherches qui lui avaient permis de mettre en évidence la tombe du vizir ʿAper-ia, de l'époque amarnienne; jusqu'ici inconnu, ce haut personnage devait être

(1) Bien qu'abusif, l'emploi de ce terme demeure commode; il est en quelque sorte consacré dans l'archéologie égyptienne depuis le temps de Mariette et de Maspero; cf. *Festschrift E. Edel*, Bamberg, 1979, p. 286-287, n. 6.

(2) Cet énorme bloc a été mis en évidence en 1973 dans les éboulis; cf. *Orientalia*, 43, 1974, fig. 29-30 (pl. XX); J.-Ph. Lauer, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1973, p. 331-332 et pl. VII b; J. Leclant, *ibid.*, 1977, fig. 9 (p. 283).

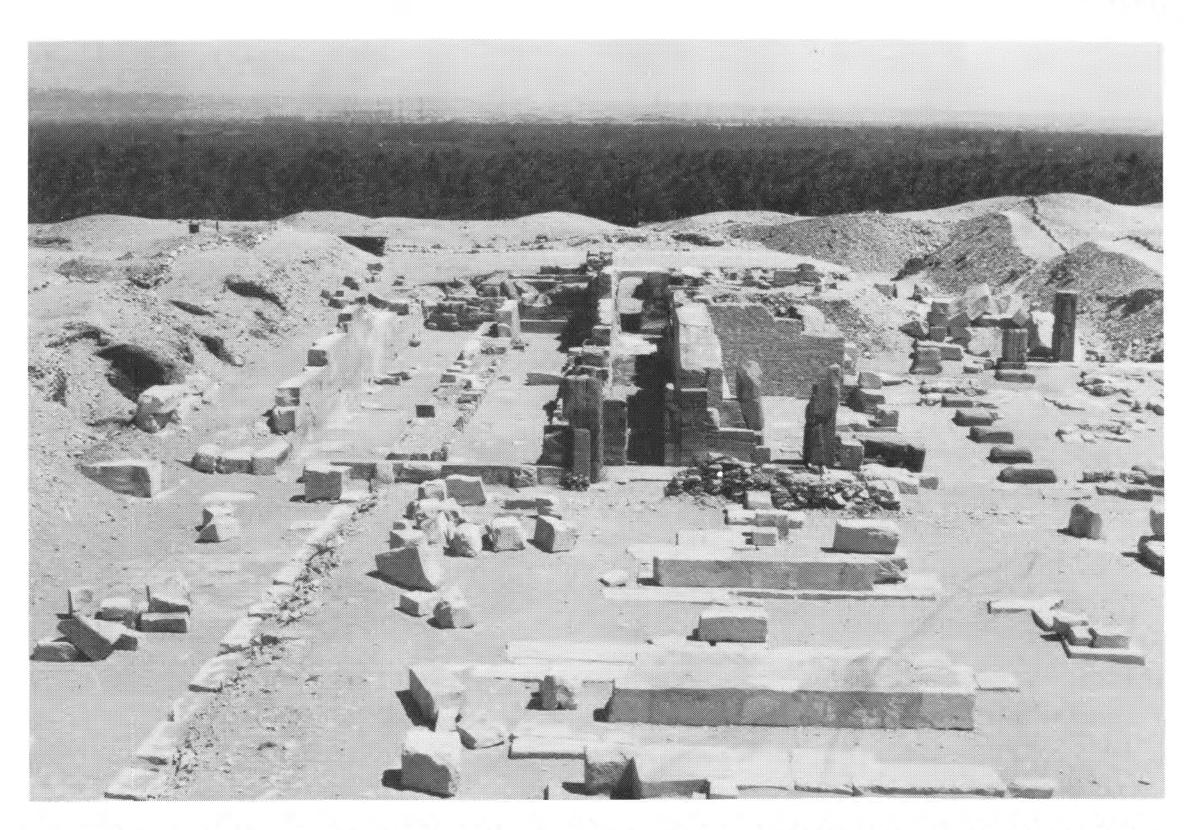
(3) Cf. ci-après (p. 63 sq.) le rapport de A.-P. Zivie.

d'origine asiatique; dans l'attente d'une autorisation de fouilles, il a pu établir des clichés et procéder à des relevés préliminaires. A-P. Zivie a également mis en évidence la tombe toute proche d'un militaire, officier de marine, dont le nom Resh semble également d'origine étrangère.

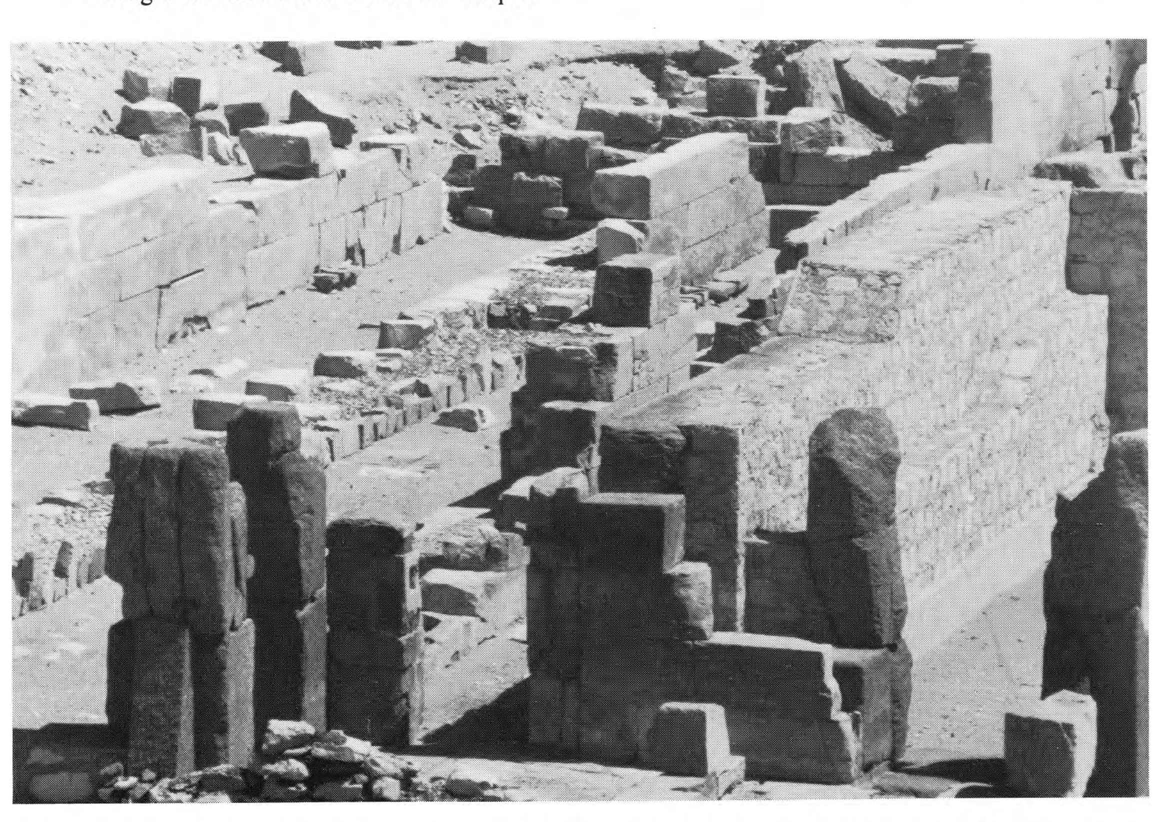
6) Préliminaires à un survey dans la zone du Grand Caire et la bordure Ouest du Delta.

Dans le cadre de l'action de prospection et sauvegarde souhaitée par l'Organisation des Antiquités égyptiennes [1], la MAFS a procédé à quelques reconnaissances et pris de nombreux contacts avec les inspecteurs locaux des antiquités. A.-P. Zivie a continué à reconnaître les sites antiques fortement menacés par la formidable extension de la capitale. Le besoin d'un véhicule s'est particulièrement fait sentir pour ce type de recherches.

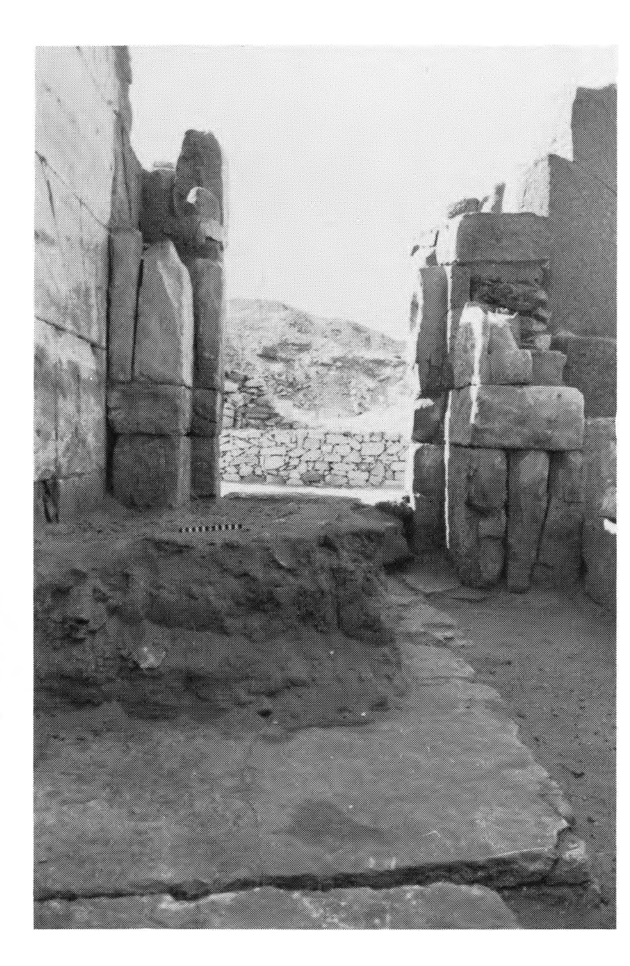
(1) Lors du Second Congrès International des Egyptologues réunis à Grenoble en Septembre 1979, le Dr. Chehata Adam a lancé un appel solennel en ce sens.



A. — Saqqarah. Temple haut de Pépi Ier, vue d'Ouest en Est. A gauche, le secteur fouillé en 1980 : cour du péribole, au Nord du temple intime, puis, en arrière, couloir F, magasins XIV et XV et vestiges du mur-limite Nord du temple.



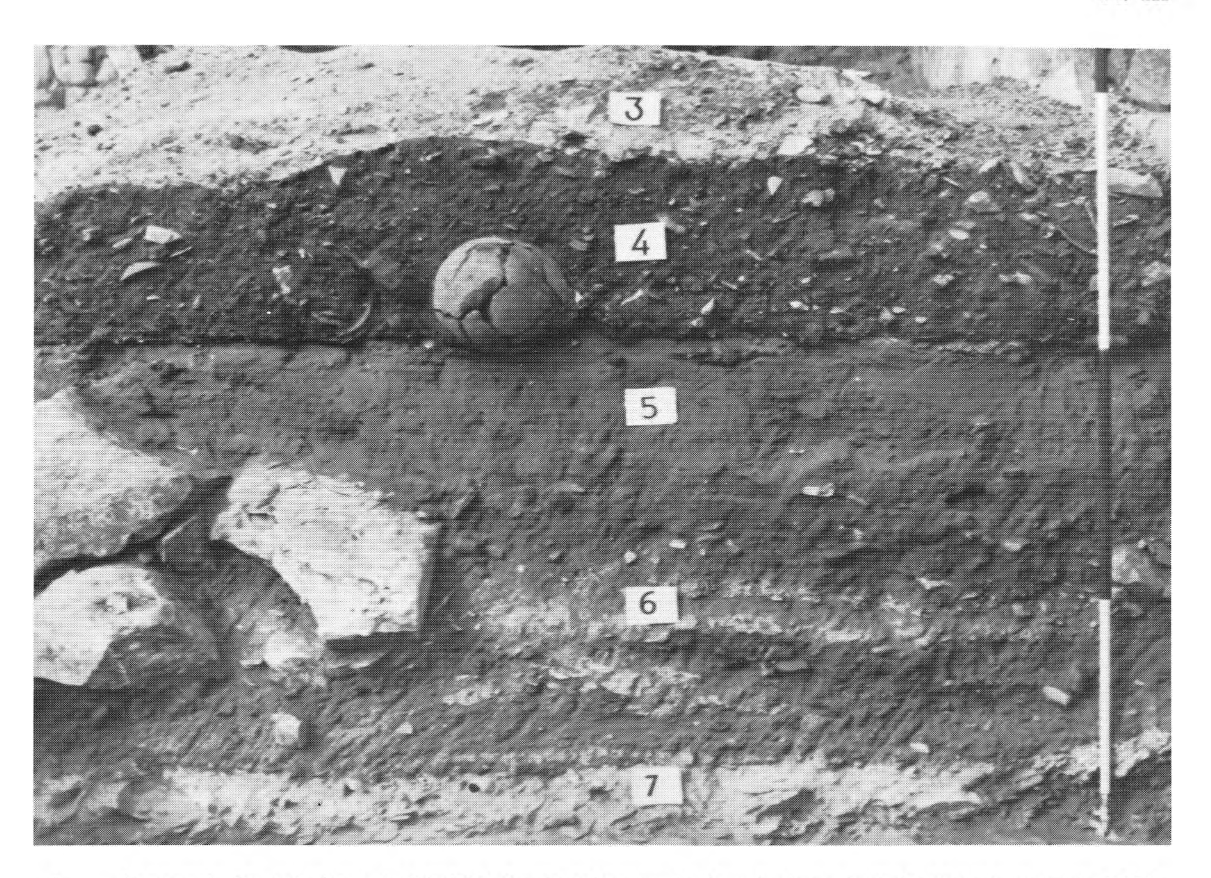
B. — Au premier plan, le vestibule E, sur lequel s'ouvrent, de droite à gauche, le magasin XII, le couloir F et les magasins XIV et XV; au fond, à gauche, les vestiges du mur-limite du temple.



A. — Saqqarah. Temple haut de Pépi Ier. L'extrémité Ouest du couloir F. Au-dessous du dallage brûlé à la Première Période Intermédiaire, sol en terre battue de la restauration du Moyen Empire; au fond, revers de la porte ajoutée à la fin de l'Ancien Empire.



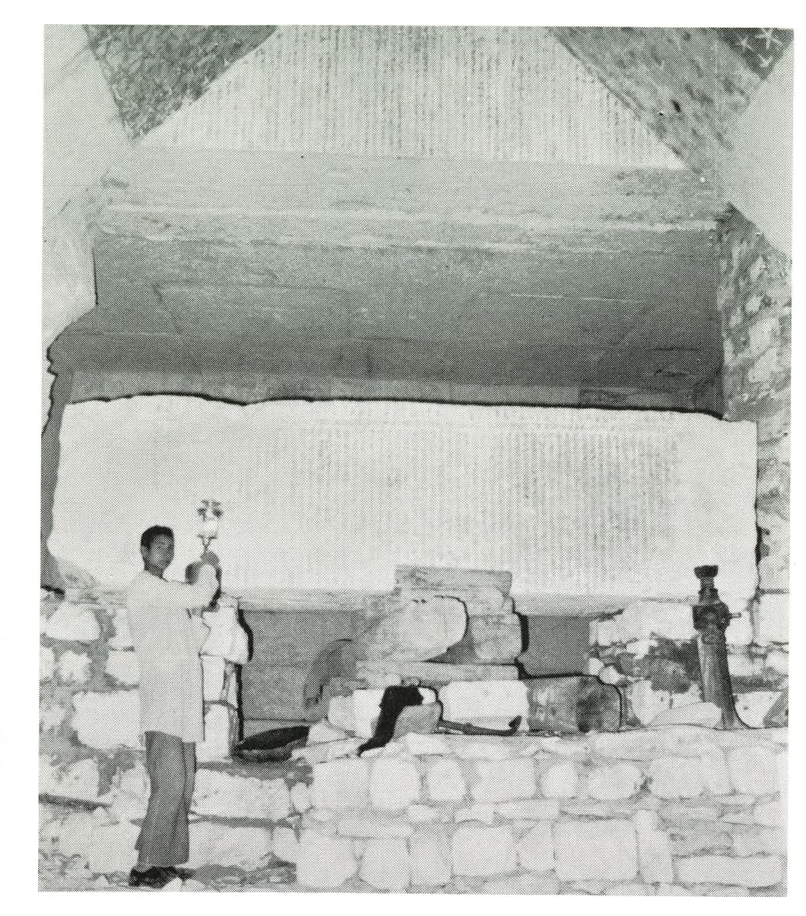
B. — Porte d'accès au magasin XIII, vue du couloir F, après dégagement de la couche de chaux et restauration.



A. — Saqqarah. Temple haut de Pépi Ier. Le remplissage du four à chaux installé dans le magasin XIII, en cours d'étude et de dégagement.



B. — Statuette du Moyen Empire, témoignant de la persistance à cette époque du culte du roi défunt.



A. — Saqqarah. Pyramide de Mérenrê. Le bloc effondré de la paroi M/A/E, dégagé des décombres, est prêt à être hissé par des vérins. En arrière du bloc pignon, on observe les marques de l'accroche des murs séparant les trois réduits qui constituaient le « serdab ». (Cliché P. Burnet).



B. — Saqqarah. Pyramide de Mérenrê. Le bloc effondré de la paroi M/A/E presque remonté à sa position d'origine.

TOMBES RUPESTRES DE LA FALAISE DU BUBASTEION À SAQQARAH — CAMPAGNE 1980-1981

(MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE DE SAQQARAH)

Alain-Pierre ZIVIE
(CNRS, Paris)

A quelques dizaines de mètres au nord du dernier tronçon de la route asphaltée qui mène aux monuments de Saqqarah, on peut apercevoir le rest-house du Service des Antiquités, construit dans les années 40. Il est juché sur une sorte de promontoire rocheux et domine une falaise de calcaire tournée vers le sud et continuant à angle droit vers l'est. En contrebas, des restes de murs de briques crues de taille considérable. Le plateau délimité par cette falaise comme ses environs immédiats sont connus sous le nom arabe de أبواب القطط « Les Tombes des Chats », car des momies de chats avaient été trouvées il y a très longtemps dans ces parages. Et de fait, les études anciennes comme les recherches plus récentes sur la topographie de Saqqarah confirment bien la présence sur ce plateau d'un temple de Bastet connu sous le nom grec de Βουβαστεῖον, auquel faisaient suite, en allant vers le nord, un temple d'Anubis (Ἀνουβιεῖον), et un temple d'Asclepios-Imhotep (Ἀσκληπιεῖον) [1].

Mais cette falaise offre un autre intérêt, jusqu'à présent passé inaperçu ou presque. Elle est percée de tombes rupestres dont la carte de De Morgan faisait connaître les entrées [2]. Et si, sur la face est, les ouvertures ne sont plus visibles à cause de la hauteur des déblais et du sable, il n'en va pas de même sur la face sud. On y aperçoit encore, en effet, un petit nombre d'anfractuosités assez rapprochées qui, bien que plus ou moins masquées par le sable et des détritus divers, s'avèrent être les entrées de tombes plus ou moins bien conservées et accessibles. Or, depuis De Morgan, ces tombes rupestres sont restées pratiquement inconnues de la littérature égyptologique (mis à part depuis une date très récente celle qui fait l'objet des travaux décrits ci-après).

Pourtant, une visite même rapide du site et un examen même peu approfondi des inscriptions qui apparaissent encore à l'entrée de ces tombes quand sable et détritus ne les recouvrent pas, laissaient à penser que ces hypogées n'étaient pas dénués d'intérêt;

[1] Voir De Meulenaere, *Chronique d'Egypte* 35/69-70, 1960, 104-7, et Guilmot, *ibid.* 37/74, 1962, 359 sq. (particulièrement 359-60, n. 7). Pour les travaux anglais actuels, cf. Smith et Jeffreys, *JEA* 64, 1978, 10-21; 65, 1979, 17-29.

[2] *Carte de la nécropole memphite*, 10.

ne serait-ce que parce qu'ils datent du Nouvel Empire et, plus précisément, sans doute de la XVIII[e] dynastie, époque importante encore bien mal connue à Saqqarah. De plus, à des titres divers, les personnages inhumés là pouvaient retenir l'attention [(1)].

La première de ces tombes (Pl. I, A), juste à côté de l'angle formé par la falaise, était encore assez dégagée vers l'entrée pour révéler des faits notables, tels qu'une architecture intérieure peu banale (plafond voûté, paroi comportant des panneaux séparés par des sortes de « pilastres », corniches surmontant les murs), des graffiti (représentations d'Anubis), de remarquables travaux de consolidation datant de l'Epoque Tardive ou Grecque, et des inscriptions et représentations pas toujours bien conservées mais permettant d'identifier le propriétaire du tombeau.

Celui-ci s'avérait être rien moins que vizir (*mr niwt ṯꜣ(t)* entre autres titres) et il était nommé (telle est du moins une des graphies de son nom). Son épouse s'appelait et son fils, un chef de la cavalerie (*mr ss(m)wt*), . Le nom du personnage, *ʿpri͗ꜣ*, semblait d'emblée fort intéressant. Une première recherche sur ce vizir montrait qu'il n'était apparemment pas connu autrement. Son nom était mentionné par Ranke [(2)], qui le reprenait de Burchardt [(3)], lequel le tenait d'une communication inédite de Schäfer signalant une carrière (*Steinbruch*) entre Abousir et Saqqarah (certainement la tombe mal comprise et effectivement située entre les deux villages ainsi nommés). De plus une enquête révélait que Petrie avait copié quelques inscriptions dans cette tombe ainsi que l'attestait un bref manuscrit (moins d'une demi-page) conservé au Griffith Institute à Oxford [(4)]. Or, Petrie comme Schäfer signalaient une autre graphie du nom du vizir : *ʿpr-i͗ꜣr/l*, Âper-El (?). Avec cet élément *El* qui n'est autre que le grand dieu ouest-sémitique, c'est toute une perspective nouvelle qui s'ouvrait sur ce vizir et son origine éventuelle [(5)].

Tout aussi remarquable est la mention, en bonne place dans la tombe, d'un proscynème à *pꜣ ʾItn ʿnḫ*, « L'Aton vivant », avec des épithètes très caractéristiques (inscription mal conservée dont la lecture est facilitée par la copie de Petrie). La datation de la tombe entre le règne d'Aménophis III et celui d'Horemheb en gros en était rendue plus sûre et l'intérêt du monument pouvait s'en trouver accru [(6)].

(1) Sur les premiers résultats de cette visite rapide, voir A.P. Zivie, *BSFE* 84, 1979, 21-32, et *RdE* 31, 1979, 135-51.

(2) Ranke, *PN* I, 60, 14, s.v. Âper-El.

(3) Burchardt, *Die altkanaanäischen Fremdworte und Eigennamen im Aegyptischen*, II, p. 14 [255].

(4) Réf. : Petrie in A.H. Sayce Mss. 14 b, c [supra]. Je remercie le Dr. J. Málek de m'avoir communiqué une copie de ces notes datées de 1880-1882.

(5) Sur cette graphie du nom voir plus bas p. 68. Cf. aussi mes remarques, in *BSFE* 84, 29.

(6) La première édition du PM sur Memphis (III[1], 1931) ne faisait strictement aucune mention de cette tombe, ni de ses voisines. La seconde, parue très récemment, signale brièvement la tombe du vizir, et seulement elle, en renvoyant à Petrie et à Ranke (PM III^2, 2/1, p. 562). La datation proposée est « probablement époque d'Aménophis IV ». Mais il est encore trop tôt pour trancher, compte tenu de l'absence d'éléments certains.

Après avoir rendu compte de toutes ces données telles que les faisaient connaître les premiers résultats de l'enquête [(1)], j'en vins à élaborer et à présenter à l'Organisme des Antiquités un projet complet de nettoyage, d'étude et de préservation de cette tombe (et progressivement de ses voisines). Ce projet s'inscrit dans le cadre général de l'Unité de Recherches Archéologiques n° 4 du Centre de Recherches Archéologiques du CNRS et de la Mission Archéologique Française de Saqqarah, que dirige le Professeur Jean Leclant, Membre de l'Institut, à qui va toute ma reconnaissance pour l'appui constant et l'aide précieuse qu'il m'a apportés, tant sur le plan administratif que scientifique [(2)]. En outre à Saqqarah M. Jean-Philippe Lauer a bien voulu me faire bénéficier de sa grande expérience et m'offrir toutes les facilités matérielles, ce dont je le remercie vivement.

Après avoir reçu l'approbation du Comité Permanent de l'Organisme des Antiquités, j'étais à même de commencer le travail à partir de l'automne 1980. Ma gratitude va tout particulièrement aux hautes personnalités de cet Organisme qui ont bien voulu s'intéresser à ce projet et lui apporter leur soutien. A Saqqarah même, M. Ahmed Moussa, le Directeur du site, ne m'a pas ménagé son aide, non plus que les Inspecteurs du chantier, successivement MM. Magdi Ghandour et Mohammed Assem Abd el-Sabour.

Enfin une mention particulière doit être faite de M. Salah el-Naggar, Architecte en Chef de Saqqarah, qui m'a fait l'amitié de venir à la fin de la saison réaliser un plan de la tombe au 1/20[e] (fig. 1) et de m'apporter un certain nombre de suggestions et de remarques précieuses. C'est là un nouveau témoignage, si besoin en était, qui montre dans quel esprit de parfaite collaboration avec l'Organisme Egyptien des Antiquités travaille la Mission Française de Saqqarah.

Cette première saison a été assez longue et a permis de parvenir d'ores et déjà à des résultats fort intéressants. Elle a commencé le 19 novembre 1980 et s'est poursuivie jusqu'au 5 mars 1981, avec une interruption de quelques jours dans la première quinzaine de janvier et un certain temps consacré à l'étude proprement dite du monument et des objets. L'équipe d'ouvriers n'a jamais dépassé une dizaine d'hommes et a été dirigée successivement par les raïs Mohammed Abou Chahat et Sayed Imam Selim.

(1) In *BSFE* 84, 21-32, et dans une communication présentée au II[e] Congrès International d'Egyptologie, à Grenoble (septembre 1979).

(2) La Mission Française de Saqqarah (MAFS) dépend de la DGRCST au Ministère des Relations Extérieures à Paris, où M. Philippe Guillemin a bien voulu apporter son soutien à ce projet.

Le travail consistait d'abord à nettoyer la façade et à vider la première chambre de ses déblais, détritus, sable et terre, lesquels s'élevaient jusqu'aux deux-tiers de sa hauteur (Pl. I, B). Ce fut l'occasion de quelques trouvailles dépareillées et peu significatives [1], mais surtout de l'étude systématique de l'histoire de la tombe après la XVIIIe dynastie. En façade, une fois atteint le gebel, pratiquement pas de traces des éléments extérieurs qui avaient dû précéder la partie rupestre proprement dite. Mais un tout petit peu en contrebas, l'entrée d'une autre tombe, totalement inconnue jusque-là, que j'ai fait boucher en attendant son tour.

La porte originale de la tombe a été transformée et élargie à une époque ancienne, mais on a retrouvé à droite (côté est) une crapaudine avec son pivot de bronze encore en place. Il a fallu utiliser les montants plus ou moins bien conservés pour y appuyer des montants modernes en maçonnerie, où on a fixé une porte métallique blindée faite spécialement sur mesure — cela pour des raisons de sécurité évidentes.

La première chambre est longue d'environ 4 m et large de 2,50 m à l'entrée et 3,50 m au fond (la paroi ouest s'écarte vers l'ouest et n'est pas dans l'axe). Le plafond est voûté et peint mais très mal conservé. La paroi est présente une suite de quatre panneaux séparés par des sortes de pilastres en léger relief. Sur les deux murs est et ouest, une corniche et un tore semblent soutenir le plafond. Le décor est très abîmé mais le quatrième panneau comporte encore une belle scène gravée et peinte montrant le vizir et son épouse recevant une offrande et une aspersion de deux petits personnages superposés. Les couleurs sont bien conservées, mais les visages ont été martelés à une époque qui reste à préciser. Ailleurs scènes et textes n'apparaissent presque plus mais finissent par se révéler en partie après un examen attentif. Des graffiti en rapport avec le culte voisin d'Anubis ornent ici et là les parois. Un dégagement stratigraphique des dernières couches avant le gebel proprement dit a été réalisé et permettra de mieux apprécier l'histoire de la tombe après l'époque de sa construction.

Une porte avec corniche s'ouvrait au fond de cette première pièce, mais elle a en grande partie été brisée et toute la moitié ouest manque. Elle donne accès à un vaste ensemble dont une partie est écroulée, laissant apercevoir à sa place une vaste et très haute cavité dans le gebel. La hauteur des déblais et la terre descendue là par les crevasses de la montagne masquent largement l'aspect primitif des choses. Ce n'est qu'avec le dégagement systématique et au terme d'un examen attentif que l'articulation générale de cette partie de la tombe peut être mieux appréhendée.

[1] Parmi lesquelles cependant un chat en bois plâtré (autrefois doré ?) qui confirme bien la présence dans ces parages de nécropoles de chats sacrés.

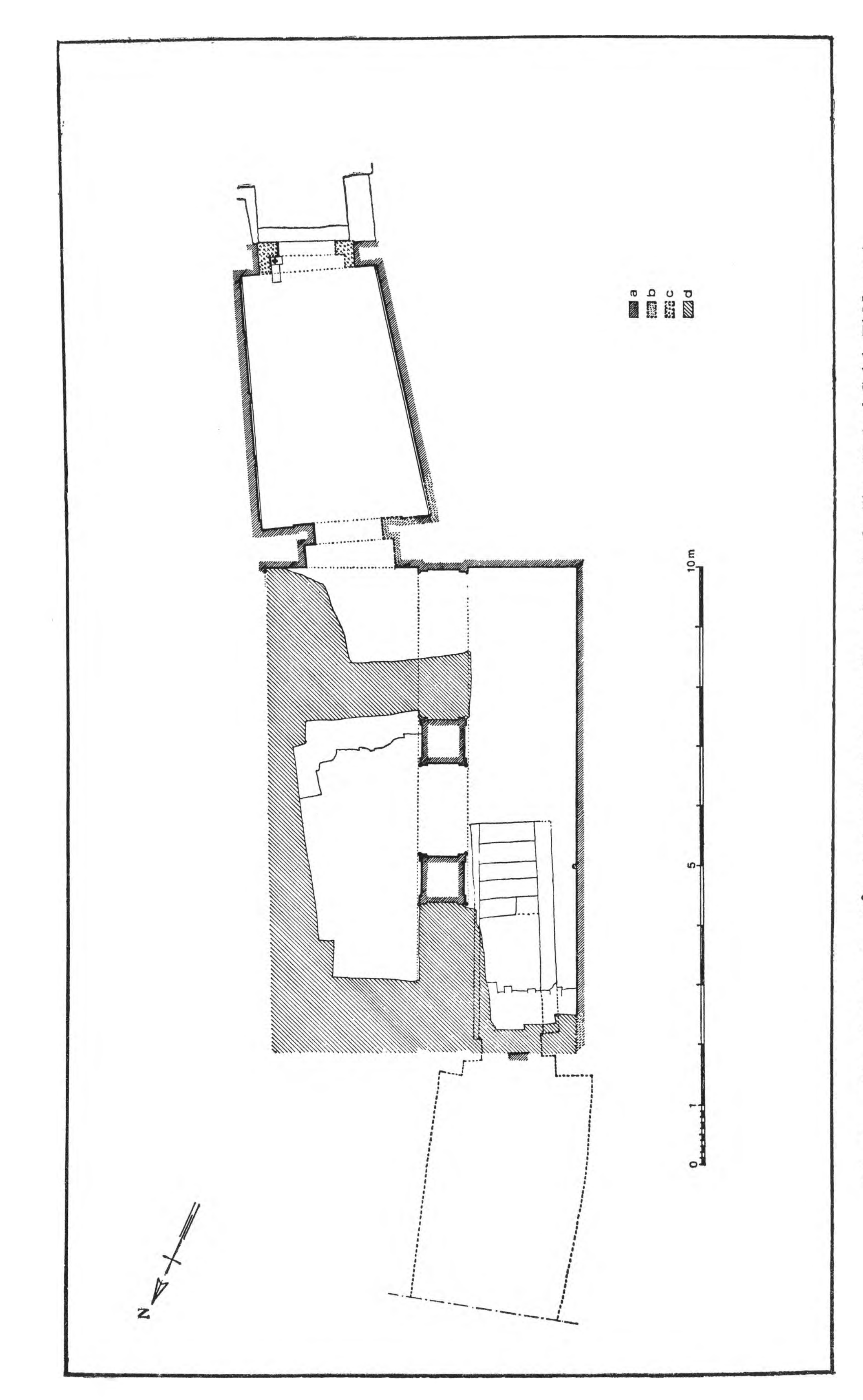


Fig. 1. — Plan de la tombe d'Âperia à la fin de la première saison de fouilles. (Relevé Salah El-Naggar).

a — roc (calcaire).
b — roc (calcaire disparu).
c — calcaire rapporté (?).
d — éléments postérieurs à la tombe.

En fait, on pénétrait par cette porte dans une salle à trois (?) nefs, ou dans trois chambres, séparées les unes des autres par des piliers carrés à corniche [1]. Les plafonds sont voûtés et peints. Seule la nef gauche (ouest) est bien conservée, celle du milieu (dans l'axe de la tombe) étant en grande partie détruite ou masquée par des réfections tardives et celle de droite (est) étant totalement cachée par d'énormes blocs de gebel écroulés au sol ou par des déblais. Les réfections ou murs tardifs ou grecs sont nombreux. Il s'agissait peut-être de murs de soutènement destinés à renforcer le plateau du Bubasteion; parfois ceux-ci ont l'aspect de simples bourrages faits de moellons liés par un ciment qui est toujours de couleur rosâtre. Dans son ensemble cette triple salle pouvait avoir dans les 8 m de côté.

Le dégagement de la salle a commencé par la nef ouest dont les parois surmontées de corniches et le plafond sont entièrement noircis de fumée sur les deux-tiers de la longueur. Le dernier tiers devait à un moment donné être entièrement rempli de moellons cimentés dont il reste une certaine épaisseur, qui bloquaient totalement le fond de la pièce et l'ont empêchée d'être noircie. Ils devaient aussi masquer l'escalier creusé à cet endroit de la pièce et l'accès aux chambres en contrebas. Mais de nos jours, cet accès n'était que partiellement interdit par une accumulation de déblais divers.

La nef centrale est très endommagée et largement bouchée par un énorme mur de remplissage fait de moellons unis par le liant rosâtre susmentionné. Des chutes de terre et de rochers fréquentes et violentes rendaient la fouille difficile et il a fallu construire un mur de soutènement en pierres sèches vers l'est, pour permettre le vidage de la salle. Ce mur sera par la suite démonté, quand l'avancement des travaux vers la nef orientale l'aura rendu inutile.

Le dégagement de la nef centrale ou de ce qu'il en reste a permis de mettre en lumière les représentations et les textes qui ornaient les faces est des piliers carrés. Malgré leur mauvais état de conservation (martelage), ceux du pilier nord montrent encore le vizir en tenue traditionnelle (chauve, grand pagne montant, collier). La légende est effacée en partie mais on peut encore lire plus ou moins le nom [hiéroglyphes] ; c'est sans doute sur ce pilier que se sont fondés les auteurs mentionnés plus haut pour leur lecture Âper-El. Sur le pilier sud, restes de scènes montrant le vizir, son épouse tenant un sistre et deux petits personnages accomplissant des rites devant eux. Des fragments de représentations et d'inscriptions subsistent encore ici et là.

Si le dégagement des nefs ouest et centrale, tout comme celui de la première chambre, n'a pas amené beaucoup de trouvailles marquantes, tant les déblais étaient bouleversés et sans doute peu anciens, il n'en est pas allé de même à partir de l'escalier qui s'ouvre dans la nef ouest.

(1) On ne connaît pour l'instant que les deux piliers ouest à partir desquels on peut induire l'existence de deux piliers à l'est (peut-être entièrement disparus ?).

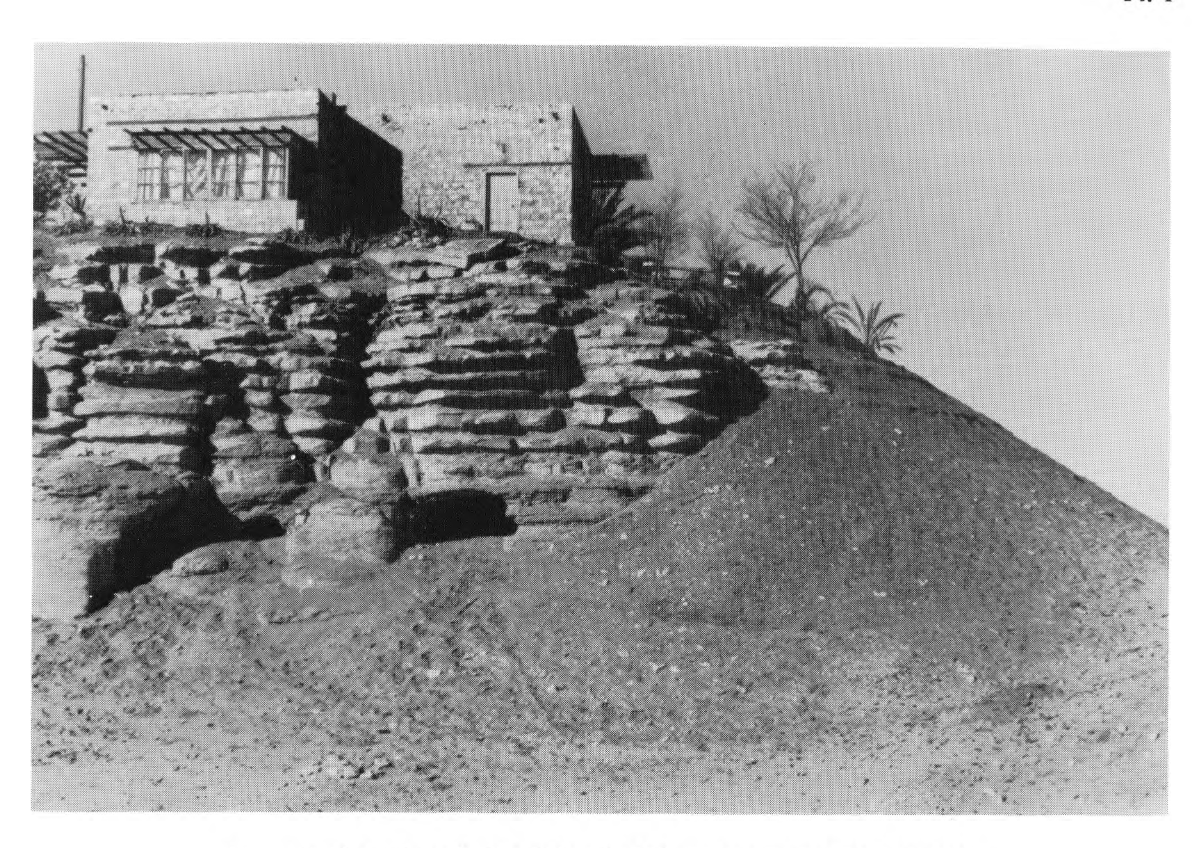
Cet escalier comportait cinq marches s'interrompant pour former une sorte de petit puits menant à une porte en contrebas, à partir de laquelle tout le rocher était noirci et paraissait fortement brûlé. On accédait ainsi à une chambre encombrée de blocs et de gravats tombés du plafond, qu'il fallut évacuer en prenant constamment garde au danger possible d'écroulement. Le travail dans cette chambre fut de toute façon très pénible à tous égards, mais le vidage progressif par couches horizontales, avec tamisage, permit une suite de trouvailles fort encourageantes.

Cette chambre assez fruste contenait en effet, sous plus d'un mètre de déblais et de terre, un certain nombre d'inhumations et d'objets laissés là dans un grand désordre et souvent brûlés et endommagés. Outre de nombreux ossements, dispersés ou non, il y avait là une dizaine de cercueils qui tombaient presque en poussière. Des momies purent être recueillies, ainsi que des éléments de bois peints et décorés (Pl. II, A). Beaucoup de poteries également dont des tessons peints en bleu, caractéristiques du Nouvel Empire. Parmi les objets dispersés dans cette pièce et parfois incomplets, on peut encore citer : un ouchebti de bois (Pl. II, B), deux stèles fragmentaires, une harpe de bois (Pl. II, D), des bijoux (bracelets de métal, bague et colliers de cornaline et de faïence), un chevet de bois, un petit pendentif de bronze représentant Harpocrate (?), quatre scarabées d'époques différentes, un étui à kôhol.

Mais une des trouvailles les plus notables est celle de très nombreux fragments de papyrus qui, une fois déroulés et nettoyés, se sont avérés appartenir à un seul et même *Livre des Morts* au nom d'un certain Nakht-Min (scribe). Tous ces fragments ont été mis sous verre en attendant d'être étudiés et rassemblés éventuellement. Les textes hiéroglyphiques comme les vignettes en couleurs sont d'une incontestable finesse (Pl. II, C).

Tous ces objets et toutes ces inhumations ne sont pas nécessairement contemporains, loin de là. Ils ont sans doute été abandonnés pêle-mêle par des voleurs assez anciens. Il n'est pas dit d'ailleurs que tous ont été déposés à l'origine dans cette pièce. En effet, cette chambre ne marque pas la fin de la tombe. Le fond est actuellement bloqué par trois énormes fragments détachés du gebel et reposant sur du sable et des déblais. Un très étroit passage permet de constater qu'au-delà les murs noircis continuent et débouchent sur une sorte de « grotte » pleine de gravats et de déblais.

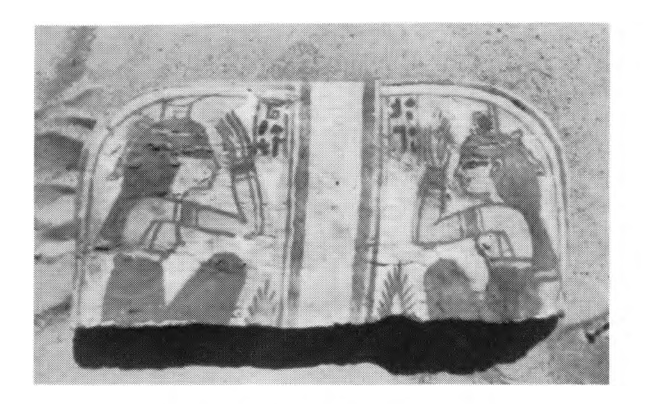
D'autre part, sur la paroi est de la chambre, tout près du fond actuel, on remarque un large orifice qui doit correspondre à un passage de voleurs et qui mène à une ou plusieurs pièces (une autre tombe ?) encore pleines de terre et de sable et sans doute prometteuses. La suite du vidage de la chambre après évacuation des blocs écroulés, et l'exploration de ces pièces latérales font partie du programme de travail de la prochaine saison.



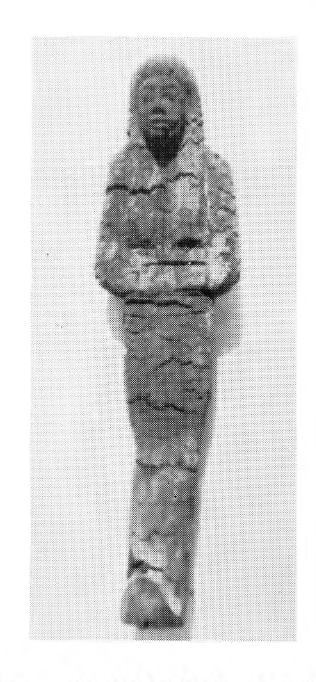
A. — Angle sud-est de la falaise du Bubasteion (avant dégagement).



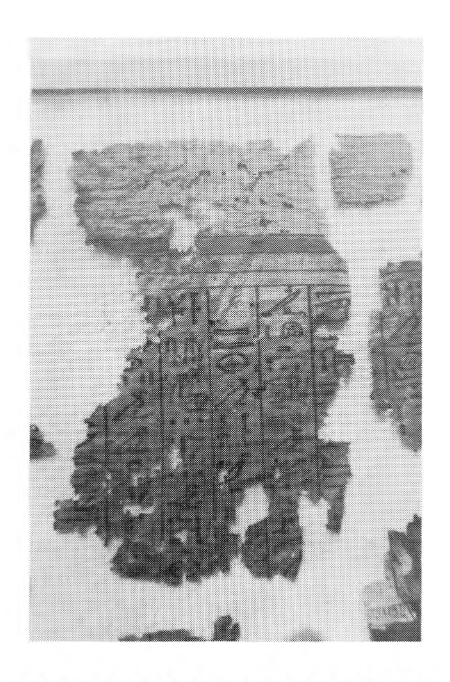
B. — Intérieur de la tombe d'Âperia (1re chambre, avant dégagement).



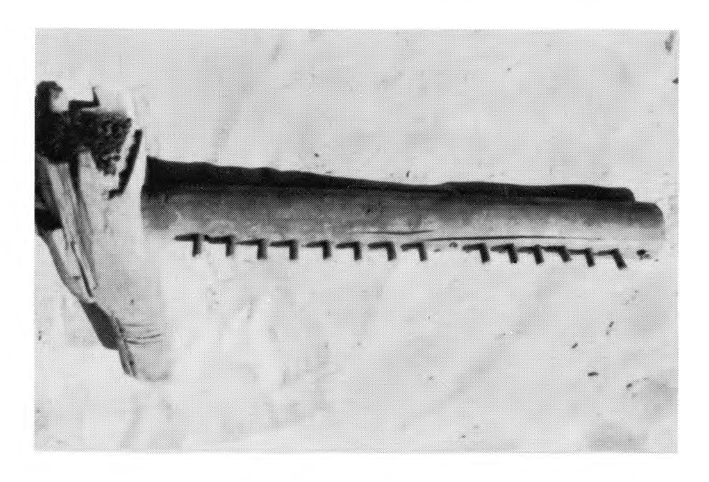
A. — Fragment de sarcophage.



B. — Ouchebti (bois calciné).



C. — Fragment de papyrus (Livre des Morts).



D. — Eléments de harpe.

THE DAKHLEH OASIS PROJECT[1]: A REPORT ON THE FIRST TWO SEASONS

Anthony J. MILLS

The Dakhleh Oasis Project is designed to study man's development in the Dakhleh Oasis since the beginning of the Neolithic. To judge properly all the influences on this development, it is necessary to study both the cultural remains and the environmental history of the area, together with any information from beyond the Oasis which is pertinent thereto. As an isolated microcosm of much wider trends, the study will be important for our understanding of events in the Nile Valley and of human adaptations in other areas of similar environmental complexity. Environmental conditions have an important effect on living conditions and subsistance, but equally important to local development are human relationships with the Nile Valley, other oases, Saharan dwellers and sub-Saharan Africa.

In order to study the Dakhleh Oasis as a unit, it is necessary to begin by surveying the whole area, recording the surface indications of cultural and environmental evidence. This will provide essential background information and a firm foundation on which to base detailed studies. The second half of the project will require excavation of various locations within the area, selected for their potential to provide evidence on one or more specific problems. The project completed the first two seasons of field work during the autumns of 1978 and 1979 [2]. This report will summarize the results.

When dealing with a large number of small sites in an extensive area, it is necessary to have some method of numbering and indexing each of these sites. The Dakhleh Oasis Project has adopted a system based on the maps of the Oasis [3]. These maps, which basically show the pattern of land use of the late 1920's, are divided into a 1-km grid

[1] The Dakhleh Oasis Project is jointly sponsored by the Royal Ontario Museum and the Society for the Study of Egyptian Antiquities and is supported by a grant from the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada.

[2] Full preliminary reports on these campaigns will be found in the *Journal of the Society for the Study of Egyptian Antiquities*, Vol. IX-4 and Vol. X-4 (Toronto, 1979 and 1980).

[3] Egypt 1 : 25,000, surveyed 1929-30, [Survey of Egypt], (Gizeh, 1932), sheets 30/405, 30/420, 30/435, 30/450, 31/390, 31/405, 31/420, 31/435, 31/450, 32/390, 32/405, 33/390 and 33/405.

system, based on a zero point at Gebel Uweinat, at the junction of the borders of Egypt, the Sudan and Libya. Each of the thirteen map sheets of the Oasis has a published number, which refers to the grid system and identifies that map. Each sheet is 15 km E-W and 10 km N-S. The E-W grid on each map is lettered beginning at the left, from A to P, excluding O; and the N-S grid is numbered from 1 to 10, beginning at the top. By this method, any single square kilometre of the Dakhleh Oasis has its individual identifying number, which will read with the map number first then the grid number, e.g., $\frac{33}{390}$ — M 4. The archaeological sites are numbered within each square in the order of finding, e.g. $\frac{33}{390}$ — M 4 — 1, $\frac{33}{390}$ — M 4 — 2. All the sites recorded can be located on the map, (Pl. I).

The Dakhleh Oasis is a sausage-shaped, flat clay plain, about 80 km long and 25 km wide. It lies under the south face of the great limestone escarpment which also forms the eastern boundary of the Kharga Oasis. The prevailing wind and sand movement from the NNE means that the soil of the oasis floor has been subjected to considerable deflation and is also heavily covered in places with dunes and sand sheets. Several aquifers hold sufficient water underground to accommodate all the agricultural and domestic needs of the population. The water is also held at such a pressure that pumps are unnecessary to bring it to the surface. Agriculture is the basic economic activity in Dakhleh, dates being the major export product. Due, at least in part, to the abundance of soil and water, the population is spread over most of the area, the greatest concentration being about 10,000 at Mut, the capital.

The first two seasons of field work have now been completed. For reasons of logistics and system, it was decided to begin the survey in Maohoub, at the extreme western end of the Oasis. The first season, during the autumn of 1978, saw the completion of the surveying of about 120 km^2 and the recording of some 54 ancient sites. By the end of the second season, a total of 385 km^2 had been surveyed and 130 sites recorded. The range of sites is great and includes Neolithic butchering areas, industrial sites of various periods, the first century temple of Deir el-Haggar [1], Roman farmhouses, irrigations aqueducts, and cemeteries of all periods.

The Neolithic

Thirteen locations of Neolithic date have been recorded. Unfortunately, virtually all of them have been the victims of deflation and little, other than surface artefacts and debris, is left of any. A good dating range is indicated by the fact that there are sites both

[1] First noted by Edmonstone, *A Journey to Two of the Oases of Egypt,* (London, 1822), 48-51, and most completely recorded in Winlock, *Ed-Dakhleh Oasis,* (New York, 1936).

with and without ceramics. The lithic technology is beginning to be studied, but a few preliminary observations can be noted. Most of the chipped tools are manufactured from grey or coloured flints of both nodular and tabular local sources. Small grindstones, found on several sites, are from a coarse conglomerate. Tools are well made and include a number of fine projectile points, blades and scrapers. Ceramics are all hand made, soft, rather coarse, and often have an irregular black band at the rim.

There were two burial sites with inhumations which may be Neolithic in date, $\frac{32}{390}$ — J 3 — 1 (Pl. II, A) and $\frac{33}{390}$ — 18 — 2. At both sites contracted burials were recorded, a position normally associated with early traditions in the Nile Valley. Unlike these latter, however, there is a complete absence of either grave goods or surface offerings, and our dating of the sites is open to revision.

Some evidence for the landscape of Neolithic Dakhleh has been recovered, although we must still consider as a single time frame the range from about, 6,000 B.C. until 2,800 B.C. Most of the sites are found in association with fossil spring mounds or playas, indicating natural water resources requiring no hydraulic techniques of any complexity. Preliminary field analysis of bones and teeth from butchering areas within a couple of sites has identified elephant, rhinoceros, hartebeeste, gazelle, an equid and ostrich among others, helping us to reconstruct an environment with permanent standing water and seasonal rainfall, grassland and thin forest cover. This faunal complex is by no means complete, for example, no rodents or predators have been identified, but it is interesting that no domesticates were recovered. One of the occupation sites, $\frac{33}{390}$ — 19 — 1, is adjacent to a very large settlement of Dynasty VI, $\frac{33}{390}$ — 19 — 3, and the possibility cannot be ignored that the local population was engaged in supplying the Egyptians of the area with the many beautifully manufactured flint scrapers and blades which are so frequently found on the latter's sites. The economic and cultural implications of such a joint occupation must be carefully assessed when our evidence is more definite.

The Pharaonic Egyptians

The work of the late Dr. Ahmed Fakhry [1] had revealed the presence of late Dynasty VI and First Intermediate Period officials at Balat, at the eastern end of the Oasis [2]. It is also supposed that there was an Egyptian presence in Dakhleh at various other

[1] Fakhry, A., « The Search for Texts in the Western Desert » in *Textes et langages de l'Egypte Pharaonique II,* (Le Caire, 1972), pp. 207-222.

[2] The sites of ʿAin Aseel and Kila ed-Debba, both of which are currently under excavation by the Institut français d'archéologie orientale under the direction of Professor J. Vercoutter, comprise this Old Kingdom complex.

periods. The main evidence for this comes from references to administration of the region [1], such Theban tombs as Puyemre [2], and such documentary evidence as the two Dakhleh stelae of Dynasties XXII and XXV [3]. The archaeological evidence recovered from western Dakhleh informs us of an earlier occupation, with a more or less continuous habitation down into the Second Intermediate Period. For most of this time span the evidence comes mainly from funerary contexts and largely consists of pottery. The quantity varies considerably through time, although this may be more a function of surveying techniques than of ancient occupation. What little evidence there is for the economic foundation of the Egyptian occupation in the oasis suggests that agriculture is the main factor. No evidence has been found to contradict this, although it is not easy to accept it as the sole function.

The earliest evidence is a group of three vessels, two bowls and a jar, of Archaic types, which come from an undisturbed burial in the mixed cemetery $\frac{32}{390}$ — L 2 — 1. Of a more substantial nature is a badly eroded but undisturbed cemetery of 100 graves dating to Dynasty III. The finding of a cache of 17 different pottery vessels, including ring stands, jars and offering bowls, leaves no room for doubt about the date. By far the single largest Pharaonic representation dates from the same period as the major site at Balat, *i.e.*, the sixth dynasty. In all, there have been some fifteen sites recorded from this period, most of them habitation or occupation complexes. The largest of these, $\frac{33}{390}$ — 19 — 3, covers some 80 hectares. Although it is largely denuded, there are the remains of mud brick structures and of pottery kilns (Pl. II, B) in some places. Kilns and brick structures have also been found on other sites, but features common to all of them are a number of pottery types including the « Medum » bowl and the « bread mould » so common in the Old Kingdom, well made circular and rectangular flint scrapers, grindstones and areas of ash. Many have the appearance of industrial sites, although the industry is so far undetermined. The general appearance of the sites, and particularly the occurrence of the kilns, lends credence to the supposition that there is a well established, permanent community of Egyptians in the oasis from the sixth dynasty.

A site of considerable interest is $\frac{32}{390}$ — 15 — 1, a largely denuded settlement with traces of brick buildings and about 40 cm depth of fill. Although most of the pottery

(1) Cf. Redford, D.B., « The Oases in Egyptian History », *Society for the Study of Egyptian Antiquities Newsletter* VII, (Toronto, 1976), for a collection of such references.

(2) Davies, N. de G., *The Tomb of Puyemrê at Thebes*, (New York, 1922), pl. XXXI.

(3) Gardiner, A.H., « The Dakhleh Stela », *JEA* XIX, (London, 1933) and Janssen, J.J., « The Smaller Dakhla Stela », *J.E.A.* LIV, (London, 1968).

collected from the surface is Egyptian, a number of hand-made sherds were also recovered with incised decoration that strongly resembles Pangrave material. This connexion between the Oasis and the Nile, and even further away with the Sudan, is important to consider. Other graves from several sites in the vicinity, have yielded good Middle Kingdom jars, cups and spouted bowls, and one buff-ware, button-base juglet of the Tel el-Yahudiyeh type.

Two sites also display Ptolemaic period remains. One is the massive cemetery $\frac{33}{390}$ — K 9 — 4, adjacent to Amheida, where a two-room brick tomb (No. 3) was found to be decorated with painted figures on a white plaster background. The figures and scenes, of various funerary deities and ritual practices are simply but carefully done in several colours and can be dated on stylistic grounds to the first century B.C. The tomb was plundered and no artefacts were recovered. The second site is the town of el-Qasr ed-Dakhil, $\frac{33}{390}$ — M 5 — 2, where several decorated sandstone blocks from a Thoth temple are incorporated in the fabric of some of the houses [1]. Most important is an intact doorway with inscriptions on each jamb, leading into the house of « Abu Nafri », which signifies that the temple stood on this site and the blocks have not been imported from some other place. These temple blocks are the earliest evidence for occupation at el-Qasr.

The Roman Occupation

Considerably more than half of the sites recorded by the survey in western Dakhleh date to the Roman period. Many of the sites have been badly eroded, but others are in exceptionally good condition. Many of the sites are small, single farmsteads, but others are large and cover many hectares.

In the Maohoub region is the best preserved monumental site of Dakhleh, the Deir el-Haggar temple [2], with its series of first century emperors commemorated in the sanctuary. Within a short radius of this sandstone temple, dedicated to local gods of Theban affiliation, are many sites, most of which can be allied to it in date. There are brick farmhouses, both in groups and in isolation, with vaulted living chambers at ground level and pigeon lofts above (Pl. III, A); there are large aqueducts, which, although not conclusively Roman in date, are most probably of this same period; there are industrial sites, pottery kilns and a large lime kiln; and there is a cemetery of perhaps as many as

(1) Porter-Moss, *Top. Bib. VII*, 298, and Fakhry, *op. cit.*, p. 219.

(2) Winlock, H.E., *op cit.*, pp. 29-33, 65-77, pl. XV-XXV.

1,500 rock-cut tombs, every one of them plundered. The completeness of facilities and the distribution of sites over the area, give the appearance of a government-sponsored community. It would seem that the Romans promoted a major agricultural expansion scheme in western Dakhleh in the first century A.D., opening up previously undeveloped land and water resources, providing housing for the migrants and utilizing the pigeon as a protein source at least until the scheme developed. That it was only a partial success can be judged from the small amount of occupation debris and lack of renovations in most of the houses.

That the Roman occupation succeeded is not in doubt, for within a few kilometres to the east of Deir el-Haggar is the 2nd-3rd century cemetery at Muzzawaka, $\frac{33}{390}$ — H 7 — 1, with some 500 tombs including the interesting one of Pady-Osiris [1]. Further yet to the east is Amheida, $\frac{33}{390}$ — L 9 — 1. This is a town site built over 1500 m of low natural mounds with an adjacent cemetery, $\frac{33}{390}$ — K 9 — 4, where there are about 2,000 tombs and graves of varying degrees of wealth. The town is towards the north end of a long series of spring mounds and is surrounded by flat agricultural land. Sherds on the surface and other evidence give an occupation of some 500 years from the first century B.C. to the fourth century A.D. The entire town area is a mass of brick architecture, mostly buried to the tops of the walls of the ground floor rooms. Most of the site appears to have been domestic in nature, although other features can be discerned on the surface. Ash and slag identify a very large industrial area at the west side of the site and pottery kilns were discovered in two places. A single decorated sandstone block with the head of Amun, the remains of a stone gateway and a mass of stone chips betray the existence of a temple. An important find has been made in testing a domed room within a large complex. This is a series of paintings on plastered walls of Classical scenes (Pl. III, B), mostly Homeric in origin, which include Perseus and Andromeda, the return of Odysseus, the adultery of Aphrodite and Ares, Polis and a number of others. The paintings are lively and well executed and will add considerably to the repertoire of such works. They are to be dated to the early Constantinian period, around 325 A.D. The town of Amheida is undoubtedly a site of major importance to our understanding of the Dakhleh Oasis during the Roman period. Particularly as it has the appearance of a proper town or city, and not just a large market centre in the midst of farming communities.

Other Roman sites to the east and south of Maohoub give the impresssion of a more stable community having smaller cemeteries and family tombs, more developed and elaborate architecture and a greater number of springs. Certainly, the number of sites

[1] Winlock, *op. cit.*, pp. 35-7 and pl. XXIX, XXX.

and the fact that sherds of the Roman period can be found anywhere on the agricultural land of western Dakhleh, support the theory that land use, if not actual population, was much greater then than at any other time, including the present.

The Christian Period

Following the Roman occupation in Dakhleh, a marked decline in both number and quality of sites has been noted. There are only about a dozen locations with early Christian remains, and none of these is comparable in size to the larger Roman sites. Generally, the sites consist of a few contiguous or closely scattered brick buildings, or of up to 100 graves with typical E-W burials. The sharp decline after the Roman period was caused by a variety of circumstances, some of which were changes in the local environment. Doubtless, constant irrigation and crop production by the Romans eventually impoverished the soil. This same, extensive activity may also have led to such a decline in the underground water pressure, the improved hydraulic technology would have been needed to provide the required amounts for the support of the larger population. It is also probable that there was a new or renewed aeolian activity and greater amounts of sand were deposited on the land. Certainly, as yet we have recovered no evidence of such important communities as that represented by el-Bagawat at Kharga.

The Islamic Period

There is no sharp transition from Christianity to Islam evident in the archaeological remains in western Dakhleh, but rather a gradual rebuilding and increase in the population. This development to the present population of about 15,000 is represented by only a dozen sites, most of which are small farming communities. The sites differ markedly from those of earlier periods in several respects. A certain amount of pisé buidling occurs for the first time, although it has again been superceded by mud brick. The bricks themselves are much smaller than at earlier periods. There are the remains of walled gardens and the earliest evidence of the employment of the saqia. Part of the southern edge of the Oasis, between Gedida and Mut, was inspected this season and the southernmost sites are all Islamic in date. Strong but mundane connexions with the Nile Valley can be seen in imported pottery, especially the glazed wares. The community gives the general impression of subsistence level poverty based on agriculture.

There is one exception to these small sites, the town of el-Qasr ad-Dakhil (Pl. IV), $\frac{33}{390}$ — M 5 — 2, the town with the Ptolemaic Thoth temple. Here is a large group of

still occupied domestic buildings, built of brick, with door lintels dating from 900-1200 A.H. In themselves, these buildings can provide excellent information about architectual development and features and about the growth patterns of such a town. More important, however, is an open well towards the east side of the town which was in use until the present century. The present street level is some 5 m above the bottom of the well and in this section can be seen traces of both stone and brick walls, and sherds of both Roman and Islamic types have been recovered here. Qasr is the only extensive multi-period site recorded to date in Dakhleh and it could provide us with a complete cultural sequence of the last 2,000 years.

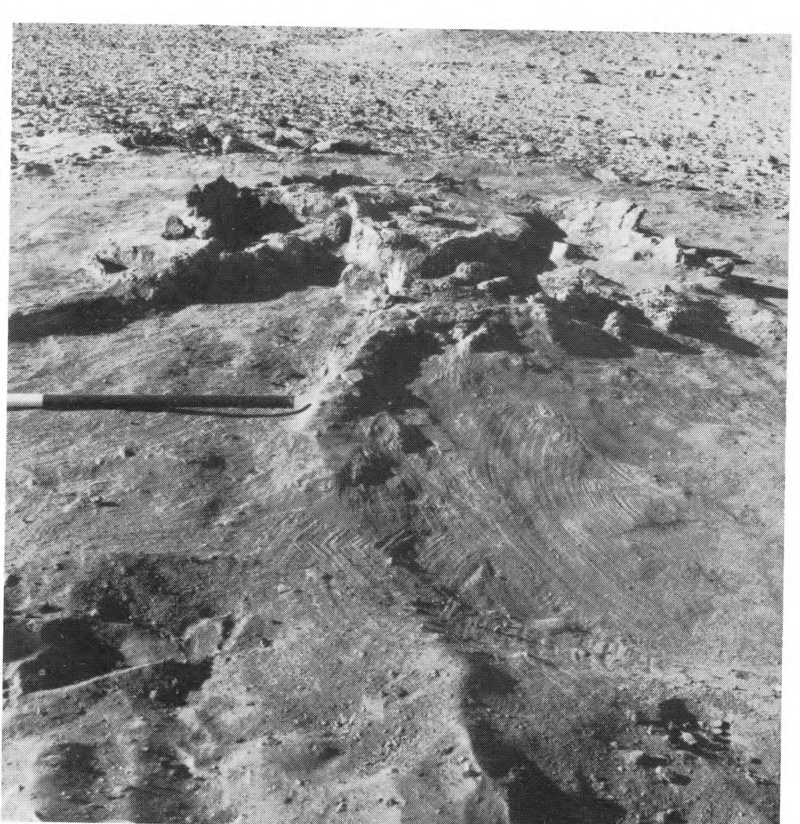
LEGEND
Neolithic
Pharonic
Roman
Christian
Islamic
? Uncertain date
Escarpment
Sand dunes
Road

Grid = 1km intervals

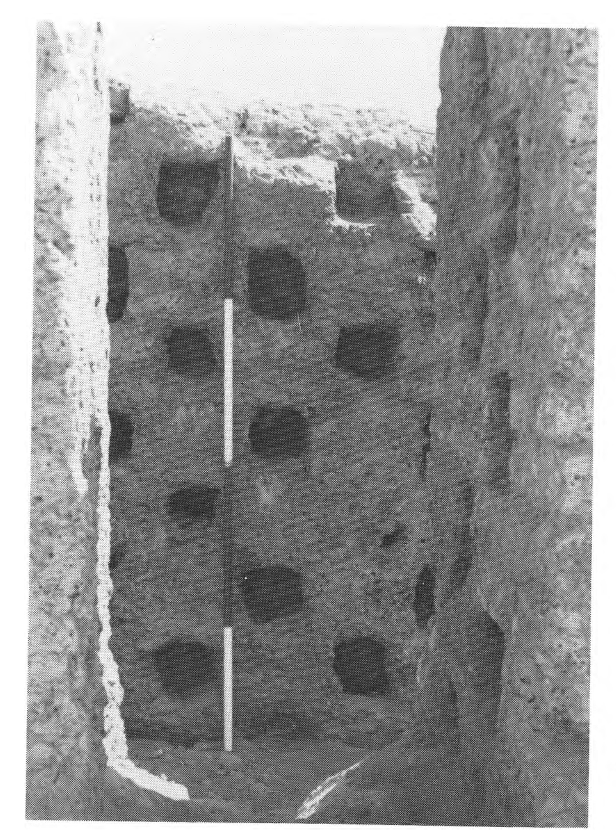
Map of western Dakhleh Oasis, including all the area surveyed in 1978 and 1979.



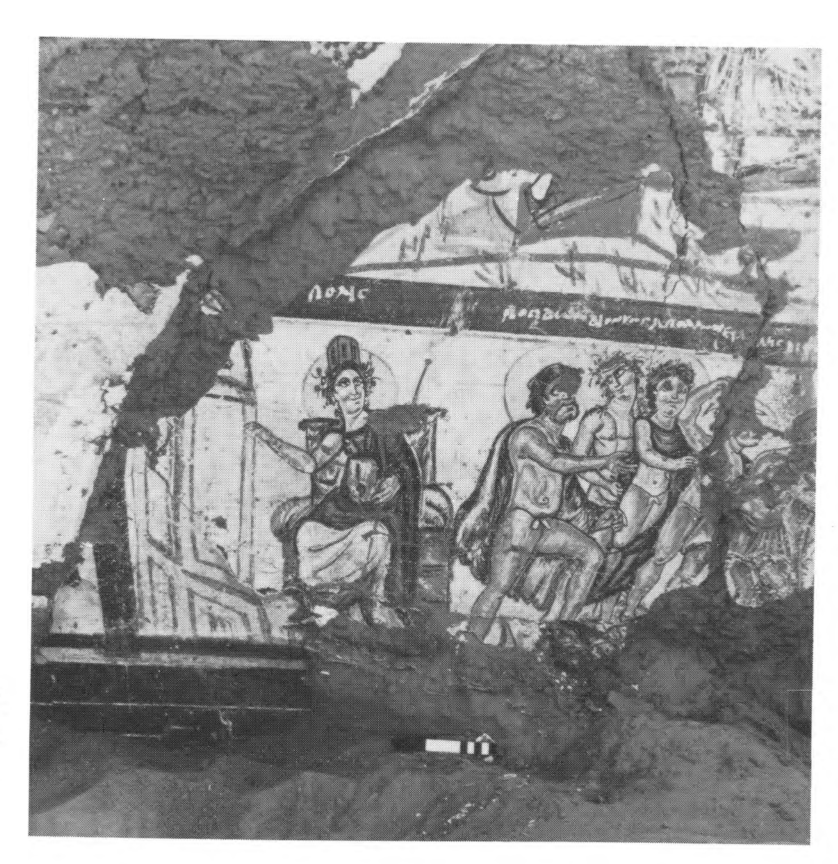
A. — $\frac{32}{390}$ -J 3-1/3, Neolithic burial.



B. — $\frac{33}{390}$ -19-3, Old Kingdom pottery kiln.



A. — $\frac{33}{390}$ -F 9-1, Roman pigeon loft.



B. — $\frac{33}{390}$ -L 9-1, test 1, part of a fresco mural with Polis and a group of gods.



$\frac{33}{390}$ -M 5-2, the town of el-Qasr including the open cut of the well and the modern houses above.

II. — DOCUMENTS.

UN BASSIN À LIBATIONS DU VIZIR BAKENRÉNEF

Jacques Jean CLÈRE

Découvert au début du siècle dernier, le tombeau de Bakenrénef — une des grandes sépultures saïtes de la nécropole de Saqqara — est rapidement devenu une source d'approvisionnement en pièces archéologiques, exploitée par les voyageurs et les membres de missions scientifiques ainsi que par des fouilleurs clandestins (1). Creusé dans le calcaire grossier de la falaise bordant à l'est le désert libyque, au niveau du complexe de Djoser, cet hypogée aux dimensions imposantes — à la mesure des sépultures thébaines ou memphites des autres grands dignitaires contemporains — comportait une décoration sculptée et peinte exécutée sur des blocs rapportés de calcaire fin. Des éléments de ce revêtement mural prélevés sur les parois de différentes salles du tombeau sont venus enrichir plusieurs musées : il s'en trouve ainsi dans ceux de Berlin, de Chicago et de Lyon (2). L'ensablement progressif du tombeau, devenu de ce fait «inaccessible» (et passant même pour être détruit) (3), n'a naturellement pas empêché la poursuite des fouilles

(1) Le tombeau de Bakenrénef a été découvert par Louis Alexis Jumel, un industriel français qui séjourna en Egypte de 1818 à 1823, année de sa mort au Caire (cf. Hartleben, *Lettres et journaux de Champollion le Jeune*, II (*BE* 31), p. 117; Dawson-Uphill, *Who was Who in Egyptology*^{2} (1972), p. 154). La découverte de cette tombe, que Champollion appelait « le tombeau Jumel » (cf. Champollion, *Monuments*, pl. 441 et 442; Devéria, *Mémoires et fragments*, I (*BE* 4), p. 93; Dawson-Uphill, *loc. cit.*), est toutefois attribuée à Rosellini par Migliarini, *Indication succinte* [sic] *des monuments égyptiens du Musée de Florence* (1859), p. 44 (2182), et placée à la fin du XVIIIe siècle par Zivie, dans *Archéologia* 79 (févr. 1975), p. 65. Champollion, en 1828, parle déjà de « bas-reliefs [...] brisés ou enlevés depuis peu d'années » dans ce tombeau (cf. Hartleben, *op. cit.*, p. 117).

(2) Cf. PM III^{2}, II [fasc. 2, 1979], 589 («Blocks»), où sont en outre cités les musées de New York (Metropolitan Museum of Art), de Munich (Staatl. Sammlung) et du Caire, et p. 589-590 (« Ceiling ») pour les blocs de Lyon. Pour les blocs ou fragments de Chicago (Natural History Museum, ex-Field Museum of Natural History), voir aussi *Bollettino d'Informazioni, Sezione Archeologica* (Istituto Italiano di Cultura per la R.A.E.), n° 38 (1975), p. 2.

(3) D'après PM III^{1} (1931), 171, le tombeau a été « détruit » en 1827 par le « defterdar » (comptable) Mohammed-Bey (comprendre ainsi « Defterdar Bey » [*sic*] cité *ibid.* avec référence au Ms. 25618,42 de Burton), lequel « defterdar » avait aussi dévasté le tombeau de Râchepsès (PM III, 151) pour décorer sa maison (cf. Hartleben, *op. cit.*, p. 116; Champollion, *ND* II, 485). Le texte relatif au tombeau de Bekenrénef (LS 24)

clandestines, et, au cours des dernières années, de nombreux blocs ou fragments arrachés à la décoration murale ou ramassés dans les déblais où ils étaient tombés ont été offerts dans le commerce des antiquités [1]. Quant au sarcophage de calcaire de Bakenrénef, qui se trouvait encore dans un puits de la tombe au moment de sa découverte, il fut enlevé par des « chercheurs d'antiquités » et acquis par Rosellini qui le transporta en Europe. Il est maintenant conservé au Musée de Florence [2].

Dans ces conditions, et étant donné la nature de l'objet, on peut penser que c'est probablement du tombeau même de Bakenrénef que provient un bassin à libations inscrit à son nom, et dont la provenance est autrement inconnue, qui se trouvait en novembre 1947 chez l'antiquaire Maurice Nahman, au Caire [3]. Il s'agit d'un bloc de plan rectangulaire de basalte, long de 67 cm et large de 46 cm pour une hauteur de 31 cm, dans lequel est évidée une cuve, également rectangulaire, mesurant 53 cm sur 31, et profonde de 16 cm. Une margelle large de 7 à 7,5 cm se trouve par conséquent ménagée tout autour de la cuve : elle est occupée, sur ses quatre côtés, par une inscription gravée en creux, dont les signes sont tous orientés face à droite. La voici (page ci-contre), reproduite dans sa disposition originale, mais inversée pour les besoins de la typographie.

TRADUCTION :

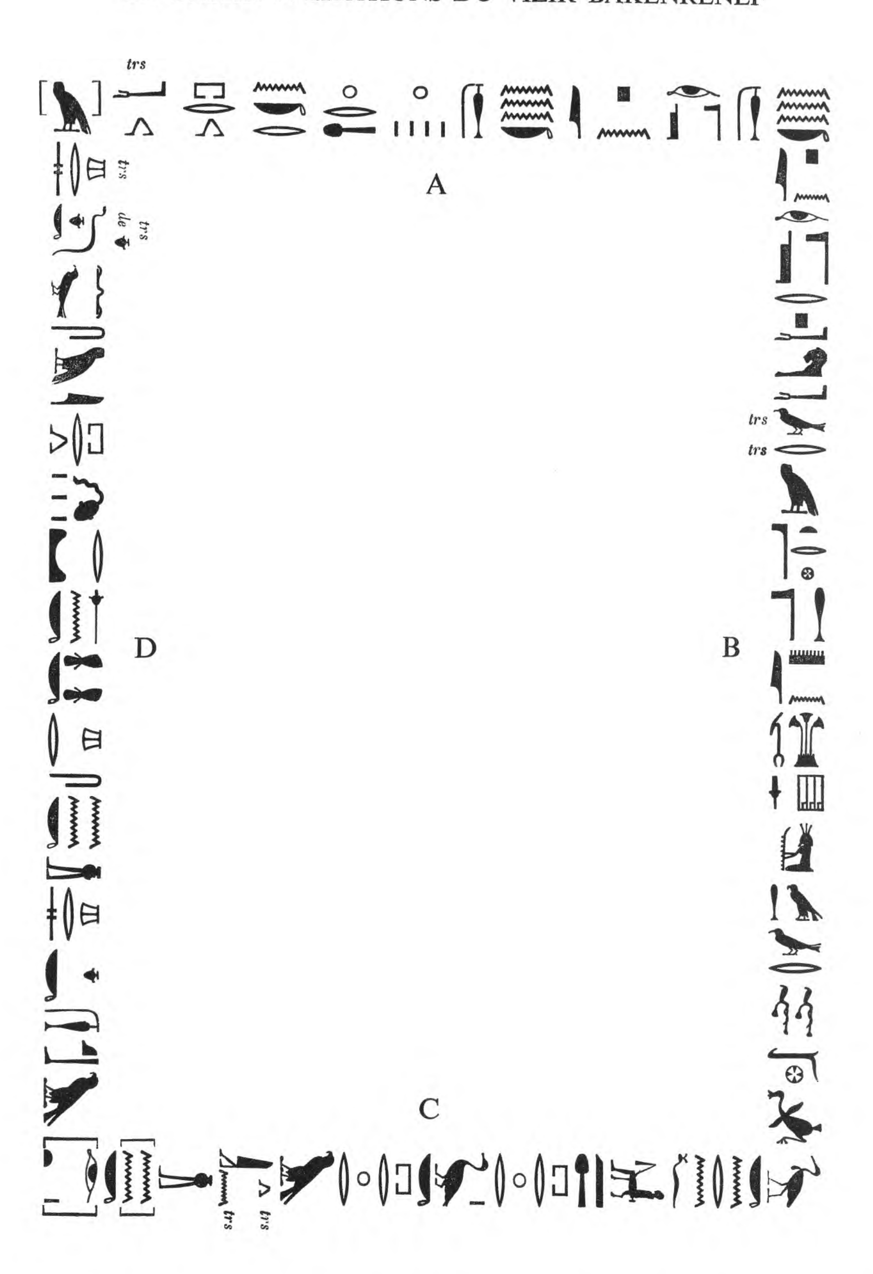
*« Cette tienne eau fraîche, ô Osiris, cette tienne eau fraîche, ô Osiris prince et comte, grand dans (la ville de) Néter, prophète d'Amon de Thèbes-de-Basse-Egypte, administrateur des Domaines, prêtre-*rnp*, serviteur d'Horus-aux-deux-grands-uræus, gouverneur et vizir, Bakenrénef, justifié, est sortie pour ton fils, est sortie pour Horus. Je suis*

a été fortement remanié dans la 2e édition de PM III (II, 588-591) et il n'y est plus fait mention de sa destruction par le « defterdar ». D'après Devéria, *Mémoires et fragments*, I (*BE* 4), p. 94, le tombeau était encore visité vers 1857 (date d'édition de l'original de sa *Notice sur les antiquités égyptiennes du Musée de Lyon*), tandis que Schiaparelli (*Museo Archeologico di Firenze, Antichità Egizie*, I, p. 440, n. 1) le déclarait ensablé et inaccessible vers 1887 (date d'édition de son catalogue). Sur l'état du tombeau en 1911, cf. Quibell, « Attempts made on the tomb of Bocchoris at Sakkarah », dans *ASAE* 11 (1911), 275-276.

(1) Cf. PM III^{2}, II, 589 (« Blocks »). Du 2 au 22 octobre 1974 une trentaine de blocs ou fragments ont été exposés chez un antiquaire parisien. Des blocs se trouvent aussi dans des collections particulières, cf. PM III^{2}, II, 589 (« Second Pillared Hall IV, (1) ») et 591 (« Side-room VII, (16) »).

(2) Florence 1705 (2182). Migliarini, *op. cit.*, p. 12, N° 2183, et p. 44-45, N° 2182; Schiaparelli, *op. cit.*, p. 440-453.

(3) Son N° : M 2557. Sur Nahman, cf. Dawson-Uphill, *op. cit.*, p. 213; *CdE* XXII/44 (1947), p. 300-301; Baedeker, *Egypt and the Sûdân*^{8} (1929), p. 43.



venu et [je] t'apporte [l'œil] d'Horus, afin que ton cœur soit rafraîchi à le posséder. Je te l'apporte sous tes sandales : prends l'épanchement qui en sort ! Ton cœur ne sera pas fatigué, le possédant. Viens [1] *! T'est faite l'offrande funéraire* pr-r-ḫrw. ⟨*A DIRE*⟩ *QUATRE FOIS* ».

(1) Cf. *Mélanges Maspero* (*MIFAO* 66), I, p. 778, n. 2.

Bakenrénef exerçait la fonction de vizir sous le règne de Psammétique Ier et c'est ce titre, *ṯ3ty*, accompagné de l'habituel *mr niwt* « gouverneur », qui est étroitement associé à son nom [1]. En tête de l'énumération de ses fonctions figurent les titres habituels des notabilités, *rpʿt* et *ḥ3ty-ʿ*, puis viennent ensuite plusieurs désignations particulières référant aux charges sacerdotales du personnage [2]. A l'exception de la première d'entre elles, *wr m Nṯr*, toutes se rencontrent dans les inscriptions publiées de son tombeau ou dans celles de son sarcophage, à côté d'autres que ne mentionne pas l'inscription du bassin à libations.

Wr m Nṯr est un titre rare dont seulement sept mentions étaient connues [3]. L'exemple le plus ancien, qui date de la XXVe dynastie, est le titre porté par le dynaste Tefnakht, l'adversaire de Piankhy cité dans l'inscription de la grande stèle de ce dernier [4]. D'autres exemples appartiennent à l'époque saïte, comme celui qui vient s'ajouter maintenant, et les deux les plus récents, datés avec moins de précision, concernent des personnages contemporains des dernières dynasties indigènes. Dans ce titre, la ville appelée *Nṯr* [5] est très probablement l'Iséum (Isidopolis) du nome sébennytique, l'actuelle Behbeit el-Ḥagar, mais on a aussi pensé à une autre localité portant le même nom [6].

Pour *ḥm-nṯr (n) 'Imn (n/m) W3st-Mḥt*, des variantes emploient pour le nom de la ville, l'actuelle Tell el-Balamoûn [7], des formes plus explicites : (tombeau) [8], (sarcophage) [9]. Il en est de même pour le dernier titre dans lequel = *w3ḏty* se trouve remplacé, dans le tombeau et sur le sarcophage, par les graphies usuelles plus claires , , , etc. [10].

(1) Dans les inscriptions du tombeau et du sarcophage, *mr niwt* et *ṯ3ty* sont fréquemment les seuls titres de Bakenrénef. L'époque à laquelle vécut ce personnage est indiquée par la présence des cartouches de Psammétique Ier, et , dans les inscriptions de son tombeau (*LD* III, 259 d); cf. entre autres De Meulenaere, *Le surnom égyptien à la Basse Epoque*, p. 15, n. 58, et *BIFAO* 62 (1964), 154. Cependant on l'a parfois erronément placé à l'époque de Psammétique II : ainsi Rosellini, *Monumenti dell'Egitto e della Nubia*, II, I, Texte, p. 41; Schiaparelli, *op cit.*, p. 440; Jelínková, dans *ASAE* 55 (1958), 109, N° 9; PM III¹ (1931), 171 — mais corrigé en Psammétique Ier dans la 2e édition (III², II, 588).

(2) Des listes de différents titres de Bakenrénef sont données dans Brugsch, *Thes.*, 1448-1449 (67); Schiaparelli, *op. cit.*, p. 441 (n. 1 de la p. 440); Weil, *Die Veziere des Pharaonenreiches*, p. 145. Pour d'autres personnages ayant porté aussi la plupart des titres de Bakenrénef, voir *BIFAO* 62 (1964), 152-162.

(3) Cf. De Meulenaere, dans *CdE* XXXI/62 (1956), 252-253.

(4) L. 2 = *Urk.* III, 4 : .

(5) Les formes d'apparence féminine , , comportent le graphique des toponymes.

(6) Cf. Yoyotte, dans *Mélanges Maspero* (*MIFAO* 66), I, 4, p. 155.

(7) Cf. Gardiner, *Onomastica*, II, 197*.

(8) *LD* III, 261.

(9) Schiaparelli, *op. cit.*, p. 444.

(10) Cf. *LD* III, 265 d.f, 267 b, 268, et Schiaparelli, *op. cit.*, p. 444, 445, 448. Pour le titre, voir *Wb.* I, 269, 4.

Le titre *ḫrp ḥwwt*, fréquemment attesté, est bien connu et ne nécessite pas de commentaire [1] — ce qui n'est pas le cas pour le dernier titre restant à examiner. Ecrit à l'aide du monogramme [2], un dieu Nil agenouillé tenant à deux mains un stipe de palmier pourvu de multiples encoches (variante de l'hiéroglyphe notant habituellement le mot *rnp(t)* « année » [3] et qui se rencontre en fait le plus souvent dans le monogramme), ce titre est classé dans le *Wörterbuch* (III, 43, 12), à cause uniquement de l'analogie extérieure de forme, sous le mot *ḥʿpy* « Nil », mais avec cette réserve qu'il s'agit d'un titre de prêtre *non lisible* (« in dem nicht lesbaren Priestertitel »). Or le même titre, écrit cette fois en clair, se trouve pourtant dans le *Wörterbuch*, mais sans que ses auteurs aient fait le rapprochement, sous la graphie définie : « als Priester im III. Gau von Unt. Äg. » (*Wb.* II, 434, 18). L'équivalence des deux graphies est assurée par la présence sur un même monument, une statuette datant probablement de la XXVIe dynastie [4], des orthographes , et notant le même titre porté successivement, de père en fils, par le père du propriétaire de la statuette, puis par ce dernier, et enfin par son fils [5].

Le texte gravé sur le dessus de la cuve est la formule de libations bien connue que l'on trouve déjà dans les Textes des Pyramides (§ 22-23 = Spruch 32) et qui, par la suite, a été reproduite à peu près à toutes les époques et sur divers types de monuments : sarcophages, tables d'offrandes, bassins à libations circulaires, situles, etc., et aussi sur les murs de la chambre funéraire ou ailleurs dans des tombeaux [6]. On notera la façon dont le lapicide est venu à bout de la difficulté qu'il y avait à faire tourner le texte autour de la

(1) Cf. Jelínková, « Un titre saïte emprunté à l'Ancien Empire », dans *ASAE* 55 (1958), 79-125. Autres exemples dans le tombeau de Bakenrénef : *LD* III, 264 d, 265 e.f, 268; sur son sarcophage : Schiaparelli, *op cit.*, p. 451.

(2) Autres exemples dans le tombeau : *LD* III, 261, 265 d, 268; ne figure pas dans les inscriptions du sarcophage.

(3) Cf. Gardiner, *Eg. Gr.*³, Sign-list, p. 479, M 4, n. 1.

(4) British Museum 32.183, inédite; cf. *BIFAO* 62 (1964), 162 (Doc. 19).

(5) Les nombreux exemples de ce titre, écrits pour la plupart à l'aide du monogramme, ont été réunis par De Meulenaere, à qui revient le mérite d'en avoir élucidé la lecture, dans son article « Cultes et sacerdoces à Imaou (Kôm el-Hisn) au temps des dynasties saïte et perse », dans *BIFAO* 62 (1964), 151-171; voir Doc. 18, p. 162, pour un autre exemple confirmant la lecture du monogramme, et Doc. 7, p. 154 avec n. 4, pour les exemples de Bakenrénef (cf. aussi Simpson, dans *Kêmi* 21 (1971), 29-30 (remarque b) avec fig. e). Pour la signification de ce titre, qui reste imprécise, voir *BIFAO* 62, 162-163.

(6) Voir Bissing, « Zur Geschichte der Libationsformeln », dans *RT* 23 (1901), 38-47, avec deux notes additionnelles dans *RT* 25 (1903), 119-120, et 30 (1908), 180-183. Une liste des sources de différentes époques pour la formule de libations se trouve dans Allen, *Occurrences of Pyramid Texts*, p. 63-64 (Sections 22 et 23).

cuve sans changer l'orientation des signes, ce qui l'a amené à écrire le texte tantôt horizontalement, tantôt verticalement, et en outre à employer l'écriture rétrograde sur l'un des grands côtés D [1]. Il est aussi curieux qu'il n'ait indiqué aucune séparation entre le début et la fin de l'inscription, sur le petit côté A, qui se présente ainsi comme si c'était un texte continu. Dans le cas présent, la formule de libations indique l'utilisation qui devait être faite du bassin sur lequel elle est inscrite. Employée conjointement avec les fumigations d'encens pour purifier les offrandes, l'eau des libations avec laquelle on les aspergeait était versée à l'aide de vases : le bassin de Bakenrénef, dont la cuve avait une capacité de plus de 26 litres, devait servir à mettre en réserve une provision d'eau suffisante pour la célébration des rites de purification régulièrement répétés [2]. Sa place était donc, plutôt qu'ailleurs, dans la chapelle d'un tombeau, là où se trouvaient la stèle et la table d'offrandes, et où l'on rendait le culte au défunt [3].

Le tombeau de Bakenrénef est un de ceux dont la restauration et la publication ont été entreprises par la mission de l'Université de Pise dirigée par Edda Bresciani [4] : peut-être,

[1] Des arrangements des inscriptions en partie semblables ou différents, mais dus à des difficultés du même ordre, pour disposer les textes d'encadrement des tables d'offrandes, se constatent entre autres sur les tables d'offrandes Caire CG 23017, 23019 et 23099 (cf. Kamal, *Tables d'offrandes (CGC)*, II, pl. 9, 10 et 21) et Turin, Suppl. 18153 (Habachi, *Tavole d'offerta, are e bacili da libagione (Catal. del Museo Egizio di Torino*, II, II), n° 22056, p. 106 et 162); cette dernière, dont le texte est aussi la formule de libations, présente également un arrangement de l'inscription avec une ligne horizontale en écriture rétrograde qui est comparable à celui du bassin de Bakenrénef. Voir encore la table d'offrandes de *Ḥr-m-iyt* (XIIe dyn.) dans le catalogue de vente de Sotheby Parke Bernet (New York), vente n° 4380, 16 mai 1980, n° 307.

[2] Cf. Leclant, dans *JNES* 13 (1954), 159[*b*]. La « bonde de vidage » me semble toutefois être très probablement une addition postérieure à l'époque pharaonique.

[3] Deux bassins (*JNES* 13, 157-159 et pl. 8-10) pouvant être comparés à celui qui est publié ici, et qui portent les noms des divines adoratrices Aménirdys Ire et Chépénoupet II, ont été trouvés dans l'enceinte du temple de Médinet Habou, dans laquelle ont été édifiées des chapelles funéraires de ces deux princesses.

[4] Sur les travaux de nettoyage et de restauration déjà effectués dans le tombeau de Bakenrénef, ainsi que sur différentes trouvailles faites à cette occasion, cf. Bresciani, dans *BSFE* 76 (juin 1976), 5-24; Zivie, « Découvertes occasionnelles et prometteuses au tombeau de Bakenrenef à Saqqara », dans *Archéologia* 79 (févr. 1975), 65-66; *Bollettino d'Informazioni, Sezione Archeologica* (Istituto Italiano di Cultura per la R.A.E.), nos 35 (nov. 1974-Jan. 1975) et suivants; Bresciani, « L'attività archeologica in Egitto dell'Università di Pisa : Saqqara 1974-1977 », dans *Egitto e Vicino Oriente* (Rivista della sezione orientalistica dell'Istituto di Storia Antica, Pisa), I (1978), 1-40; Leclant, « Fouilles et travaux en Egypte et au Soudan », dans *Orientalia*, à partir du tome 44 (1975), où voir p. 205. Voir aussi Bresciani *et al.*, *La tomba di Ciennehebu, capo della flotta del re*, p. 10.

à cette occasion, trouvera-t-on un indice qui précisera l'utilisation et la provenance du bassin à libations dont il vient d'être question. C'est en tout cas un intéressant document de plus à verser au dossier de ce grand personnage de la XXVIe dynastie qu'a été Bakenrénef.

OSTRACA PTOLÉMAÏQUES BILINGUES D'EDFOU

Didier DEVAUCHELLE et Guy WAGNER (CNRS, Paris)

Des rangements effectués à l'IFAO tant dans la salle des ostraca que dans les caves nous ont permis de regrouper un petit lot d'ostraca grecs et bilingues provenant des fouilles d'Edfou, autres que ceux qui ont déjà été publiés par G. Manteuffel dans *Tell Edfou* I, II et III (Fouilles Franco-Polonaises, *Tell Edfou* I, 1937, 141-191; II, 1938, 137-165; III, 1939, 329-372). Nous avons choisi de présenter ici dans l'ordre chronologique un ensemble de 13 ostraca bilingues d'époque ptolémaïque. Douze d'entre eux comportent une ou plusieurs souscriptions démotiques; dans un cas, il s'agit d'une suscription. Seul le démotique nous a laissé percevoir le lien étroit qui unissait six de ces ostraca, les n^os^ **2** à **7**, car on retrouve les mêmes personnages parmi les scribes qui souscrivaient.

Tous les textes sont des reçus de taxes en nature (céréales, croton) ou en espèces, d'un type courant. Moins banals sont un reçu de taxe sur les métiers des tisserands du lin (n° **12**) ainsi qu'un reçu de taxe sur la vente de « tissu brun » ou de « tissu de Méonie » (n° **9**). Un autre reçu (n° **1**) sort également de l'ordinaire parce qu'il est daté, pour la première fois, à notre connaissance, de « *l'an 39 qui est aussi l'an 1* », donc à la fois de Ptolémée II qui venait de mourir et de Ptolémée III qui lui avait succédé depuis peu (246 av. J-C.). Tous les autres ostraca doivent être datés du IIe s.

Si certaines autorités qui ont contresigné les reçus, tel trapézite, tel fermier de l'impôt, sont connus par ailleurs, aucun des contribuables, en revanche, n'a pu être identifié, et ce en dépit de nos efforts et malgré une anthroponymie bien attestée à Edfou. Dans les souscriptions démotiques on ne retrouve pas seulement, comme il est naturel, le nom du contribuable, mais aussi les noms de « scribes » souscripteurs qui ont vraisemblablement, eux aussi, contresigné le document en qualité de témoins, mais n'apparaissent jamais pour autant dans le texte grec.

Soucieux de présenter chaque document de la manière la plus conforme à son propre agencement, nous avons jugé bon de le transcrire et de le traduite linéairement, sans séparer les parties grecques des démotiques, lorsque celles-ci s'entremêlent : c'est ainsi qu'il faudrait, selon nous, publier dorénavant les textes bilingues.

1) Reçu de blé (Pl. I).

O. Edfou inv. 77 bis
11 × 10,5 cm.

An 39 de Ptolémée II
= An 1 de Ptolémée III
14 octobre 246

1 ∠ λθ ὃ καὶ ᾱ Μεσορὴ κ̅ϛ̅ εἰ[σμε(μέτρηκεν) εἰς θη(σαυρὸν) Ἀπό(λλωνος) (πόλεως)
2 εἰς τὸ αὐτὸ ∠ κάτ(ω) τ(όπου) Ἀπ[ολλώνιος
3 Ἀπολλωνίου τοῦ Ζωίλ̣ο̣υ̣ [πέντε
4 ἥμισυ d / ⳨ ε ∠ dι′β′ Κάστωρ
5 *Ḥ3·t-sp l·t ỉbd 4 šmw sw 26 ḫy 3pwlns s3 n 3pwlns*
6 *s3 n Sylws r p3 r3 n Ḏb3 n p3 šmw n ḥ3·t-sp 39*
7 *⌜(n) n3⌝ ʿ·wy·w mḥṯ(·w) sw 5 1/2 1/4 1/12 sš P3-šr-. ?. s3 n P3-ḥtr*

Traduction : « L'an 39 qui est aussi l'an 1, le 26 Mésorê, Apollonios fils d'Apollonios, petit-fils de Zôilos, a versé au grenier d'Apollonopolis, pour la même année, dans le district nord, cinq et demi et 1/4, ce qui fait 5 (artabes de blé) 1/2 1/4 1/12. Kastor (a signé). »

« L'an 1, le 26 Mésorè, Apollonios fils d'Apollonios fils de Zôilos a versé au grenier d'Edfou pour l'impôt sur la récolte de l'an 39, du quartier nord, 5 1/2 1/4 1/12 (artabes de) blé; a signé Pasher. . ?. fils de Paheter. »

L. 1. Selon T.C. Skeat, *The reigns of the Ptolemies,* 31, note 6, Ptolémée III a succédé à son père le 27 janvier 246. Cependant, un papyrus d'Eléphantine est encore daté du 12 février 246, an 39 de Ptolémée II, alors que ce dernier était décédé depuis au moins 16 jours. La première date connue de Ptolémée III est le 7 mars 246. Nous avons ici pour la première fois et tout à la fin de l'année, un exemple de double datation de Ptolémée II et Ptolémée III.

l. 2. Entre l'année pour laquelle le versement est effectué et le nom du contribuable, se trouve fréquemment intercalé le nom du district dans lequel l'impôt en nature est remis et enregistré : ici on ne peut guère lire que κατ( ) τ( ) façon inhabituelle d'abréger κάτω ou κάτω τόπ( ) que l'on a normalement. Le démotique nous renseigne avec précision sur le sens qu'il convient de donner à cette mention topographique : chaque district ou quartier de la métropole avait son grenier à céréales et nos textes font état de versements aux greniers du district nord et du district sud.

l. 2-3. Le contribuable n'est pas connu par ailleurs mais il figure dans la souscription démotique, l. 5-6.

l. 4. Curieusement, le total en chiffres comporte un 1/12 d'artabe supplémentaire qui ne figure pas dans l'énoncé de la quantité de blé en toutes lettres; il s'agit d'une fraction ajoutée après coup, semble-t-il, si l'on en croit le démotique où le 1/12 est surajouté. Le signataire Kastor est probablement le même que celui des *BGU* 1438; 1439; 1441; 1442, des reçus de blé dont la diplomatique est strictement semblable à celle de notre texte. Il convient de corriger la datation de ces textes : les années 6, 9 et 10 correspondent dès lors au règne de Ptolémée III, mais en l'absence des originaux nous ne disposons pas des critères paléographiques qui permettraient d'assurer cette révision.

l. 5. L'emploi de *ḫy* « mesurer » dans le sens de « payer, verser » est assez fréquent dans les ostraca démotiques. En dehors de notre ostracon, du n° 11 (*infra*) et d'un reçu bilingue inédit d'Edfou conservé à l'IFAO, mais très effacé, nous connaissons également : DO Wien n° 71 (Ombos?; ptol.; G. Mattha, *DO,* 174-175 n° 233); DO Bodleian n° 1258 (El-Kab; an 12 d'Auguste?; *ibid.*, 180, n° 243); OD IFAO n° 87 (Edfou; an 34 d'Auguste; B. Menu, *BIFAO* 80, 187 n° 33 : lire *ḫy . . . n p3 r3 (n) ḥw·t-nṯr* au lieu de *wṯ . . . n p3 (sic) st ḥwt-nṯr*); quelques exemples de bilingues : W. Spiegelberg dans P.M. Meyer, *Gr. Texte aus Ägypten,* 168 n° 46 et W. Spiegelberg dans *BGU* VI, n° 1439 et 1442.

l. 6. L'écriture très allongée de *s3 n* est due au relief inégal de l'ostracon sur le bord gauche. Pour le sens de *šmw* « impôt sur la récolte » cf. P.W. Pestman, *PLB* XIX, 10 note h; le papyrus de Turin republié là par Pestman fournit une explication très claire de l'objet de notre ostracon : Psenmonthès, ayant loué un terrain, assure qu'il le cultivera et qu'il acquittera (l. 9-10) « son impôt (*šmw*) au silo à grain du roi (*r p3 r3 Pr-ʿ3 ʿ·w·s·*) ».

l. 7. La précision du début de ligne « du quartier nord » est inattendue pour le démotique, mais parallèle à la formulation grecque. Nous pensons qu'elle s'applique au grenier (l. 6) et qu'il faudrait comprendre : « au grenier du quartier nord d'Edfou ». A l'appui de cette explication on pourrait rapprocher la formule du DO Bodleian n° 1258 (*op. cit.*) l. 2 « au grenier du quartier ouest ».

2) Reçu de croton (Pl. I) (Même main que 3).

O. Edfou inv. 169
8,5 × 8,5 cm.

Ptolémée VI
21 avril 174

1 ∠ ζ Φαμενὼθ ι̅η̅ εἰσμε(μετρήκασιν) εἰς τὴν ἐπιγρ(αφὴν)
2 τοῦ ζ ∠ κάτω τόπ(ου) Πα̣χ̣ῆς Ἀρεμσύ-

3 *υιος καὶ Ψενπχόις Ὥρου καὶ οἱ μέτ̣οχ(οι)*
4 *κρότωνος τέσσαρας / δ Ἰσίδωρος*
5 *sš ꜣplwtrs ⸢r dgm⸣ 4 r-ẖ·t pꜣ nty sš [ḥry]*
6 *sš Ḥr pꜣ ꜥꜣ sꜣ n Pꜣ-šr-pꜣ-ẖy r dgm 4 ꜥn*
7 *sš Ḏd-ḥr sꜣ n Pꜣ-di-Ḥr-rsn r dgm 4*
8 *r-ẖ·t pꜣ nty sš ḥry*

Traduction : « L'an 7, le 18 Phamenoth, Pachès fils d'Haremsynis et Psenpchoïs fils d'Horos et leurs associés ont versé pour l'*épigraphè* de l'an 7, dans le district nord, quatre (artabes) de croton, ce qui fait 4. Isidoros (a signé). »

« A signé Apollodoros pour 4 (artabes de) ⸢croton⸣ conformément à ce qui a été écrit [ci-dessus]. A signé Horus l'aîné fils de Pasherpakhy pour 4 (artabes de) croton à nouveau. A signé Djedher fils de Padihorresen pour 4 (artabes de) croton conformément à ce qui a été écrit ci-dessus. »

L. 1. L'an 7 doit être celui de Ptolémée VI et non celui de l'interrègne solitaire de Ptolémée VIII qui a pris fin au plus tôt le 24 mai 163, car la date du 17 juin de notre ostracon 3 publié ci-après correspondrait dès lors à l'an 18 de Ptolémée VI revenu sur le trône; or, notre ostracon 3 est toujours daté de l'an 7. Comme les deux ostraca sont visiblement de la même main, il faut supposer que les trois signataires de nos ostraca 2 et 3, qui signent également l'ostracon 4, ont continué à signer à 12 ans d'intervalle (l'an 7 = 174 — l'an 19 = 162). Pour ce point de chronologie, voir T.C. Skeat, *The reigns of the Ptolemies,* 33-34, notes 11 et 12.

l. 3. Le second contribuable est Psenpchoïs fils d'Horos et le second signataire en démotique est Horos l'aîné fils de Pasherpakhy, nom qui en grec se transcrit Psenpchoïs. Cet Horos est probablement le même que le père du contribuable Psenpchoïs qui portait le même nom que son grand-père. Le nom Psenpchoïs est nouveau (cf. Ψενπχῦϊς *in* O.E. 333; 338, non repris par l'*Onomasticon*), mais connu en démotique (*Enchoria* VIII, 2, 74).

l. 4. Pour le signataire Isidôros, cf. nos ostraca 3 et 4.

l. 5-7. On retrouve Apollodoros et Djedher comme signataires sur les ostraca n[os] **3** et **4** ainsi que Horus l'aîné sur les ostraca n[os] **3** à **7**; c'est ce qui nous a permis de rapprocher ces six reçus. Hélas, aucun autre recoupement n'a ajouté de nouvelles pièces à ce dossier.

3) Reçu de croton (Pl. I) (Même main que **2**).

O. Edfou sans n° d'inventaire — Ptolémée VI
9,5 × 7,5 cm. — 17 juin 174

1 *∠ ζ Παχὼν ιε εἰσμε(μετρήκασιν) εἰς τὴν ἐπιγρ(αφὴν) τοῦ ζ ∠*
2 *κάτ̣ῳ̣ τόπ(ου) Ἀμμύσης Ἀμενοῦ καὶ Πα-*
3 *τ̣ο̣ῦ̣ς̣ Πατοῦτος καὶ οἱ μέτοχοι κατὰ τὸ α(ὐτὸ) ∠*
4 *καὶ Κάστωρ Διονυσίου καὶ Ὧρος ηοιο̣ς̣ κατὰ*
5 *τὸ α̣(ὐτὸ) ἔτ̣ο̣ς̣ κρότω̣ν̣ος εἴκ̣ο̣σι ∠′ ι′ β′ / κ ∠′ ι′ β′*
6 —— *Ἰσίδωρος*
7 *sš ⸢ꜣplwtrs⸣ r dgm 20 1/2 1/12 ⸢r-ẖ·t pꜣ nty sš ḥry⸣*
8 *sš Ḥr pꜣ ꜥꜣ sꜣ n Pꜣ-šr-pꜣ-ẖy r dgm 20 1/2 ⸢1/12⸣*
9 *sš Ḏd-ḥr sꜣ n ⸢Pꜣ-di-Ḥr⸣-rsn r dgm 20 1/2 1/12*

Traduction : « L'an 7, le 15 Pachôn, Ammysès fils d'Amenès et Patous fils de Patous et leurs associés pour la même année et Kastor fils de Dionysios et Horos ou ...... pour la même année ont versé pour l'*épigraphè* de l'an 7 vingt (artabes) 1/2 1/12 de croton, ce qui fait 20 1/2 1/12. Isidoros (a signé). »

« A signé ⸢Apollodoros⸣ pour 20 1/2 1/12 (artabes de) croton ⸢conformément à ce qui a été écrit ci-dessus⸣. A signé Horus l'aîné fils de Pasherpakhy pour 20 1/2 1/12 (artabes de) croton. A signé Djedher fils de Padihorresen pour 20 1/2 1/12 (artabes de) croton. »

L. 1. Pour la datation, voir n° **2**, note à la l. 1.

l. 2. Ammysès et Amenès sont des noms très rares : un seul exemple du premier, sous la forme Ἀμμῦσις, et deux références à Ἀμενῆς, au III[e] s. av. J.-C., dans l'*Onomasticon*.

l. 4. Après Horos on lit bien ηοιος. La lecture καὶ οἱ μ(έτοχοι) est exclue; s'agirait-il du nom du père de Horos, Ἡοιος, génitif de * Ἡόϊς ? Ἡοῦς est assez bien attesté dans le *Namenbuch* et l'*Onomasticon.*

l. 6. Pour le signataire Isidoros, cf. nos ostraca **2** et **4**.

l. 7. Les fractions 1/2 et 1/12 sont ligaturées avec le chiffre 20 qui les précède, ce qui explique leur forme peu banale.

4) REÇU D'ORGE (Pl. II).

O. Edfou inv. 236 — Ptolémée VI
11,5 × 8 cm. — 15 juin 162

1 ∠ ιθ Παχὼν ι̅ς̅ εἰσμε(μέτρηκεν) εἰς τὴν ἐπιγρ(αφὴν) τοῦ ιθ ∠
2 κάτω τόπ(ου) Σάπαρις Ἁρεμσύνιος κριθῶν
3 πέντε / ε Ἰσίδωρος
4 *sš Ḥr pꜣ ꜥꜣ sꜣ n Pꜣ-šr-pꜣ-ḫy r it 5 r-ḫ·t pꜣ nty sš ḥry*
5 *sš ꜣplwtrs r it 5 r-ḫ·t pꜣ nty sš ⸢ḥry⸣*
6 *sš Ḏd-ḥr sꜣ n Pꜣ-di-Ḥr-rsn r it 5 [r-ḫ·t pꜣ nty sš ḥry]*

Traduction : « L'an 19, le 16 Pachôn, Sarapis fils de Haremsynis a versé pour l'*épigraphè* de l'an 19, dans le district nord, cinq (artabes) d'orge, ce qui fait 5. Isidoros (a signé). »

« A signé Horus l'aîné fils de Pasherpakhy pour 5 (artabes d')orge conformément à ce qui a été écrit ci-dessus. A signé Apollodoros pour 5 (artabes d')orge conformément à ce qui a été écrit ⸢ci-dessus⸣. A signé Djedher fils de Padihorresen pour 5 (artabes d')orge [conformément à ce qui a été écrit ci-dessus]. »

L. 2. Lire Σάραπις par métathèse? L'anthroponyme Σάραπις est déjà attesté à Edfou à l'époque ptolémaïque (O.E. 364).

l. 3. Sous πέντε, un trait qui sépare le texte grec du démotique. Pour le signataire Isidoros, cf. nos ostraca **2** et **3**.

5) REÇU DE BLÉ (Pl. II).

O. Edfou inv. 32 T. 8 — Ptolémée VI
10,5 × 6,5 cm. — 26 septembre 161

1 ∠ κ Μεσορὴ λ̅ εἰσμε(μέτρηκεν) εἰς τὴν ἐ(πιγραφὴν) τοῦ αὐτοῦ ∠
2 Ἁρεμσῦνις Ἀμενώθου διὰ Τσενφατρέους
3 τῆς Φατρέους 𐅼ζ / 𐅼ζ Με(σορὴ) λ̅
4 *sš Pꜣ-ḥtr sꜣ n Pꜣ-šr-pꜣ-ḫrd r sw 7 r-ḫ·t pꜣ nty sš ḥry*
5 *sš Ḥr pꜣ ꜥꜣ sꜣ n Pꜣ-šr-pꜣ-ḫy r sw 7 r-ḫ·t pꜣ nty sš ḥry*
6 Ἀπολλώνιος εἰσμε(μέτρηκεν) καθότι πρό(κειται) κ ∠ κάτω (τόπου)
7 𐅼ζ / 𐅼ζ ∠ κ Μεσ(ορὴ) λ̅

Traduction : « L'an 20, le 30 Mésorè, Haremsynis fils d'Amenothès a versé pour l'*épigraphè* de la même année, par l'intermédiaire de Tsenphatrès fille de Phatrès, 7 (artabes de blé), ce qui fait 7 (artabes de blé). Le 30 Mésorè. »

« A signé Paheter fils de Pasherpakhered pour 7 (artabes de) blé conformément à ce qui a été écrit ci-dessus. A signé Horus l'aîné fils de Pasherpakhy pour 7 (artabes de) blé conformément à ce qui a été écrit ci-dessus. »

« Apollonios a versé conformément à ce qui est écrit ci-dessus, l'an 20, dans le district nord, 7 (artabes de blé), ce qui fait 7 (artabes de blé). L'an 20, le 30 Mésorè. »

L. 2. Le nom de l'intermédiaire Tsenphatrès ou Senphatrès est nouveau.

l. 3. Le père de l'intermédiaire est peut-être le premier signataire de la souscription démotique, l. 4.

6) REÇU DE BLÉ (Pl. II).

O. Edfou inv. 183 — Ptolémée VI
9 × 6 cm. — 13 septembre 157

Nous n'avons que le bord droit de ce reçu. Il s'agit de trois versements successifs d'1/2 1/4 d'artabe de blé effectués par Pachoïs fils de Psennêsis. Le signataire est sans doute Apollonios, l. 3.

1 ∠ κδ Μεσορὴ ι̅η̅ εἰσμε(μέτρηκεν) εἰς τὴν ἐπιγρ(αφὴν)] εἰς τὸ αὐτὸ [∠
2 ἄνω τόπ(ου) Π]αχόις Ψεννήσιος
3 𐅼 ἥμισυ τέταρτον] / 𐅼 ∠ d Ἀπολλώνιος
4]κδ∠ ἄνω τό(που) Παχόις Ψεννήσιος
5 𐅼 ἥμισυ τέταρτον / 𐅼] ∠d ∠κδ Μεσορὴ ιη
6]ọṣ εἰσμε(μέτρηκεν) κδ∠ ἄνω (τόπου) Παχόις
7 Ψεννήσιος 𐅼 ἥμισυ τέταρτον] / 𐅼 ∠ d ∠ κδ Μεσ(ορὴ) ι̅η̅
8 *sš Ḥr pꜣ ꜥꜣ sꜣ n Pꜣ-šr-pꜣ-ḫy (n) ḥꜣ·t-sp 2[4 ...*
9 *Pa-ḫy sꜣ n Pꜣ-šr-Is·t sw 1/2 1/4 r-ḫ·t pꜣ [nty sš ḥry*

Traduction : « L'an 24, le 18 Mésorè, Pachoïs fils de Psennêsis a versé pour l'*épigraphè* pour la même année, dans le district sud, une demie (et) un quart (d'artabe de blé), ce qui fait 1/2 1/4 (d'artabe de blé). Apollonios (a signé). »

« A écrit Horus l'aîné fils de Pasherpakhy (en) l'an 2[4 ...] : Pakhy fils de Pasheriset 1/2 1/4 (artabe de) blé conformément à ce [qui a été écrit ci-dessus]. »

L. 2-6. Le contribuable Pachoïs fils de Psennêsis figure également en tant que tel dans la souscription démotique, l. 9.

7) Reçu de blé (Pl. III).

O. Edfou inv. 166
15,5 × 8 cm.

Ptolémée VI
4 juillet 155

1 *∠ κς Παῦνι ζ̄ εἰτμε(μέτρηκεν) εἰς θη(σαυρὸν) Ἀπό(λλωνος) (πόλεως̣) εἰς τὸ αὐτὸ*
∠ Ἀπο(λλωνοπολίτου)
2 *Τουτοῦος Ἁρπχήμιος ∸ δέκα ϛʹ / ꝛ ι ϛʹ*
3 *Ἀώνιος*
4 *sš Ḥr pꜣ ꜥꜣ sꜣ n Pꜣ-šr-pꜣ-ḫy (n) ḥꜣ·t-sp 26 [n] Ḏbꜣ*
5 *Twtw sꜣ n Ḥr-pꜣ-ẖm r sw 10 1/6 r-ẖ·t pꜣ nty sš ḥry*
6 *Του[τ]οῦ(ος) ὁ αὐ(τὸς) δύο ιʹβʹ / ꝛ β ιʹβʹ*
7 *sš Ḥr pꜣ ꜥꜣ (r) mḥ sw 12 1/4 r sw 2 1/12*

Traduction : « L'an 26, le 7 Payni, Toutouos fils de Harpchêmis a versé au grenier d'Apollonopolis, pour la même année, dans l'Apollonopolite, dix artabes 1/6, ce qui fait 10 artabes de blé 1/6. Aônios (a signé). »

« A écrit Horus l'aîné fils de Pasherpakhy (en) l'an 26 pour (?) Edfou : Toutou fils de Horpakhem pour 10 1/6 (artabes de) blé conformément à ce qui a été écrit ci-dessus. »

« Toutouos le même (a versé) deux 1/12, ce qui fait 2 artabes de blé 1/12. »

« A écrit Horus l'aîné (pour) compléter 12 1/4 (artabes de) blé à savoir 2 1/12 (artabes de) blé. »

L. 2. Toutouos, nom théophore du dieu Toutou, n'est pas attesté sous cette forme en grec (Τιθοῆς); on connaît cependant un Τοῦτος dans une inscription (*SB* 8384, Sekket, près d'Edfou) et deux Τουτουῆς (*Namenbuch*, 444); dans la souscription démotique le même personnage apparaît sous le nom de Toutou, l. 5. Harpchêmis signifie « Horos le jeune ».

l. 3. Le signataire Aônios n'est pas connu par ailleurs dans les O. Edfou.

l. 4. La précision « pour (?) Edfou » est parallèle à la formulation grecque, mais sa portée réelle reste obscure.

l. 7. L'expression *r mḥ* ne se rencontre que rarement dans les ostraca démotiques : G. Mattha, *DO*, 168-169 n° 219 l. 3 et 198 n° 272 l. 5-6; DO Louvre n° 25 l. 1-2 et 4-5 et n° 261 r° l. 1-2 et v° l. 1-2 (inédits). Son sens ici est clair : le contribuable a versé en deux fois son dû : d'abord 10 1/6 artabes de blé, puis 2 1/12 artabes de blé; le total est donc de 12 1/4 artabes de blé.

8) Reçu d'epônia (Pl. III).

O. Edfou inv. 168
6 × 5,5 cm.

Ptolémée VI ou VIII
155/4 ou 144/3

1 *∠]κζ Φαῶφι κδ̄ τέτα(κται)*
2 *ἐπ]ὶ τὴν ἐν Ἀρσινόηι τρά(πεζαν)*
3 *ἐπ]ωνίων κζ ∠ Θοτσῠ̣ṭη̣ς̣*
4 *.]. μ̄ ϛ̄*
5 *Πλουτο̣( ) τρα(πεζίτης)*
6 *]ḥꜣ·t-sp 27·t*

Traduction : « L'an 27, le 24 Phaophi, Thotsytès a payé à la banque à Arsinoé, (au titre) des taxes sur les ventes de l'an 27, [milliers] centaines (?) 46 (drachmes). Ploutọ( ) le banquier (a signé). »

«] l'an 27. »

L. 2. Il s'agit de l'Arsinoé près d'Apollonopolis Magna.

l. 3. Thotsytès ou Thotsys? De toute façon, la lecture n'est pas sûre.

l. 4. La somme est seulement donnée en chiffres : comme il manque deux lettres à gauche (cf. l. 2 et 3), on peut supposer qu'il s'agissait de mille ou de milliers de drachmes.

l. 5. Ploutọ(s), Ploutọ(génès) ou Ploutị(adès)? Aucun trapézite de ce nom n'est recensé dans la *Prosopographie Ptolémaïque* VII, Index Nominum. 283.

9) Reçu de taxe (Pl. III).

O. Edfou inv. 170
9,5 × 9 cm.

Ptolémée VIII
145/4

1 *Διονύσιος [ἐξ]ε̣ιλη̣φὼ[ς] ε̣πὶ̣*
2 *τοῦ κς ∠ Θ̣ο̣τ̣σύτη*
3 *χαί(ρειν). Ἔχωι παρὰ σοῦ εἰς*
4 *τέλος τῆς ὠνῆς*
5 *καρ̣ο̣ί̣νου χιλ(ίας) σκγ*
6 *Οὐθέν σοι ἐνκαλ̣(ῶ)*

———

7 *∠ κς*
8 *. . .]. . ḥbs (?)*

Traduction : « Dionysios percepteur pour l'an 26, à Thotsytès, salut. J'ai reçu de toi, au titre de la taxe sur la vente de (tissu) brun, mille 223 (drachmes). Je ne te réclame (plus) rien. L'an 26. »
« . . .]. . vêtement (?). »

L. 1. Le percepteur Dionysios, fermier d'impôts (?), est connu par les O.E. 255 et 255 a (*Prosopographie Ptolémaïque* I, 1542).

l. 5. La lecture καρ̣ο̣ίνου est assurée par le démotique, l. 8; l'épithète καρόϊνος s'applique volontiers à des vêtements, manteau, chitôn, châle (*WB* 737, s.v.; P. Strasbourg 222). Son sens serait « brun comme la noix », mais le *LSJ,* s.v., n'exclut pas qu'il puisse s'agir d'un nom géographique (cf. οἶνος Καρύϊνος, du vin produit en Méonie). A notre avis, nous avons ici pour la première fois le substantif (τὸ) καρόϊνον au sens de « tissu brun » ou de « tissu de Méonie ». La somme est 1223 ou 1023 car on peut lire χιλ(ία)ϛ κγ ou χιλ(ίας) σκγ : le sigma ligaturé au kappa est beaucoup plus petit que les autres chiffres.

l. 6. Lire οὐδὲν; ἐγκαλ(ῶ).

l. 8. Le deuxième signe est sans aucun doute le morceau de tissu : cf. W. Erichsen, *Dem. Glossar,* 300-301. Faut-il lire *ḥbs* en le prenant isolément ou le relier au signe mutilé qui le précède pour lequel nous ne pouvons proposer de lecture satisfaisante?

10) Reçu de la taxe du 1/6 sur les arbres fruitiers (Pl. IV).

O. Edfou inv. 1 — Ptolémée VIII
11,5 × 8 cm. — 17 septembre 124

1 Πτολεμαῖος ὁ ἐξ[ει]λ̣(ηφὼς)
2 τὴν ϛʹ τῶν ἀκρο(δρύων) τοῦ Ἀ-
3 π̣ο̣λ̣(λωνο)π̣ολ(ίτου) [Ἀ]ρεμσῦνι
4 Παχούμιος καὶ οἱ μέτ(οχοι)
5 χαί(ρειν) Τέτα(κται) τὸ καθῆ(κον) τέλος
6 τοῦ ὑπάρχοντος ἡμῖν
7 φοινικῶ(νος) περὶ Ἀπό(λλωνος) (πόλιν) χα(λκοῦ)
8 πρὸς ἀργύ(ριον) υ / υ
9 ∠ μϛ Μεσ(ορὴ) λ̄
10 Πτολεμαῖος
11 σὺν Χαι(ρήμονι)
12 . . . ⸢*ḥḏ*⸣ *tge* (*n*) *ḥꜣ·t-sp 46*

(tête-bêche) 13 *Pꜣ-ḏbꜣ* (?) (*sꜣ n*) *Ḥr-sꜣ-Is·t*
(tête-bêche) 14 *sš Ptl* . . . . (?)

Traduction : « Ptolemaios, percepteur de la taxe du 1/6 sur les arbres fruitiers de l'Apollonopolite, à Haremsynis fils de Pachoumis et ses associés, salut. A été payée la taxe due sur la palmeraie que vous possédez aux environs d'Apollonopolis, 400 drachmes de bronze au lieu (de drachmes) d'argent, ce qui fait 400. L'an 46, le 30 Mésorè. Ptolemaios (a signé) en compagnie de Chaeremon. »
« . . . l'argent du fruit (de) l'an 46. (tête-bêche) Padjeba (?) (fils de) Horsaisis; a signé Ptl. . . . (?). »

L. 1. Le percepteur Ptolemaios est déjà connu à Apollonopolis par l'O.E. 367 où il est justement l'associé d'un personnage qui porte un nom de huit lettres dans une lacune : restituer Πτολεμαῖος κ[αὶ Χαιρήμων]. Il s'ensuit qu'il vaut mieux restituer le nom de Ptolemaios dans la lacune du début d'O.E. 241, car ce document n'est antérieur que de quelques jours au nôtre (An 46, le 13 Mésorè).

l. 4. Lire τοῖς μετ(όχοις).

l. 6. Lire ὑμῖν.

l. 7-8. Pour l'interprétation et notre traduction de l'expression χαλκοῦ πρὸς ἀργύριον, voir *WO* I, 719-722 : la taxe était censée être perçue en drachmes d'argent mais pouvait être payée en bronze.

l. 12. Le premier groupe résiste à la lecture; en revanche *ḥḏ tge* qui suit semble sûr : pour cet impôt en rapport avec une palmeraie, cf. G. Mattha, *DO,* 160 n° 199.

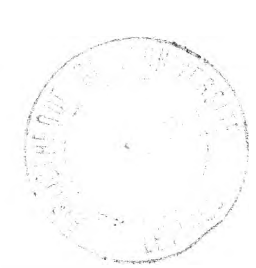
l. 13. La lecture *Pꜣ-ḏbꜣ* proposée reste très douteuse. Cette ligne et la suivante sont peut-être à part, à moins que l'on ait affaire à des témoins, le premier ayant omis *sš* « a signé ».

l. 14. La lecture du ou des noms est encore difficile. *Ptwlmys* ou var. est exclu. Est-ce *Ptl* seul ou peut-être *ꜣpl*? En dessous de ces noms, la trace de deux lignes de démotique sans rapport avec notre souscription et, de plus, tronquées, laisse à penser que l'ostracon est palimpseste.

11) Reçu de blé (Pl. IV).

O. Edfou inv. 2 — Ptolémée VIII
9,5 × 6,5 cm. — 18 août - 16 septembre 120

1 ∠ ν Μεσορὴ [εἰσμε(μέτρηκεν)
2 εἰς θη(σαυρὸν) Ἀπό(λλωνος) (πόλεως) εἰς τὸ [αὐτὸ ∠



Ψεναιῆς Τε[ῶτος
ꝣ μίαν ι′β′ [/ ꝣ α ι′β′
. . .] *ḫy Pꜣ-šr-iḥy sꜣ n Ḏd-ḥr*
n pꜣ šm]w n ḥꜣ·t-sp 50 n nꜣ ʿ·wy·w mḥ·t(·w)
sš . . .] (sꜣ n) Ḥr

Traduction : « L'an 50, le mois de Mésorè (ou bien, le x Mésorè), Psenaiès fils de Teôs a versé au grenier d'Apollonopolis, pour la même année, une (artabe de blé) 1/12, ce qui fait 1 (artabe de blé) 1/12. »

« . . .] a versé Pasherihy fils de Djedher [pour l'impôt sur la] récolte de l'an 50, au quartier nord; [a signé . . .] (fils de) Hor. »

L. 1. Le jour du mois n'est peut-être pas précisé.

l. 3. Psenaiès fils de Teôs n'est pas connu par ailleurs; le nom du père est restitué d'après la souscription démotique, l. 5.

l. 4. La restitution de la quantité de blé versée en chiffres est possible car la lacune de droite est en général de 5 lettres.

l. 7. Pour un parallèle et un commentaire cf. *supra* nº **1**. La partie manquante est courte ce qui ne permet pas de restituer une formule aussi élaborée que le nº **1**.

12) Reçu de taxe sur les métiers des tisserands du lin (Pl. IV).

O. Edfou sans nº d'inv. — Cléopatre III et Ptolémée IX
9,5 × 6,5 cm. — 19 avril - 17 mai 115

[ḥḏ] (?) 202 ḳt 5
∠ β Φαρμοῦθι [τέ(ταкται) εἰς τὴν
ἐν Ἀπόλλωνο[ς πόλ(ει) τῆι
μεγ(άλῃι) τρά(πεζαν) ἱστẹ[ων λινύ(φων)
τοῦ αὐτοῦ ∠ Π̣[αχοῦ(μις)
Ποήριος . . [. . .
τετρακισχιλίας
πεντήκοντα
— ’Δ ν Χαρ(μογένης) τρα(πεζίτης)
’Δ Φ

Traduction : « 202 deben (?) 5 kite. »

« L'an 2, le mois de Pharmouthi (ou bien, le x Pharmouthi), Pachoumis fils de Poêris a payé à la banque à Apollonopolis la Grande, au titre de la taxe sur les métiers des tisserands du lin de la même année quatre mille cinquante (drachmes), ce qui fait 4050. Char(mogénès) le banquier (a signé). (Total) 4500. »

L. 1. Nous ne pouvons dire si *ḥḏ* n'a pas été écrit ou s'il est effacé, mais le sens est clair : le montant « 202 deben et 5 kite » équivaut à 4050 drachmes : cf. l. 7-9.

13) Fin de reçu (Pl. IV).

O. Edfou sans nº d'inventaire — Ptolémée VIII - Ptolémée IX
13,5 × 7,5 cm.

. . .[
χ̣ο̣ι̣ὰχ̣ ἄλ̣λ̣α̣ς̣ χιλίας
ἑπ̣τακ[ο]σίας μ / Ἀψμ
ibd 1 pr·t ḥḏ 87 . . . Χαι̣(ρήμων) τρα(πεζίτης)
Μεχεὶρ ἄλ(λας) χιλίας ψξ
/ Ἀψξ *ḥḏ 88* . . .
Φαμενὼθ χιλίας φ / Ἀ̣φ̣
ἄλλας ὀκτ̣α̣κοσίας εἴκοσι
/ ωκ . . Ạ .
[ḥḏ] 1[0]1 (?) . . .

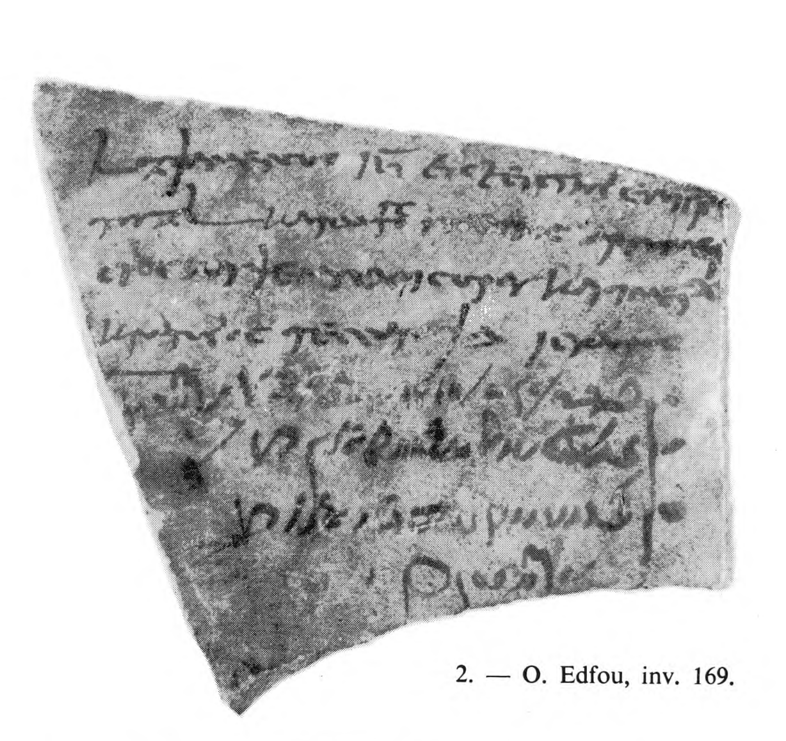
L. 4. Les traces que l'on retrouve après chaque somme écrite en démotique (l. 4, 6 et 10) sont identiques, mais résistent à notre lecture. 87 deben valent 1740 drachmes. La datation par Ptolémée VIII ou Ptolémée IX est assurée par le trapézite Chae(remon) (*Prosopographie Ptolémaïque* I, 1282, 111/110 av. J.-C.) ou le trapézite Char(mogénès) (*Prosopographie Ptolémaïque* I, 1286, 120/119 - 112 av. J.-C.).

l. 6. 88 deben valent 1760 drachmes.

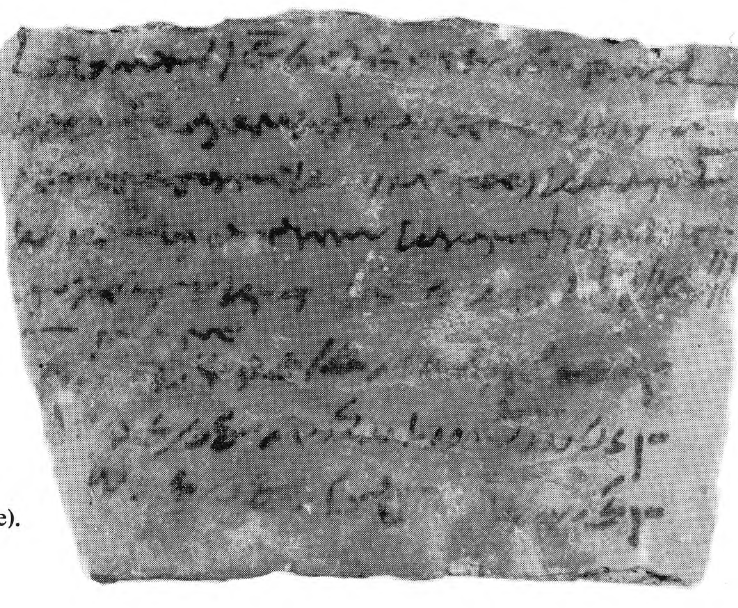
l. 9. Le total de la l. 7 et de la l. 9 devrait faire 2320 drachmes, somme qu'il est impossible de lire à la fin de la l. 9. Cette somme ne se retrouve pas non plus dans le démotique.

l. 10. 101 deben valent 2020 drachmes; cette dernière somme, de lecture douteuse, ne correspond à rien dans le texte grec.

1. — O. Edfou, inv. 77 bis.



2. — O. Edfou, inv. 169.



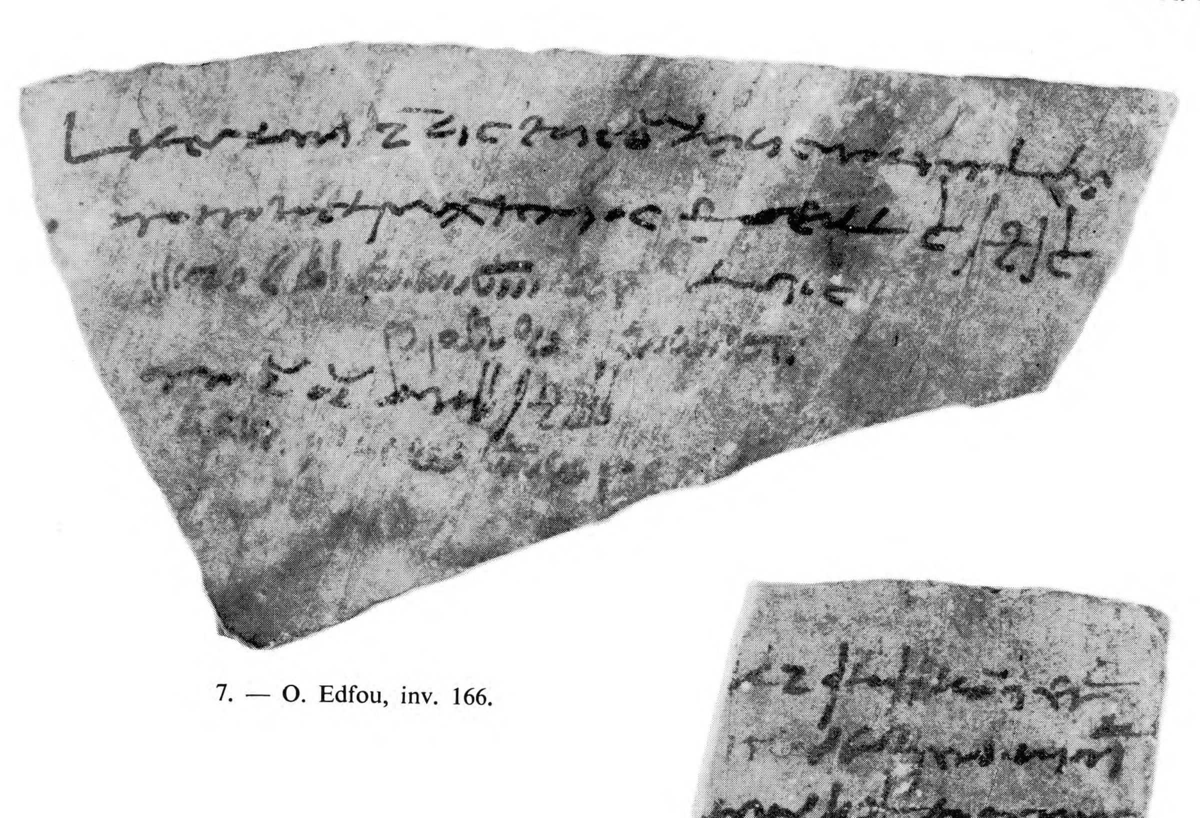
3. — O. Edfou (sans n° d'inventaire).

Pl. I

4. — O. Edfou, inv. 236.

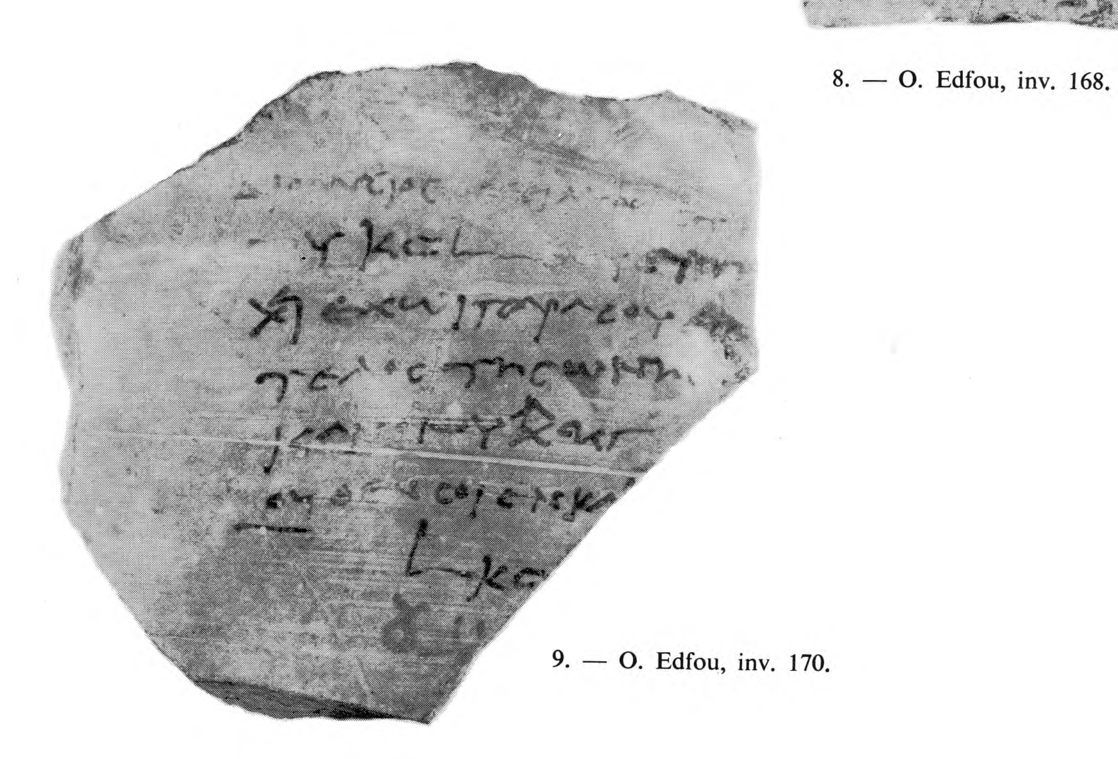
5. — O. Edfou, inv. 32 T. 8.

6. — O. Edfou, inv. 183.

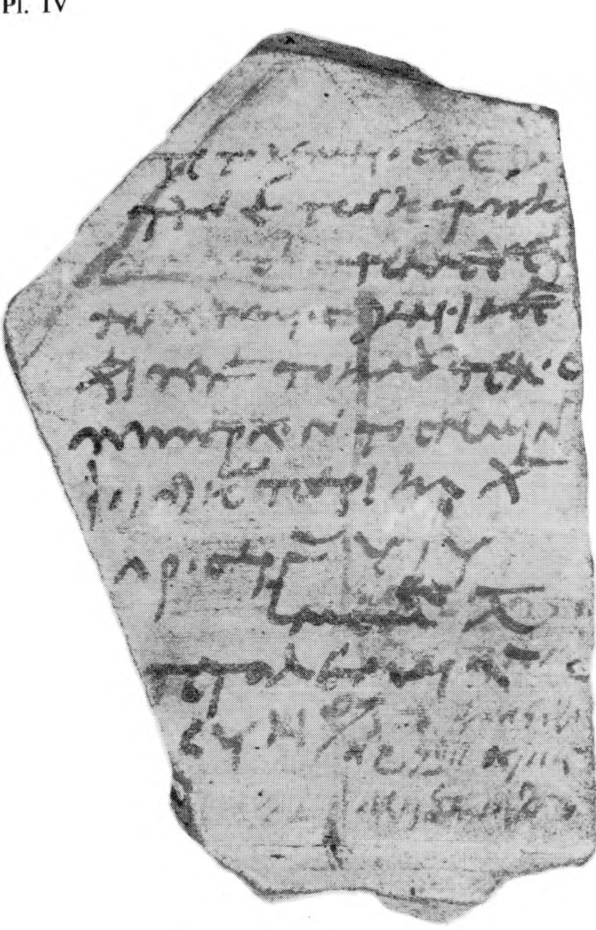


7. — O. Edfou, inv. 166.

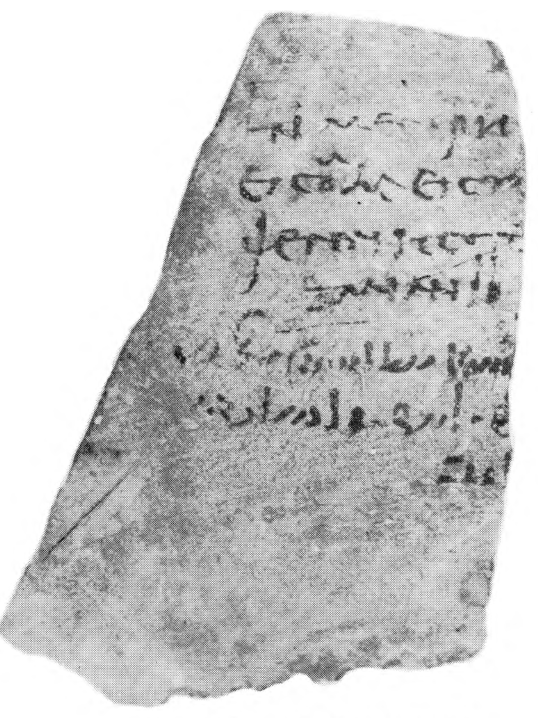
8. — O. Edfou, inv. 168.



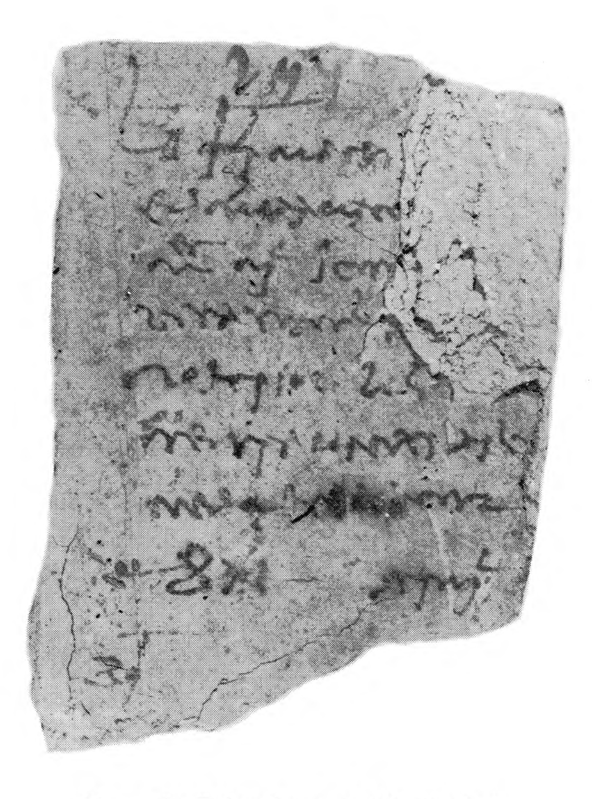
9. — O. Edfou, inv. 170.



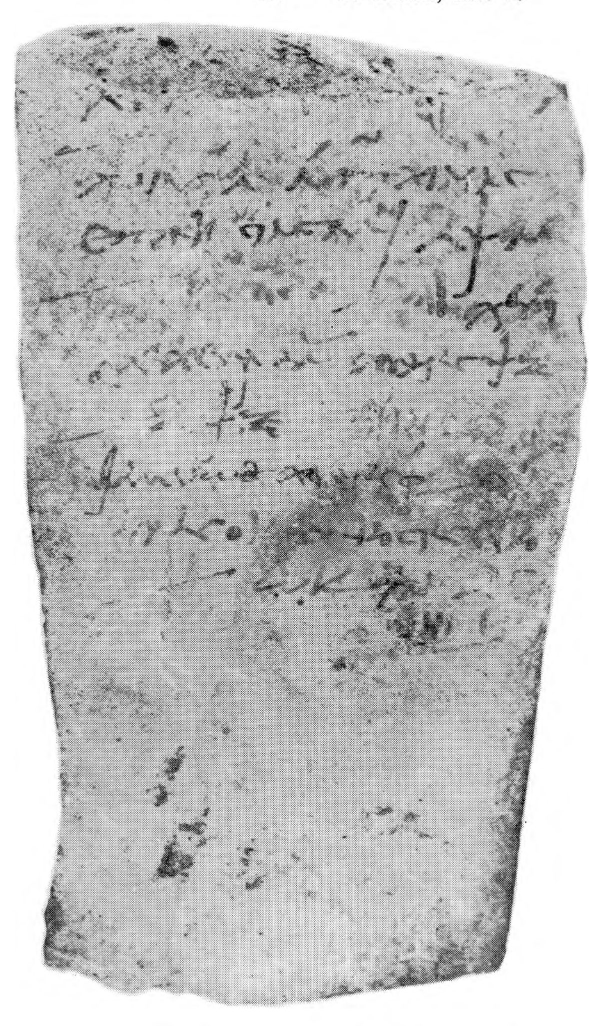
10. — O. Edfou, inv. 1.



11. — O. Edfou, inv. 2.



12. — O. Edfou (sans n° d'inventaire).



13. — O. Edfou (sans n° d'inventaire).

UN AUREUS DE QUIETUS CONSERVÉ AU MUSÉE DU CAIRE (JE 47515)

Georges GAUTIER et Jean-Claude GRENIER

Au cours d'une visite au Musée du Caire, notre attention fut attirée par un objet conservé dans la salle des Bijoux [1]. Il s'agit d'un pendentif circulaire en or ajouré muni d'une bélière et au centre duquel est sertie une monnaie en or que nous avons identifiée comme étant un *aureus* de l'empereur Quietus (Pl. I et II, 1).

L'extrême rareté des monnaies d'or de cet empereur et l'excellent état de conservation de cet exemplaire nous ont engagé à étudier cet *aureus* puis à le publier [2]. En voici la description :

Avers : IMP C FVL QVIETVS PF AVG, buste lauré revêtu de la cuirasse et du *paludamentum* à droite, vu de trois quarts arrière.

Revers : VICTORIA AVGG, Victoire ailée marchant à droite, portant une palme sur l'épaule gauche et tenant une couronne de la main droite.

Le type est celui de Cohen 15; RIC 1.

Le pendentif (45 × 38 mm y compris la bélière) est composé d'un cercle dans lequel la monnaie est sertie sans soudure, complété d'un entourage formé de seize palmettes séparées par autant de motifs floraux tréflés et ajourés. Une bélière de suspension destinée au passage d'une chaîne est fixée dans l'axe supérieur de l'avers de la monnaie, manifestement destiné à apparaître lors du port du bijou. Le revers de la monture, lui en revanche, est travaillé en repoussé.

Le bijou pèse 11,02 g., les axes de l'*aureus* sont orientés ↑↓.

D'après le *Journal d'Entrée* du Musée où il est répertorié sous le n° 47515, l'objet a été découvert en 1919 sur le site de Tell Timaï et a été enregistré en 1922 accompagné de la description sommaire suivante : « Bijou en or en forme de pendentif, orné d'une monnaie représentant un jeune empereur ».

(1) Salle des Bijoux (P 3 W).

(2) Nous devons à l'amabilité de M. Mohammed Mohsen, ancien Directeur Général du Musée du Caire et à celle de ses collaborateurs, de pouvoir publier cet objet. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de nos vifs remerciements.

Les *aurei* déjà publiés de Quietus sont au nombre de trois et tous des mêmes types. L'exemplaire du Caire est donc le quatrième de cet empereur. Cohen [1] a tout d'abord cité l'*aureus* troué de la collection Garthe de Cologne qui fut acquis au siècle dernier par le Musée de Berlin et dont l'avers seul a été reproduit par Delbrueck [2] (Pl. II, 2). Le style de cette monnaie est proche de celui de l'*aureus* du Caire. Le coin d'avers pourrait être l'œuvre du même graveur. En 1926, un second *aureus* de Quietus apparaissait dans la vente Naville 12 [3] (Pl. II, 3). Cette monnaie, également trouée, provient de la même paire de coins que l'exemplaire du Musée du Caire. Cette identité de coins peu visible à l'œil nu, est toutefois indiscutable lors de l'examen sous fort grossissement. Plus récemment enfin, un troisième *aureus* de Quietus était publié dans le catalogue de la vente Monnaies et Médailles 43 [4] (Pl. II, 4). De facture très différente tant en ce qui concerne le style de l'avers que celui du revers, cet exemplaire est vraisemblablement dû au travail d'un second artiste. On notera que cette monnaie était, lors de sa découverte, enchassée dans le chaton d'une bague antique en or.

Les grands traits du règne de Quietus et de son frère Macrien sont connus : après la capture de Valérien par Sapor [5], l'armée de Syrie proclame Augustes Macrien père, le *comes thesaurorum* de Valérien et ses deux fils, Macrien le Jeune et Quietus. Les deux Macrien entreprennent presqu'aussitôt la conquête de l'Occident mais sont vaincus par l'armée de Gallien auquel se rallie la Syrie. Quietus, demeuré seul en Orient, est peu de temps après assassiné à Emèse (fin 261). Les rares *aurei* frappés à son nom ainsi qu'à celui de son frère Macrien ont été tout d'abord attribués à cette ville, puis à Antioche comme une partie du numéraire de billon frappé sous leur règne [6]. En fait, l'atelier qui réalisa leur monnayage d'or était sans doute situé à Samosate en Commagène où Valérien avait installé son quartier général durant la campagne contre Sapor [7]. Ce nouvel atelier aurait pris la place d'Antioche lors de la conquête de cette dernière par les Sassanides.

(1) H. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, Paris, 1885-1892, VI, p. 8.

(2) R. Delbrueck, *Die Münzbildnisse von Maximinus bis Carinus*, Cologne, 1940, pl. 18, 2.

(3) Vente Naville — Ars Classica 12 (1926), n° 3006 (poids 5,07 g.).

(4) Vente Monnaies et Médailles 43 (1970), n° 431 (poids 4,92 g.).

(5) A l'automne 259, semble-t-il. Cf. G. Lopuszanski, *La date de la capture de Valérien et la chronologie de l'Empire gaulois*, Bruxelles, 1951. J.P. Callu, *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*, BEFAR 214, Paris, 1969, p. 212-214 analyse la documentation numismatique de cette époque troublée.

(6) H. Mattingly, « The coinage of Macrianus II and Quietus », *The Numismatic Chronicle* 14, 1954, p. 53-61.

(7) A. Alföldi, « Die Hauptereignisse der Jahre 253-261 n. Chr. im Orient im Spiegel der Münzprägung », *Berytus* 4, 1937, p. 51.

L'*aureus* du Caire porte donc à quatre le nombre des monnaies d'or de Quietus désormais connues. L'étude des coins montre que nous sommes en présence de trois coins d'avers avec une identité pour deux exemplaires et deux coins de revers avec une identité similaire [1].

Les données qui précèdent sont, à elles seules, suffisantes pour justifier l'attention qu'il convient de porter à cet *aureus*. Mais, sa découverte en Egypte ajoute à son intérêt numismatique : des quatre *aurei* de Quietus désormais connus, il est le seul dont la provenance soit localisée. Cela ne peut qu'inciter à le replacer dans son contexte historique.

Nous avons affaire à un bijou monétaire : probablement la monnaie qui y est sertie n'a jamais circulé et, vu son état de conservation, on peut pratiquement être assuré qu'elle a été montée dès sa frappe [2]. Cet objet ne pourrait être qu'un exemple nouveau de la « mode » du bijou monétaire dont la pratique se répandit durant le IIIe siècle : pendentifs — comme ici —, colliers, bracelets, bagues dont le chaton s'orne d'une monnaie, *aurei* pourvus d'une bélière de suspension ou simplement troués [3]. Remarquons déjà que les quatre *aurei* de Quietus ont tous été utilisés comme bijoux monétaires : outre celui du Caire, l'un était enchâssé dans le chaton d'une bague, les deux autres sont troués (Cf. *supra*). Cet usage obéit d'abord à un souci de thésaurisation : le plus souvent, les *aurei* inclus dans les bijoux sont des pièces de « bonne époque » dont la valeur intrinsèque ne pouvait être mise en doute [4]. Ce même usage révèle parfois une attitude politique : la pièce devient bijou autant pour l'image qui la décore que pour le métal qui la compose [5].

(1) Il ne nous a pas été possible de procéder à la comparaison des coins en ce qui concerne le revers de l'exemplaire de Berlin dont nous ne possédons pas la photographie.

(2) A Samosate donc. Il se pourrait, à l'extrême rigueur, que cette monnaie soit venue en Egypte en tant que telle mais à seule fin d'y être thésaurisée ou montée en bijou, le numéraire impérial n'ayant jamais été employé dans cette province. Sur ce dernier point, cf. Callu, *Politique monétaire*, p. 187.

(3) Callu, *Politique monétaire*, p. 428-430 a réuni de nombreux exemples de bijoux monétaires et analyse le processus de cette immobilisation du numéraire d'or.

(4) Surtout des *aurei* d'avant 235. On peut remarquer que le poids des *aurei* de Quietus en fait un bon placement. Ils sont plus lourds que ceux de Gallien et retrouvent le poids de ceux d'avant 238. Sur cet effort des usurpateurs, tant à l'Occident (Postume) qu'à l'Orient (Macrien-Quietus), pour restaurer la valeur de la monnaie d'or, cf. Callu, *Politique monétaire*, p. 434.

(5) Par exemple sur un bracelet cité par Callu, *Politique monétaire*, p. 429 n. 4, où on a voulu que figurent Septime Sévère, Julia Domna et leurs deux fils. Nous n'oublions pas que certains bijoux monétaires sont conçus de manière à mettre le *revers* de la pièce en valeur. C'est le cas, par exemple, d'un des deux *aurei* troués de Quietus (cf. Pl. II, 3). Callu, *Politique monétaire*, p. 430 n. 6 rejette, à bon droit, l'idée que ces monnaies

Sans vouloir pour autant systématiser cet aspect du bijou monétaire, il confère cependant à notre pendentif une dimension nouvelle qui en révèle mieux l'importance et qui permet de la considérer comme un intéressant témoignage des relations entre l'Egypte et les « usurpateurs » Macrien et Quietus.

J. Schwartz a montré que le Préfet d'Egypte, L. Mussius Aemilianus, en place au moment de la proclamation de Macrien et Quietus, opta pour ces derniers [1]. Il est probable que ce fut pour tenter de s'opposer à l'emprise économique que les Palmyréniens exerçaient sur l'Egypte : au nom des nouveaux Augustes il débloqua la route commerciale entre Coptos et la Mer Rouge et en expulsa les Blemmyes : cela valut au Préfet et aux Princes la reconnaissance des milieux d'affaires alexandrins.

Le ralliement du Préfet ne semble pas avoir été un acte isolé : il apparaît que la province accepta dans son ensemble sans opposition le règne de Macrien et de Quietus [2]. Or, c'est plutôt l'idée contraire qui prévaut chez beaucoup d'historiens lesquels se fondent sur une interprétation du P. Oxy. 1411 qui a été, semble-t-il, trop souvent acceptée. Ce document peu banal fait connaître un édit du stratège du nome Oxyrhynchite enjoignant aux changeurs de ne plus refuser les monnaies frappées aux effigies sacrées des Augustes (τὸ θεῖον τῶν Σεβαστῶν νόμισμα). Ce papyrus est daté du 28 Athyr de l'an I d'un règne qui n'est pas précisé. Grâce à la mention du stratège, on sait que ce document ne peut dater que de l'an 260 : donc du 24 novembre 260 c'est-à-dire sous le règne conjoint de Macrien et Quietus. Les éditeurs de ce papyrus pour expliquer cette désaffection envers les monnaies impériales ont retenu les arguments mettant en cause la qualité du numéraire [3]; tout au plus évoquent-ils comme possibles des considérations ayant trait à la situation

trouées soient le fait des Barbares. Il n'en demeure pas moins que cette conception fruste du bijou monétaire incite à considérer les monnaies trouées comme une catégorie bien particulière qui ne présente que peu de rapports avec « le bijou monétaire » en tant que tel.

[1] J. Schwartz, « L. Mussius Aemilianus, préfet d'Egypte », *BSRAA* 37, 1948, p. 34-46. Voir aussi du même auteur, « Les Palmyréniens et l'Egypte », *BSRAA* 40, 1953, p. 3-21. Sur ce préfet et les documents le mentionnant, cf. G. Bastianini, « Lista dei prefetti d'Egitto », *ZPE* 17, 1975, p. 314-315 et *ZPE* 38, 1980, p. 88.

[2] Le P. Oxy. 2186 daté du 28 août 260 est encore au nom de Valérien, Gallien et Salonin : c'est une erreur due à l'ignorance des faits. Quant aux monnaies alexandrines datées de l'an VIII de Valérien et de Gallien (année de l'usurpation de Macrien et Quietus) : trois types pour Valérien, neuf pour Gallien, deux pour Salonine et quatre pour Salonin, il est vraisemblable de penser qu'ils furent préparés à l'avance et mis en circulation sans que l'on ait tenu compte de la conjoncture politique, hypothèse de Lopuszanski, *Date de la capture de Valérien*, p. 58 n. 18 acceptée par Callu, *Politique monétaire*, p. 213 n. 6.

[3] B.P. Grenfell et A.S. Hunt, *The Oxyrhyncus Papyrus*, XII, Londres, 1916, p. 23.

politique : le refus de l'image impériale elle-même, le rejet des usurpateurs [1]. C'est surtout cette dernière interprétation que numismates et historiens ont retenue [2].

Cela suscite pourtant quelques objections. D'abord, le texte même de l'édit souligne qu'il n'est pas le premier du genre et qu'il a été pris pour rappeler d'autres injonctions de même nature [3] : Macrien et Quietus ne sont donc plus seuls en cause. Ensuite, conséquence du fait que cet édit est un rappel, on peut douter que Σεβαστῶν désigne uniquement Macrien et Quietus et il est peut-être préférable de comprendre « les Augustes » en général [4]. Enfin, une telle opposition nécessite de prendre en considération l'existence d'une opinion publique parvenue à un très haut niveau de contestation ce qui frôle l'anachronisme [5].

Toutes les sources attestent au contraire que la province d'Egypte reconnut le règne de Macrien et Quietus. Du 29 septembre 260 [6] jusqu'au 30 octobre 261 [7] on possède un large éventail de documents officiels et privés datés des treize ou quatorze mois que

[1] Grenfell et Hunt ne voient dans cette hypothèse qu'un élément qui « may well have been an additional cause ».

[2] A. Segré, *Metrologia e circolazione monetaria degli antichi*, Bologne, 1928, p. 414; L.C. West et A.C. Johnson, *Currency in roman and byzantine Egypt*, Princeton, 1944, p. 4; S. Bolin, *State and currency in the roman Empire*, Stockholm, 1958, p. 288; Callu, *Politique monétaire*, p. 186 n. 5; R. Rémondon, *La crise de l'Empire romain*, Paris, 1970, p. 245 cite ce texte comme un exemple de patriotisme romain attaché à l'unité de l'Empire.

[3] P. Oxy. 1411, 18-20.

[4] L'édit du P. Oxy. 1411 précise (11-12) que seules les monnaies visiblement fausses et contrefaites pourront être refusées. Cela ne peut désigner que le numéraire en général alors en circulation et ne saurait concerner que les seules monnaies émises depuis peu par Macrien et Quietus : leurs monnaies n'étaient en rien inférieures à celles des règnes précédents et ne pouvaient pas en toute logique devenir, dès leur mise en circulation, la cible privilégiée des faussaires pour que le discrédit soit jeté sur elles et sur elles seules.

[5] Les arguments retenus par Rémondon, *Crise de l'Empire*, p. 245-246 ne sont pas convaincants. Sur « l'opinion publique » à l'époque romaine, en particulier sur l'attitude populaire envers les Empereurs, cf. P. Veyne, *Le pain et le cirque*, Paris, 1976, p. 543 sq.

[6] Cette date est donnée par le P. Oxy. 1476. En bonne méthode, il faut signaler ici que dans la marge du P. Flor. 273 on trouve la titulature de Macrien et Quietus datée du 1er Thot, an I : 29 août 260 (!). On a vu plus haut que le 28 août, à Oxyrhyncos, on datait encore au nom de Valérien, Gallien et Salonin. Doit-on penser que la nouvelle de la proclamation de Macrien et Quietus est arrivée à Théadelphie (P. Flor. 273) précisément le 1er Thot? Pourquoi pas? Cependant, en toute logique, c'est l'an II qui aurait dû commencer. Il est — peut-être — plus raisonnable de penser que le texte écrit dans la marge du P. Flor. 273, sans rapport avec le contenu de ce papyrus (une lettre datée de juillet 260), n'est qu'un « essai » de titulature, écrit après coup et sans aucune valeur chronologique ... Sur cette date, cf. Comparetti, *P. Flor. II*, p. 56 qui opte pour la solution raisonnable.

[7] P. Strasb. 6.

dura leur règne et provenant non seulement du Fayoum [1] et d'Oxyrhynchos [2] mais aussi d'Hermopolis [3], de Sohag [4] et de Coptos [5].

Macrien et Quietus — surtout ce dernier qui eut seul la charge de l'Orient — ne purent que se féliciter de cette prise de position de la province d'Egypte en leur faveur. Nous possédons quelques indices prouvant leur reconnaissance. Il se peut que le Préfet L.M. Aemilianus ait été élevé alors au rang de sénateur [6]. Il est vraisemblable que la réouverture de la route Coptos — Mer Rouge fut ressentie par certains comme une marque de bienveillance [7]. Plus concrètes furent les distributions de blé dont fait mention un papyrus d'Hermopolis [8]. Au nombre de ces libéralités — dont l'existence ne permet pas pour autant de supposer, comme on l'a fait, un éventuel séjour de Quietus en Egypte [9]

(1) P. London 650 (Philadelphie, 24 oct. 260); PSI 966 (Arsinoé, 8 nov. 260?); SB 9063 = P. Flor. 224 (Théadelphie, 8 déc. 260); texte cité en *P. Flor. II*, p. 57 (Théadelphie, 8 déc. 260); SB 5126 (Fayoum, 1er mars 261); PSI 1049 (Théadelphie, sept./oct. 261?) et le P. Flor. 273 (marge) cf. *supra*.

(2) P. Oxy. 1476 (29 sept. 260); 1411 (24 nov. 260); 1254 (27 nov. 260); 2109 (25 janv. 261); 2710 (17 mai 261); 1555 (s.d.). P. Bureth, *Les titulatures impériales . . .*, Bruxelles, 1964, p. 119-120 ne pouvait pas connaître le P. Oxy. 2710 (publié en 1968) qui donne un nouveau type de titulature des deux empereurs mentionnant le IIe consulat de Macrien et de Quietus. On peut donc penser qu'au jour de leur proclamation Macrien et Quietus revêtirent leur premier consulat, et que, en décembre 260, ils se renouvelèrent dans cette fonction.

(3) P. London 954 (28 nov. 260) et 955 (15 fév. 261).

(4) SB 1613 (an I). On remarquera que sur cette étiquette de momie bilingue grec/démotique (c'est le seul document démotique attribuable à ce règne) la titulature, en grec, a été rédigée en deux fois : le nom de Quietus a été rajouté après coup dans une autre écriture plus petite.

(5) IGRR 1181 = SB 8821. Les P. Lips. 57 (6 mars 261); P. BGU 1568 (14 juin 261) et P. Strasb. 6 (30 oct. 261) sont de provenances inconnues.

(6) C'est une hypothèse de Schwartz, *BSRAA* 37, 1948, p. 40 discutée par A. Stein, *Die Präfekten von Aegypten in der röm. Kaiserzeit*, Berne, 1950, p. 227-229.

(7) La dédicace (IGRR 1181 = SB 8821) que les marchands d'Alexandrie consacrent aux empereurs (mais dans l'état de la pierre seul le nom de Quietus est encore visible) dans le temple de Coptos en est l'indice. Schwartz, *BSRAA* 40, 1953, p. 64 n. 5 pense que cette dédicace a pu être le fait d'un habitant de Coptos, ce qui n'exclut pas pour autant, comme il le souligne, et la présence d'Alexandrins à Coptos, et, de toute manière, les intérêts communs de ces deux cités qui ne pouvaient que profiter de la réouverture de cette route. Nous n'avons pas pu consulter J. Schwartz, « L'Empire romain, l'Egypte et le commerce oriental», *Annales*, 15e année, n° 1 (janv.-fév. 1960), p. 18-44.

(8) P. London 955. Réclamation d'un personnage qui le 15 février 261 n'a pas encore reçu son congiaire.

(9) Comparetti, *P. Flor. II*, p. 57 se fonde sur les deux documents que l'on vient d'évoquer (la dédicace de Coptos et le P. London 955) pour supposer que Quietus vint en Egypte. Il ajoute comme argument, le singulier Σεβαστοῦ qui serait

— nous serions tentés d'inscrire des dons, des cadeaux à de hauts responsables, cadeaux dont le bijou monétaire du Musée du Caire pourrait faire partie [1].

Une telle interprétation s'accorde avec la provenance de ce bijou : il a été trouvé selon le *Journal d'Entrée* du Musée du Caire à Tell Timaï, l'antique Thmouis [2], et si sa découverte fut vraisemblablement fortuite, elle ne s'insère pas moins dans un contexte archéologique cohérent [3].

Métropole du Nome Mendésien, favorisée par sa situation géographique, sa richesse fut facilitée par les exemptions fiscales dont elle bénéficiait depuis le début de l'époque ptolémaïque [4]. Ammien Marcellin (XXII, 16) cite Thmouis — avec Athribis, Memphis et Oxyrhynchos — parmi les quatre villes les plus importantes d'Egypte. De fait, les trouvailles d'ensemble d'objets d'art comme les statues du Musée du Caire ou les mosaïques du Musée d'Alexandrie [5] attestent son opulence. La ville romaine n'avait pas oublié au début du IIIe siècle son rôle de métropole religieuse gardienne des traditions pharaoniques : l'étonnante statue du Pharaon Caracalla suffirait à le montrer [6]. Centre politique, économique, religieux, point stratégique de première importance : autant

le titre de Quietus seul (!) dans une titulature pourtant double où on attendrait normalement Σεβαστῶν. C'est peut-être accorder trop de crédit à ce qui n'est vraisemblablement qu'une erreur du scribe. Bureth, *Titulatures*, p. 119 n'a pas retenu la forme singulier.

(1) Ce bijou pourrait être un élément du *donativum* versé pour l'avènement de Macrien et Quietus. Veyne, *Le pain et le cirque*, p. 609 sq. fait l'analyse du *donativum*.

(2) Tell Timaï forme avec Tell el-Roba une vaste zone archéologique recouvrant les vestiges voisins de Thmouis et de Mendès. Deux publications récentes, de conception originale, viennent de donner le dossier géographique, historique et archéologique de l'ensemble de ce site : R.K. Holtz, D. Stieglitz, D.P. Hansen, E. Ochsenschlager, *Mendes* I, Le Caire, 1980 et H. De Meulenaere et P. MacKay, *Mendes* II, Warminster, 1976. Sur Tell Timaï/Thmouis en particulier, cf. *Mendes* I, p. 25-26 et pl. 22-26 (cartes et plans), 36-40 (vues générales et ruines).

(3) La date de la découverte de notre objet (1919) ne correspond à aucune date de fouille. Nous ignorons qui en fut l'inventeur et à l'initiative de qui il est entré au Musée du Caire en 1922. C'est à cela qu'il doit, vraisemblablement, d'avoir échappé au dossier *Mendes*.

(4) Thmouis était située au carrefour des routes et canaux du Delta et de la voie qui arrivait de Palestine par Péluse et Tanis (*Itin. Ant.* 153). Sur cette route stratégique Alexandrie-Péluse, cf. J. Lesquier, *L'armée romaine d'Egypte*, MIFAO 41, Le Caire, 1918, p. 396-397. Les exemptions fiscales lui furent accordées par Ptolémée Philadelphe et nous sont connues par la célèbre stèle de Mendès, pour ce document cf. la nouvelle traduction de H. De Meulenaere, *Mendes* II, p. 174-177 (p. 175, passage concernant les exemptions fiscales).

(5) Sur ces statues, cf. *Mendes* II, p. 201 n° 81 et pl. 28 c, e-f. Sur les mosaïques, cf. *Mendes* II, p. 211-212 n° 154-161 et pl. 36 f - 37 a-e.

(6) Sur cette statue, cf. *Mendes* II, p. 201 n° 82, pl. 28 a-b.

d'éléments qui laissent à penser que les fonctionnaires et notables de Thmouis furent, peut-être plus que d'autres et surtout dans des circonstances aussi critiques que celles des années 260-261, l'objet des sollicitudes impériales : le bijou monétaire à l'effigie de Quietus en est, nous semble-t-il, un éloquent témoin, et peut-être procède aussi de la «manie» du portrait talisman qui avait cours dans l'entourage de Quietus et dont l'Histoire Auguste nous a conservé le souvenir [1].

[1] La notice de l'Histoire Auguste consacrée à Quietus (*XXX Tyr.*) relève le fait : ce prince et ses familiers aimaient, en guise de porte-bonheur, porter des bijoux à l'effigie d'Alexandre le Grand et s'entourer d'objets décorés de l'image du Conquérant. Cf. J. Gagé, *Basiléia,* Paris, 1968, p. 284. Peut-être attachait-on, par transmission de pouvoir, la même vertu au portrait impérial que l'on distribuait alors dans cette intention.





Caire JE 47515 (échelle 2/1).



(Echelle 1/1).

NOTES SUR LA STÈLE DE DONATION CAIRE JE 30972

Yvan KOENIG
(CNRS, Paris)

Cette stèle est connue depuis longtemps des égyptologues; elle porte le numéro 22-10-19 dans la liste que donne D. MEEKS à la fin de son remarquable article sur les stèles de donation[1]. Dès 1893 MASPERO en a donné une transcription[2] et en 1906 M. MÜLLER en publia un fac-similé et une traduction[3]. La principale étude de cette stèle reste celle de YOYOTTE[4] qui en donne une traduction et un commentaire. Cependant celui-ci a été induit en erreur par la mauvaise qualité du fac-similé de MÜLLER et il convient de rectifier un certain nombre de mauvaises lectures. Ainsi :

(Tableau) [hieroglyphs] doit être corrigé en [hieroglyphs]

(L. 1) « L'an 18 » doit être corrigé en « l'an 19 »[5].

(L. 2) « Oueheterkeni » doit être corrigé en [hieroglyphs]

(L. 3) « Taseheri » doit être corrigé en [hieroglyphs]

(L. 3) « 10 aroures » doit être corrigé en « 5 aroures ».

(L. 4) « Papâqa » doit être corrigé en [hieroglyphs]

(1) *OLA* 6, *II State and Temple,* « Les donations aux temples », p. 670.

(2) Maspero, *RT* 15, 1893, p. 84-86.

(3) M. Müller, *Egyptological Researches* I, 1906, p. 54-55 et pl. 88. Le fac-similé et en conséquence la traduction sont malheureusement fautifs.

(4) Yoyotte, *Mélanges Maspero* I/4, p. 144 § 33 Doc. E. Cette référence est omise par D. Meeks. Yoyotte cite Breasted, *AR* IV, § 782-84 et Hall, *CAH* III, 267. Ajouter la référence à Kitchen, *The Third Intermediate Period,* p. 351 et note 610.

(5) Cf. aussi Kitchen et Meeks, *op. cit.* On notera que la plupart de ces erreurs sont absentes de la transcription de Maspero.



Stèle Caire JE 30972 (fac similé).

A

sic

B

1

2

3

4

5

6

7

8

sic

sic sic

9

a :

Stèle Caire JE 30972 (transcription).

TWO BLOCKS BEARING A CELEBRATION OF A JUBILEE FESTIVAL AND A PART OF CORNICE INSCRIBED WITH THE CARTOUCHES OF SETY I FROM MEMPHIS

Ahmed MAHMOUD MOUSSA

The three limestone blocks published here are now kept in the Shelter of the colossus of Ramesses II at Mitrahina. They were found in the debris near the chapel of Sety I at Mitrahina, on the south side of the road leading from El-Badrashein to Saqqara. Originally they were almost certainly in one of the chapels at Memphis.

I. — THE FIRST BLOCK (Pl. I, A).

It is a limestone slab, measuring 190 cm in length and 80 cm in height; the thickness is about 18 cm. It bears a celebration of a jubilee festival in two scenes, sculptured in relief on one face. The inscriptions and scenes are in sunk relief and of a high quality. It reflects the high standard of sculpture at that time.

Right hand side :

The king is shown running from the right wearing the robe of Heb-sed feast. On his head he wears the red crown of Lower Egypt and the uraeus on his forehead. The King is adorned with a tail falling down behind his back, he holds two Hes-vases, one in each hand, and is pouring water before god Ptah, within the confines of semi-circular enclosure similar to those which have been found inside one of the inner courtyards of Zoser's monuments [1]. Behind the King is the following inscription :

« *Protection and life are behind him* »

Above was his name in two cartouches, but badly damaged, and the following inscriptions, read :

« *Given life like Rêʿ* »

[1] P. Montet, *Eternal Egypt*, p. 71.

Behind the King a sign consists of a papyrus flower over the sign '*šn*', which was considered as the royal cartouche [1]. In front of the King is the following phrase :

« *Pouring water* »

Before the King is the god Ptah inside his kiosk; he is shown as a bearded man in the form of a primitive idol, with a garment closely binding him from neck to foot, and holding a sceptre compounded of three symbols : *wꜣs*, *ʿnḫ*, and *ḏd*. Above the god Ptah is an inscription inside the kiosk which reads :

« *Ptah who is glorious of face* »

Beside the god are two other inscriptions; the one in front of him reads :

« *May he give life, all stability, and dominion like Rêʿ eternally* »

Another inscription behind him reads :

« *Ptah south of his wall, is on the great throne* »

LEFT HAND SIDE :

On the other side the King is shown again wearing the white crown of Upper Egypt, holding the *Hpt*-sign in one hand and a staff (?) in the other. He is wearing the robe of Heb-sed feast, and adorned with a tail falling down behind his back, dancing or pacing, within the confines of a semi-circular enclosure, before the god Ptah. Behind the King is a vertical line of inscriptions read :

« *All protection and life are behind him* » [2]

Above was the King's name in two cartouches, but badly damaged, and the following inscriptions read :

« *Given life like Rêʿ eternally* »

Behind the King a sign consists of à papyrus flower over the sign '*šn*'. In front of the King is the following phrase :

« *Take the* Hpt » [3]

[1] A.A. Quibell and F.W. Green, *Hierakonpolis*, I, pl. XXXVIII.

[2] *ASAE* 43, 1943, p. 395.

[3] A.H. Gardiner, *Egyptian Grammar*, p. 540.

Before the King is the god Ptah inside his kiosk; above him is an inscription inside the Kiosk which reads :

« *Ptah lord of the two lands* »

Beside the god are two other inscriptions, one in front reads :

« *May he give all life, all health, and all happiness* »

Another vertical line of inscriptions behind the god Ptah read :

« *Ptah lord of truth, lord of Ankhtawy* » [1]

II. — THE SECOND BLOCK (Pl. I, B).

It is a limestone slab measuring 214 cm in length and 76 cm in height; the thickness being 12 cm at the top and 25 cm at the base. It bears a celebration of jubilee festival in two scenes. The two scenes are sculptured in sunk relief. The block has suffered much from humidity, before it was found, so many parts of the inscribed surface are badly damaged. Many parts of the figures are missing.

RIGHT HAND SIDE :

The figure of the King is missing except a part of his arm. In front of the King is the remains of a vertical inscriptions reading :

« *Making* (*the ceremony of*) [ḥtp]-di-nswt », or « *a-boon-which-the-King-gives* » [2]

In front of the King is the god Ptah, but many parts of the figure are missing. Behind Ptah is goddess Sekhmet with the head missing, holding the sign *ʿnḫ* by her right hand. In front of Sekhmet is a vertical line of inscriptions read :

« *May she give all health, and all happiness* »

LEFT HAND SIDE :

On the other side the King is shown again, standing or walking, but the head and the foot are missing. He is wearing the kilt, and is adorned with a tall falling down behind his back. In front of the King is the following phrase :

« *Presents wine to thee forever* »

[1] *ASAE* 44, 1944, p. 201. — [2] A.H. Gardiner, *Egyptian Grammar*, p. 170.

In front of the King is the god Ptah, but the head is missing. Behind Ptah is the goddess Sekhmet, wife of Ptah; shown as a woman with the head of a lioness, holding the sign *ʿnḫ* in her left hand. The remains of a vertical line of inscription in front of Sekhmet reads :

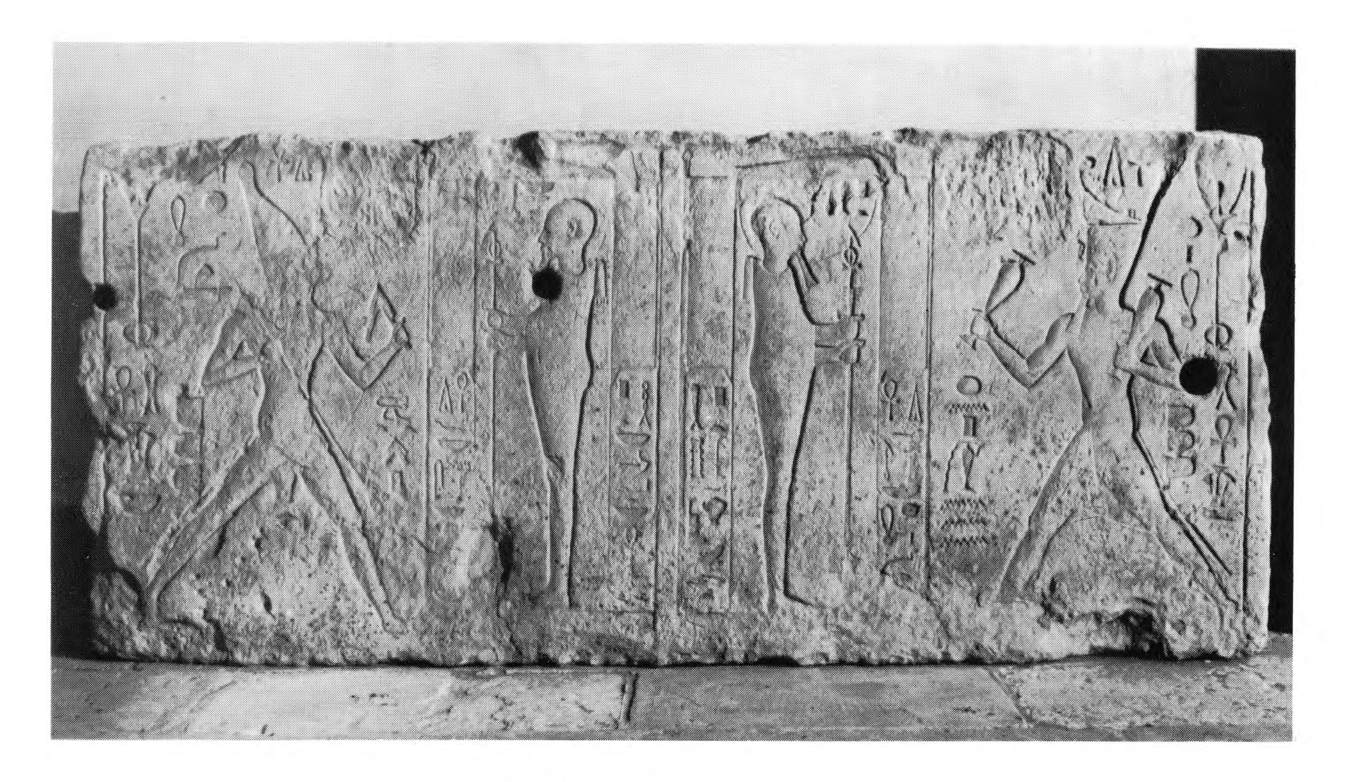
« *May she give* ... »

On the two slabs the name of the King is completely chiselled out. But the name of Ptah is given and, as we know the god of Memphis was more intimately connected than any other Egyptian god with the jubilee celebrations. He is often called the lord of the jubilees. These blocks are not from stelae, but each of them seems to be a door-lintel or part of a wall of a chapel.

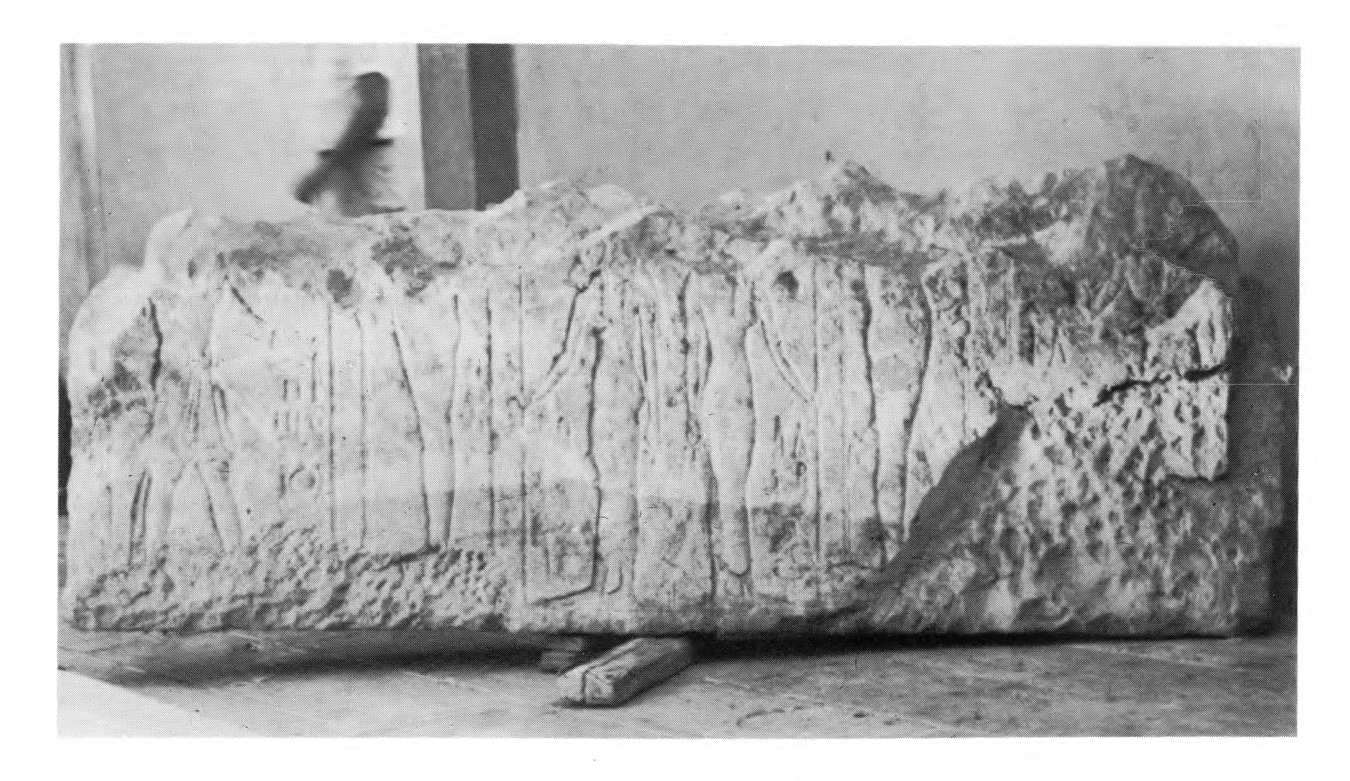
III. — THE THIRD BLOCK (Pl. II).

It is a limestone block from a part of a cavetto cornice inscribed with the cartouches of Sety I. It measures about 66 cm. in length and 38 cm in height; the thickness is about 37 cm. Beneath the cartouches are *nbw*-sign and they are surmounted by solar disks with flanking feathers. This block was a part of a wall of the chapel of Sety I at Memphis. The cartouches read :

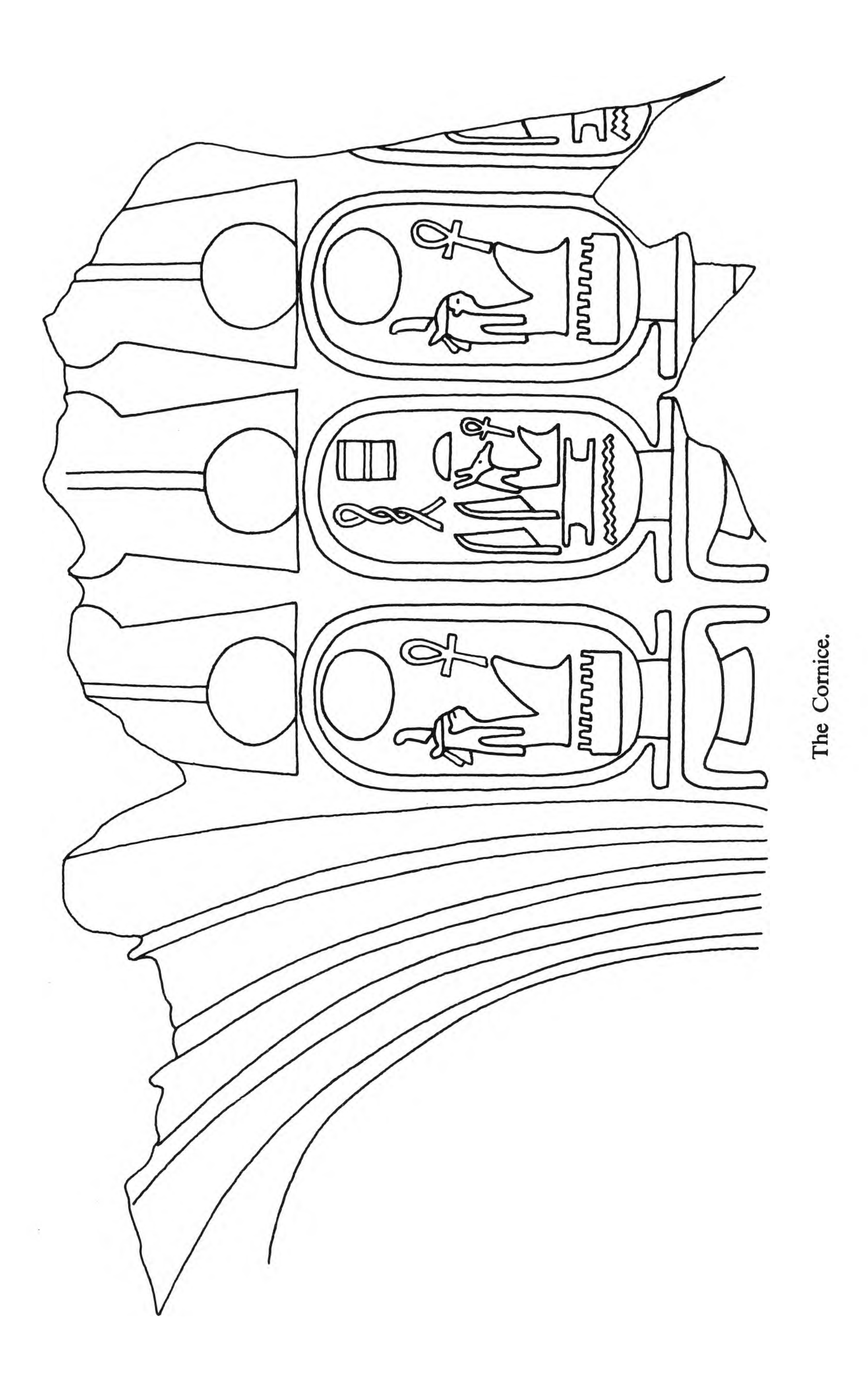
Mn-mꜣʿt-Rʿ and *Sty-mry-n-Ptḥ*



A. — Jubilee Festival (first block).



B. — Jubilee Festival (second block).



The Cornice.

A RED GRANITE STATUE OF RAMESSES IV FROM MEMPHIS

Ahmed MAHMOUD MOUSSA

Only the bust is preserved of what was probably a complete statue of red granite statue, which is now erected to the right-hand to the entrance of the shelter of the colossus of Ramesses II, at Mitrahina (Pl. I, A-B). It was found to the east of the temple of Ptah at Mitrahina. The present height of figure is about 100 cm, and about 70 cm width at shoulder.

The statue represents a man, with his head covered by a headdress with the uraeus on the forehead. The face is disfigured with some parts missing.

The statue bears two vertical lines of incised hieroglyphs on the back-pillar. At the top of the rectangular frame, above each line, is the sign of heaven and the falcon of Horus, wearing the combined red and white crowns, accompanied by the sun-disk flanked by the uraeus and *ʿnḫ* sign, protecting the King's name placed in the Serekh.

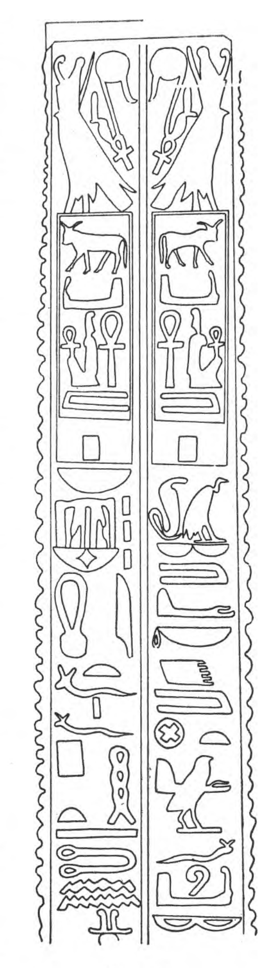


Fig. 1.

INSCRIPTIONS on the back-pillar read (Fig. 1) :

1 — *'Horus, the strong bull, living on truth, lord of jubilees, like his father Ptah Tathenen* [1] ... '

2 — *'Horus, the strong bull, living on truth, the Two-Ladies protecting Egypt* [2] *curbing the Nine Bows* [3] ... '

According to the feature of the statue, and the Horus name on the 'Serekh' *ʿnḫ-m-mꜣʿ* [4], and the *bty* name *mk Kmt wʿfw pḏwt* [5], the

(1) The only native god with whom Ptah was really identified was Ta-thenen (*tꜣ-ṯnn*), « the uplifted earth », an earth god, *ASAE* 54, p. 363.

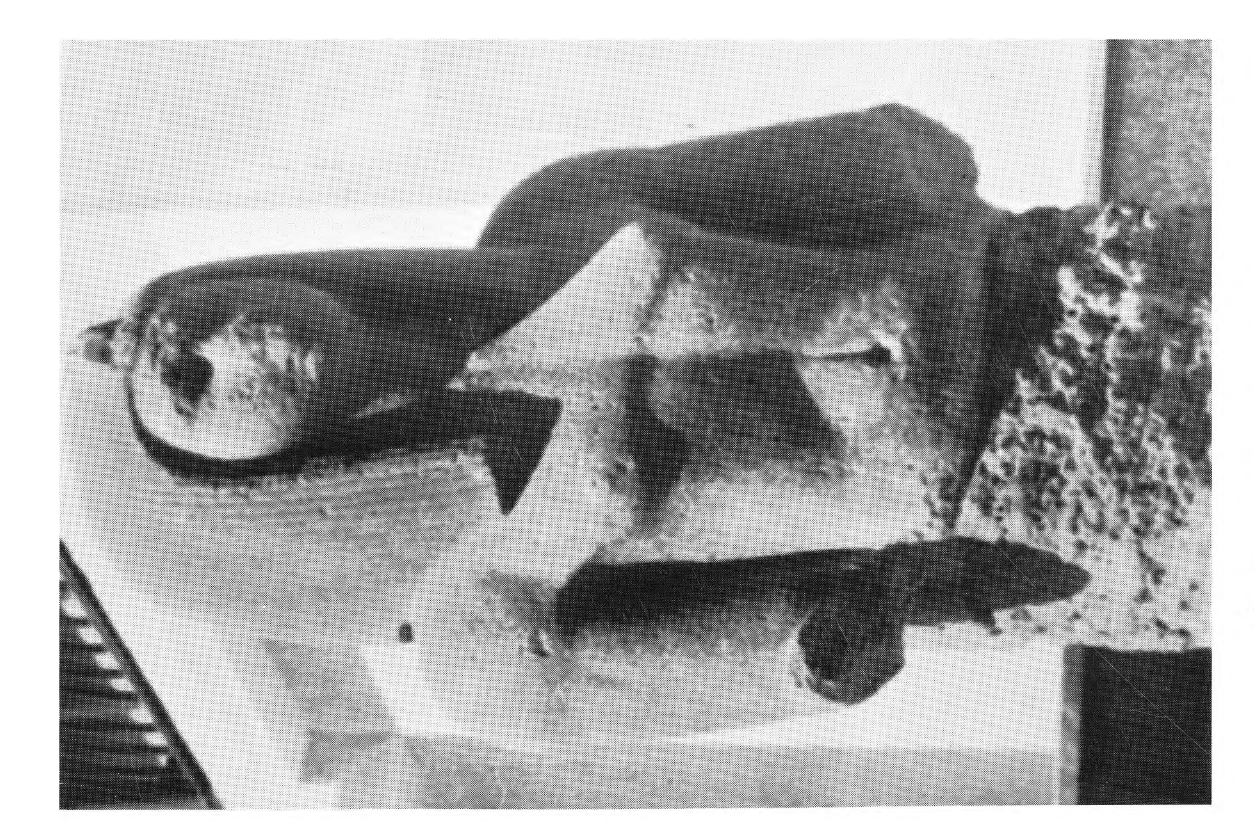
(2) *ASAE* 39, p. 88.

(3) *ASAE* 58, p. 152.

(4) H. Gauthier, *Livre des Rois*, III, 187.

(5) H. Gauthier, *Livre des Rois*, III, 179-181, 184, 185, 188, 189.

statue belonged to Ramesses IV of the XXth dynasty. The statue is an excellent sculpture. Some parts of the statue give an impression of its clearness in design and carving, including the good finishing of the surface and the use of fine engraved lines to emphasize details of the body and headdress.



A. — The front view of the statue.



B. — The back view of the statue.

ÉPITAPHES COPTES D'EDFOU : COMPLÉMENTS

Gérard ROQUET
(CNRS, Paris)

A la suite de l'étude parue dans *BIFAO* 78. 525-532, l'obligeance d'un collègue m'a permis d'entrer en possession des photographies de trois des quatre épitaphes copiées par Maspero à Edfou, en 1911 (*ASAE* 11. 153-154). Ces documents et deux autres que je joins ici au dossier ont été vus dans le commerce en 1970-1971.

(1) Maspero ″11 : 153 = *BIFAO* 78. 529. — (Pl. I) :

ⲘⲚ ⲖⲨⲠⲒ ϨⲀⲢⲀⲈⲒ [2]| ⲘⲚ ⲀⲦⲘⲞⲨ *sic* ⲰⲞⲞⲠ [3]| ϨⲒⲬ̄Ⲙ̄ ⲠⲔⲀϨ ☩

— ϣⲟⲟⲡ, n'avait pas été lu par Maspero.

(2) Maspero ″11 : 153 = *BIFAO* 78. 529. — (Pl. II) :

ⲘⲚ Ⲗ[Ⲩ]ⲠⲒ ⲦⲀ[2]|ⲠⲒⲀ ⲘⲚ ⲀⲦ[3]|ⲘⲞⲨ ϨⲒϪ[4]|Ⲙ ⲠⲒⲔⲀϨ

(3) Maspero ″11 : 153 = *BIFAO* 78. 530. — (Pl. III, A) :

\ⲂⲎⲚ ⲖⲨⲠⲒ/
Ⲱ̄ⲀⲚⲚⲎⲤ ⲘⲚ
ⲀⲦⲘⲞⲨ ϨⲒϪⲚ
/Ⲡ Ⲕ Ⲁ Ϩ Ⲉ Ⲓ\

(4) Inédit. — (Pl. III, B) :

ⲘⲎ ⲖⲎⲠⲒ ⲤⲞⲪ[2]|ⲒⲀ ⲘⲚ ⲘⲀⲢⲒⲀ [3]| ⲘⲚ ⲀⲦⲘⲞⲨ [4]| ϨⲒϪⲘ ⲠⲒⲔⲀ[5]|Ϩ ⲈⲒⲤ ⲐⲈⲞⲤ ☩

« *Ne vous affligez pas Sophie et Marie : nul n'est immortel sur terre. — Dieu est Unique* ».

(5) Inédit. — (Pl. IV) :

Ⲙ̄ⲠⲢ ⲖⲎⲠ[2]|Ⲏ Ⲛ̄ⲤⲦⲒⲀ [3]| Ⲙ̄Ⲛ̄Ⲛ̄ Ⲁ *sic* [4]|ⲘⲞⲨ ϨⲒ[5]|Ϫ̄Ⲛ̄ ⲠⲔ[6]|ⲀϨ ⳨ ″

« *Ne t'afflige pas Nestia : nul n'est immortel sur terre* ».

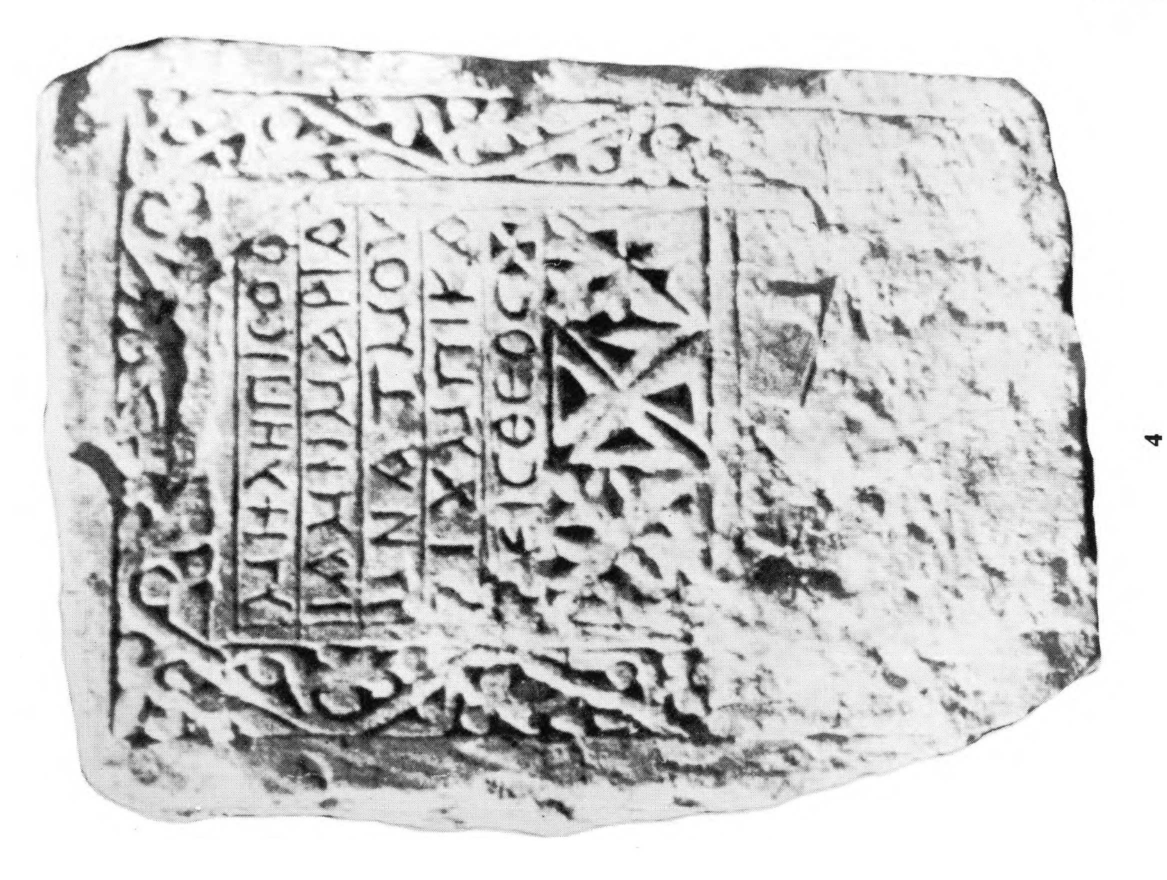
Ce nom Νηστία, chez Preisigke 1922 : *Namenbuch*, 232.



1




2



4



3



AU SUJET DU CÉLÈBRE AMENHOTEP, GRAND INTENDANT DE MEMPHIS

(STATUE CAIRE CG 1169)

Ramadan EL-SAYED

Notre attention s'est portée ici sur une statue en granit gris [1], hauteur actuelle 0,47 m, largeur 0,48 m, le buste et la tête ayant malheureusement disparu. Ce qui subsiste de la statue est exposé dans le corridor 19 W. 4 du musée (n° 27862 du Journal d'entrée et 12062 du Registre temporaire) [2]. D'après la formule d'offrandes utilisée, on peut assurer qu'elle provient de Memphis; elle n'est pas signalée dans le *PM* III (éd. 1931, p. 218). Le personnage est représenté en scribe accroupi, attitude habituelle pour de nombreux scribes du N.E.[3], la jambe droite, croisée sur l'autre, étant normalement en avant. La main gauche soutient la partie enroulée du papyrus et la droite devrait tenir le calame, lequel, en raison de sa fragilité, a disparu, comme on peut le constater souvent. Sur le genou gauche, le dessin de la palette ovale subsiste avec le bourrelet et la double cupule [4]. Les ongles des doigts de la main droite et du pouce de la gauche restent bien dessinés, mais une partie du bras droit et la base de la statue ont aussi subi les injures du temps (Pl. I-III).

Quant au texte, on ne le trouve que sur le papyrus étalé sur les cuisses du personnage et qui descend le long de son côté droit; ce texte de 5 lignes horizontales est difficilement déchiffrable (Pl. II, A-B).

[1] Nous remercions M. Mohsen, anc. directeur du Musée du Caire, qui nous a permis d'obtenir ces photos (Pl. I à III).

[2] Borchardt, *Stat. und Statuett.* IV, p. 88 (pas de photos dans les planches); cette statue était considérée par Borchardt comme représentant Amenhotep fils de Hapou. La mise au point est faite dans *Bi. Or.* 26, en 1969, p. 4 § 357 a, par Lopez-Yoyotte : dans le C.R. du livre de Schulman sur *Military Rank* (lequel cite cette statue p. 140 (346 a)); les deux auteurs restituent à Amenhotep de Memphis la statue en question, d'autant plus aisément qu'elle a été trouvée dans cette ville; cf. aussi Habachi, *RdE* 26, p. 33. Helck, dans *Urk.* IV, p. 1801 (643) avait donné une copie du texte; il la citera dans *Der Einflub der Militarfuhrer* (*Unters. Gesch. und Alter* 14), p. 3 n. 1; id., *Zur Verwaltung*, p. 484 (14) (S); id., *Ubersetzung*, p. 263 (643); cf. aussi Vandier, *Manuel* III, p. 448 n. 5 et Index p. 660; Z. Topozada, *Les provinces d'Egypte à la fin de la XVIIIe dyn.*, thèse inédite, 1975, p. 157.

[3] Pour ce type de statues, cf. Vandier, *o.c.*, p. 448.

[4] Cf. Varille, *Inscrip. concern. Amenhotep fils de Hapou*, p. 26; Leclant, *Enquêtes*, p. 78.

a) Helck, *Urk.* IV, 1801 (643) a déplacé les signes mais bien lu. —— b) Borchardt *o.c.*, donne et Helck . —— c) Borchardt signale une lacune et le signe *ḥ* mais Helck restitue : *n Ptḥ*. —— d) Borchardt a mis le signe *nb* après le signe *ʿnḫ* et Helck l'a mis avant. —— e) Borchardt donne et Helck . —— f) Helck a mis le à la fin. —— g) Borchardt donne ici *mšʿ* mais Helck donne *pr* qui est exact, cf. Habachi, *RdE* 26, p. 33. —— h) Borchardt donne *mꜣʿ ḫrw* mais Helck donne . —— i) Borchardt donne *nb*. —— j) Borchardt signale une lacune mais la lecture de Helck est plus exacte. —— k) Borchardt donne . —— l) id. comme j). —— m) Helck donne . —— n) Borchardt donne et Helck . —— o) Helck donne . —— p) Borchardt donne ici et Helck . —— q) Borchardt signale une lacune et restitue . —— r) Borchardt donne et Helck . —— s) Helck donne . —— t) Borchardt signale ici une lacune. —— u) même remarque qu'en t). —— v) Borchardt donne ici une longue lacune. —— w) Borchardt donne . —— x) Borchardt donne encore ici une longue lacune, mais Helck a lu, après le *m* . —— y) les 2 auteurs donnent . —— z) Borchardt donne . —— aa) Borchardt donne mais Helck . —— bb) Borchardt donne et Helck .

« *Tout ce qui paraît sur la table d'offrandes* (a) *de Ptah au Sud de son mur, maître de Ankh-taoui, au cours de chaque journée (est) pour le Ka du noble et prince, chancelier du roi de Basse Egypte* (b), *le grand Intendant* (c) *Amenhotep* (d), *juste de voix* (e); *il dit : (Ô)* (f) *(toi) qui suis Ptah jusqu'à ce qu'il arrive à sa fête de « Parcourir le Mur* (g) », *parle (avec) ta bouche* (h), *ouvre tes yeux* (i), *ne ralentis pas (ta) marche* (j), *multiplie* (k) *les paroles de ta bouche, afin que (tu) meures* (l) *en paix et que les membres de ta famille soient dans la joie* (m) *à cause de l'importance* (n) *de tes louanges. Que la joie s'empare de ton cœur* (o) *sans tristesse* (p) ... ».

(a) Cf. la même formule écrite avec la même graphie sur une autre statue de notre personnage et provenant également de Memphis, actuellement au Musée du Caire mais sans n° = Helck, *Urk.* IV, p. 1802 (644) = id. *Zur Verwaltung*, p. 484 (14); Varille, *o.c.*, p. 55. Stèle Caire JE 2021 (XVIIIe dyn.) = Ch. Zivie, *Giza*, p. 173 E; 2 statues Caire CG 883 et 1014 (XIXe dyn.) = Borchardt, *o.c.* III, p. 135; t. IV, p. 27.

(b) Pour ce titre dans les provinces, cf. Mertin-Prady, *Unters. zur Ägypt. Prov. Verwaltung*, p. 116-118.

(c) Ce titre est suivi du nom Memphis, cf. Hayes, *JEA* 24, p. 20. Pour *mr pr-wr*, cf. Helck, *LdÄ* II, p. 153-5; Valloggia, *Recherche sur les messagers*, p. 300.

(d) Ici le nom est écrit sans le surnom Houy qui est attesté sur d'autres monuments pour le même personnage, cf. Hayes, *o.c.*, p. 19. D'autres Amenhotep, comme on sait, sont aussi surnommés Houy, voir, par exemple : « le gouverneur de Bubastis », contemporain d'Aménophis III = Gauthier *LR* II, p. 321 (L III) = Naville, *Bubastis*, p. 31-2, pl. 13 et 25 B = Helck, *Zur Verwaltung*, p. 443-4 (14); « le vice-roi de Kouch », contemporain d'Amenophis IV-Toutankhamon = PM, *Private Tombs*, p. 75 (40); «le grand intendant de Memphis» du temps de Ramses II = Hamada, *ASAE* 35, p. 126-131 = Badawi, *ASAE* 44, p. 181-206 = Helck, *Materialien*, p. 138 (5) = Habachi, *MDAIK* 22, p. 46 = Anthes, Mit-Rahineh, 1956, p. 9. Sur ce surnom, cf. Sethe, *ZÄS* 44, p. 89-90 = Hamada, *o.c.*, p. 122 n. 6.

(e) Il convient de restituer ici : *mꜣʿḫrw*, par comparaison avec la statue Caire invent. 44861 = Varille, *o.c.*, p. 27.

(f) Sur l'absence de l'interjection en tête de l'Appel aux vivants, cf. Leclant-de Meulenaere, *Kêmi* 14, p. 37; de Meulenaere, *BIFAO* 61, p. 32 n. a

(g) Lire : *pḫr ḥꜣ inb(w)*, c'est une fête connue dès le N.E., en rapport avec Sokaris et qui a lieu le 25-26 Khoiak; on promenait la statue du dieu, cf. stèle Louvre C. 226 : *hrw n pḫr inbw r mꜣ ḥb ʿꜣ m 'Inb-ḥd* citée par Badawi, *Memphis*, p. 103; sur cette fête, cf. Kees, *Kulturgeschichte*, p. 32; Altenmuller, *LdÄ* II, p. 176 n. 88; Wohlgemuth, *Das Sokarfest*, thèse inédite, Gottingen, 1957, p. 30; Meeks, *Année Lexicogr.* I, 1977 p. 137; *Wb.* I, 95, 4; 546, 2. Pour *pḫr ḥꜣ* « parcourir » = Meeks, *o.c.* II, 1978, p. 141.

(h) Lire : *mdw* ⟨*m*⟩ *rꜣ·k*, cf. *Wb.* II, 179, 8.

(i) Lire : *wbꜣ mꜣꜣ·k*, cf. *Wb.* I, 291, 6; Meeks, *o.c.* I, 1977, p. 85.

(j) Lire : *nḥm nmt*, cf. *Wb.* II, 297, 2.

(k) Faut-il comprendre ici : *ḫ(ꜣ)w* ? Sur le sens de ce mot, cf. Meeks, *o.c.*, p. 235.

(l) *mni* « aborder » employé ici avec le sens de mourir, cf. Meeks, *o.c.* II, 1978, p. 161 et *Wb.* II, 73, 22; le mot peut avoir aussi le sens de « être enterré », cf. Vercoutter, *Textes biogr.*, p. 7 n. 8.

(m) Ce passage nous rappelle les Sp. 131-135, CT. II, p. 156 seq., destinés à assurer que soit scellé le décret par lequel Geb permet la réunion de la famille du mort dans le monde inférieur; le même thème de « réunir la famille dans la nécropole » étant évoqué aussi dans les Sp. 136-145 (id., p. 173 seq.).

(n) Pour le sens de *wr*, cf. Meeks, *o.c.* I, 1977, p. 91.

(o) Sur le sens de *pḫr-ib*, cf. Meeks, *o.c.*, p. 137; Piankoff, *Le cœur dans les textes égypt.*, p. III; *Wb.* I, 544, 14; 545, 2; var *Pḫr ḥ3ty* = Gunn, *JEA* 41, p. 89 § IV, I.

(p) Lire : *ḥ3t-ib*, cf. Piankoff, *o.c.*, p. 116; *Wb.* III, 36, II.

La vie d'Amenhotep surnommé Houy et les monuments portant son nom, ont déjà suscité l'intérêt de plusieurs auteurs... Bagnani, en 1934, fut le premier qui essaya de donner un aperçu de la vie d'Amenhotep, d'après les monuments connus à l'époque [1]. Hayes, en 1938, dans un article très intéressant et, à notre avis, exemplaire, étudia l'origine, la famille du personnage, sa tombe à Saqqarah et précisa que seize monuments lui avaient été dédiés [2]. Helck, en 1957, reproduit le texte de 18 monuments ayant appartenu au même personnage [3], et, en 1958, il en donne une liste de 19, plus 4 mentions relatives aux titres [4]. En 1974, Bogoslovsky étudia des oushabtis et un couvercle de sarcophage appartenant toujours à notre Amenhotep [5], dans la collection de l'Hermitage, n° 905 et 999, ajoutant ainsi 5 autres monuments à la collection des 19 [6]. En 1975, Z. Topozada, dans sa thèse inédite, parle de 28 [7] monuments qui auraient appartenu au même Amenhotep; parmi les nouveautés, il est question, depuis 1974, de deux monuments. D'abord une scène rupestre à Bigeh, gravée sur un rocher de l'île; on y voit deux cartouches d'Aménophis III, avec, de chaque côté, un personnage en adoration; à droite, on lit : « le vrai scribe royal, son bien-aimé, chef de l'armée du Maître des deux

(1) Bagnani, *Aegyptus* 14, 1934, p. 33-8.

(2) Hayes, *JEA* 24, 1938, p. 9-24; Varille, *o.c.*, p. 60 n. 1.

(3) Helck, *Urk.* IV, p. 1793-1812 (642-657).

(4) Helck, *Zur Verwaltung*, p. 483-4 (14) a-t (1-4).

(5) Bogoslovsky dans *BAN* 128 (2), p. 86-95, en russe = Janssen, *Ann. égyptol.* 1974, p. 25 n° 74080. Voir aussi la stèle du fils du personnage dans la coll. de l'Hermitage, cf. Landa, même revue, en russe, p. 102 n. 30.

(6) Bogoslovsky, *o.c.*, p. 87-9 fig. 2; p. 89-90 fig. 3-4; p. 91 n. 21, 22, 24.

(7) Topozada, *Les provinces d'Egypte*, p. 509, index (thèse inédite).

Terres, Amenhotep »; à gauche : « le scribe royal, le Grand Intendant dans Memphis, Amenhotep » [1]. Comme l'a remarqué Habachi, cette inscription concerne bien Amenhotep de Memphis [2] et non pas son homonyme, Amenhotep, fils de Hapou, qui n'a pas rempli de fonctions militaires [3]; par contre, Amenhotep de Memphis porte sur un monument le titre de « scribe royal des recrues » [4]; il est possible que ce titre ait été antérieur à celui de « chef de l'armée » qui honora plus tardivement sa carrière. Le 2e monument dont on a parlé depuis 1974 est un vase en albâtre de la collection Aubert, à Paris [5].

Ainsi ce très grand personnage, cher au cœur de son roi Aménophis III qui lui permit de déposer sa statue dans le temple qu'il avait fait construire à Memphis [6], fut sans doute très célèbre, si l'on en juge par les traces tangibles qu'on a eu la possibilité de garder de lui... Le noble et prince, le chancelier du Roi de Basse Egypte, le grand intendant, le chef de l'armée, est représenté ici, simplement comme un scribe (bien que le mot même ne figure pas), mais un scribe qui dirigeait les fêtes religieuses de Memphis, « celui qui conduit les fêtes de Ptah au Sud de son mur et tous les dieux de Memphis » [7], comme il y est fait allusion sur notre statue.

(1) Habachi, *RdE* 26, p. 30 pl. 2 cité par Topozada, *o.c.*, p. 293 = *PM* V, p. 256.

(2) Habachi, *o.c.*, p. 32.

(3) Varille, *o.c.*, p. 60 et p. 149 (index).

(4) Voir pyramidion Leyde K.I = Helck, *Urk.* IV, p. 1811 (655); id. *Zur Verwaltung*, p. 483 (14) c; id. *Ubersetzung*, p. 268 (655); Hayes, *o.c.*, p. 11 L et p. 20; Bagnani, *o.c.*, p. 46 fig. 6; Sethe, *ZÄS* 44, p. 89; Boeser, *Beschr. Leiden* V, p. 1 (1); Leemans, *Descr. raisonnée*, p. 137-8; Topozada, *o.c.* p. 126.

(5) J.F. Aubert, *Orientalia* 42, p. 486 n. 32; Topozada, *o.c.*, p. 285.

(6) La statue de l'Ashmolean Mus. 163, prov. de Memphis peut être considérée comme le plus important doc. relatif à notre personnage; elle a été souvent étudiée; Gardiner a procédé à la traduction dans *Tarkhan* I et *Memphis* V de Petrie, p. 35-6 (47-8), pl. 79-80 = Hayes, *o.c.* p. 12 (p) et p. 21-2 = *PM* III, éd. 1931, p. 218 = Helck, *Urk.* IV, p. 1793-1801 (642); id. *Zur Verwaltung*, p. 127 n. 6, p. 369 n. 1, p. 483 (14) a; id. *Materialien*, p. 137, 195, 199, 218, 228, 257, 461 (3) l, 465, 505, 524, 692, 778, 959, 963, 971; Badawi, *Memphis*, p. 16 n. 1, p. 70 n. 3; Sandman, *The God Ptah*, p. 213-4; Gardiner, *Wilbour Pap. II*, p. 116; Yoyotte, *Kêmi* 14, p. 88 n. 3; Bogoslovsky, *o.c.*, p. 92 n. 29; Topozada, *o.c.*, p. 145-150.

(7) Voir pyramidion Leyde K. I = ci-dessus note 4.



Statue Caire CG. 1169. Vue de face.



A. — Statue Caire CG. 1169. Vue de haut.



B. — Statue Caire CG. 1169. Vue du côté droit.



A. — Statue Caire CG. 1169. Vue du côté gauche.



B. — Statue Caire CG. 1169. Vue de dos.

LA STÈLE DU ROI SEKHEMSANKHTAOUYRÊ NEFERHOTEP IYKHERNOFERT ET LA DOMINATION HYKSÔS (STÈLE CAIRE JE 59635)

Pascal VERNUS

Parmi les importants monuments livrés par le vidage du IIIe pylône du temple de Karnak figure la stèle du roi Sekhemsankhtaouyrê Neferhotep Iykhernofert trouvée dans l'aile nord en 1933 [1]. Elle fut signalée par R. Weill en 1940 [2]. Toutefois, bien que les historiens l'aient utilisée [3], l'essentiel du texte n'a été donné, en autographie, qu'en 1975, par les soins de W. Helck [4]. Cet important monument mérite une édition complète.

C'est une stèle cintrée, en calcaire, haute de 86,5 cm, large de 53,5 cm [5]. Elle a été brisée en plusieurs morceaux, dont certains n'ont pas été retrouvés, d'où une partie perdue à la base et au début des lignes 6 à 10 du second registre (Pl. I). Sur la tranche droite subsiste une inscription gravée verticalement en creux : (←)



« ... *le fils de Rê de son corps Neferhotep* [*aimé*] *d'Amon* ... ».

Le premier registre de la stèle est surmonté par le disque ailé qui épouse les contours du cintre; les urei n'encadrent pas le disque lui-même, mais descendent sous les ailes; c'est là une variante attestée déjà dans la deuxième moitié de la XIIe dynastie, et aussi

(1) Porter et Moss, *Topographical Bibliography* II, second edition, p. 73.

(2) *RdE* 4, 1940, 218-20.

(3) Hayes, *Cambridge Ancient History* II, chapitre II, p. 12 du tiré à part. Von Beckerath, *Untersuchungen zur politischen Geschichte der zweiten Zwischenzeit in Ägypten* (*Äg. Forsch.* 23), p. 67-8 et 259.

(4) *Historisch-biographische Texte der 2. Zwischenzeit und neue Texte der 18. Dynastie*, p. 45, n° 62.

(5) A titre de comparaison, la stèle de Sebekhotep Sekhemsousertaouyrê trouvée elle aussi dans le IIIe pylône, avait 56 cm de large et une longueur supérieure à 63 cm : Habachi, *SAK* 1, 1974, 208; Baines, *Acta Orientalia* 36, 1974, 39-54 et 37, 1976, 11-20. La stèle de Râhotep à Coptos avait approximativement 75 ou 80 cm de large (hauteur inconnue : Blumenthal, *Ägypten und Kush* (*Festschrift Hintze*), p. 64. Pour les proportions de stèles royales un peu plus tardives, cf. Van der Sleyen, *RdE* 19, 1967, 124-5; Smith, *ZÄS* 103, 1976, 50.

à la XVII[e] dynastie [1]; elle devient très fréquente à partir du Nouvel Empire. Le disque ailé est appelé « celui de *Bḥdt* ». La scène est encadrée à droite et à gauche par deux représentations de la déesse Thèbes, tournée vers l'extérieur du monument comme pour prévenir les assauts d'un agresseur éventuel; elle tient à la main l'arc et les flèches d'une part, d'autre part la massue à lame courbe [2]; elle devait porter sur la tête l'enseigne de la ville [3], mais, dans les deux cas, la stèle est endommagée, encore qu'à gauche subsiste l'avant du pavois. Toujours au-dessus de la représentation de gauche les restes de deux colonnes : (⟵)

« *Je t'amène tous les pays* ... », à compléter, peut-être *ꜣw ib.k im*, « *afin que tu t'en délectes* » [4], encore qu'au-dessus de *im*, l'amorce du signe disparu ne paraisse pas correspondre à un . La représentation de droite de la déesse devait être surmontée d'une légende similaire, dont il ne subsiste que ; comprendre *in·n(·i) n·k ḫꜣswt nb·t*..., « *je t'apporte toutes les régions étrangères* ... ».

Au centre, Montou, la main posée sur l'épaule du pharaon, l'introduit auprès d'Amon, qui devait certainement lui présenter d'une main le signe *ꜥnḫ*, et passer l'autre main derrière sa nuque. Ce genre de scène est connu, avec de légères variations au Moyen Empire [5]. Le roi, vêtu du pagne et coiffé du *psḫnt*, tient d'une main la massue *ḥḏ*, et de l'autre le mouchoir et le bâton; il est appelé : (⟵) , « *le dieu bon Neferhotep, doué de vie* »; les épithètes (⟶) « *aimé d'Amon maître du trône des deux pays* » et (⟵) « *aimé de Montou maître de Thèbes* » sont disposées au-dessus des dieux auxquels elles se rapportent respectivement. Ce premier registre, en relief levé s'oppose au second registre gravé en incision [6].

(1) Berlin 1157 (Sésostris III); Engelbach, *ASAE* 33, 1933, pl. 3/3 (Amménémès III); Sinaï n° 100 (Amménémès III); Vercoutter, *RdE* 27, 1975, pl. 22 b (Ougaf); Pensylvania E 10984 = Smith, *The Fortress of Buhen : The Inscriptions*, pl. LXXII, 1 (XVII[e] dynastie); Habachi, *The second Stela of Kamose*, pl. VI.

(2) Noter qu'une des épithètes de Thèbes, *nbt ḫpš*, est interprétée comme « maîtresse de vaillance », mais aussi comme « maîtresse du glaive-*ḫpš* » (*The Bubastide Portal*, pl. 3, et Leclant, *Montouemhat* (*BdE* 35), p. 255 (av)). Pour la massue à lame courbe, cf. Leibovitch, *ASAE* 39, 1939, 153, et l'étude, en préparation de V. Davies.

(3) Pour les représentations de Thèbes, cf. Otto, *Topographie des Thebanischen Gaues*, p. 7-8; Van der Sleyen, *RdE* 20, 1968, 130, n. 3; Drioton, *ASAE* 44, 1944, 140 (a); Bonnet, *Reallexicon*, p. 799.

(4) Comparer avec Lacau, *Une chapelle d'Hatschepsout à Karnak*, p. 219.

(5) Lacau, *Une chapelle de Sésostris I à Karnak*, pl. 16, x 10, pl. 28, x 3', pl. 30, x 7', p. 53 § 92.

(6) *Ibid.*, p. 19 sq.; cf. aussi *Mél. Mariette*, 216, n. 2.

Le second registre comporte un texte dont 9 lignes subsistent, mais qui en comptait sans doute davantage : (⟶)

« *Vive l'Horus « vigoureux d'apparitions », les deux maîtresses « grand de force », l'Horus d'or « [stable d'amour (?)] »* [(a)], *le roi du sud et du nord Sekhemsankhtaouyrê, le fils de Rê Neferhotep, doué de vie,* | *aimé d'Amon-Rê-sonther, maître du trône des deux pays. Salut à toi* [(b)], *Sekhemsankhtaouyrê, [doué] de vie à toujours et à jamais, Iykhernofert* [(c)], *doué de vie éternellement,* | *aimé d'Amon; celui qui entre dans sa ville, l'approvisionnement devant lui, compagnon du jour heureux* [(d)], | *le roi victorieux, aimé de son armée, le bel Horus, qui apporte le soulagement, qui nourrit sa ville* [(e)] *de façon qu'elle soit à l'écart* [(f)] *de* | *l'indigence, le guide de Thèbes la victorieuse* [(g)] *le dieu bon, aimé de Rê, le fils d'Amon roi* | *des dieux, celui qui fait émerger* [(h)] *sa ville après qu'elle s'est enfoncée, aux prises* [(i)] *avec les étrangers,* | *qui lui concilie* [(j)] *les pays étrangers rebelles* [(k)], *grâce à la puissance de son père Amon, qui abat* | *[pour elle les factieux] qui s'étaient rebellés contre lui, qui inspire la crainte contre ceux qui l'attaquent* [(l)] ... *de visage, muni du* ḫprš [(m)], *l'image vivante de Rê* [(n)], *le maître d'amour* [(o)] ... ».

(a) La restitution a été suggérée par Weill, *o.c.*; on distingue les traces de et de , ce dernier signe n'ayant pas été vu par Helck et Von Beckerath, puis le début d'un . *mn mrwt* est connu comme nom d'Horus d'or de Khâsekhemrê Neferhotep.

(b) L'hymne royal débute par *inḏ ḥr·k*, après énoncé de la titulature; c'est la forme de l'hymne à Sésostris III du P. Kahun LV.1 (Griffith, *Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, pl. 1); cf. Grapow, *MIO* 1, 1953, 193; Posener, *Littérature et politique dans l'Egypte de la XII[e] dynastie*, p. 129; Assmann, *LÄ* II, col. 41; Redford, *Orientalia* 39, 1970, 26.

(c) Le plus étrange, apparemment, dans cette titulature est que le pharaon possède trois cartouches : Sekhmesankhtaouyrê, Neferhotep, Iykhernofret; les cas similaires sont rares; citons un scarabée aux trois cartouches Nymaâtrê, Amenemhat, *'Imny* hypocoristique du précédent (Giveon, *The Impact of Egypt on Canaan,* p. 80, n. 7). Toutefois, ce fait doit être rapproché de la présence, dans le cartouche « fils de Rê » de certains souverains de la XIII[e] dynastie et de la Deuxième Période intermédiaire, à côté d'un nom royal, d'un autre nom juxtaposé (1) et qui est celui que portaient ces souverains avant de devenir pharaon (2) :

le roi du sud et du nord *Sḫm-kꜣ-rʿ,* le fils de Rê *'Imn-m-ḥꜣt/Snb·f*
le roi du sud et du nord *Ḥtp-ib-rʿ,* le fils de Rê *Sꜣ-Ḳmꜣw* (3) / *Ḥr-nḏ-ḥr-it·f*
le roi du sud et du nord *Sḏfꜣ-kꜣ-rʿ,* le fils de Rê *Kꜣy/'Imn-m-ḥꜣt*
le roi du sud et du nord *Sḫm-ḫwy-tꜣwy-rʿ,* le fils de Rê *'Imn-m-ḥꜣt/Sbk-ḥtp*
le roi du sud et du nord *Sʿnḫ-kꜣ-rʿ,* le fils de Rê *'Imny/'Intf / 'Imn-m-ḥꜣt* (4), dans ce dernier cas, il y a triple juxtaposition : nom royal + nom et surnom de particulier.

On prendra bien garde de distinguer entre ce procédé, et celui, courant dans la tradition annalistique, qui consiste à juxtaposer dans le cartouche roi du sud et du nord le nom et le prénom royal (5).

(d) Cliché fréquent dans l'autobiographie privée du Moyen Empire; cf. J.M. Janssen, *De traditioneele egyptische Autobiografie voor het Nieuwe Rijk* I, p. 146 Ag, auquel ajouter J. Monnet, *Les antiquités égyptiennes de Zagreb,* p. 22, n. 8, deuxième registre gauche, l. 4 (6); et L*D* IV, *text,* p. 53 (tombe de *Bbi*); Smith, *o.c.,* pl. V, n. 2.

(e) Derechef, cliché de l'autobiographie privée du Moyen Empire : J.M. Janssen, *o.c.,* p. 96 Dg. Le roi est présenté comme nomarque ce qui est évidemment en rapport avec la conjonture, mais n'est pas une innovation; depuis la Première Période Intermédiaire

(1) Sur le procédé de la juxtaposition au Moyen Empire, cf. Vernus, *RdE* 23, 1971, 193-9.
(2) Von Beckerath, *o.c.,* p. 86 et 91; Simpson, *MDAIK* 25, 1969, 156.
(3) Lire *ḳmꜣw* plutôt que *ʿꜣm,* cf. Posener, *Syria* 34, 1957, 156, n. 3. Voir aussi le roi *Imny/Ḳmꜣw,* Von Beckerath, *o.c.,* p. 273.
(4) Pour la titulature de ces cinq rois, cf. Von Beckerath, *o.c.,* p. 227, 232, 236-7, 231.
(5) Ce procédé est quasi systématique dans le Papyrus de Turin; on le retrouve employé parfois dans les graffiti de l'époque, ainsi, Von Beckerath, *o.c.,* p. 245 (15) (16), 286 (11c). Voir, en général, Lacau, *BIFAO* 30, 1931, 888; Weill, *BIFAO* 32, 1933, 34-5.
(6) Et au Nouvel Empire, encore, ainsi Pusch, *Das Senet-Brettspiel im Alten Ägypten* (*MÄS* 38), p. 236 et 263.

et durant la XII[e] dynastie le roi est présenté parfois en relation avec « sa ville »; cf. E. Blumenthal, *Untersuchungen zum ägyptischen Königstum des Mittleren Reiches* I, p. 268 et 305. Par ailleurs, bien sûr, pharaon est aussi nourricier du pays entier; Posener, *L'enseignement loyaliste,* p. 24.

(f) Helck a lu ce qui ne correspond pas à l'original. Quoique le groupe soit plus compact qu'aux lignes 3 et 6, puisque la tête du dépasse le , il est difficile de restituer un avant car il n'y a aucune trace du signe là où on serait en droit de les attendre. D'autre part, après examen de l'original, le signe lu par Helck me paraît en fait un . Aussi lis-je *ḫr.sy r gꜣwt,* « de façon qu'elle soit à l'écart de l'indigence » (1) avec la construction participe + pronom dépendant, substitut du pseudoparticipe; cf. *infra,* l. 6.

(g) Sans doute un des plus anciens exemples de cette épithète de Thèbes, devenue très fréquente par la suite : Lefebvre, *Inscriptions concernant les grands prêtres d'Amon Rome-Roy et Amenhotep,* p. 29 (a); Drioton, *ASAE* 44, 1944, 140; Otto, *Topographie des thebanischen Gaues,* p. 7-8; Christophe, *Les divinités des colonnes de la salle hypostyle* (*BdE* 21), p. 51-52. L'épithète est à mettre en relation avec les attributs guerriers de Thèbes personnifiée, et avec les circonstances à l'occasion desquelles cette personnification s'est constituée; noter que Thèbes est déjà divinisée dans l'épithète *mry Wꜣst* sous *Ddw-ms Ḏd-nfr-r'*, c'est-à-dire le pharaon qui pourrait être celui sous le règne duquel les Hyksôs assirent leur domination (Helck, *o.c.,* p. 43-44, n° 55). Thèbes la victorieuse est mentionnée sur la stèle d'un pharaon Montouhotep, de la même période (*PM* II[2], p. 73).

(h) Non pas *sḫwy,* formation tardive et simple renforcement de *ḫwy* (*Wb* IV, 238, 4), mais *sḫy* (*Wb* IV, 236, 3-9) « hoch machen »; noter , phonétiquement *ḫy.* Il y a une métaphore suivie avec *hrp;* pour des métaphores analogues, mais non semblables, cf. Kuentz, *BIFAO* 34, 1934, 159-60 (10).

(i) Helck restitue sous le , mais l'examen de l'original m'a convaincu qu'il y avait, en fait, un , dont l'extrémité gauche subsiste encore; le verbe *mʿkꜣ,* ne m'était connu, jusqu'à présent, qu'employé avec *ib* (*Wb* II, 50, 6); le sens précis demeure à définir; noter la construction participe + pronom dépendant qui suit le pseudoparticipe; cf. Habachi, *The second Stela of Kamose,* p. 42 (i); Bakir, *JEA* 69, 1975, 163.

(1) Pour *gꜣwt* dans une semblable acception, voir Vandier, *La famine dans l'Egypte ancienne* (*RAPH* 7), p. 68.

(j) Helck restitue [ ], ce qui est plausible; mais [ ] convient mieux, car le signe dont l'angle gauche subsiste malgré la cassure aurait été placé trop haut s'il avait été .

(k) *ḫ3swt bštt :* cf. Blumenthal, o.c., p. 206 qui cite la même expression sur une stèle quasi contemporaine.

(l) *wdi šʿt* (*/šʿd*) est très fréquent; pour son emploi dans la phraséologie royale, cf. Blumenthal, *o.c.*, p. 212; Posener, *o.c.*, p. 25. Pour *pḥw sw,* voir les stèles de Sésostris III, J.M. Janssen, *JNES* 12, 1953, 52, l. 5.

(m) C'est une des plus anciennes mentions du nom *ḫprš*, cf. Lacau, *Une chapelle d'Hachepsout à Karnak*, p. 254, n. 2; le déterminatif ne représente pas la coiffure connue sous ce nom au Nouvel Empire ! voir l'étude détaillée de V. Davies, à paraître.

(n) *twt ʿnḫ n Rʿ :* même expression sur la palette Berlin 7758 (Helck, *o.c.*, p. 57-8 n° 86), datée d'un roi Hyksôs; cf. aussi Blumenthal, *o.c.*, p. 99 et 151.

(o) Sous le signe l'extrémité du signe qui subsiste suggère fortement un ; restituer] ? L'absence du complément phonétique n'est pas un obstacle insurmontable; voir en effet une graphie semblable sur un monument de Neferhotep Khâsekhemrê (Randall-Maciver et Wolley, *Buhen*, pl. 74).

La stèle fut érigée pour sacraliser et pérenniser une eulogie royale construite selon une forme déjà éprouvée à la XIIe dynastie : titulature royale + *ind-ḥr·k*. En revanche, l'eulogie elle-même a été très certainement composée pour une circonstance précise [1] puisque, loin de chanter l'ensemble des vertus du souverain, elle évoque celles manifestées à l'occasion d'événements particuliers : les démêlés de Thèbes avec des ennemis qui la plongèrent dans une quasi-famine. Bien entendu, selon les lois du genre, le particulier s'exprime par des tours généralisants (succession de formes non finies, apposées à *-k*) et se subsume dans les *topoi* appropriés de l'idéologie monarchique, dont certains, au demeurant procèdent de la phraséologie propre aux nomarques ou princes de la Première Période Intermédiaire. Comme le roi Sekhemsankhtaouyrê Neferhotep Iykhernofert est vraisemblablement à placer à la fin de la XIIIe dynastie [2], on est tenté d'interpréter ainsi les allusions aux ennemis de Thèbes : *ḫ3styw* pourrait désigner les Hyksôs installés

(1) Pour des stèles érigées par les pharaons de la même époque à l'occasion d'événements particuliers, cf. Blumenthal, *Ägypten und Kusch* (*Festschrift Hintze*), p. 79.

(2) Von Beckerath, *o.c.*, p. 259.

dans le nord de l'Egypte; on sait que le terme peut s'appliquer aux asiatiques qui se sont introduits en Egypte [1]; *ḫ3swt bštt* serait peut-être en rapport avec la Nubie dont on sait qu'elle échappa au contrôle de l'Egypte en ces temps troublés [2]; *[rḳ]w bštw,* si telle est la restitution, ferait référence aux égyptiens « collaborateurs des occupants étrangers». Quant à la nature du conflit entre le roi et ses adversaires, on peut imaginer, dramatiquement, un blocus de Thèbes aboutissant à la famine; on peut préférer supposer que les Hyksôs firent passer sous leur contrôle des régions dont le revenu agricole était jusqu'alors accaparé par les pharaons thébains. Quoi qu'il en soit, une action du roi à la tête de son armée aurait mis fin à une situation très difficile.

Enfin, la stèle comporte une des plus anciennes représentations connues de la déesse Thèbes. Certes, cela ne signifie pas que cette personnification ait été constituée sous Sekhemsankhtaouyrê Neferhotep Iykhernofert, les aléas de la documentation incitant à la prudence. Toutefois, cette création a dû avoir lieu à la même époque; en effet, d'une part les pharaons de la XIIIe dynastie insistent sur leur origine Thébaine, même si l'exercice du pouvoir les en tient souvent éloignés [3]; d'autre part, les attributs et épithètes guerriers dont la déesse Thèbes est affublée, surprenants, après tout s'agissant de la personnification d'une ville, ne peuvent lui avoir été attribués qu'à une époque agitée [4], et où les conflits mettaient en jeu une principauté plus que la nation égyptienne perçue comme un tout. Or, cette épithète figure sur la stèle d'un pharaon Montouhotep très proche, chronologiquement de notre Neferhotep, et qui, lui aussi, dit avoir sauvé sa ville à l'occasion d'un conflit mettant en jeu des pays étrangers (*supra*, n. g).

(1) Van Seters, *The Hyksos. A new investigation*, p. 125.

(2) Säve-Söderbergh, *Kush* 4, 1956, 54-61; *LÄ* III, 889.

(3) Voir le cas caractéristique de Khânoferrê Sebekhotep analysé par Hayes, *JNES* 12, 1953, 37. Déjà, au début de la XIIe dynastie, Thèbes est présentée comme la «dominatrice des 9 arcs» (Louvre C_1); c'est que la nouvelle dynastie est encore plus régionale que nationale.

(4) C'est durant la Deuxième Période Intermédiaire que se développent les techniques d'armement, cf. Davies, *JEA* 60, 1974, 118.



Stèle Caire JE 59635.

III. — ÉTUDES.

UN TITRE NOUVEAU : LE BOUVIER DU TAUREAU MNÉVIS

Essam EL-BANNA

Au cours des fouilles que j'ai été amené à diriger en juin 1967 dans une rue de Matarieh (rue Alexandre Nakhlah), à 3 km environ au Sud-Est de l'obélisque de Sésostris Ier à Héliopolis, j'eus l'occasion de mettre au jour un certain nombre de stèles ou parties de stèles funéraires du Nouvel Empire, également un sarcophage en granit de la même époque, ainsi que plusieurs ouchabtis saïtes [1]. Notons tout de suite que les stèles en question se trouvaient dans une tombe de l'époque tardive, laquelle se composait d'un puits, profond de 6 m 50, aboutissant à une petite chambre funéraire à l'Est. C'est là que les stèles furent placées, replacées plutôt, toutes avec la face inscrite posée vers le sol; nous reparlerons plus loin de cette position. Notre attention dans cet article portera uniquement sur un fragment de stèle, lequel, en dépit de son état de détérioration (la partie inférieure seule subsiste et le nom du propriétaire a disparu) a suscité notre intérêt à cause du titre que l'on y trouve.

La stèle, en calcaire [2], ne mesure malheureusement plus que 52 cm de hauteur maximum [3]. La largeur réelle avec des traits gravés encadrant tableau et texte est de 46 cm et l'épaisseur 14 cm. Elle est conservée actuellement dans le magasin B de l'Inspectorat des Pyramides, à l'Est de la pyramide de Chéphren, sous le nº 238.

Comme on peut le voir (Pl. I), très peu d'éléments subsistent du registre supérieur mais ils nous permettent au moins de constater que la facture est la même que dans le

(1) Allusion à tous ces monuments dans notre thèse inédite de doctorat 3e Cycle, présentée à la Sorbonne en juin 1975, sous le titre : « Matériaux pour servir à l'Histoire d'Héliopolis », sigle *NE.D.2., D.4., D.5., D.6., D.8., D.9., D.10., D.13., D.18., NE.I.2., BE.K.13., K.14.*

(2) Allusion à cette stèle dans le travail cité en 1), sigle *NE.D.7.*

(3) Par comparaison signalons parmi les autres stèles trouvées dans le même lieu :

— stèle nº 228 plus complète, hauteur 76 cm., largeur 47,5 cm., épaisseur 13,5 cm., forme cintrée (cf. notre thèse citée en note 1), sigle *NE.D.4.*).

— stèle nº 233 plus complète, hauteur 65,2 cm., largeur 43,2 cm., épaisseur 11,5 cm., forme cintrée, cf. *id.*, sigle *NE.D.6.*

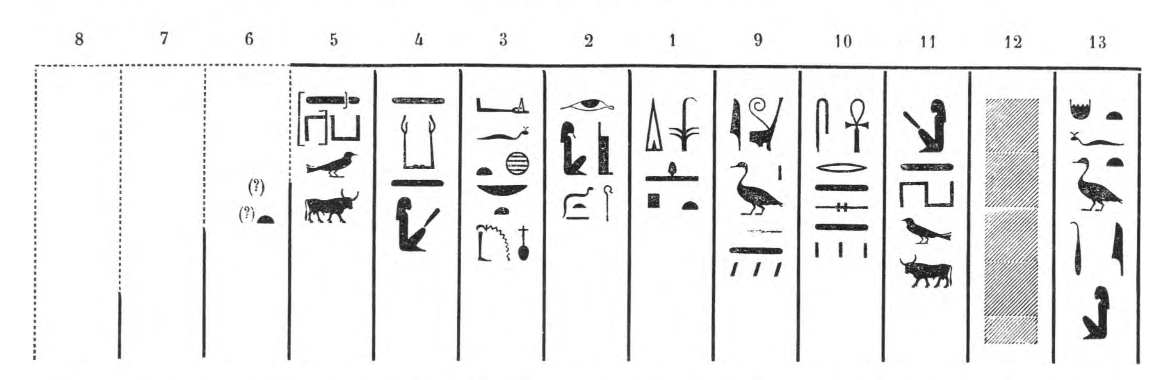
— stèle nº 236 plus complète, hauteur 62,5 cm., largeur 34,5 cm., épaisseur 11,8 cm., forme cintrée, cf. *id.*, sigle *NE.D.9.*

La nôtre devait probablement avoir ces mêmes dimensions et la même forme cintrée.

registre inférieur : même direction des jambes du défunt et celles, à droite, de deux orants, sans doute un des fils suivi de son épouse; devant eux les restes de la table d'offrandes.

Le registre inférieur est heureusement en meilleur état de conservation, abstraction faite de l'angle gauche cassé, ce qui supprime une partie du texte mais 9 lignes verticales sont déchiffrables.

Sous le texte la scène représente à gauche le défunt respirant une fleur de lotus; il est assis sur un siège, côte à côte avec son épouse coiffée d'une longue perruque et tient également un lotus. Sous le siège est figuré un petit personnage, un des fils de la défunte comme l'indique une courte ligne de texte verticale. Devant le défunt et son épouse, sur une table d'offrandes sont sculptés, soigneusement posée en arc de cercle, une botte d'oignons ou de poireaux; au-dessous des pains ronds; sous la table un vase à bière sur son support. Face aux défunts, leur fils est debout présentant de la main gauche une cassolette à encens et tenant en main droite un vase à libation. Derrière lui son épouse debout également présente un lotus et un vase attaché par une corde. Sa perruque est très délicatement sculptée comme celle de la défunte, de même les colliers des personnages et la longue robe étroite en tissu léger, qui, pour la jeune épouse, permet de deviner le dessin élégant de son corps. Sans doute est-ce à cause de la profondeur des creux que les détails de sculpture ont pu subsister malgré l'usure des surfaces planes.



« [1] *Offrande que donne le roi (à)* [2] *Osiris, souverain de l'éternité* [3] *afin qu'il donne toutes choses bonnes et pures* [4] *au Ka du bouvier* [5] *du taureau Mnévis* [6] [......] [lignes 7-8 sont complètement perdues] [(1)]. [9] *C'est leur fils,* [10] *qui fait vivre leurs noms,* [11] *le bouvier du taureau Mnévis* [12] [.......]. [13] *Sa femme* Sꜣtj » [2].

(1) Le nom et le titre de l'épouse du propriétaire de la stèle figuraient sans doute ici. Nous proposons : ...... (*Son épouse, son aimée, la maîtresse de maison* .... ?).

(2) Cf. *PN* I, 259, 11; signalons l'absence d'un déterminatif pour ce nom dans les exemples donnés par cet ouvrage.

Le texte sous le siège :

« *Son fils* Nꜣi (?) » [(1)]

(*sic*)

Un simple coup d'œil sur notre stèle nous a donc amené à déplorer les injures du temps, mais il y a plus : n'y a t-il pas mutilation systématique dans le grattage des noms qui devaient se trouver ligne 6 pour le propriétaire de la stèle, ligne 12 pour le fils ? Seul, celui du petit personnage, peu visible à première vue, subsiste.

Nos seules possibilités de datation ne peuvent se porter que sur le style de la sculpture, essentiellement les perruques, la facture des cuisses d'un des deux personnages féminins, des yeux, des robes de tissu transparent, ce qui permet d'adopter la 2ᵉ moitié de la XVIIIᵉ dynastie, très vraisemblablement l'époque d'Aménophis III, de toutes façons avant El-Amarna. Plus tard, à l'époque amarnienne peut-être, les noms furent rabotés et beaucoup plus tardivement, tout un groupe de stèles fut caché dans une tombe d'époque tardive dans un but de protection, à moins qu'elles n'aient été délibérément utilisées comme dallage, ce qui, leur position aidant, conserva leurs sculptures.

Quelques questions peuvent venir à l'esprit au sujet de cette stèle :

- en ce qui concerne la localisation de la tombe du propriétaire par exemple : on peut répondre, avec vraisemblance, qu'il s'agit du village de Arab el-Tawil au Nord d'Héliopolis. La tombe fut sans doute démolie à une époque d'instabilité politique comme ce fut le cas pour beaucoup d'autres et pour la plupart des temples à Héliopolis.
- en ce qui concerne le lieu où furent élevés les taureaux Mnévis [(2)] : était-ce proche du village d'Arab el-Tawil où se trouvait la nécropole des taureaux ? [(3)]

(1) Voir un exemple sans déterminatif pour ce nom dans *PN* I, 170, 9.

(2) Malheureusement les écrivains classiques ne donnent aucune précision sur le lieu exact de l'élevage du taureau Mnévis. La seule mention à ce sujet n'ajoute pas de nouveauté : il s'agit d'un passage de Strabon dans lequel parlant de la ville d'Héliopolis, il écrit « *Elle contient le sanctuaire du soleil, et le bœuf Mnévis élevé dans un enclos* » (Strabon, C 805).

(3) En ce qui concerne la nécropole du taureau Mnévis dans le village d'Arab el-Tawil, rappelons qu'en 1892, au cours des fouilles d'Ahmad Kamal, on a trouvé pour la première fois quelques stèles votives d'adoration à Mnévis, ainsi que deux tombes contenant les momies du taureau sacré (cf. Ahmad Kamal, *Bulletin de la Société Khédivale de la Géographie* VI, Le Caire, 1904, p. 305). En 1902, on a découvert dans le même lieu une chapelle de Mnévis datant du règne de Ramsès VII

Mais, avant tout, ce qui nous semble le plus intéressant c'est, de toute évidence, ce titre jusque là inconnu, de «*Bouvier du taureau Mnévis*» (*mìnìw n mr-wr* (1)), titre attribué au défunt mais aussi à son fils. Il n'est peut-être pas trop hasardeux de penser que ce titre se transmettait de père en fils dans une famille; peut-être fut-il attribué aussi à un autre des fils du défunt dans la partie supérieure de la stèle. On sait l'importance du culte de Rê-Atoum à Héliopolis et on se souvient que Mnévis était parfois appelé « *héraut de Rê, celui qui fait monter la vérité vers Atoum* » (2).

D'autres documents permettront peut-être de préciser un jour s'il existait un corps de fonctionnaires chargé d'élever ces taureaux sacrés, s'il s'agissait d'un sacerdoce; si le roi présidait à leur nomination ou leur fonction; question d'intérêt voisin : existait-il aussi des bouviers d'Apis, le culte de ce taureau-dieu étant analogue à celui de Mnévis ?

(cf. Ahmad Kamal, *RT* 15, 1903, p. 29-37; Daressy, *ASAE* 18, 1918, p. 211-17; *PM* IV, p. 59). En 1918, on a découvert dans le village d'Arab el-Tawil une tombe de Mnévis de l'époque de Ramsès II (cf. Daressy, *o.c.*, p. 196-210; *PM* IV, p. 59).

(1) Pour le titre de *mìnìw* avec d'autres animaux, cf. Černý, *Miscellanea Gregoriana*, 1941, p. 57-58

(2) Sur le taureau Mnévis et son épithète *whm n Rˁ sˁr mꜣˁt n 'Itm*, cf. Bonnet, *RÄRG*, p. 468-70; Jéquier, *Considérations*, p. 96-104; Otto, *Beiträge zur Geschichte der Stierkulte in Aegypten*, 1938, p. 34-40; Kees, *Götterglaube*, p. 76, 78, 136, 152, 155, 214, 232, 286, 388. Nous avons rassemblé de nombreux monuments relatifs à Mnévis dans notre thèse citée plus haut, sigle *NE.E.3, E.5, E.6., E.7., E.8., E.9., E.10., E.11., E.12., E.13., E.14., E.15., E.16., E.17., E.18., E.19., E.20.; NE.H.4; NE.J.1., J.2., J.3., J.4.; NE.L.1., L.2., L.3.; 30.1.8.; BE.F.1.*



Fragment de stèle d'un bouvier de taureau Mnévis.

PRELIMINARY REPORT ON THE MYCENAEAN POTTERY FROM DEIR EL-MEDINA (1979-1980)

Martha R. BELL

Mycenaean pottery, for ancient Egyptians the packaging of some desirable liquid or semi-solid, first appeared in Egypt about the time of Hatshepsut and Thutmosis III. It became especially popular in the 19th Dynasty, then fell off as supplies diminished when the Aegean production centers were disrupted at the end of the Late Bronze Age. The study of this pottery is of interest to Egyptologists as it provides information about New Kingdom trade and international relations. But, for other scholars, it may be of crucial importance for Late Bronze Age chronology. The absolute chronology established for Greece and, through interconnections, much of Europe and the Middle East, relies heavily on Egyptian absolute chronology. This is understandable, but must cause a certain disquietude to anyone familiar with the great uncertainties of Egyptian absolute chronology. Further, these synchronisms often rest on the dating of Egyptian artifacts and archaeological contexts. This is perhaps even more uncertain than Egyptian absolute chronology [1]. The close dating desired by Aegean specialists is still not often available for Egyptian objects. Further, many of these dates were originally based on what now may be considered as insecure evidence, above all on objects with royal names, especially scarabs [2]. So, any new and more reliably dated Egyptian context for an Aegean product

(1) « . . . the prevalent view of Aegean prehistorians [is] that absolute chronology can here be most precisely and accurately fixed by recourse to synchronisms with historical cultures, particularly those of Egypt ». Branigan, K., « Radio-Carbon and the Absolute Chronology of the Aegean Bronze Age », *Kretika Chronika* KE-II (1973) 352. Attempts are being made to develop other bases for Aegean absolute chronology, such as C-14, with various correction factors : cf. Betancourt, P.P. and Weinstein, G., « Carbon-14 and the Beginning of the Late Bronze Age in the Aegean », *AJA* 80 (1976) 329-48.

(2) H.R. Hall described the dating of the Gurob Amenophis III Group in Petrie, W.M.F., *Illahun, Kahun and Gurob : 1889-90* (London, 1891) 16 and pl. 17, on the basis of a wooden kohl tube with that king's name, as « An example of bad evidence . . . ». This was in 1901 ! : Hall, H.R., *The Oldest Civilization of Greece* (London, 1901) 51. The dating of the Gurob Groups, founded on such evidence, is suspect. The technique is still

is of great value. In this light, the importance of the finds at Deir el-Medina can be clearly seen.

The bulk of the Mycenaean pottery from Deir el-Medina was excavated by the mission of the Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, under the directorship of Bernard Bruyère, 1922-1951. It is now housed in a chronological study series created by Georges Nagel in tomb 1107 on the site. In 1979 I was graciously given permission to begin my study of this material by the Permanent Committee for Archaeology of the Egyptian Antiquities Organization. I wish to thank the members of the Committee, Dr. Jean Vercoutter, Director of the IFAO, the members of the Antiquities Organization in Luxor, Mr. Mohammed el-Sogheir and Mr. Mohammed Nasr, and Dr. Dominique Valbelle and Dr. Guillemette Andreu, IFAO, for their very welcome advice, assistance, and facilitation of my work.

To date, in my work with this collection, I have assigned 124 numbers, representing groups of sherds that may come from as many as 120 individual vases; although some of the body sherds, spouts, etc., listed separately may well have come from the same vase. A technical examination is first made of each piece. This includes taking Munsell Color Chart [1] references for the ground color, paint color, and all firing colors and irregularities visible on the surface or in the broken edge of the sherd. The ware itself is examined with a 7 X hand magnifying glass and all inclusions down to 0.1 mm are measured and described. Then, the processes of forming and shaping the vases are identified, and the methods of finishing and firing the object are described. Thus the whole history of manufacture is recovered for each piece.

Next each sherd is drawn in section and in profile. Due to the elaborate shapes and decoration of these vases, it often has been necessary to draw additional profiles / sections at right angles to the first, and a top and / or bottom view may also be needed. This time-consuming process is deemed necessary, as each of these pieces must be considered unique, and thus special, due to its situation in Egypt. General descriptions and even photographs may obscure or distort details of shape and / or decoration (stirrup jars are a prime example) which may be of importance in attributing to the vases their proper date and source. In addition, technical details are often noticed that might otherwise have been missed.

in use, cf. Wolfgang Helck's appraisal of the Maket Tomb, Kahun, which contained an LH II jug and was dated by scarabs : *Die Beziehungen Ägyptens und Vorderasiens zur Ägäis bis ins 7. Jahrhundert v. Chr.* (Darmstadt, 1979) 85-6.

(1) *Munsell Soil Color Charts* (Baltimore, 1973).

Finally, black and white and color photographs are made, with the camera at right angles to the sherd, which has been placed in a centimeter grid. Views of interior, exterior as well as tops and bases, may be taken. It is hoped that this system will minimize distortion and make the photographs, when published, more useful to specialists than other, more « artistic » types of presentation.

A good start has thus been made in the basic fieldwork, allowing the stylistic analysis of the sherds to begin also. This requires the identification of shape, decoration and stylistic placement of each piece according to the framework established by Arne Furumark [1]. When all of this has been accomplished, an attempt finally may be made to place these vases within their historic context at Deir el-Medina, probably the most difficult and most rewarding part of the entire process.

The French Institute excavations began at the village of Deir el-Medina in 1917 [2] and continued, under the direction of Bernard Bruyère, from 1922 until 1951 [3]. More recent excavations have been made by Bonnet and Valbelle [4]. During these years, vast amounts of pottery were examined, including the Mycenaean sherds, which were recognized and kept aside. In Egypt, the presence of so many Mycenaean pieces is remarkable [5]. But, considering the amounts of sherd material preserved at the site, it still must have formed only a small percentage of the whole. The Mycenaean pottery at Deir el-Medina should probably be seen as rather rare, in accordance with its more limited presence at most other Egyptian sites.

(1) Arne Furumark, *Mycenaean Pottery,* I : « Analysis and Classification », II : « Chronology » (Stockholm, 1972). FS = Furumark Shape classification number, FM = Furumark Motif classification number.

(2) 1917 and 1918, Leconte Dunouÿ and H. Gauthier : Gauthier, H., « La Nécropole de Thèbes et son personnel », *BIFAO* 13 (1917) 153-68. 1919, Saint Paul-Girard, L. and Kuentz, C. 1921, Kuentz, C. : Bruyère, B., « Un fragment de fresque de Deir el-Médineh », *BIFAO* 22 (1923) 121-33. Bruyère, B., « Rapport », *FIFAO* XVI (1939) 237-8; Bonnet, C. and Valbelle, D., « Le village de Deir el-Médineh : Reprise de l'étude archéologique », *BIFAO* 75 (1975) 429-30.

(3) *FIFAO* I.1 (1922-3), II.2 (1923-4), II.3 (1924-5), IV.3 (1926), V.2 (1928), VI.2, 3 (1929), VII.2 (1930), VIII.3 (1933), X.1 (1934), XIV (1937), XV (1937), XVI (1939), XX (1948-1952), XXI (1952), XXVI (1953).

(4) Bonnet, C. and Valbelle, D., *BIFAO* 75 (1975) 429-46; Bonnet, C. and Valbelle, D., « Le village de Deir el-Médineh : Etude archéologique (suite) », *BIFAO* 76 (1976) 317-42; Valbelle, D., « Le village de Deir el-Médineh : Essai de chronologie schématique », First International Congress of Egyptology, *Acts* (Berlin, 1979) 661-3.

(5) Only the sites of Amarna and Gurob are comparable, so far. Petrie found 1341 sherds at Amarna. Petrie, W.M.F., *Tell el Amarna* (London, 1894) 16.

Most of the sherds come from closed vessels and, of these, the predominant form is the small stirrup jar, both globular and flat-shouldered shapes (Fig. 1). In the Aegean world these are usually thought to have contained a perfumed oil [1]. The Mycenaean perfume industry and its connection with stirrup jars is well documented through textual [2] and archaeological [3] sources, although attempts have been made to suggest other commodities for them [4].

Perfumed oil, however, makes perfectly good sense within the Egyptian context. In undisturbed tomb groups these vessels are almost always found with other toilette articles and often specifically with other unguent jars. There is no particular association with either sex, according well with the lavish use of perfumes / unguents by men and women in everyday life [5].

The liquid must have been something eminently desirable, as it was used by a Ramesside princess [6] and perhaps even by Ramesses III [7]. But it also must have been affordable, as most of the tomb-groups where it is found are rather modest. In the report for 1934-1935, Bruyère said that A. Lucas had analyzed a sample of the contents of a stirrup jar, presumably from Deir el-Medina, and found « la présence d'une résine aromatique étrangère ([hieroglyphs]) » [8]. It is not clear how the connection was made between the « foreign resin » and *ḳmyt*. *Ḳmyt*, surviving as Coptic ⲕⲟⲙⲓ, Greek *κόμμι*, and English

(1) Foster, E.D., « The Manufacture and Trade of Mycenaean Perfumed Oil », unpublished dissertation (Duke University, 1974) 187-9 and passim.

(2) Ventris, M. and Chadwick, J., *Documents in Mycenaean Greek* (Cambridge, 1956) 217; Palmer, L.R., *Mycenaeans and Minoans : Aegean History in the Light of the Linear B Tablets* (London, 1965) 112; Foster, « Oil », passim.

(3) Wace, A.J.B., in Bennett, E.L., « The Mycenae Tablets », *Proceedings of the American Philosophical Society* 97 (1953) 423; Wace, A.J.B., in Bennett, E.L., ed., *The Mycenae Tablets* II (Philadelphia, 1958) 3-7; French, E., « Pottery from LH IIIB 1 Destruction Contexts at Mycenae », *BSA* 62 (1967) 182 and n. 84; Iakovides, S.E., *Perati* III (Athens, 1969) 425-8.

(4) Merrillees, R.S., « Bronze Age Trade Between the Aegean and Egypt : Minoan and Mycenean Pottery from Egypt in the Brooklyn Museum », *Miscellanea Wilbouriana* 1 (1972) 125-7.

(5) Hughes, G.R., « The Cosmetic Arts in Ancient Egypt », *Journal of the Society of Cosmetic Chemists* 10 (1959) 159-76; Lucas, A., *Ancient Egyptian Materials and Industries,* fourth edition, revised and enlarged by J.R. Harris (London, 1962) 85-90, 312-6, 336.

(6) Martin, G.F., « Excavations at the Memphite Tomb of Ḥoremḥeb, 1975 : Preliminary Report », *JEA* 62 (1976) 13 n. 14; « Excavations at the Memphite Tomb of Ḥoremḥeb, 1978 : Preliminary Report », *JEA* 64 (1978) 6; « Excavations at the Memphite Tomb of Ḥoremḥeb, 1979 : Preliminary Report », *JEA* 65 (1979) 16.

(7) See below, my discussion of the paintings from KV Tomb 11, Ramesses III.

(8) Bruyère, *FIFAO* XV, 90 n. 1. For other, inconclusive, analyses cf. Merrillees, *Miscellanea Wilbouriana,* 125.

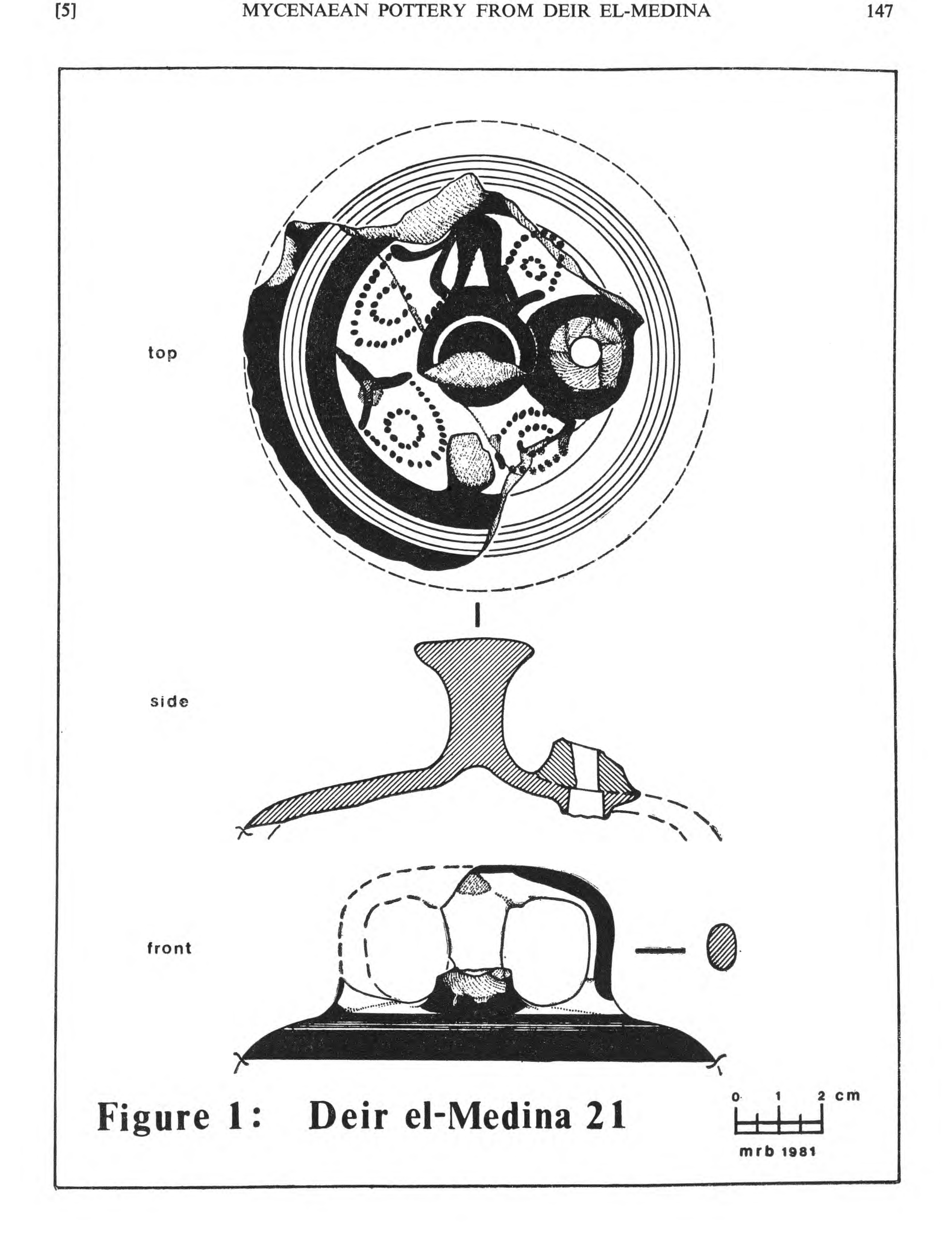


Figure 1: Deir el-Medina 21

« *gum* », was a general term [1]. It could mean exudations used as adhesives, drugs (see number 16), or for scenting [2].

1. *ʿḥʿw m ḳmyt n(y)t ʿntyw* [3] = heaps of gum of antiu.
   Being brought back from Punt, Hatshepsut; Deir el-Bahari.
2. *ʿḥʿw m ḳmyt n(y)t ʿntyw* [4] = heaps of gum of antiu.
   Being presented to Amon by Hatshepsut; Deir el-Bahari.
3. *ʿd mnmn[t]... (and) ḳmit ʿntyw n(yt) Pwnt* [5] = cattle fat (the base of the unguent) and gum of antiu (the scenting ingredient) from Punt.
   Being presented to Amon by Amenhotep III; Luxor Temple.
4. *ḳmit* [6] = gum.
   Brought from Punt, Ramesses II; Luxor Temple.
5. *ḳmi(t) n(yt) Tꜣ-nṯr* (twice); *ḳmy(t) n(yt) Pwnt* [7] = gum of the God's Land; gum of Punt.
   Being presented, along with ox-hide ingots, precious metals and stones, Ramesses III; Treasury, Medinet Habu.
6. *ḳmy(t) ʿntyw* [8] = gum of antiu.
   Part of the tribute from Punt, Ramesses III; Medinet Habu.

(1) Von Deines, H. and Grapow, H., *Wörterbuch der ägyptischen Drogennamen* (Berlin, 1959) 518; Černý, J., in Harris, J.R., ed., *The Legacy of Egypt* (Oxford, 1971) 201-2, « This was at first only the viscous secretion of various species of the acacia tree ... being later extended to include the resinous secretions of numerous other trees and shrubs growing outside of Egypt ». Lucas, *Materials*, 5-6.

(2) As a binder for pigments : *sš(w) m ḫsbd ḥr mw n(y)w ḳꜣmy(t)*, Lepsius, R., *Das Todtenbuch der Ägypter* (Leipzig, 1842) pl. 79.12 = BD 165; *ḳꜣmy(t)*, Černý, J. and Gardiner, A.H., *Hieratic Ostraca* I (Oxford, 1957) pl. 69, 1 vs 8. It is unlikely that stirrup jars contained a gum-adhesive, judging from their contexts. An adjectival construction, *ḳmyty*, in a context associated with royal head-dresses is cited by Hassan, S., *Hymnes Religieux du Moyen Empire* (Cairo, 1928) 180. There are later occurrences at Karnak : Caminos, R.A., *The Chronical of Prince Osorkon* (Rome, 1958) 118-9; and Edfu : Hassan, *Hymnes*, 180-1. A suggested connection with *Gnbtyw* is probably incorrect : Breasted, J.H., *Ancient Records of Egypt* II (Chicago, 1906) 474; cited in Lucas, *Materials*, 6; see *Urk.* IV 695.7 : *kꜣ[y]* ...

(3) Naville, E., *The Temple of Deir el-Bahari* III (London, 1898) pl. 74 = *Urk.* IV 329.3-8.

(4) *Ibid.*, pl. 84, lines 17-18 = *Urk.* IV 346.14 = *Wb.* V 39.7.

(5) Brunner, H., *Die südlichen Räume des Tempels von Luxor* (Mainz, 1977) pl. 130 = *Wb.* V 39.7.

(6) Müller, W.M., *Egyptological Researches* II (Washington, 1910) 90, fig. 21. Collation by Lanny Bell, July 1980, confirms the region's name is almost certainly Punt. See now *KRI* II 619.13-14.

(7) The Epigraphic Survey, *Medinet Habu* V : « The Temple Proper » (Chicago, 1957) pl. 328.

(8) The Epigraphic Survey, *Medinet Habu* II : « Later Historical Records of Ramses III » (Chicago, 1932) pl. 102.15 = *Wb.* V 39.7.

7. *ḳmi(t) ʿ(n)tyw* [1] = gum of antiu.
   Barque Temple of Ramesses III; Karnak Temple.
8. *bꜣḳ nḏm n(y) ḳmi(t)* [2] = sweet bak-oil of (scented with) gum.
   Among the rewards given to the High Priest Amenhotep by Ramesses IX; Karnak.
9. *bꜣḳ n(y) ḳmyt* [3] = gum-scented bak-oil.
   Anointment of drunken lovers; Turin Papyrus.
10. *pꜣy·k (i)m(y)-r wrḥw (ḥr) wrḥ⟨w⟩ ḳmy(t)* [4] = Your overseer of anointers anoints with gum (-scented oil).
    Papyrus Anastasi IV 3,9.
11. *šnw·i hn(w) ḳmy(t)* [5] = my hair is heavy-laden with gum (-scented oil).
    Papyrus Harris 500 III, 13-IV, 1.
12. ... *ḥr dbn·w m ḳmywt* ... [6] = ... on their head(s) with gum (-scented oil) ...
    Papyrus Sallier IV vs 3,5.
13. *imi ḳmy(t) tp(y)t twt(·ti) r fnd·k; imi ḳmy(t) tp(yt) twt·tw r fnd·k* [7] = Put gum and fine oil together (i.e., gum-scented oil) to your nose.
    Song of the Harper; Tombs 50 (Qurna, temp. Horemheb), 359 (Deir el-Medina, Dyn. 20).

(1) The Epigraphic Survey, *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I : « Ramses III's Temple » (Chicago, 1936) pl. 21B, l. 13-14; probably a copy of *Medinet Habu* II, pl. 102 = p. 148, n. 8.

(2) Lefebvre, G., *Inscriptions concernant les Grands Prêtres d'Amon Romê-Röy et Amenhotep* (Paris, 1929) 64, 65, pl. II. *Bꜣḳ nḏm* occurs elsewhere, so it is more sensible to take this as *bꜣḳ nḏm n(y) ḳmit*, similar to my no. 8, than *bꜣḳ n(y) nḏm ḳmit* or *bꜣḳ nḏm ḳmit*. The spelling of *ḳmit* is incorrect (written *ḳmimi*), which inclines one to think that the general crowding around the figure is responsible for the writing of *n* above the *nḏm*, as though a phonetic complement, rather than below, as *nḏm n(y)*. *Wb.* V 39.11 also takes this as an example of the construction *bꜣḳ n(y) ḳmit*.

(3) Rossi, F., and Pleyte, W., *Papyrus de Turin*, Plates (Turin 1869-1879) pl. 81.3 = *Wb.* V 39.11. This has been translated as « benetzt mit *Baḳ*-Öl (und) mit Spezereien », Müller, W.M., *Die Liebespoesie der Alten Ägypter* (Leipzig, 1899) 38, l. 3; « and rubbed with Moringa and pine oils ... », Simpson, W.K., *The Literature of Ancient Egypt* (New Haven, 1973) 312. I prefer « *ḳmyt*-scented bak-oil », unless this is taken as a mistaken writing for *m bꜣḳ m ḳmyt*, which cannot be verified, as the papyrus is broken where the first *m* should appear. Even if that was the case, one would still not expect to have the second *m* written out, and so it appears more sensible to read this as a *n(y)*, in view of the certain example, no. 1 in my list. *Wb.* V 39.11 also takes this as *bꜣḳ n(y) ḳmyt*.

(4) Gardiner, A.H., *Late-Egyptian Miscellanies* (Brussels, 1937) xv, 38.1-2, 38 a n. 1c; Caminos, R.A., *Late-Egyptian Miscellanies* (London, 1954) 138, 141.

(5) Müller, *Liebespoesie*, pls. 6, 8.

(6) Gardiner, *LEM*, XVIII, 91.2-3; Caminos, *LEM*, 334, 346.

(7) Lichtheim, M., « The Songs of the Harpers », *JNES* 4 (1945) 195, pl. 7; 201.

14. *sntrỉ ḳmy(t)* [1] = incense (and) gum.
From the lid of a box; Tomb of Tutankhamen.
15. *ḳmỉt* [2] = gum (-scented oil).
Ink inscription on a fragment of stone vase; Tomb of Thutmosis IV.
16. *ḳmyt* = « gum » or « gum-scented oil » [3].
Applied as an ointment = *gs, wrḥ*.
Applied as a wash = *ỉʿỉ, mw n(y)w ḳmyt*.
Also found as *ḳmyt n(y)t snṯr, ḳmyt n(yt) sty* (= perfume of gum).
17. *ḳmyt* = « Harz, Gummi », *ḳmy* = « Salböl », *ḳmy(t) n(yt) ḥꜣbny* [4].

At this point one cannot be sure whether the many examples of *ḳmyt* associated with antiu indicate that the word *ḳmyt* (as a scenting ingredient) by itself may be understood to refer to « gum of antiu » or only generically to any scented « gum ». The many references to Punt do not make a connection, textually at any rate, with foreign lands to the North seem likely [5].

Of special interest among the vases studied this season from Deir el-Medina is the unquestionably Egyptian version of the stirrup jar form. It is hand-made, from a fine marl clay, hand-burnished, and painted with matt red and black band-groups. The shape seems to be rather awkwardly based on an LH III B, perhaps Simple Style, prototype. Only one other example is known to me.

Another rare variety represented at Deir el-Medina is the taller, coarser stirrup jar. Only one example has been known previously from Egypt, the complete vase from

(1) Černý, J., *Hieratic Inscriptions from the Tomb of Tutʿankhamūn* (Oxford, 1965) 13, no. 57 : « 1. The bag of His Majesty, LPH, when he was a boy. 2. What is in it : incense and gum ». For these two together, see no. 16 on my list.

(2) Carter, H. and Newberry, P.E., *The Tomb of Thoutmosis IV* (London, 1904) 17 = CG 46087; Vercoutter, J., *L'Egypte et le monde égéen pré-hellénique* (Cairo, 1956) 77 and nn. 5, 7. It is most interesting to note that among the numerous fragments of stone unguent vases from Chamber 4 (the sarcophagus chamber) was one with the incised prenomen of Thutmosis IV and the ink notation *ḥs n(y) Kfti* (CG 46082, Carter and Newberry, p. 17). Taken with the other materials placed here, *ḳmỉt* and *ti-šps(i)*, this could indicate a scenting material/unguent from the country Keftiu or the material *Kfti* (from Keftiu?); cf. Vercoutter, *Monde égéen*, 75-8.

(3) Von Deines and Grapow, *Drogennamen*, 515-9.

(4) Erman, A., and Grapow, H., *Wörterbuch der aegyptischen Sprache* V (Berlin, 1931) 39.3-15, 40.1. Caminos distinguishes between the raw material, *ḳmyt*, and the anointing oil, *ḳmy*, *LEM*, 141.

(5) Cf. Vercoutter, *Monde égéen*, 92, for the strong geographical emphasis on my no. 4, which seems to be from Punt (see above footnote 6 p. 148).

Sedment, Tomb 59 (Ashmolean Museum 1921.14370) [1]. Two coarse-ware sherds from a large stirrup jar were recognized at Amarna by Pendlebury [2], but the Aegean attribution of the fabric has been questioned [3].

However, there can be no doubt concerning the shape and non-Egyptian fabric of the fragment identified at Deir el-Medina (Figure 2, DEM 18). It is the false spout of a very large stirrup jar. The fabric is remarkably coarse, being thickly studded with 1,5-2,0 mm inclusions. The ground color is reddish yellow (Munsell 7,5 YR 6/6) and the slightly-crackled, worn paint is a dark red to red color (Munsell 2,5 YR 3/6-4/6-8).

The large capacities of these big vases suggest that they contained a product different from the smaller, finer vases. Plain olive oil is usually considered the most suitable Mycenaean export commodity for them [4], although honey, wine, aromatic essences or even dried grains and fruits could also be possible [5]. Although one cannot argue very far from a single sherd, the mere fact of its existence refutes one argument against possible wine importation [6]. We still may not know the full range of shapes from Egypt, as the Deir el-Medina sherds illustrate. It is probably not to be expected that these large vases

(1) FS 172.6, FM 53.14, LH IIIB, Furumark, *Analysis*, 375, 612; Petrie, W.M.F., and Brunton, G., *Sedment* II (London, 1924) 25, pl. 59.5, pl. 67. B 59, dated to Dynasty 18 and found with coffins dated to Dynasty 22. Stubbings, F., *Mycenaean Pottery from the Levant* (Cambridge, 1951) 97, describes the fabric as « coarse ». Also see Raison, J., *Les vases à inscriptions peintes de l'âge mycénien et leur contexte archéologique* (Rome, 1968) 35, n. 127; 194, n. 5; 195, 199, 201. Judging from the plate 59.5 in Petrie and Brunton, this vase is only about 23 cm high and c. 18 cm in diameter. The second vase from this tomb, shown on pl. 59.3, is even smaller, c. 9.3 cm in diameter, and cannot be considered as a « bulk » container.

(2) Pendlebury, J.D.S., *The City of Akhenaten*, III (London, 1951) 237, 238, pl. 109. 4.222.

(3) Hankey, V., « The Aegean Deposit at El Amarna », *Acts of the International Symposium « The Mycenaeans in the Eastern Mediterranean »* (Nicosia, 1973) 129. Pendlebury was satisfied with the ware's similarity to pieces excavated at Zygouries, Greece, *COA* III, 237. The sherds come from the « Magazines, & c. » from the Private Quarters of the Great Palace, *COA* III, 49. The difficulty of working solely from photographs is quite clear here. The right sherd is the handle of a large stirrup jar; Bourriau, J., *Umm el-Gaʿab* (Cambridge, 1981) 124-5. Furumark, *Analysis*, 610, cites the Zygouries examples as FS 164, big domestic stirrup-jars, 30-60 cm in height. These are the bulk containers par excellence.

(4) Foster, «Oil», 89-90, 197-211, 215. Haskell, H., *The Coarse Ware Stirrup Jars of Crete and the Cyclades* (Chapel Hill, N.C., 1981) 207-219.

(5) Raison, *Vases à inscriptions*, 194, 195 n. 9; Pendlebury, *COA* III, 237; Vermeule, E., *Greece in the Bronze Age* (Chicago, 1964) 255.

(6) Merrillees, *Misc. Wilb.* 126-7 : « The range of shapes and sizes of Mycenaean ceramic exports to Egypt is sufficiently well known to exclude the likelihood that large containers were ever a feature of the trade, and without them it would be difficult to reconstruct the economic rationale behind sending abroad small volumes of wine, which was already being produced in quantity by Egypt... ».

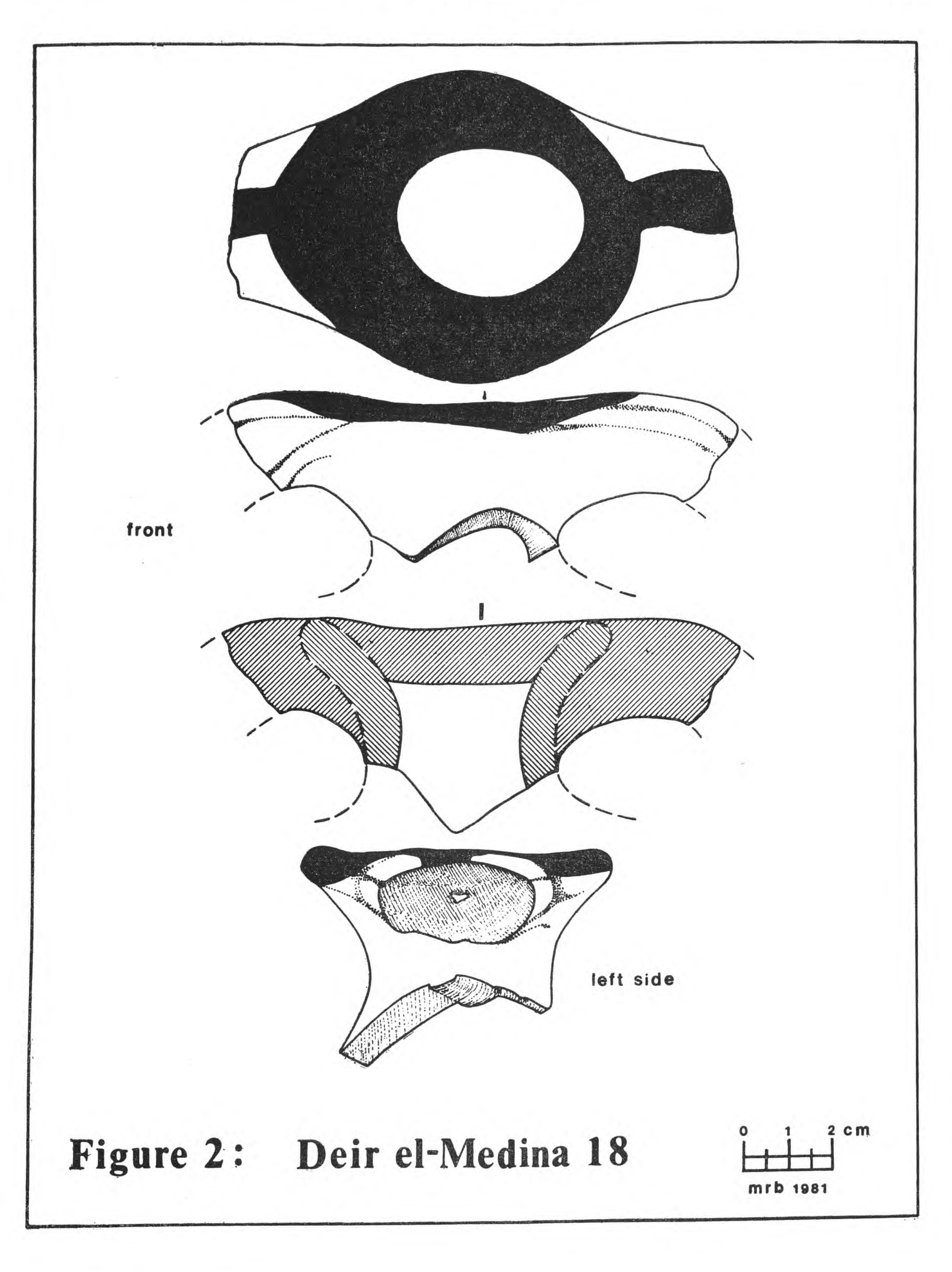


Figure 2: Deir el-Medina 18

will have survived intact anywhere in Egypt, if only due to their size. As bulk containers they seem to have served the needs of daily life, perhaps not particularly relevant to those of the after-life. Their capacity may also have made them just too expensive to immur. So, they should probably not be expected in tomb groups, the source for most intact vases in Egypt. They are also rare as tomb gifts in Greece [1]. It is more likely that they might be found in settlement deposits, where they would survive only as sherds. And such sherds, especially from the large expanses of undecorated body, could be very difficult to recognize. It is much to the credit of the French archaeologists that DEM 18 was kept. Pendlebury himself almost missed the sherds at Amarna [2].

The olive was known in the late 18th-19th Dynasties at Deir el-Medina. Olive pits, said to be from Dynasty 18 tombs at the site, are exhibited in the Dokki Agricultural Museum, Cairo (No. 4180) [3]. And *nḥḥ ḏdtw* (= oil of olive) figures importantly among the New Kingdom hieratic jar dockets from Deir el-Medina [4].

There are a few examples of the vertical flask (FS 189, cf. Fig. 3, DEM 106) in the sherd material from Deir el-Medina, and fragments of several lentoid flasks (FS 186). The small pithoid jar and the pyxis, or straight-sided alabastron, are also represented. To date, no open shapes have been identified.

(1) Rudolph, W., « Die Nekropole am Prophitis Elias bei Tiryns », *Tiryns* VI (1973) 99 n. 104.

(2) *COA* III, 237.

(3) For other 18th Dynasty examples cf. Keimer, L., *Die Gartenpflanzen im Alten Ägypten* I (Berlin, 1924) 29, 93 n. 4, who cites leaves from an 18th Dynasty tomb at Sheikh Abd el-Qurna and from the tomb of Amenhotep II, room 2. Other leaves were found among the wreaths in the tomb of Tutankhamun : Carter, H., *The Tomb of Tutankh-amun* II (London, 1927) 33, 190, 191, 192; Desroches-Noblecourt, C., *Tutankhamen* (London, 1963) 240 and fig. 146 on 241. A branch with fruit is shown on an Amarna block from Hermopolis : Roeder, G., *Amarna-Reliefs aus Hermopolis* (Hildesheim, 1969) pl. 170, PC 1 = Cooney, J.D., *Amarna Reliefs from Hermopolis in American Collections* (Brooklyn, 1965) 5-6, n° 1 = Muscarella, O.W., *Ancient Art : The Norbert Schimmel Collection* (Mainz, 1977), n° 244. An olive branch also appears on a wall painting from Amarna : Frankfort, H., ed., *The Mural Paintings of El-Amarna* (London, 1929) pl. 9 C.

(4) Koenig, Y., *Catalogue des étiquettes de jarres hiératiques de Deir el-Médineh* (= *Doc. FIFAO* XXI/1) (Cairo, 1979) 1-16, n°s 6000-6085. *Nḥḥ ḏdtw* may mean « a certain *quality* of olive oil ». Černý, J., *The Valley of the Kings* (Cairo, 1973) 45 n. 11, suggests that *nḥḥ* could be translated simply as « vegetable fat ». For other occurrences cf. Keimer, *Gartenpflanzen*, 29-30, 93-4; Lucas, *Materials*, 335, Darby, W., Ghalioungui, P., Grivetti, L., *Food The Gift of Osiris* II (New York, 1977), 726, 784-5. Schiaparelli's work in Thebes is said to have produced an olive twig now in the Cairo Museum, dated Dynasties 20-21 : Lucas, *Materials*, 335; note that one, from his excavation in a tomb at Dira Abu el-Naga, in 1885, is shown in the Dokki Agricultural Museum, N° 3328.

The earliest vessel in the group has been provisionally dated to LH II. Vessels of this phase are thought to be roughly contemporary with the reigns of Hatshepsut and Thutmosis III [(1)]. They are still something of a rarity in Egypt. The Deir el-Medina vase is made even more interesting by its unusual and complex decoration : it has an extraordinary netted surface-cover, possibly a version of FS 62 (Tricurved Arch), that is filled-in with hatched lozenges. The sherds may come from a large jug or pithoid jar, its maximum diameter being about 30 cm. It is interesting that the only other LH II pithoid jar from Egypt that I have seen was also found at Thebes, at Dira Abu el-Naga, Tomb 20 [(2)].

The other vases can be dated to LH III A 2, comparable to pieces from Amarna, but the bulk of the material seems to fall in LH III B, probably from the 19th Dynasty village. One base, probably from a globular stirrup jar, has a painted potter's mark. These are also rather rare in Egypt and Stubbings lists only five [(3)].

Provenances can be attributed to several pieces, and the archaeological / chronological placement of all the pottery from the site will be a major goal, and contribution, of the study. One of the vicissitudes of the village's history, which is most fortunate for Aegean studies, is the changes in occupation patterns at the end of the 18th Dynasty [(4)]. Material dated by this may cast light on one of the most vexing problems of Late Bronze Age Aegean chronology : the date of the transition from LH III A to LH III B styles. This change in style is usually associated with the 19th Dynasty in general and, traditionally, with Ramesses II in particular [(5)]. But, some pieces of the possibly LH III B style found at Amarna have been interpreted to mean that LH III B had already developed in Greece

(1) Merrillees, R.S., *The Cypriote Bronze Age Pottery Found in Egypt* (Lund, 1968) 22, 195 and nn. 54, 56; Hankey, V. and Tufnell, O., « The Tomb of Maket and its Mycenaean Import », *BSA* 68 (1973) 105-8, 110; Hankey, V. and Warren, P. « The Absolute Chronology of the Aegean Late Bronze Age », *BICS* 21 (1974) 146-7. Most of the Egyptian contexts are dated on rather weak archaeological grounds, cf. Helck, *Ägäis*, 85-6.

(2) Davies, N. de G., *Five Theban Tombs* (London, 1913) 6-7, pl. 41. The attribution of this piece to the disturbed burial of Amenmes is quite arbitrary and suspect. The date of Hatshepsut-Thutmosis III cannot be relied upon and should *not* be used as a synchronism to establish any absolute chronologies, as has been done, for example, by Hankey and Warren, *BICS* 21, 146.

(3) Stubbings, *Levant*, 49.

(4) Bruyère, *FIFAO* IV, 3, 8; XVI, 7-8; Bonnet and Valbelle, *BIFAO* 76, 326, 328; Valbelle, *Acts*, 662.

(5) Furumark, *Chronology*, 113-5; Stubbings, F.H., « Chronology : The Aegean Bronze Age », *The Cambridge Ancient History* I (Cambridge, 1970) 245; Immerwahr, S., *The Athenian Agora* 13 : « The Neolithic and Bronze Ages (Princeton, 1971) 115-6.

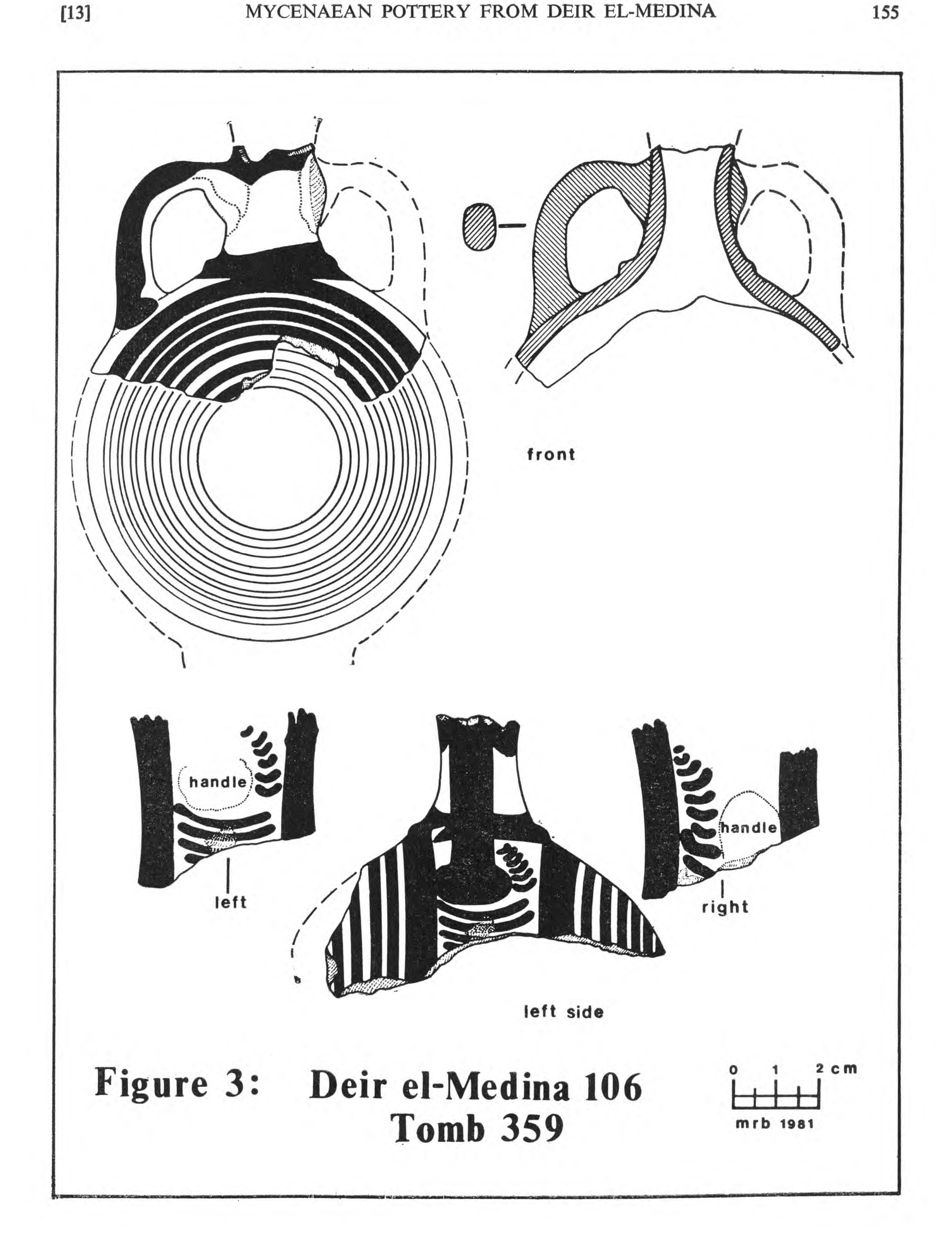


Figure 3: Deir el-Medina 106 Tomb 359

before Tutankhamun left Amarna [1]. Recent finds in Egypt have not clarified the situation : LH III A 2-B pottery may be associated with the burial of a daughter of Ramesses II at Saqqara [2], but a late III B sherd from the area between Qasr el-Agouz and Medinet Habu was found in an 18th Dynasty context [3]. New documentation is badly needed, and Deir el-Medina may provide exactly that, with separate ante- and post-Amarna phases.

The sherds contexted so far are those which were numbered according to locus by their excavators and all have been included in Nagel's study of the pottery from Deir el-Medina [4] or published in the regular *FIFAO* reports by Bruyère. At first glance the material from Tombs 359-360 looks potentially very important, as it belonged to a family of well-known workmen. Tomb 360 belonged to *Ḳaḥa,* attested as Chief Workman in year 38 of Ramesses II [5], although Bierbrier suggests that he may have held the office from early in the reign of Ramesses II [6]. He is succeeded by Anḥerkhêʿ the elder at the end or, at least, in the second half of the reign of Ramesses II [7]. Tomb 359 is the tomb of *Ḳaḥa's* great grandson, Anḥerkhêʿ II, who is attested as Chief Workman from year 22 of Ramesses III until year 1 of Ramesses VI [8].

Unfortunately, these tombs have been thoroughly disrupted, and it is unlikely that much new contextual information can be salvaged. Four late vases published by Nagel [9] could indicate activity in the tombs in late antiquity. At some later point, when it was already half-full of detritus, the walls of Tomb 360 were burnt. More recently, Tomb 359 was penetrated by Lepsius and Wilkinson [10]. Its location was then lost to Egyptology,

[1] Wace, A.J.B., « The Chronology of Late Helladic IIIB », *BSA* 52 (1957) 220, 223; Hankey and Warren, *BICS* 21, 148, 150; Åström, P., *The Late Cypriote Bronze Age :* « Relative and Absolute Chronology, Foreign Relations, Historical Conclusions » = *The Swedish Cyprus Expedition* IV, pt. 1D (Lund, 1972) 760-1. Earlier sherds have also been noted by Furumark, *Chronology,* 113 n. 1; Popham, M.R., *The Destruction of the Palace at Knossos : Pottery of the Late Minoan IIIA Period* (Göteborg, 1970) 84 n. 87; Hankey and Warren, *BICS* 21, 147.

[2] Martin, *JEA* 62, 13 n. 14; *JEA* 64, 6; *JEA* 65, 16.

[3] The Malqata Excavations of the University of Pennsylvania, Philadelphia, Pennsylvania; O'Connor, D.B. and Bell, M.R., forthcoming.

[4] Nagel, G., *Doc. FIFAO* X : « La Céramique du Nouvel Empire à Deir el-Médineh » (Cairo, 1938).

[5] Černý, J., *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period* (Cairo, 1973) 125, 295.

[6] Bierbrier, M.L., *The Late New Kingdom in Egypt (c. 1300-664 B.C.)* (Warminster, 1975) 37.

[7] Černý, *Workmen,* 125, 298; Bierbrier, *New Kingdom,* 37.

[8] Černý, *Workmen,* 125, 306-8; Bierbrier, *New Kingdom,* 37-8.

[9] *Doc. FIFAO* X, 15, fig. 39.129, 130, 131, 132 on p. 25.

[10] Bruyère, *FIFAO* VIII.32-3.

until Bruyère rediscovered the group of tombs in 1930; they had suffered considerably in the interval. The artifactual material was so confused that all the pottery from the group was given the single number « 359 » [1]. However, a re-examination must be attempted, because of the interesting mixture of foreign pottery found here, including LH III A 2, LH III B, and Cypriote Base-Ring wares.

The top of a handsome pilgrim flask (FS 189) represents LH III A 2 (Fig. 3, DEM 106) [2], and a body fragment from a well-made, small, globular stirrup jar can be called provisionally LH III A 2/B (DEM 70) [3]. Three sherds from a small, coarser stirrup jar should probably be identified as Simple Style (LH III B, DEM 14, 95) [4]. Finally, three joining sherds give the whole profile for a Cypriote Base-Ring I juglet (DEM 136) [5].

One would not expect any Mycenaean imports to be connected with Tomb 359, as LH III C, thought to have begun in the early years of Ramesses III's reign [6], has not yet been identified in Egypt. The vases shown in the tomb of Ramesses III, KV No. 11, Side Room L [7], have been proposed as representations of LH IIIC imports on the basis of their decoration, which is somewhat similar to that on a vase found at Beth Shan which is also called IIIC [8]. Egyptian tomb paintings can be very misleading, and it is difficult to assess ancient concepts of accuracy in representation. It would seem more sensible not to rely too heavily on the rather inelegant shapes and nondescript decoration for any firm evidence of style or date. There is no real need to expect more accuracy for the stirrup jars than for the « Canaanite » jars shown just beneath them which are decorated in much the same way and which no one, to my knowledge, reads literally.

[1] Nagel, *Doc. FIFAO* X, 14; Bruyère, *FIFAO* VIII, 71.

[2] Nagel, *Doc. FIFAO* X, 38, n° 119; 39, fig. 25.119 = Figure 3, DEM 106. Compare Petrie, *Amarna,* pl. 29.73.

[3] Nagel, *Doc. FIFAO* X, 51, n° g = ? DEM 70.

[4] *Ibid.,* 51, n° g = ? DEM 14, 95.

[5] Merrillees, *Cypriote Pottery,* 121, type IBa(ii); Nagel, *Doc. FIFAO* X, 36, n° 118; 39, fig. 25.118 = DEM 136.

[6] Hankey and Warren, *BICS* 21, 150.

[7] Porter, B. and Moss, R.L.B., *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings* I.2, « The Theban Necropolis » (Oxford, 1964) 522; Fimmen, D., *Die kretische-mykenische Kulture* (Leipzig, 1924) VI, 209 fig. 202; Vercoutter, *Monde égéen,* documents 438-441, p. 354, pl. 59.

[8] Hankey, V., « A Late Bronze Age Temple at Amman : I. The Aegean Pottery », *Levant* 6 (1974) 139; Buchholz, H.-G., « Ägäische Funde und Kultureinflüsse in den Randgebieten des Mittelmeers », *Jahrbuch des Deutscher Archäologischen Instituts : Archäologischer Anzeiger* 89 (1974) 451, fig. 89 b.

The patterns are, in fact, very similar to those used on the body zones of Egyptian faience stirrup jars, and which should predate Ramesses III [1] : wavy line (Louvre),

[1] The example from Soleb (Giorgini, M.S., *Soleb* II (Florence, 1971) T 17 c24, pp. 200, 210, fig. 395 on p. 211; Säve-Söderbergh, T., « Preliminary Report of the Scandinavian Joint Expedition », *Kush* 12 (1964) 31; Buchholz, *AA* 89, 458 has been dated by scarabs of Thutmosis III). Scarabs, especially of Thutmosis III, are not a very reliable dating source, and these definitely look post-Thutmosis III. It is even more unsettling to find them used to date the tomb as the earliest in the cemetery which, for the most part, is said to have been made during the reign of Amenhotep III with Ramesside reuse (Giorgini, *Soleb*, 98, 100, 199). Even if the tomb was built in the reign of Thutmosis III, the objects could certainly be later. There were many burials here, and some are thought to have been cleared from the tomb into an outside shaft. Fragments of several vases, including the stirrup jar, were found inside the tomb and in the outer shaft, clearly quite disturbed. The tomb had also been attacked by robbers (Giorgini, *Soleb*, 199-200).

So, there is really very little evidence for dating the faience vase to anything more specific than « New Kingdom ». In addition to the probable late date of the Thutmosis III scarabs, another monument, also from the well, has been firmly re-dated to the 19th Dynasty : the ivory flabellum handle of *'Iww·n-'Imn* (Giorgini, *Soleb*, 204, 205, fig. 375, T 17 p9). The spelling of the title Royal Messenger found here is not known before Ramesses II (Valloggia, M., *Recherche sur les « messagers » (wpwtyw) dans les sources égyptiennes profanes* (Geneva, 1976) 157.112 and note a); this individual is possibly to be identified with another similarly titled *'Iww·n-'Imn* of Dynasty 19.

The spout of another faience stirrup jar is reported to have been found near the temple of Soleb (Leclant, J., « Fouilles et travaux en Egypte et au Soudan, 1961-1962 », *Orientalia* 32 (1963) 204 n. 1). This is the only contexted, non-tomb example of which I know.

Another faience stirrup jar was found in the disturbed C-Group cemetary at Nag Baba, Debeira, Cemetary 218. First thought to be Ramesside (Ramesses II) on the basis of stylistic affinities with Mycenaean pottery (Säve-Söderbergh, *Kush* 12, 31, pl. 6.b, N° 218/12 : 01), it's date has since been revised upwards (Buchholz, *AA* 89, 458, temp. Thutmosis III).

The example from Gurob, « Tomb » Group 217 (Brunton, G. and Engelbach, R., *Gurob* (London, 1927) 12, pl. 25.4 = ? Hankey, V., « Mycenaean Pottery in the Middle East : Notes on Finds since 1951 », *BSA* 62 (1967) pl. 37.b. center) could fit into a late 18th-19th Dynasty context, which is where these pieces traditionally have been placed. Cf. von Bissing, F.W., « Stierfang auf einem ägyptischen Holzgefäss der XVIII. Dynastie », *Mitteilungen des Kaiserliches deutschen archaeologischen Instituts, Athenische Abteilung*, 23 (1898) 261; Hall, *Oldest*, 221; Kantor, H. J., « The Aegean and the Orient in the Second Millennium B.C. », *AJA* 51 (1947) 80 n. 10.

A number of Egyptian faience stirrup jars have been excavated in Cyprus, but they are from large tombs with long histories of use and very complicated stratigraphy that has caused many chronological problems for Cypriote archaeologists. Further, the dating of these tombs, in the last analysis, rests on synchronisms, including those with Egypt. So, to use them here would be a classic case of circular reasoning. The same holds true for an example from Lachish.

wavy line with dotted fill as shown in the tomb (Brussels) [1], zigzag and zigzag variants (Louvre, Strasbourg) [2], zigzag with cross fill-ornament (British Museum) [3]. Another example has a lozenge chain with dot fill (Hannover) [4]. Reticulate bands can be found on other Egyptian faience vessels (Kerma) [5] and as area fill (Lachish) [6]. These designs can be generally paralleled among Mycenaean motifs, but they also have an earlier history in Egyptian faiences [7]. As they are all quite simple, it seems best not to try to identify them too closely with a particular Mycenaean pottery style [8]. And, as the vases in the tomb are painted in shades of brown, they probably should be seen to represent pottery, and not faience.

One can further question the understanding of these vases as representations of actual, and contemporary, imports. Other Aegean-related objects, some apparently anachronistic,

[1] Cf. Bell, M.R., « Mycenaean Pottery from Egypt », in Arnold, D., ed., *Introduction to Ancient Egyptian Pottery*, forthcoming.

[2] Strasbourg example in : Spiegelberg, W., *Ausgewählte Kunst-Denkmäler der Aegyptischen Sammlung der Kaiser Wilhelms-Universität, Strassburg* (Strassburg, 1909) 22 and pl. 12.44.

[3] Hall, *Oldest*, 185, fig. 52; *The Civilization of Greece in the Bronze Age* (London, 1928) 221, fig. 288, BM 30451.

[4] Kayser, H., *Ägyptisches Kunsthandwerk* (Braunschweig, 1969) 134, fig. 122.

[5] Reisner, G.A., *Excavations at Kerma* IV (Cambridge, Mass., 1923) 143, fig. 172.12. See also von Bissing, F.W., *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire : «Fayencegefäße»* (Vienna, 1902) 30, C 3699 (= J 26483), bowl with cross-hatched band along exterior of rim, from Thebes, 1888, and dated 18th Dynasty?.

[6] Tufnell, O., Inge, C.H., Harding, L., *Lachish* II (London, 1940) 26, pl. 22.57; Peltenberg, E.J., « Appendix I : The Glazed Vases », in Karageorghis, V., *Excavations at Kition*, I (Cyprus, 1974) 111.

[7] For examples of Egyptian usages cf. Reisner, *Kerma* IV, 143 fig. 172, 144 fig. 173, pls. 46, 47; Carter and Newberry, *Thoutmosis IV*, pls. 16, 17, 21, 22; von Bissing, *Fayencegefäße*, nos 3630, 3662, 3699. Some of these designs appear very late in the repertoire of Mycenaean pottery, in LH IIIC, which should be at least post-Ramesses II and could even be contemporary with Ramesses III (see above, footnote 6 page 157). Egyptian faience motifs have sometimes been referred to by these late FM types, for example, Åström, L., *Studies on the Arts and Crafts of the Late Cypriote Bronze Age* (Lund, 1967) 593. In a description of a faience stirrup jar from Kourion Tomb 87, Cyprus Museum Inventory Number G88, FM 61.18 = LH IIIC 1 and FM 61.19 = IIIC 2 (Furumark, *Analysis*, 383) are compared to the decoration. However, FM 61.19 is almost identical to a much earlier example from Kerma (Reisner, *Kerma* IV, 143 fig. 172.7). The FM typing is not very useful, as it implies a date which is probably not relevant to Egyptian faiences.

[8] The basket-weave or zigzag band that is the most common design on faience stirrup jar body-zones and has a long history in Egyptian faiences and pottery (cf. above, note 7) is also a feature of LH IIIC 1 pottery (Furumark, *Analysis*, 383, FM 61.16-19). This has led, in part, to the attribution of an unexpectedly late date (post-Ramesses II) for the example from a C-Group tomb at Nag Baba, Debeira, Cemetary 218 (Säve-Söderbergh, *Kush* 12, 31), which has since been revised. Cf. above, footnote 1 page 158.

and all looking rather fossilized and grouped in a set-piece, are cited by Vercoutter from Ramesses III's temple of Medinet Habu, in the Treasury [1]. Examples of this genre continue to appear as late as the reign of Ramesses IX, long after the collapse of the Mycenaean koine [2]. However, stirrup jars are shown only once in extant Egyptian tomb paintings, in this royal tomb, so they probably are not copied from earlier or standardized paintings, but represent current items.

There is one firm idea that seems to emerge from the jars' appearance in this Treasury [3] — they were included as containers of unguents. The other raw materials and special products on the walls are the usual valuable items shown in store-rooms during the New Kingdom : precious metals and stones, rare animal and vegetable products, stacks of scenting ingredients, and jars of unguents [4]. Here, the stirrup jars are placed among the usual unguent containers, shown as traditional, Egyptian shapes in stone and the pottery « Canaanite » jars of the smaller, globular-conical type, with short neck (which produces an ovoid mud seal), that are the bulk containers of unguents/oils normally

(1) The cups and lion-headed rhyta may be copies of earlier representations according to Vercoutter, *Monde égéen*, documents 237-8, 254 a-c. Other Aegean-related objects from Medinet Habu are doc. 262, pp. 314-5, pl. 38; doc. 267b, p. 316, pl. 39; doc. 282, pp. 319-20, pl. 41; doc. 336, p. 331, pl. 45; doc. 389, p. 343, pl. 53; doc. 406, p. 345, pl. 55; doc. 437, p. 353, pl. 59; doc. 448, p. 356, pl. 60; doc. 449, p. 356, pl. 60.

(2) Vercoutter, *Monde égéen*, Theban Tomb 65, Imiseba, doc. 241, p. 310, pl. 36; doc. 263, p. 315, pl. 38; doc. 268, p. 316, pl. 39; doc. 296, p. 323, pl. 42; doc. 436, p. 353, pl. 59. Desborough, V., « The End of Mycenaean Civilization and the Dark Age », *Cambridge Ancient History* II.2 (Cambridge, 1975) 670.

(3) This is not a « scene of offerings » (Merrillees, *Miscellanea Wilbouriana*, 126). The room is painted with rows of objects that one can logically assume were actually placed there, and so it functioned as a store-room for the king's valuables. There are other small chambers here that were decorated and probably used in the same way, although with other classes of objects. It is possible to identify the *Pr-Ḥḏ* (« Treasury ») in New Kingdom representations by the kinds of materials shown as stored there. A case in point is this very chamber, which I had already identified from the paintings when Lanny Bell brought the following references to my attention. These small rooms, in both the tombs of Ramesses IX (N° 6) and Ramesses III (N° 11), « may have had special names each referring to the objects and scenes represented on their walls and no doubt deposited in them. In the tomb of Ramesses III they were inscribed in hieratic above the doors in the middle, illegible now but some of them seen and copied by Champollion ... » (Černý, J., *The Valley of the Kings* (Cairo, 1973) 32). Chamber L has been labeled *Pr-Ḥḏ* (Champollion, J.-F., *Notices descriptives* I (Geneva, 1973) 407-8). For another example, this from the mid-18th Dynasty, see Davies, N. de G., *The Tomb of Rĕkh-mi-Rēʿ* II (New York, 1943) pl. 48.

(4) Food-stuffs also often appear, but often in different store-rooms from these items.

represented [1]. Wine seems to have been kept in taller, more ovoid «Canaanite» jars, with long, narrow necks [2]. As the brown color of the tomb painting suggests pottery, not faience, and as the Egyptians themselves only rarely produced the stirrup shape in pottery, these are more likely not to be Egyptian vases. They may well represent actual examples of foreign stirrup jars. However, I think that it is impossible to determine date, shape, or style for them; they could be heirlooms [3], or they could even be of non-Mycenaean manufacture.

Even if one does accept the idea that stirrup jars were still available in Egypt during the reign of Ramesses III, they must have been extremely rare. And, so little can be deduced from their sole attestation that they do not really offer any assistance in the study of Tombs 359 and 360. An association with Tomb 360 could be possible for the LH III B pieces [4], but the Base-Ring juglet and the LH III A 2 pieces are usually found in earlier contexts. LH III A 2 is generally connected with the late 18th and early 19th Dynasties [5], while this Base-Ring juglet type is thought to run from the Second Intermediate Period through the reign of Thutmosis III [6]. It is possible to speak of heirlooms

(1) For a vivid example of this unguent-containing amphora in use, see Davies, N. de G., *The Rock Tombs of El Amarna* VI (London, 1908) pl. IV, right, second register from the bottom. A servant has plunged his arm almost to the elbow into one of these shorter, fatter amphorae, scooping out unguent by handfuls to fill the dish he is holding. Other filled dishes are being carried past the attentive scribe to the honored Parennefer, who is being liberally anointed with this unguent in front of the Window of Appearances. The bottom register shows the taller, thinner wine jars being brought, along with their stands, for the festivities.

(2) For a good comparison of the two types in relief work see Roeder, *Hermopolis*, pl. 206, PC 255. For real examples, see Carter, H., *The Tomb of Tut·Ankh·Amen* (London, 1933) pl. 50, A.

(3) LH IIIB 1 vases appear to have been in use for an unexpectedly long time at the temple of Deir Alla. They were found in a destruction level with an Egyptian faience vase with the name of Tausret (Hankey and Warren, *BICS* 21, 149). An Egyptian example of an heirloom may be seen in the LH IIIA 2/B vase found with the coffin of a grandson of Pinudjem I (Kitchen, K., *The Third Intermediate Period in Egypt (1100-650 B.C.)* (Warminster, 1973) 424-5). This, however, is more likely to be an example of the priestly « re-cycling » so prevalent then (Kitchen, *TIP*, 277 for other examples). Pinudjem himself was buried in the coffin of Thutmosis III (Černý, J., « Egypt : From the Death of Ramesses III to the End of the Twenty-First Dynasty », *CAH* II.2, 647).

(4) Cf. above, n. 5 p. 154.

(5) Furumark, *Chronology*, 111-5; Stubbings, *CAH* I, 245; Immerwahr, *Agora* 13, 114-6; Åström, P., *SCE* IV, 760-1; Hankey and Warren, *BICS* 21, 147, 149; for the upward revision suggested for the beginning of LH IIIB cf. above, n. 1 p. 156; Bell, M.R., and Milward, A., « Mycenaean Pottery and Amarna », *NARCE* 99-100 (1977) 10.

(6) Merrillees, *Cypriote Pottery*, 151-2, type IBa (ii).

but, judging from the ample evidence of later activity, these pieces could well have come from elsewhere and been mixed with the tomb furniture at almost any time [1].

Tombs 359-360, in spite of their ample documentation, provide no secure evidence for chronological studies of pottery. It is possible that they may be representative of other tomb groups from the site, which has been known as a mine for antiquities at least since Drovetti and Salt [2]. This, however, remains to be proved in later seasons of work. It is hoped that the excavation journal kept by Bernard Bruyère may help to establish more reliable dated contexts [3]. In any event, the full documentation of the pieces from Deir el-Medina, even if only within the general chronological framework of the village's occupation, is a very important contribution in itself.

Mycenaean pottery found during the German and Italian excavations at Deir el-Medina is also under study and will be added to the material from the French mission. Schiaparelli excavated in the northern tombs and village during 1905-1909 [4], and found fragments of at least three vases : a stirrup jar, a horizontal flask, and a vertical flask [5]. In 1913 Georg Möller [6] cleared the east part of the village and a number of tombs, producing three stirrup jar fragments and part of a Cypriote Base-Ring flask [7]. Other material from the site has been scattered through the collections of the world [8] and must be examined on the chance that Mycenaean pottery is also included.

(1) This is suggested by the presence of several decorated, isolated sherds (Nagel, *Doc. FIFAO* X, 15).

(2) Maspero, G. « Deuxième rapport à l'Institut Egyptien sur les fouilles et travaux exécutés en Egypte », *Bibliothèque Egyptologique*, I (1893) 225.

(3) For example, Bruyère remarks that many Mycenaean stirrup jars were found in 18th Dynasty tombs of the Western Cemetary, as opposed to the tombs of the Eastern Cemetary (*FIFAO* XV, 90), but few have been published, although they could well be noted in a field journal. It would also be of great interest if any of the vases could be placed within the village itself.

(4) Schiaparelli, E., *La tomba intatta dell'architetto Cha nella necropoli di Tebe* (Turin, 1927); Tosi, M. and Roccati, A., *Stele e altre epigrafi di Deir el-Medina* (Turin, 1971) 24.

(5) I have been able to see these pieces, courtesy of Dr. Silvio Curto and Dr. Alessandro Roccati.

(6) Moeller, G., « Bemalte Tongefäße », *Amtliche Berichte aus den Königlichen Kunstsammlungen Berlin* 39 (1918) 217-227. Bruyère had access to Möller's notes (*FIFAO* XVI, 251 n. 1). Rudolf Anthes later published an excavation report, « Die Deutschen Grabungen auf der Westseite von Theben in den Jahren 1911 und 1913 », *MDIAK* 12 (1943) 1-68.

(7) I have been able to examine these pieces, along with the 1913 field notes, through the great courtesy of Dr. Wolfgang Müller, Dr. Steffan Wenig, Dr. Hannelore Kischkewitz, and Dr. Karl-Heinz Priese.

(8) I have space here for only a few examples. In 1893 Maspero remarked : « Cette localité, exploitée au commencement de notre siècle par les pourvoyeurs de Drovetti, de Salt, de Mimaut, de Wilkinson ... » (Maspero, *Bibliothèque Egyptologique* I, 225). French sailors from the *Louxor*, who removed the obelisk from the Luxor Temple in 1832, also took along the sarcophagus of Queen Ankhnesneferybre from her tomb in Deir el-Medina North. They sold it to the British Museum in 1836 (Nagel, G., « Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh (Nord) (1928) », *FIFAO* VI.3 (1928) 18, 20, 29-32). Maspero himself was active at the site in 1885, when he removed the sarcophagus of Nitocris from pit 2005 (Maspero, *Bibliothèque Egyptologique* I, 225; Nagel, *FIFAO* VI.3, 1), and in 1886, when he cleared the intact tomb of Sennedjem (Maspero, *Bibliothèque Egyptologique* I, 225-31). Some of the objects from this tomb are now in Madrid (Toda, E., « La découverte et l'inventaire du tombeau de Sen-nezem », *ASAE* 20 (1920) 145-58; Kie, M.C.P., « La collection égyptienne du Musée Archéologique National de Madrid (Espagne) », First International Congress of Egyptology, *Acts* (Berlin, 1979) 515-8). Objects from more recent excavations at the site have been taken to Poland (Majewska, A., « Ancient Egyptian Collections in Poland », First International Congress of Egyptology, *Acts* (Berlin, 1979) 443-7) and Czechoslovakia (Strouhal, E. and Vyhnanek, L., « Research on Egyptian Mummies in Czechoslovakia », First International Congress of Egyptology, *Acts* (Berlin, 1979) 615-9). Other material from Bruyère's work is in the Louvre and the archives of the IFAO in Cairo, as well as, of course, the Cairo Museum.

A start has been made : even in this brief survey it is obvious how important the results of a careful study of the Deir el-Medina sherds may be to Egyptian and, particularly, to Aegean studies. The possibility, even though unlikely, of a large, new group of contexted material is enough to warrant the most thorough investigation. Added to this, the unique placement of the sherds in one of the best documented contexts known for Egypt, both archaeologically and textually, makes this group surely the most important and potentially productive collection of Mycenaean pottery in Egypt.

ÉTUDE DES PROCÉDÉS DE CONSTRUCTION DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE

I. — L'ÉDIFICATION DES MURS DE GRÈS EN GRAND APPAREIL À L'ÉPOQUE ROMAINE.

Jean-Claude GOLVIN et Jean LARRONDE
CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN D'ÉTUDE ET DE RESTAURATION DES TEMPLES DE KARNAK

L'étude des procédés de constructions et des méthodes de l'architecture égyptienne est un vaste sujet dont les thèmes variés méritaient d'être traités époque par époque, en s'appuyant sur les exemples monumentaux les plus significatifs. Il nous a semblé préférable d'entreprendre une telle étude en commençant par les époques les plus récentes de l'architecture égyptienne et de remonter ensuite progressivement vers des époques plus anciennes. De cette façon, en plus de la description des détails observés pour une époque donnée, apparaîtra d'un article à l'autre, l'origine de certains procédés, amorce d'une histoire des techniques de construction.

Notre enquête a porté, ici, sur plusieurs monuments d'époque romaine de Haute-Egypte, dont le bon état de conservation permettait d'observer avec précision de nombreux détails techniques [1] et notre attention s'est portée tout spécialement, sur les parties inachevées de ces édifices. Celles-ci offrent, en effet, l'avantage de révéler des détails précis, correspondant à des phases de chantier qu'il n'est plus possible d'observer sur des monuments dont la construction a été terminée. Nous avons également examiné, sur certains exemples, les murs partiellement détruits qui révèlent clairement l'aspect de leur structure interne.

Il était néeéssaire enfin de rapprocher les exemples directement observables aujourd'hui, de certains édifices déplacés lors du sauvetage des monuments de Nubie. Au cours de cette opération en effet, les murs des temples démontés pierre par pierre ont révélé également de nombreux détails intéressants; mais toutes les questions ne pouvaient être traitées dans le cadre d'un seul article. Notre propos s'est donc limité à l'étude des

[1] Nous tenons à remercier M. Sayed Abd el-Hamid, Inspecteur en Chef du Service des Antiquités, qui a favorisé notre enquête, M. le Professeur François Daumas pour l'accueil qu'il nous a réservé à Dendara et M. D. Lany Bell, Directeur de la Mission du Chicago Oriental Institute, pour les facilités dont nous avons bénéficié à Médinet-Habou et dans la bibliothèque américaine de Louqsor.

différentes étapes de construction des murs de grès en grand appareil; travail de taille de la pierre, phases de la pose et du scellement des blocs, *ravalement* et décoration des murs [1].

Nous n'évoquerons pas les toutes premières étapes de la construction qui correspondent à l'implantation générale de l'édifice sur le sol et à la réalisation de ses fondations. Au contraire nous ne suivrons ici que le travail de chantier réalisé à partir du moment où le soubassement de l'édifice étant déjà construit, on procédait à la préparation des blocs et à leur pose.

La détermination des différentes étapes de la construction et surtout celle de l'ordre exact de succession des opérations, a pu être établie à l'aide d'un exemple majeur : le mur d'enceinte en pierre, du temple d'Hathor à Dendara [2].

Cet ouvrage offre le grand intérêt d'avoir été interrompu, au beau milieu de sa construction. En effet, les faces supérieures et latérales des blocs situés à l'extrémité Nord des murs latéraux de l'enceinte sont restées à l'état brut et nous avons la preuve que dans toute cette partie de l'édifice, les blocs n'ont jamais été montés au-delà des limites actuelles atteintes par le mur (Pl. I, A).

Toutes les étapes de la construction peuvent donc être déterminées en observant avec précision les parties de l'ouvrage restées inachevées et particulièrement la partie Nord-Est de l'enceinte.

Bien entendu, nous ne nous bornerons pas à examiner ce seul exemple, mais rapprocherons les détails observables à Dendara, de ceux que l'on retrouve dans de nombreux autres cas.

I. Le tracé du monument.

Dans tous les exemples examinés le pourtour des murs à construire était dessiné sur le soubassement du monument. Ce dessin était exécuté avec beaucoup de précision conformément aux caractéristiques d'un plan préétabli [3]. Le contour de l'édifice était

(1) Tous les termes techniques employés figurant en italique, sont définis dans le petit glossaire placé en fin d'article.

(2) L'enceinte de pierre du temple d'Hathor à Dendara fut probablement commencée à l'époque de Néron. Le projet initial prévoyait de réaliser en avant de la façade du temple, une vaste cour sur le modèle de celle du temple d'Horus à Edfou; F. Daumas, *Dendara et le temple d'Hathor,* Le Caire, 1969, p. 8.

(3) Déjà à l'époque pharaonique l'usage de projets d'édifices dessinés sur papyrus ou sur des fragments de calcaire est attesté : S. Clarke - R. Engelbach, *Ancient egyptian masonry,* Londres

donné par un trait continu, nettement incisé à la partie supérieure ou *lit d'attente* * du soubassement. L'un des multiples exemples où ce tracé peut être observé de façon particulièrement complète est le mammisi romain de Dendara.

En effet, les blocs des murs de la partie orientale de cet édifice ont tous été démontés et réutilisés, laissant à nu le soubassement sur lequel subsiste l'ensemble du tracé d'origine qui indique la position des murs, des colonnes, et des portes du monument [1]. Un contour analogue est apparu, sur le soubassement du temple de Mandoulis à Kalabsha [2], et l'on pourrait d'ailleurs multiplier les exemples à l'infini, car il s'agit ici d'un procédé général et fort ancien de l'architecture égyptienne, qui s'est perpétué à l'époque romaine [3].

Le tracé indiquait toujours avec précision, la position du parement des futurs murs ainsi que celle des ouvertures, des décrochements ou des *moulures* * saillantes. Le trait incisé fixait la limite que devaient respecter les maçons chargés de bâtir les murs et il guidait donc de façon rigoureuse la pose des blocs. Il indiquait aussi la limite extrême que devait atteindre le *ravalement* *. Chaque bloc de *parement* * était appelé à être posé de façon à ce que son arête inférieure s'aligne parfaitement sur le tracé.

1930, Chap. V, p. 48-69. A ce sujet également, A. Badawy, *Le dessin architectural chez les égyptiens,* Le Caire 1948, IIe partie, p. 263-284, et en ce qui concerne plus spécialement le dessin des temples, p. 190-207.

Les caractéristiques du projet pouvaient être également définies d'après maquette; A. Badawy, *ibidem,* p. 199 : exemple de modèle en granit d'un temple (époque de Séti Ier) fig. 235 et 236, fragment de maquette représentant l'angle du pronaos du temple de Tôd (après Ptolémée VII Evergète II) comparé au plan des vestiges de l'édifice, fig. 237.

Des modèles réduits de colonnes et de portes sont également connus : G. Jéquier, *L'architecture et la décoration dans l'Egypte ancienne : Les temples ptolémaïques et romains,* Paris 1924, pl. 80.

A Rome, les représentations graphiques des édifices à construire sont énumérées par Vitruve : vue en plan (Ichnographia), élévations et coupes (Orthographia), vues en perspective (Scaenographia) : Vitruve, *De architectura,* I, II, et P. Gros, *Aurea Templa,* Ecole Française de Rome, Rome 1976, p. 60-63. En ce qui concerne l'utilisation des maquettes, *ibidem,* p. 60.

(1) F. Daumas, *Les mammisis de Dendara,* Le Caire 1959, pl. XXXIV, XXXV A et B et pl. XCIX.

(2) K.G. Siegler, *Kalabsha, Architectur und Baugeschichte des Tempels,* Berlin 1970, phot. 22 et 25; G.R.H. Wright, *Kalabsha, the preserving of the temple,* Berlin 1970, p. 74.

(3) Des tracés analogues apparaissent non seulement sur les édifices d'époque ptolémaïque, mais aussi sur des monuments beaucoup plus anciens. Une étude récente leur a été consacrée par J. Jacquet, « Le trésor de Thoutmosis Ier à Karnak », *Karnak-Nord V, Le trésor de Thoutmosis Ier; l'architecture,* Le Caire 1982. Les tracés ont permis de retrouver le plan de l'édifice et de déterminer les différents remaniements qu'il a subis.

II. La préparation des blocs.

Les blocs de grès arrivant du Gebel Silsileh ne pouvaient pas être posés tels quels. Comme on peut le voir à l'extrémité Nord de l'enceinte de Dendara, leurs faces n'étaient encore que grossièrement équarries à l'aide d'outils laissant dans la pierre des empreintes profondes (fig. 1, A et Pl. I, A).

Rappelons que la partie supérieure du soubassement comme celle de l'extrémité Nord de chaque assise est restée à l'état brut. Elle évoque d'ailleurs l'aspect d'une sorte de gros dallage inégal et irrégulier, ce qui montre bien que la construction n'a jamais été poursuivie au-dessus (Pl. I, A).

Les blocs d'extrémité ont donc gardé très exactement l'aspect qu'ils avaient au moment où ils furent mis en place. De ce fait, il est possible, en les observant attentivement, de déduire les différentes étapes de la préparation qu'ils ont subie, en vue de leur pose.

a) *L'orientation et la taille d'un bloc.*

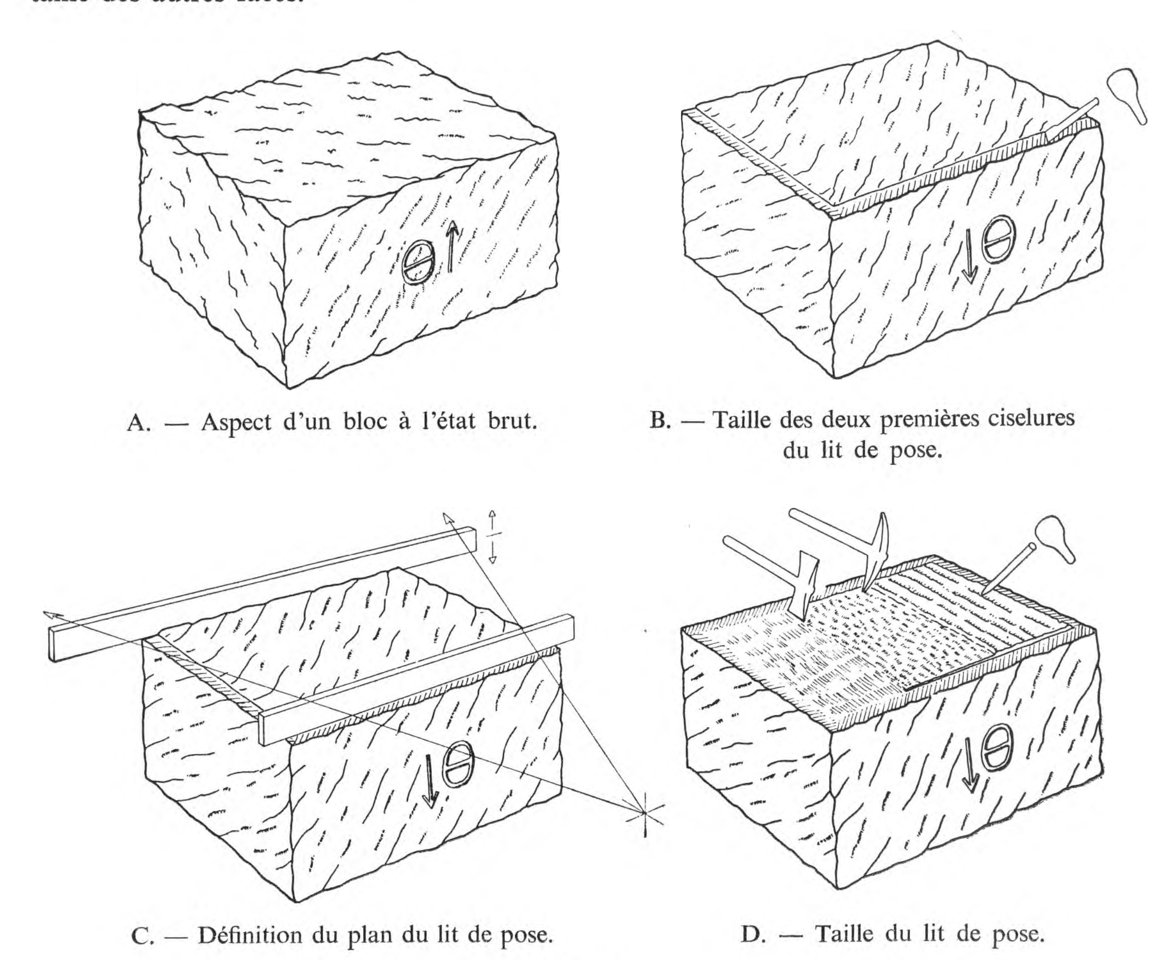
Il faut au préalable souligner que le grès est une roche sédimentaire, constituée de couches de sable aggloméré, ou de strates qui en se superposant horizontalement les unes aux autres ont donné à la roche un sens particulier. De ce fait, dans les blocs destinés à la construction, les strates du grès devaient se trouver de préférence placées horizontalement, comme elles l'étaient à l'état naturel, de façon à ce que les blocs pussent conserver la meilleure résistance mécanique possible, dont dépendait en premier lieu la solidité de l'édifice.

Tout bloc était donc destiné à être posé à plat dans le sens des strates du grès, et conservait une orientation naturelle qu'il convenait de respecter au moment de sa taille,

Le premier travail effectué par le tailleur de pierre consistait à dresser la face inférieure du bloc appelée *lit de pose* * [1]. Ce dernier servait de référence par la suite pour tailler les autres faces et c'était sur lui également que le bloc devait glisser pour être mis en place. Il fallait donc que le lit de pose soit géométriquement un plan parfait même si sa surface n'était pas absolument lisse, mais conservait encore quelques empreintes d'outils, favorables d'ailleurs à une bonne accroche du mortier appelé à être étendu sous le bloc.

[1] Sur la définition des principaux termes relatifs à la taille de la pierre, ainsi que des différentes étapes de la taille d'un bloc : P. Varene, *Sur la taille de la pierre antique, médiévale et moderne,* Centre de Recherche sur les Techniques gréco-romaines, Dijon 1974, p. 23-24.

Pour parvenir à tailler le lit de pose de façon à ce qu'il soit bien plan, il fallait suivre une méthode rigoureuse, dont les grands principes restaient d'ailleurs valables pour la taille des autres faces.



A. — Aspect d'un bloc à l'état brut.

B. — Taille des deux premières ciselures du lit de pose.

C. — Définition du plan du lit de pose.

D. — Taille du lit de pose.

Fig. 1.

On commençait par définir une ligne droite sur l'un des côtés du bloc encore à l'état brut, à l'aide d'une règle et d'une pointe sèche ou d'un cordeau marqueur puis le long de ce trait, on effectuait une première *ciselure* * qui définissait l'amorce d'un plan régulier (fig. 1, B).

Ensuite, il fallait réaliser une seconde ciselure, sur un autre angle du bloc afin que celle-ci définisse géométriquement avec la première, un plan parfait (fig. 1, B).

En se guidant sur ces deux premières ciselures, le tailleur pouvait en définir facilement deux autres (fig. 1, C), et obtenir ainsi, tout autour de la face à tailler, un cadre dont les quatre côtés étaient situés dans un même plan (fig. 1, D).

Il procédait ensuite au *dégrossissage* * de la partie centrale du lit de pose, opération consistant à enlever l'excès de pierre situé en saillie par rapport au plan déterminé par les ciselures (fig. 1, D).

Ce travail était commencé à l'aide d'outils susceptibles d'enlever rapidement la plus grosse masse de pierre en excès et il était achevé avec des outils à percussion lancée [1] plus précis, dont le tranchant lisse permettait d'obtenir une surface bien régulière. Ces derniers ont laissé dans la pierre de petites stries peu profondes et très rapprochées fig. 1, D). Sans doute un lissage final ou *égrisage* * était-il effectué par la suite, en frottant contre la surface à polir un petit bloc de grès, le sable de cette roche jouant alors le rôle d'un parfait abrasif.

Après avoir achevé le lit de pose, on taillait les deux joints selon les mêmes principes que ceux énoncés précédemment : « Leur plan était tout d'abord défini par une série de quatre ciselures, puis la partie centrale de chaque face était dégrossie et finalement soigneusement dressée (fig. 2, A) ».

On procédait ensuite à la taille de la ciselure inférieure de la face de parement du bloc (fig. 2, B). Celle-ci déterminait, avec le lit de pose, l'arête inférieure du bloc, qui était une ligne droite parfaite mais assez fragile. Il faut remarquer que pour celà d'ailleurs, et par précaution, toutes les ciselures de parement étaient taillées en *chanfrein* * selon un angle obtus (fig. 2, C).

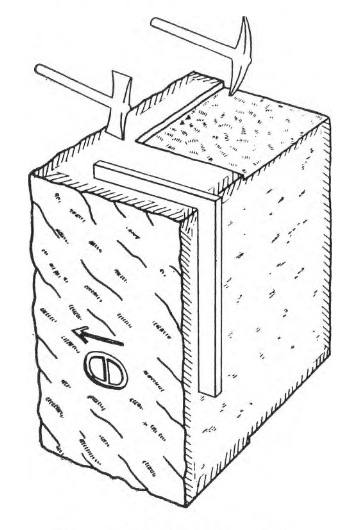
Il était préférable en effet de ne pas tailler celles-ci à angle droit car leur arête aurait pu trop facilement *s'épaufrer* * au cours des manipulations du bloc (Pl. V, C).

Cette arête déterminée par la première ciselure de parement et le lit de pose était très importante. C'était celle qui devait s'aligner parfaitement sur le trait incisé du tracé, lors de la pose du bloc. Elle définissait une première ligne droite parfaite permettant de déterminer les deux ciselures verticales du parement (fig. 2, C).

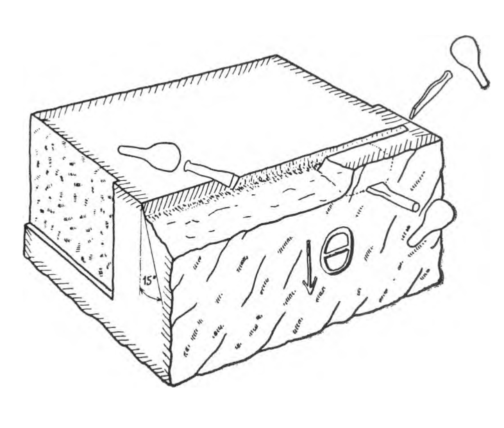
b) *Cadres d'anathyrose et évidements.*

On remarque que la partie centrale des joints a été évidée sur une profondeur de 1 cm en moyenne à une distance de 12 cm environ du parement, et de la face supérieure de chaque bloc (fig. 2, A-D). Le fond de cet évidement a été volontairement travaillé de façon très grossière afin de présenter des creux et des aspérités assez importants pour favoriser la fixation du mortier liquide qui devait y être coulé plus tard. Un ou deux

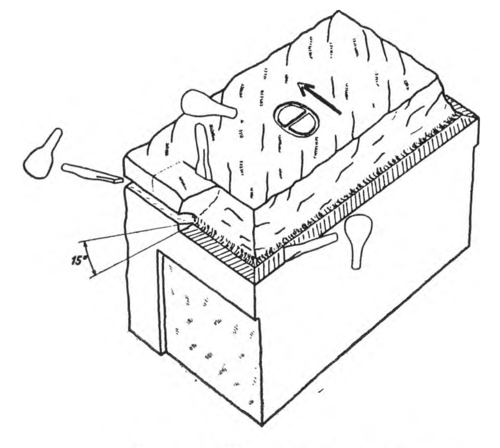
[1] Sur la définition des différents types d'outils et de leur mode de préhension, P. Varene, *ibidem*, p. 45-48.



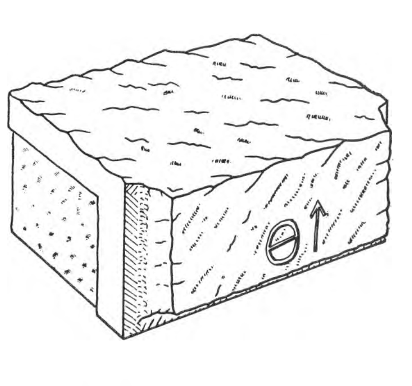
A. — Taille d'un joint.



B. — Taille de l'arête inférieure du parement.



C. — Taille des arêtes de joint du parement.



D. — Bloc prêt à la pose.

Fig. 2.

canaux verticaux de 4 cm de large étaient creusés pour alimenter en mortier cet évidement (fig. 4, 1).

Les évidements pratiqués au milieu du joint laissaient subsister un cadre appelé, *cadre d'anathyrose* * [1]. On constate que les canaux verticaux ont été taillés très grossièrement

[1] Définition et rôle du cadre d'anathyrose : R. Martin, *Manuel d'architecture grecque*, Paris 1965, p. 194-199.

et toujours du même côté, c'est-à-dire du côté du joint qui restait libre une fois que le bloc était posé (fig. 4, 1).

Ces canaux devaient donc probablement être taillés sur des blocs déjà en place et en prévision de la pose prochaine de nouveaux blocs.

Grâce aux cadres d'anathyrose, les blocs s'assemblaient de façon parfaite [1] et la finesse des joints réalisés pouvait donner parfois l'illusion d'une pose à sec. Ceci nous conduit à faire cependant quelques remarques.

c) *Le réglage « en place » des joints et de la face postérieure de chaque bloc.*

En observant l'enceinte du temple d'Hathor, nous remarquons que très souvent les joints ne sont pas verticaux, mais au contraire disposés en oblique et selon des angles très variables d'un endroit à un autre (fig. 3 et Pl. IV, A). Ce cas se retrouve d'ailleurs aussi bien à Kalabsha, qu'au temple de Deir Chellouit ou dans tous les autres exemples cités au cours de cette étude.

Cette particularité des joints montre que les blocs ne pouvaient pas être préparés à l'avance dans leur ensemble, ni même en grande quantité, mais qu'au contraire, il fallait les ajuster cas par cas et progressivement [2]. Le tailleur devait nécessairement mesurer avec exactitude l'angle fait par le lit de pose et le joint du dernier bloc en place, pour pouvoir tailler le nouveau bloc de façon à ce qu'il s'assemble parfaitement avec le précédent.

Des réglages, aussi fréquents et systématiques, ne pouvaient être commodément effectués que si la taille des joints était réalisée à proximité immédiate de la partie de mur à construire, et peut-être même « *in situ* » [3].

Plusieurs autres arguments permettent d'ailleurs, comme nous le verrons ci-après, d'avancer l'hypothèse d'un travail de taille des blocs, effectué sur le chantier, par petites quantités, au fur et à mesure de l'avancement des assises. De même, lorsque l'on regarde chaque assise de l'enceinte de Dendara en plan, il est possible de constater que les blocs employés n'ont pas rigoureusement les mêmes dimensions.

[1] R. Martin, *ibidem*, p. 197, fig. 81.

[2] A ce sujet : S. Clarke - R. Engelbach, *o.c.*, VIII, p. 101 sq., fig. 106-110.

Nous pensons que seul le lit d'attente était taillé à l'avance sur un grand nombre de blocs. Par contre les joints devaient être réglés au fur et à mesure de l'avancement du chantier. L'irrégularité de l'appareil obligeait à choisir parmi les blocs disponibles, ceux dont les dimensions convenaient le mieux dans chaque cas, et à en tailler spécialement quelques-uns de façon à ce qu'ils puissent se juxtaposer parfaitement.

[3] A ce propos : G.R.H. Wright, *Kalabsha*, p. 75.

Leur *appareil* * effectue en effet très souvent des décrochements qui n'ont aucun caractère régulier. Ici encore, les tailleurs devaient veiller à ce que la face arrière de chaque bloc puisse bien s'assembler aux blocs voisins. Il leur fallait donc contrôler à chaque fois la forme des blocs en place par rapport à celle de ceux qui étaient à poser. Les tailleurs réalisaient enfin la taille de la face arrière des nouveaux blocs, mais elle restait assez grossière par rapport à celle du lit de pose ou à celle des joints. On remarque que des évidements latéraux alimentés par des canaux verticaux de coulée y étaient également exécutés (fig. 4, 2) [1].

d) *Description de l'état exact d'un bloc posé.*

Ce n'est qu'après l'achèvement de toutes ces opérations que les blocs étaient prêts à être posés. Comme nous l'avons vu, la forme de ceux-ci nous est donnée avec exactitude à l'extrémité Nord des assises de l'enceinte du temple d'Hathor à Dendara. L'aspect de chaque face de ces blocs mérite par conséquent d'être décrit avec précision. On constate que pour chacun d'eux le lit de pose a bien été taillé ainsi que les deux joints avec leurs évidements et leurs cadres d'anathyrose. Mais il n'existe que trois ciselures seulement du côté du parement de chaque bloc : la ciselure inférieure et les deux ciselures latérales situées du côté des joints. On remarque par contre que la ciselure supérieure n'a pas été exécutée alors que les blocs sont déjà posés (Pl. I, B). L'absence de toute ciselure supérieure dans les blocs déjà posés d'un mur constitue d'ailleurs une des preuves les plus nettes de son inachèvement. Nous verrons en effet ci-après que la ciselure supérieure n'était taillée qu'une fois les blocs mis en place, et uniquement en vue de réaliser la pose des blocs de l'assise suivante.

On remarque, d'autre part, que la face supérieure de chaque bloc (ou lit d'attente) est restée à l'état brut.

La ciselure supérieure n'a pas été exécutée alors que les blocs sont en place (Pl. I, A-B). Celle-ci n'était donc effectuée qu'après coup.

Enfin, dans toutes les parties des murs dont le *ravalement* * est resté inachevé à Dendara, Kalabsha, Médinet-Habou ou Deir Chellouit, la partie centrale du parement de chaque bloc a la forme d'un énorme bossage, dont la saillie peut dépasser parfois 25 cm (Pl. IV, A-B). Nous verrons plus loin pour quelle raison une saillie aussi importante

[1] S. Clarke - R. Engelbach, *o.c.*, IV, p. 81-82. Ces évidements des joints avec leurs canaux verticaux d'alimentation sont également nettement visibles sur le mammisi romain de Dendara, G. Jéquier, *o.c.*, pl. 68.

avait été laissée. D'autre part et très souvent, sur la face des bossages, apparaissent des marques de carrière ou de pose, de formes différentes [1] (Pl. I, B).

Nous pouvons conclure de toutes ces observations que les blocs avaient été effectivement mis en place, alors que leur taille n'était réalisée que très partiellement et sur les faces strictement indispensables à leur pose. La face supérieure (lit d'attente) et le parement restaient par contre totalement inachevés.

III. Travaux préliminaires effectués à la partie supérieure des assises, avant la pose des blocs.

L'emplacement où devait être posés les nouveaux blocs (à la partie supérieure de chaque assise), était également très soigneusement préparé. Les différentes étapes de ce travail préliminaire sont toutes très nettement visibles sur trois assises successives du côté Nord-Est du mur d'enceinte du temple d'Hathor à Dendara. La taille du lit d'attente a bien été commencée en avant des derniers blocs en place, et poursuivie en direction du Nord sur une faible distance, mais le travail n'a pas été mené jusqu'à l'extrémité des assises, si bien que celles-ci sont restées à l'état brut (Pl. I, A). Par contre dans toute la partie où ce travail préliminaire a été réalisé, trois zones différentes sont à distinguer; elles correspondent précisément aux trois opérations successives de préparation du lit d'attente :

a) *Taille du lit d'attente* (fig. 3).

Cette opération était la première à être réalisée. Elle consistait à dresser le lit d'attente de façon à en faire un plan parfaitement horizontal. Pour régler ce plan et guider sa taille de façon rigoureuse, on avait recours à deux ciselures plates situées de part et d'autre du mur (fig. 3, 2).

Puis, on traçait sur le lit d'attente la limite du parement de la nouvelle assise qui devait correspondre rigoureusement à celle des assises déjà posées. Celle-ci était indiquée comme on peut le voir, à Dendara, par un trait droit continu, nettement gravé à l'aide d'un outil pointu (fig. 3, 1). La taille de la ciselure se faisait ensuite en plusieurs étapes : tout

[1] Les marques gravées sur les blocs peuvent être, en effet, de nature différente. Il peut s'agir soit de marques de carrières, soit de marques de pose : R. Martin, *o.c.*, p. 222. Il semble cependant qu'à Dendara il ne s'agisse que de marques de carrière, une étude particulière leur sera consacrée ultérieurement.

d'abord on commençait par pratiquer en haut du bossage une saignée de 3 cm de largeur et de 5 à 6 cm de profondeur à quelques centimètres de l'extérieur du tracé précédent (fig. 3, 2).

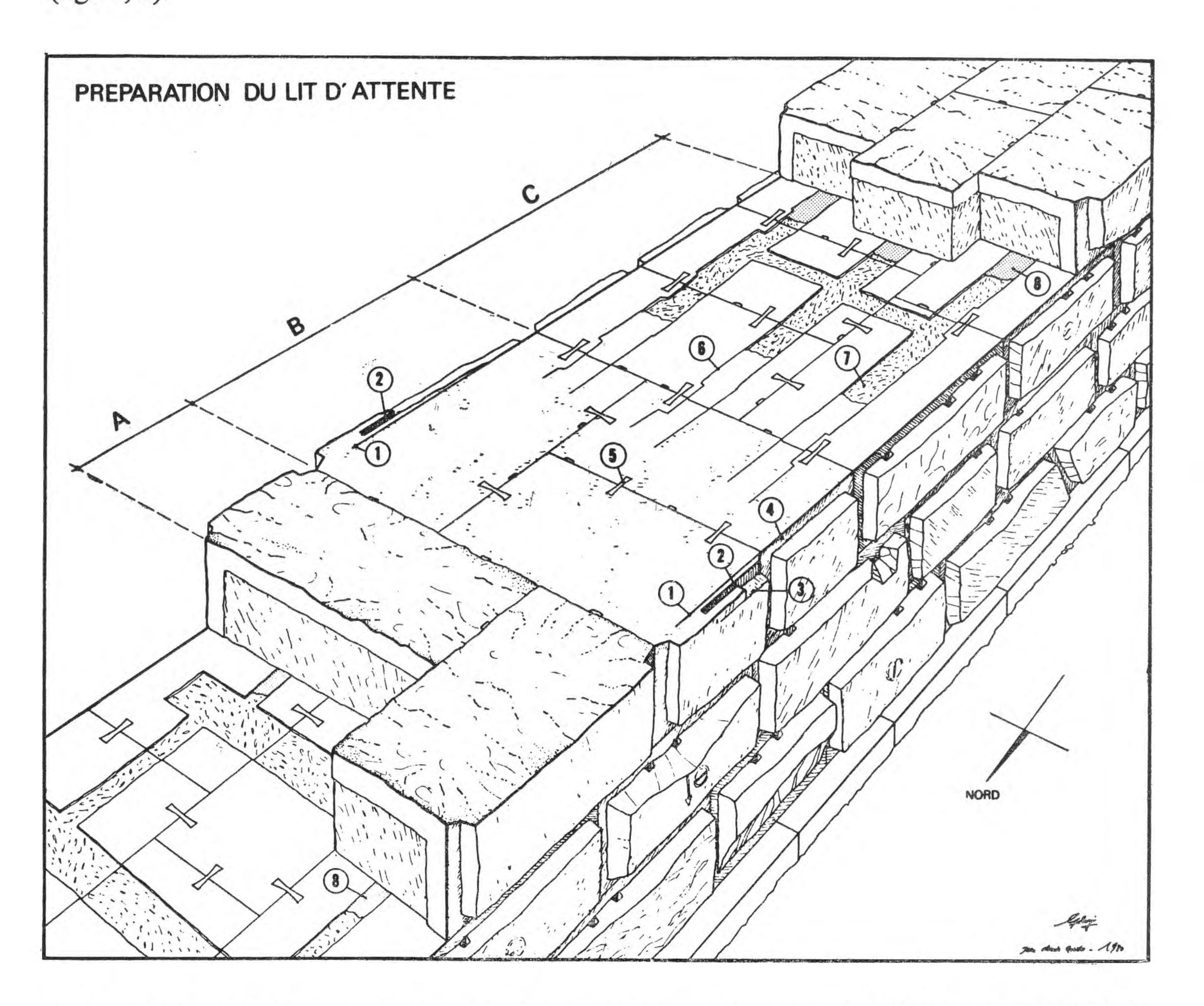


Fig. 3. — 1. Trait incisé indiquant la limite du parement. — 2. Saignée. — 3. Abattage de la partie supérieure du bossage. — 4. Ciselure supérieure du parement. — 5. Queue d'aronde. — 6. Tracé d'un canal horizontal. — 7. Partie évidée d'un canal. — 8. Mortier de pose. — A. Lit d'attente à l'état brut. — B. Lit d'attente dressé. — C. Lit d'attente achevé.

Puis, on procédait à l'abattage de la partie du bossage située en avant de la saignée (fig. 3, 3).

Enfin, on pouvait tailler la ciselure supérieure des blocs en place en suivant bien le trait gravé, qui devenait ainsi l'arête supérieure du lit d'attente (fig. 3, 4).

Cette ciselure était également réalisée en chanfrein, pour éviter tout risque d'épaufrure.

Le rôle de cette arête supérieure était avant tout de matérialiser la limite que les maçons chargés de poser les nouveaux blocs devaient suivre.

b) *Le scellement des blocs du lit d'attente.*

La deuxième opération préparatoire consistait à sceller entre eux, les blocs du lit d'attente (fig. 3, B). Ils étaient liés les uns aux autres au moyen de *crampons* logés dans des évidements taillés en forme de *queue d'aronde* * (fig. 3, 5).

Ces logements, taillés au ciseau avec une grande précision, étaient pratiqués perpendiculairement aux joints et au milieu des côtés de la face supérieure de chaque bloc. On remarque que les queues d'aronde de direction parallèle au parement étaient toujours rigoureusement alignées [1], alors que les autres suivaient inévitablement les décalages dus au décrochement des joints.

Les crampons utilisés pour relier les blocs étaient très probablement en bois [2] et scellés au plâtre (chacun des blocs, cramponné sur deux côtés perpendiculaires, se trouvait donc très efficacement scellé). Le plus grand soin a été apporté dans l'exécution de ce travail.

On peut se demander en quoi les crampons ont joué à un moment donné un rôle précis et indispensable, *l'appareil* * des murs étant réalisé de façon parfaite et suffisamment solide pour donner à la construction une remarquable stabilité.

En effet, très curieusement, les logements des queues d'aronde ont été, dans leur grande majorité, retrouvés vides, lors du démontage du temple de Kalabsha. G.R.H. Wright [3] pense que les crampons de bois n'avaient qu'un rôle provisoire à jouer. Il suppose qu'ils

[1] Dans le mur d'enceinte du temple d'Hathor à Dendara, ces queues d'aronde sont alignées selon trois droites équidistantes et parallèles au parement. A Kalabsha elles ne sont alignées que sur deux rangées, K.G. Siegler, *Kalabsha,* fig. 17-19. En ce qui concerne celles de la terrasse du Kiosque de Trajan à Philae : V.H. Jaritz, *Elephantine III,* Mainz 1980, pl. 30 a et 30 b.

[2] A Kalabsha ce bois est du sycomore : G.R.H. Wright, *o.c.,* p. 76. Nous n'avons pas trouvé de crampon de bois conservé dans le mur d'enceinte du temple de Dendara. Par contre sur la terrasse du temple d'Hathor, à l'Est du petit kiosque du nouvel an subsiste un élément de liaison en bois bien conservé. De beaux exemples en ont été trouvés également sur la terrasse du Pronaos du temple d'Esna : S. Sauneron, *Quatre campagnes à Esna,* (Esna I), Le Caire 1959, pl. XXVII.

[3] « The few lead cramps recovered (all from the huge architraves of the hypostyle hall) are purposefully functional and require no comment. The vast majority of the other emplacements were completely empty. If cramps were ever placed in these cuttings they were removed, again, before the super-incumbent course was set. The only explanation for this practice would seem that cramps were inserted temporarily to hold the block firm during *in situ* dressing-involving a ludicrously disproportionate expenditure of labour » : G.R.H. Wright, *o.c.,* p. 76.

auraient simplement maintenu les blocs peu après leur pose, et auraient été laissés en place, jusqu'à la construction de l'assise suivante. On les aurait alors retirés (sans doute en vue de les réutiliser), juste avant la pose des nouveaux blocs. D'après nos observations sur le mur d'enceinte du temple d'Hathor à Dendara, on remarque que les logements des queues d'aronde n'étaient pas taillés à l'avance, mais au contraire sur des blocs déjà en place (Pl. I, A), et peu avant la pose de nouveaux blocs.

Seul le démontage d'une assise complète permettrait de savoir si le cas est le même que celui du temple de Kalabsha.

Ce mode de scellement apparaît de toute façon — comme un véritable luxe de précautions et la qualité du travail de taille des logements semble prouver qu'une raison importante (qui n'est peut-être pas uniquement technique), avait déterminé l'exécution systématique de ceux-ci.

Ce problème ne peut être résolu de façon satisfaisante dans l'état actuel des recherches et de nouvelles observations mériteraient d'être effectuées pour le traiter.

c) *Le creusement des canaux horizontaux.*

La troisième et dernière opération préparatoire consistait à creuser, dans le lit d'attente, des évidements horizontaux en forme de canaux [1], d'une profondeur de 1 cm environ et de 25 cm de largeur en moyenne. Leur fond était volontairement travaillé de façon très grossière afin de présenter des aspérités susceptibles de favoriser une bonne adhérence du mortier appelé à y être versé par la suite (Pl. II, B).

Dans les murs de grande épaisseur comme à Dendara ou à Kom-Ombo [2], ces canaux constituaient d'ailleurs tout un réseau soigneusement disposé à la partie supérieure de chaque assise.

Par contre lorsque le mur était de plus faible épaisseur, la disposition des canaux restait très simple. C'est le cas du temple de Harendotès à Philae [3] où un seul canal

[1] Ces canaux horizontaux ou verticaux peuvent aussi parfois être appelés en termes de métier : « abreuvoirs ».

[2] L'avant-cour du temple de Kom-Ombo construite à l'époque romaine est délimitée par des murs de grande épaisseur. Le réseau des canaux horizontaux ou « abreuvoirs » se distingue au milieu des assises : G. Jéquier, *o.c.,* pl. 36, I.

A Dendara le dessin des canaux répond à un principe d'alternance. On remarque que dans chaque assise où les blocs sont posés transversalement (en boutisse), les canaux sont parallèles au parement. Par contre, dans chaque assise où les blocs sont posés longitudinalement (en carreau) les canaux sont perpendiculaires au parement.

[3] Au milieu de certaines assises du temple d'Harendothès à Philae existent deux canaux

central a été creusé au milieu des assises, ou encore du temple de Mandoulis à Kalabsha, où l'on note la présence de deux canaux parallèles au parement, par assise [1].

Des canaux horizontaux semblables se remarquent aussi sur le soubassement de l'esplanade située à l'Est du kiosque de Trajan à Philae [2].

Il faut remarquer que cette technique d'un emploi courant à l'époque ptolémaïque fut améliorée à l'époque romaine [3], la disposition des canaux étant alors devenue, d'une façon générale, bien plus nette et régulière.

Leur contour était systématiquement indiqué par un trait incisé comme on peut le voir à Dendara et ils étaient ensuite soigneusement évidés (Pl. II, A).

Dans cet exemple on remarque aussi que les ouvriers avaient pris le plus grand soin à contourner les queues d'aronde qui se trouvaient sur le passage des canaux. En effet, ils laissèrent volontairement subsister autour de celles-ci un petit cadre de 2 à 3 cm de largeur (Pl. II, B et III, B) dont le rebord empêchait le plâtre liquide de pénétrer à l'intérieur du logement des crampons et de les mouiller. Une telle précaution laisse également supposer que les crampons du mur d'enceinte du temple d'Hathor étaient en bois. En effet, on aurait voulu les isoler de cette manière, afin d'éviter que leur dilatation sous l'action de l'humidité ne risque de faire éclater la pierre [4].

On voit bien à Dendara que l'opération de creusement des canaux était effectuée en dernier lieu, car elle fut à peine amorcée alors que les opérations précédentes étaient déjà réalisées sur une surface beaucoup plus importante (fig. 3, C).

Sur le lit d'attente, la position de chaque bloc à poser était indiquée avec précision, par de petits traits gravés perpendiculairement au parement, situés exactement à l'emplacement de chaque joint (Pl. III, A-B). Ces traits servaient de repère pour la pose. Immédiatement derrière eux étaient creusés dans le lit d'attente de petits trous de 5 cm

parallèles au parement; H.G. Lyons, *A report on the island and temples of Philae*, London, 1896, pl. 23.

Un seul canal existe au milieu de chaque assise du Mammisi romain de Dendara; F. Daumas, *Les mammisis de Dendara, o.c.*, pl. XXXV b, XXXVI b, et XCIX.

[1] G.R.H. Wright, *o.c.*, pl. 88 a et 88 b; K.G. Siegler, *o.c.*, pl. 19-22.

[2] V.H. Jaritz, *o.c.*, pl. 30 a et 30 b.

[3] Les canaux horizontaux existent par exemple, au milieu des assises du temple d'Hathor à Dendara ainsi qu'au temple d'Horus et au mammisi d'Edfou, qui ont tous été bâtis à l'époque ptolémaïque. Cependant les canaux sont toujours moins accentués et plus irréguliers que dans les constructions d'époque romaine.

[4] La puissance développée par la dilatation du bois est considérable. Elle était d'ailleurs utilisée couramment en Egypte pour débiter en carrière les gros blocs de granit et les obélisques : S. Clarke - R. Engelbach, *o.c.*, p. 24 sq; M. Pillet, « L'extraction du granit en Egypte à l'époque pharaonique », *BIFAO* 36, 1936, p. 71-84.

de largeur et 4 cm de profondeur en moyenne qui servaient de point d'appui aux leviers utilisés lors de la phase finale de la pose des blocs (Pl. III, A). Ces repères et trous de leviers sont également visibles sur la terrasse du temple d'Esna [1].

A Dendara, et dans de nombreux autres exemples [2], on remarque, en outre, qu'une autre série de trous était pratiquée à la partie supérieure des bossages des blocs de parement de l'assise déjà en place, et toujours de part et d'autre des traits indiquant la position des joints des blocs de l'assise à poser (Pl. III, B).

Cette nouvelle série de trous servait de point d'appui aux leviers employés pour régler latéralement la position des blocs. Ceci explique l'importante épaisseur des bossages. Il fallait qu'ils puissent résister à la pression des leviers, et également que leur partie supérieure soit suffisamment large, pour permettre le creusement des trous servant de point d'appui (fig. 4, 3).

Enfin, après avoir achevé le traçage de tous les repères et le creusement des trous de levier, les maçons pouvaient envisager la pose des nouveaux blocs.

IV. La pose des blocs (fig. 4).

Chaque bloc à poser était amené à proximité immédiate de son emplacement définitif (fig. 4). La première opération consistait à préparer les deux surfaces appelées à entrer en contact, c'est-à-dire le lit de pose du bloc, et la partie du lit d'attente appelée à le recevoir.

Il était certainement nécessaire de mouiller ces surfaces jusqu'à saturation, pour éviter que le grès, roche très poreuse, n'absorbe trop rapidement l'eau du mortier de plâtre liquide destiné à faciliter la pose [3]. Il était souhaitable de répandre à l'aide d'un outil plat une fine couche de plâtre plastique de façon à ce que toutes les anfractuosités et les pores de la pierre soient bien bouchés et que les surfaces apprêtées présentent un aspect lisse et humide leur permettant de glisser facilement l'une sur l'autre lorsqu'elles seraient mises en contact. Une masse de mortier de plâtre et de sable assez fluide était alors accumulée dans le canal horizontal de façon à se trouver placée sous le bloc lorsque celui-ci était descendu sur le lit d'attente (fig. 4, 4). Ecrasée par le poids du bloc cette masse se répartissait sous lui et servait de lubrifiant favorable à son glissement. Elle

[1] S. Sauneron, *o.c.*, pl. XXII.

[2] Par exemple au sommet des bossages des blocs de parement du temple de Deir Chellouit, ou de la porte inachevée du dromos du temple de Tôd, on remarque la présence de trous analogues.

[3] Le mortier utilisé était du plâtre liquide mêlé d'un peu de sable : G.R.H. Wright, *o.c.*, p. 75.

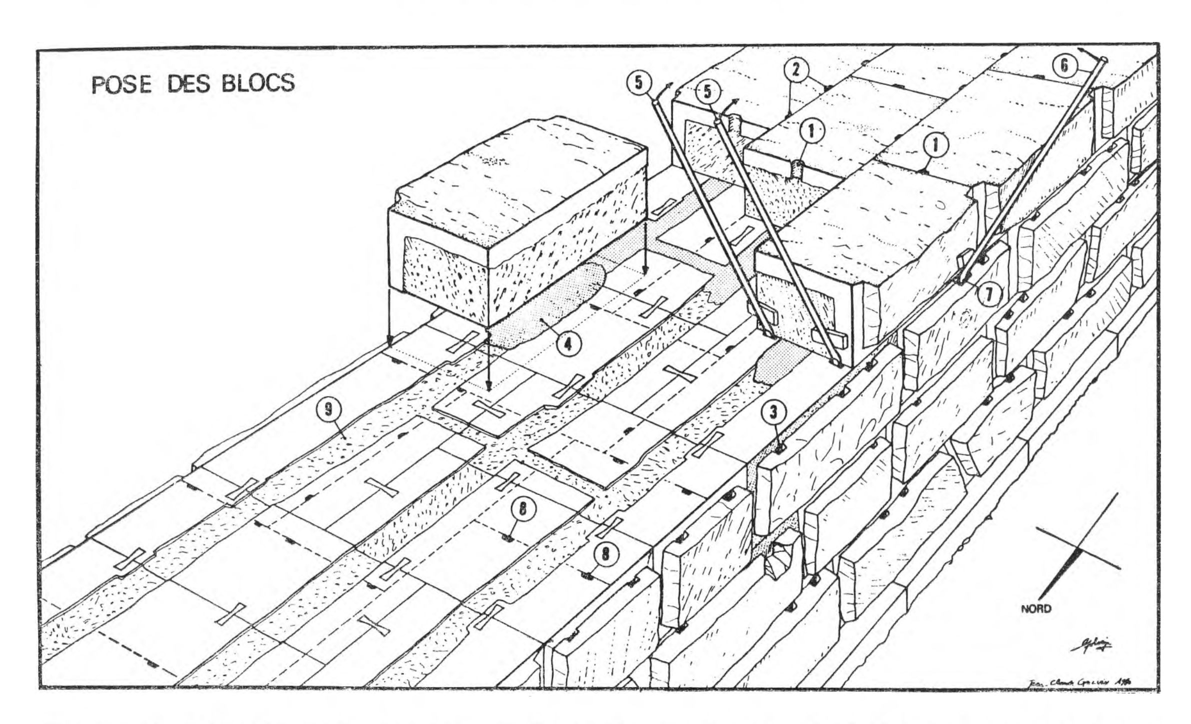


Fig. 4. — 1. Orifice des canaux verticaux d'alimentation des joints. — 2. Orifice des canaux d'alimentation de la face arrière des blocs. — 3. Trous de leviers pratiqués dans le bossage. — 4. Masse de mortier fluide placée sous le bloc. — 5. Sens de manœuvre des leviers destinés à pousser le bloc en avant. — 6. Sens de manœuvre latérale des blocs. — 7. Position du levier. — 8. Trous de leviers situés en arrière des repères indiquant la position des joints des blocs à poser. — 9. Canal horizontal.

finissait de s'étaler lorsque la pierre était mise en mouvement [1]. On remarque d'ailleurs qu'à Dendara, l'arête inférieure du joint placé à l'avant de chaque bloc a été taillée en chanfrein, dans le but de faciliter son glissement et la bonne répartition du mortier de plâtre. En effet, si cette arête était restée vive, elle aurait en progressant décapé le mortier dont un excès se serait alors accumulé vers l'avant (fig. 5 A). Mais le petit chanfrein taillé à la partie inférieure du joint évitait cet inconvénient : à la manière des patins d'un traîneau il forçait le mortier à passer sous le bloc qui compressait et uniformisait la masse fluide en une couche bien régulière de 2 à 3 millimètres d'épaisseur (fig. 5 B).

[1] Cette masse de plâtre bien étalée sous le lit de pose, est visible à Dendara, dans les dernières assises de l'enceinte, du côté Ouest de celle-ci. La couche de plâtre a 4 à 5 mm d'épaisseur.

En glissant de cette manière le bloc arrivait au contact de celui qui le précédait. Il était poussé par derrière en fin de parcours à l'aide de leviers (fig. 4, 5) [1]. Très probablement, des cales étaient utilisées pour éviter que ces leviers n'entrent en contact direct avec la

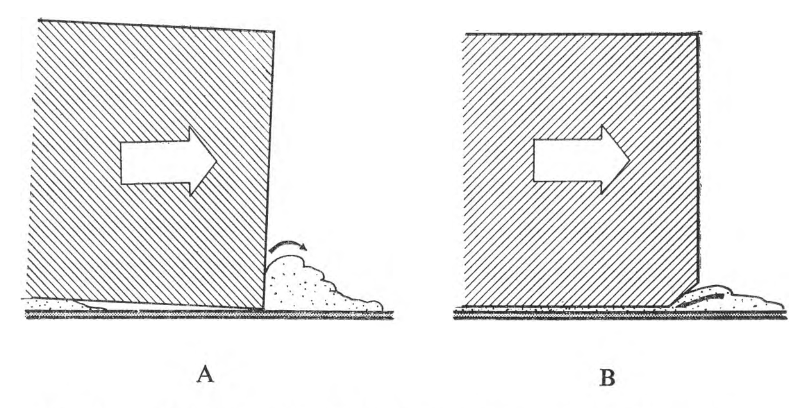


Fig. 5. — Rôle du petit chanfrein situé à l'avant du bloc à poser.

pierre, ainsi que pour pouvoir modifier à volonté l'angle de poussée. En raison de l'utilisation de ces cales les leviers n'ont guère laissé de trace, à l'endroit où leur effort de pression s'est exercé. Enfin on devait régler latéralement la position du bloc en le repoussant légèrement sur le côté, de façon à mettre en coïncidence son arête inférieure et celle du joint situé vers l'avant, avec les arêtes des blocs déjà en place. C'est pour réussir cet ajustage délicat que l'on utilisait les leviers engagés dans les trous situés à la partie supérieure des bossages (fig. 4, 6) [2].

Le bloc était légèrement poussé vers l'intérieur du mur par ce moyen. La pression exercée alors sur les leviers a parfois fait éclater une partie du bossage comme on peut le voir à Dendara (Pl. V, A). Le sens de ces éclats indique d'ailleurs sans ambiguïté la direction dans laquelle les leviers exerçaient leur poussée (fig. 4, 7). Il faut noter d'autre part que ceux-ci ne pouvaient pas être parfaitement droits, car ils n'auraient pu s'engager sous la saillie du bossage. Leur extrémité devait être certainement recourbée.

Une fois le premier bloc en place, on réalisait la pose des suivants de la même manière. Il fallait procéder ensuite au scellement des joints de tous les blocs nouvellement posés.

[1] Cette technique était employée également dans l'architecture grecque : R. Martin, *o.c.*, p. 234-238, et dans l'architecture romaine en Italie : G. Lugli, *La tecnica edilizia romana*, Roma 1957, p. 232-235, fig. 47-53.

[2] Un procédé identique a été employé pour la construction du théâtre de Tusculum : G. Lugli, *ibidem*, p. 234-235, fig. 52-53.

Pour celà un lait de plâtre était versé, par l'ouverture supérieure des petites saignées d'alimentation verticales qui aboutissaient aux évidements existant dans la partie centrale des joints (fig. 4, 1-2). Tout l'espace creux se remplissait alors de plâtre.

Dans les parties arrachées du mur d'enceinte de Dendara, on remarque la présence de restes très importants de ce plâtre liquide aussi bien sur les lits de chaque assise, que dans les canaux horizontaux ou les joints.

En effet, le plâtre qui avait tout d'abord facilité le glissement des blocs faisait prise par la suite et assurait leur scellement définitif. Il avait en outre l'avantage de créer une couche continue intimement en contact avec la pierre. Celle-ci assurait la répartition des pressions importantes exercées par le poids du mur situé au-dessus, ce qui évitait tout danger de fissure des blocs. L'utilisation de cette méthode de pose et de scellement était très courante en Egypte à l'époque romaine, elle se remarque dans un grand nombre d'exemples : Tout d'abord à Dendara même, pour la construction du Mammisi romain et du temple d'Isis, mais aussi à Kom-Ombo, Philae, Qertassi, Kalabsha, Dakkeh et dans bien d'autres cas, notre liste n'étant pas limitative [1].

Cette technique, comme nous l'avons vu, existait déjà à l'époque ptolémaïque. Elle a été utilisée notamment pour la construction du temple d'Hathor à Dendara, celui d'Horus à Edfou, mais aussi dans de très nombreux autres édifices.

V. Le mode de progression du chantier.

Comme nous l'avons déjà remarqué, la construction de l'enceinte en pierre du grand temple de Dendara fut brusquement interrompue et nous avons même la preuve que les extrémités Nord des assises n'ont jamais été bâties au-delà de leurs limites actuelles (Pl. I, A). Par conséquent ces assises ont gardé exactement, à cet endroit, la disposition qu'elles avaient au cours de leur construction, ce qui permet d'effectuer aujourd'hui quelques observations intéressantes.

[1] Ces évidements avec encore des restes importants de plâtre liquide sont bien visibles tout au long de l'enceinte du temple d'Hathor à Dendara, ainsi qu'à l'intérieur des murs du mammisi romain : J. Jéquier, *o.c.*, pl. 68, I. Ils sont visibles aussi dans les murs de l'avant-cour romaine (B. Porter - R. Moss, VII, p. 44) du temple de Dakkeh; G. Maspero, *Les temples immergés de la Nubie*, II, Le Caire 1911, pl. XCI-XCII. On les remarque aussi à Maharraka (P.-M. VII, p. 51); G. Maspero, *o.c.*, pl. X, pl. XCIX et C.

Ils sont particulièrement nets dans la grande dalle de couverture du kiosque de Qertassi (P.-M., VII, p. 6), sur les photographies prises avant les travaux; G. Maspero, *ibidem*, pl. XXXIII et XLVI.

Nous pouvons déduire, tout d'abord, que la progression du chantier de construction se faisait dans une seule direction, le sens de cet avancement étant indiqué clairement par plusieurs détails.

En effet, les trous de leviers destinés à pousser les blocs par derrière au moment de leur pose, sont toujours situés du côté Nord des repères indiquant la position des joints (Pl. III, A-B). Ceci prouve que le bloc à poser venait toujours se placer au Sud du repère et par conséquent, que l'assise en construction avançait bloc après bloc, du Sud vers le Nord. Ce fait est confirmé d'autre part par l'aspect du lit d'attente de l'extrémité Nord des premières assises. On constate en effet que les travaux préparatoires nécessaires à la pose de nouveaux blocs sont d'autant moins avancés, que l'on progresse vers le Nord (fig. 3 A, B, C).

Examinons en détail l'aspect de ces travaux préparatoires sur chaque assise.

Juste en avant des dernieres pierres posées, on remarque que le lit d'attente est tout à fait prêt à recevoir de nouveaux blocs : il a été bien aplani, les queues d'aronde de scellement et les canaux horizontaux y ont été creusés (fig. 3, C).

Plus au Nord, le lit d'attente a bien été dressé et les queues d'aronde commencées, mais par contre les canaux horizontaux n'ont pas encore été creusés (fig. 3, B).

Un peu plus loin, le lit d'attente a certes été aplani, mais, ni les logements des queues d'aronde ni les canaux n'ont été creusés. Enfin à l'extrémité Nord des assises tout est resté à l'état brut (fig. 3, A).

La disposition relative des assises inachevées fournit également un autre renseignement important.

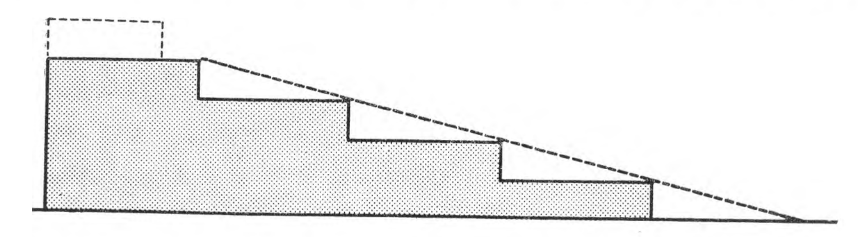
Si l'on observe le profil de l'extrémité Nord du mur au moment où sa construction fut interrompue, on remarque que celui-ci est en forme de « marches d'escalier », l'extrémité de chaque assise étant en décrochement de façon importante par rapport à celle de l'assise précédente (Pl. I, A).

Cet état de choses ne saurait être dû au hasard.

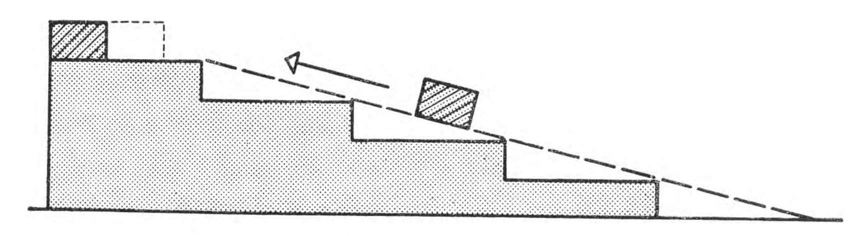
Le fait de disposer au cours de la construction d'assises « en marches d'escalier » correspond, à notre avis, à une raison pratique. En effet, les blocs à poser pouvaient, grâce à cette disposition, être hissés assise par assise jusqu'aux parties les plus élevées de l'édifice au moyen de techniques particulièrement simples et sûres connues depuis fort longtemps en Egypte [1].

[1] Les moyens les plus utilisés dans l'ancienne Egypte étaient les pans inclinés ou également de grands emmarchements, permettant de faire monter progressivement les blocs jusqu'au sommet de l'édifice au moyen d'ascenseurs oscillants; A. Choisy, *L'art de bâtir chez les égyptiens*, *o.c.*,

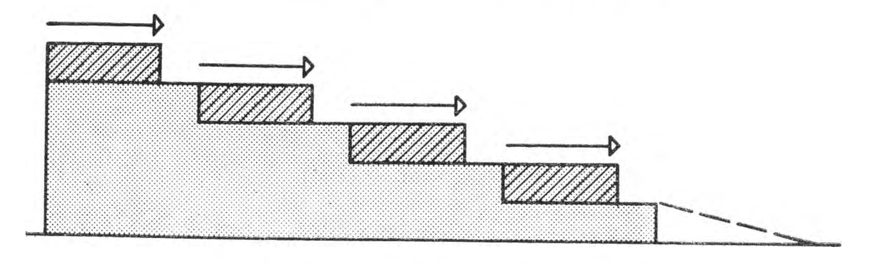
L'un des moyens d'opérer les plus commodes consistait à hâler les blocs sur des pans inclinés provisoires prenant directement appui sur les assises déjà construites (fig. 6, B).



A. — Profil du mur en « marches d'escalier ».



B. — Principe d'acheminement des blocs.



C. — Mode de progression des assises.

Fig. 6.

Les maçons pouvaient mettre en place les nouveaux blocs, à chaque assise, sur quelques mètres de longueur. Il leur était alors parfaitement possible d'effectuer tous les contrôles nécessaires, de mesurer la position des joints et de préparer les quelques nouveaux blocs à poser ainsi que le lit d'attente destiné à les recevoir. Les blocs pouvaient être ainsi taillés

p. 86-90. G. Legrain, *Les temples de Karnak*, Bruxelles 1929, p. 48-53; S. Clarke - R. Engelbach, *o.c.*, p. 93, fig. 88. M. Pillet, *Rev. Eg. Anc.* 3, p. 70-71. Les vestiges des échafaudages permettant de faire monter les blocs jusqu'au sommet du Ier pylône de Karnak ont été évoqués par H. Chevrier, *ASAE* XXXIX, p. 555 sq. Pour la datation du monument, P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, Le Caire 1962, p. 45-46.

et leur joints réglés à chaque fois, par petites quantités, à proximité immédiate du chantier et ils étaient mis en œuvre une fois toutes les vérifications utiles effectuées.

Evidemment, on avait tout intérêt à faire progresser les assises de haut en bas afin de disposer le plus longtemps possible du système installé pour faire progresser les blocs (fig. 6, C). Le mur avançait donc à chaque fois d'une longueur de quelques mètres et retrouvait en fin de compte son profil en « marches d'escalier » (fig. 6, C). Il était possible de renouveler l'opération autant de fois que nécessaire, ce qui ne posait guère de difficultés [1]. Cette méthode simple, consistant à faire progresser le mur simultanément assise par assise avait l'avantage d'éviter la construction d'échafaudages lourds et importants, les plus grosses charges prenant directement appui sur le mur. Quelques échafaudages légers suffisaient à effectuer les travaux de ravalement et de décoration des parois; ils n'étaient destinés qu'à permettre aux ouvriers d'accéder aux différentes parties du mur [2].

A Dendara aucune trace d'engins de levage, tels que grue, palan ou chèvre n'apparaît, pas plus d'ailleurs que dans les autres exemples cités.

Il semble que les seuls systèmes employés correspondent à ceux utilisés traditionnellement dans l'Egypte pharaonique.

Peut-être n'avait-on tout au plus perfectionné que le fonctionnement des rampes et des pans inclinés.

Nous pouvons supposer, comme ceci se pratique encore de nos jours, que les blocs n'étaient pas manœuvrés posés à l'endroit, car on aurait risqué ainsi d'abîmer les arêtes si fragiles de leur lit de pose. Nous pensons, mais ce n'est là qu'une hypothèse, que les blocs étaient deplacés, posés à l'envers, c'est-à-dire sur leur lit d'attente dont l'état était encore brut, et de ce fait ne risquait rien. Dans ce cas, les blocs auraient été montés à l'envers jusqu'au voisinage immédiat de leur emplacement définitif, puis ils auraient été retournés à l'aide de leviers destinés à les faire basculer sur leur face arrière.

VI. Le ravalement.

Bien que le plus grand soin ait été apporté à la pose des blocs, les murs une fois construits, n'en présentaient pas moins un aspect très grossier, visible encore sur de nombreux monuments inachevés. Le parement des murs paraît tout « hérissé » en raison

[1] Evidemment une fois parvenus à l'extrémité de la construction, les maçons devaient avoir obligatoirement recours à un système de levage amovible (rampe en terre crue ou emmarchements analogues à ceux des échafaudages de brique crue du Ier Pylône de Karnak).

[2] Ces échafaudages légers en bois devaient ressembler à ceux qui sont figurés sur les parois de la tombe de Rekhmirê : P.E. Newberry, *The life of Rekmira*, Westminster, 1900, pl. XX. S. Clarke - R. Engelbach, *o.c.*, XVIII, fig. 232.

de l'importante saillie des bossages entre lesquels les ciselures semblent profondément enfouies. C'est le cas à Dendara, Kalabsha, au kiosque de Trajan à Philae et aussi à Deir Chellouit. L'aspect du parement inachevé n'est pas le même dans tous les cas.

Lorsque les murs ont été bâtis à l'aide de pierres neuves extraites spécialement des carrières du Gebel Silsileh, les blocs portent encore les traces profondes des outils qui ont servi à les débiter et à les équarrir (Pl. I, B).

Par contre lorsque le monument a été construit à l'aide de blocs de remploi, comme la façade Est du petit temple de Medinet-Habou [1], sur le parement des bossages apparaît souvent un fragment de bas-relief ou d'inscription hiéroglyphique provenant des édifices anciens démolis (Pl. VI).

Le fait d'utiliser exclusivement des blocs de récupération ne devait pas d'ailleurs être sans inconvénients, car leurs dimensions très variables imposaient aux maçons d'effectuer parfois des décrochements dans l'appareil des assises [2]. Le cas le plus net est celui du temple de Deir Chellouit où la majorité des blocs sont des remplois. Mais dans la plupart des cas, les murs de grès des grands édifices construits à l'époque romaine en Egypte se caractérisent par un appareil d'une telle régularité qu'il donne, sur le plan esthétique, une impression de rigidité : leurs assises sont pratiquement toutes de hauteur égale, et parfaitement continues.

De cette manière les canaux horizontaux qui étaient pratiqués dans leur lit d'attente pouvaient être prolongés sans problème sur toute la longueur du monument.

Dans tous les cas, (que l'édifice ait été bâti à l'aide de pierres neuves ou de blocs de remploi), il fallait une fois achevée sa construction procéder au *ravalement* * des murs.

Cette opération consistait à éliminer progressivement les bossages existants jusqu'à obtenir une paroi parfaitement lisse. Il fallait pour cela procéder par étapes.

Tout d'abord on abattait à l'aide d'outils à percussion lancée ou même d'entailles et de coins, la plus grosse partie du bossage. Puis on se rapprochait du plan de parement (bien défini par les arêtes des joints) en enlevant des couches de pierre successives avec des outils (à percussion lancée) dont le tranchant était de plus en plus fin, pour finir à la *laye* * (ou au *taillant* *) (Pl. V, B).

Un lissage ou *égrisage* * était enfin effectué, probablement en frottant contre la paroi de petits blocs de grès.

[1] U. Hölscher, *The excavations of Medinet-Habou*, I, general plans and views, pl. 5 et 6. G. Jéquier, *o.c.*, pl. 12.

[2] Le fait de réaliser des décrochements dans les assises s'accordait mal avec l'usage des canaux horizontaux. Ceux-ci n'existent pas à Medinet-Habou et se réduisent à une maigre saignée au milieu de chaque assise à Deir Chellouit.

Le ravalement réalisé sur une partie importante du temple de Kalabsha est resté inachevé en de nombreux autres endroits. C'est aussi le cas du kiosque de Trajan à Philae et de plusieurs autres monuments [1].

Le ravalement s'effectuait à l'aide d'échafaudages légers, et de haut en bas. En procédant dans ce sens, les éclats de pierre tombaient sur les parties les plus basses de la paroi encore toute hérissée de bossages protecteurs. Cependant, malgré toute la dextérité des ouvriers, ce travail entraînait inévitablement des épaufrures sur les fragiles arêtes des blocs. A chaque épaufrure correspondait hélas un trou dans la belle paroi à décorer qu'il fallait s'efforcer de colmater une fois le ravalement terminé.

A Dendara ce travail de rattrapage effectué au plâtre est nettement visible sur les parois du Mammisi romain et sur les façades latérales de la salle hypostyle du temple d'Hathor (Pl. V, C). Le plâtre semble avoir été étalé à l'aide d'une sorte de spatule ou d'un pinceau. Les joints horizontaux et verticaux systématiquement repris, apparaissent ainsi soulignés en blanc et se détachent nettement sur le fond ocre jaune du grès (Pl. V, C).

Ces retouches ne posaient pas d'ailleurs de problème esthétique, car la paroi devait être entièrement peinte par la suite et toute trace de rattrapage était appelée à disparaître. Fort heureusement pour notre propos, bien peu d'édifices ont été réalisés jusqu'à cette ultime phase de décoration.

Nombreux sont ceux au contraire, qui en raison même de leur inachèvement, nous laissent voir tout à loisir les techniques employées aux derniers stades de leur construction ou de leur décoration.

VII. La taille des moulures * et la sculpture des bas-reliefs.

Les nombreuses *moulures* *, (*boudins d'angle* *, disques solaires et cobras), étaient taillées dans les parties des blocs prévues laissées en saillie à cet effet.

[1] Pour Kalabsha : K.G. Siegler, *o.c.*, phot. 7, 13, 14, 79, 96, 97 et 99. Au temple de Dandour daté de l'époque d'Auguste (P.-M., VII, p. 27) la partie postérieure de façades latérales n'a pas été ravalée; M. Aly, F.A. Hamid, Ch. Leblanc, *CDAE*, Le Caire, II, pl. III; il en est de même des blocs de parement du quai qui précède le temple; G. Maspero, *o.c.*, II, pl. XXII.

La première cour du temple de Debod (P.-M., VII, p. 3) présente les mêmes caractéristiques; G. Maspero, *ibidem*, pl. XXXIX.

Le ravalement de la façade du petit temple de Medinet-Habou, n'a pas été achevé; G. Jéquier, *o.c.*, pl. 12.

De même une partie importante des murs bahuts du kiosque de Trajan à Philae, n'a pas été ravalée, H.G. Lyons, *o.c.*, pl. 17-19.

L'aspect que présentaient ces moulures et motifs décoratifs saillants avant leur taille est visible à Médinet-Habou sur les murs bahuts inachevés de la façade romaine du petit temple (Pl. VI-VIII), ou également dans toute la partie Nord du Mammisi romain de Dendara. Les boudins étaient taillés dans des volumes à section carrée, les disques solaires avec *urei* dans un cadre saillant de forme rectangulaire et les frises de cobras grossièrement épannelées à Médinet-Habou, étaient destinées à être sculptées dans les blocs de corniche couronnant les murs bahuts (Pl. VI).

La taille du fût des colonnes était également effectuée en même temps que le ravalement des murs comme on le voit à Médinet-Habou, où ils ne se distinguent qu'avec peine des énormes bossages laissés en saillie (Pl. VI-VIII).

Les détails des chapiteaux étaient sculptés après coup dans des parties déjà épannelées à cet effet, bien visibles à Maharaqqa [1]. A Dendara également, tous les chapiteaux de la partie Sud du Mammisi romain ont été sculptés, alors que tous ceux de la partie Nord sont restés grossièrement épannelés [2].

L'exécution des bas-reliefs était entreprise sur les parois ravalées et parfaitement lisses. Les motifs étaient mis en place à l'aide d'un dessin schématique peint au trait directement sur le mur [3].

Le travail de sculpture était effectué ensuite sur ce schéma et certainement aussi d'après un modèle sur papyrus beaucoup plus détaillé et précis.

Il est curieux de voir la manière très « pointiliste » dont les sculpteurs opéraient. En effet, ils n'effectuaient pas une première ébauche de l'ensemble de la paroi, puis un travail plus fin destiné à aller dans le détail.

Bien au contraire, on peut voir à Dendara [4] comme à Kalabsha [5] que les artistes sculptaient d'un seul coup un sujet de petites dimensions jusque dans les moindres détails, avant d'avoir commencé ailleurs une simple ébauche de décor.

Souvent même la sculpture d'une scène a été interrompue en plein milieu du travail, laissant étrangement apparaître une partie de la paroi totalement vierge au-dessus d'un sujet dont seule la moitié a été exécutée, et sculptée jusque dans le détail [6].

(1) Les chapiteaux du temple de Maharraka sont tout juste épannelées; A. Weigall, *A report on the Antiquities of lower Nubia,* Oxford 1907, pl. XLV; G. Maspero, *o.c.,* II, pl. XCIX et C.

(2) G. Jéquier, *o.c.,* pl. 68, 2 et 69.

(3) Ce dessin peint en rouge est nettement visible au bas de la façade postérieure du mammisi romain de Dendara.

(4) Sur la façade postérieure du Mammisi romain.

(5) Sur les murs bahuts de la façade du pronaos. K.G. Siegler, *o.c.,* phot. 54-58.

(6) Ce cas existe du côté intérieur du mur de façade de la partie Est du déambulatoire du mammisi romain de Dendara.

Une attention particulière méritera d'être accordée ultérieurement à ces problèmes et méthodes de décoration, dont la logique ne semble pas à priori évidente; celà nous éloignerait trop ici de notre sujet relatif aux problèmes de construction.

Il n'apparaît pas de rapport direct entre la phase de construction proprement dite et la décoration de l'édifice.

Souvent un grand laps de temps séparait ces deux opérations [1]. L'intervention des maçons ne semble donc pas coordonnée avec celle des décorateurs, fait également bien attesté par ailleurs dans le monde romain [2].

De nombreuses questions resteraient donc à développer dans le cadre d'autres articles : par exemple l'étude des marques de carrière ou de pose, celle de l'implantation des édifices, ou des problèmes liés à l'extraction des blocs ou à la décoration finale des parois ... Nous n'avons pas voulu non plus traiter des édifices cités en tant que tels, c'est-à-dire en tant que programmes architecturaux; mais comme une série d'exemples très représentatifs des procédés généraux de construction utilisés à l'époque romaine en Egypte.

Parmi les édifices choisis l'enceinte du temple d'Hathor à Dendara, méritait particulièrement l'attention, car elle permettait de démontrer de façon précise quel était l'ordre de succession des différentes phases de la construction. En cela, elle pouvait nous renseigner, mieux que tout autre exemple, sur les procédés et les méthodes employés pour l'édification des murs de grès en grand appareil.

Les autres exemples cités dont la liste est loin d'être limitative ne sont venus que confirmer et illustrer l'emploi des différents procédés techniques évoqués. Comme nous l'avons signalé c'est à l'époque ptolémaïque qu'il serait possible de retrouver l'origine de la plupart de ceux-ci, question que nous évoquerons prochainement dans le cadre de nouveaux articles.

(1) La construction du mammisi romain de Dendara date probablement de Néron, or sa décoration, poursuivie sous les règnes de Trajan, Hadrien et Antonin, n'a même pas été achevée; F. Daumas, *Les mammisis de Dendara,* o.c., p. XIX-XXI.

De même le pronaos du temple d'Esna, déjà construit à l'époque de Claude, a été décoré sous les règnes de Vespasien, Domitien, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, Commode, Decius; S. Sauneron, *o.c.,* p. 43-44; S. Sauneron - H. Stierlin- *Derniers temples d'Egypte : Edfou et Philae,* Paris 1975, p. 176.

(2) P. Gros, *Aurea Templa, o.c.,* p. 62.

GLOSSAIRE

appareil : façon de disposer les éléments d'un ouvrage. L'appareil d'un mur est la façon dont sont placés ses blocs les uns par rapport aux autres.

boudin : moulure de section circulaire et de direction rectiligne. Elle est souvent pratiquée aux angles de pylônes et à la partie inférieure des corniches.

cadre d'anathyrose : cadre finement dressé qui longe sur une certaine largeur les arêtes des joints d'un bloc. Il s'assemble parfaitement avec le cadre du bloc précédent; tandis que la partie centrale du joint est évidée ou « démaigrie ».

chanfrein, ou *biseau :* bande coupée obliquement par rapport à la face d'un bloc.

crampons : éléments de scellement réunissant deux blocs contigus de la même assise. Ils peuvent être en bois, bronze, fer ou plomb.

ciselure : partie d'une face ou du parement d'un bloc travaillée au ciseau, dont le rôle est de définir l'amorce d'une face ainsi que les arêtes correspondant aux limites exactes du bloc fini.

dégrossissage : opération consistant à enlever la plus grosse partie de pierre en saillie.

égrisage : opération de finition, consistant à polir une surface.

épaufrures : petites cassures des arêtes vives d'un bloc.

lit d'attente : face supérieure d'un bloc ou d'une assise sur laquelle sont appelés à se poser les blocs suivants.

lit de pose : face sur laquelle le bloc doit être posé.

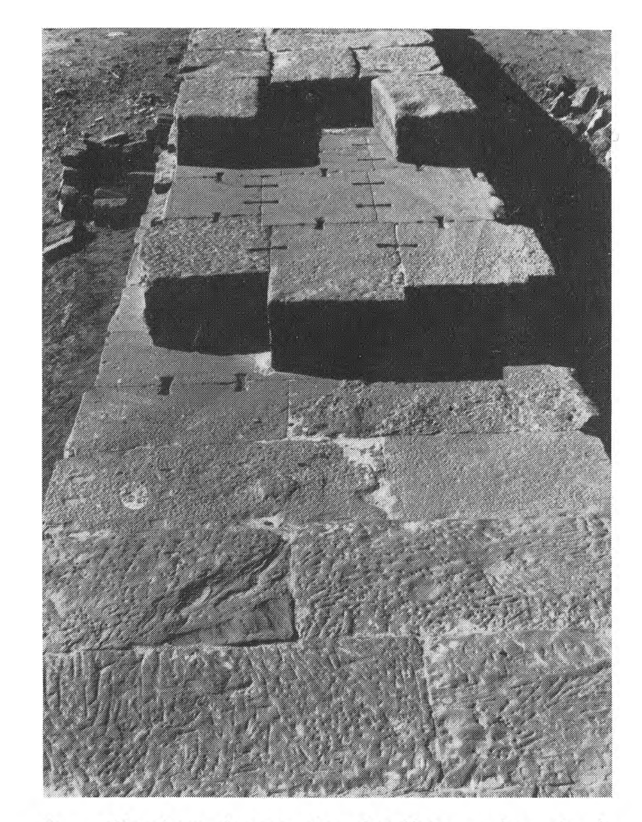
moulure : ornement créé sur la face visible d'un bloc, par la translation d'un profil le long d'une ligne génératrice.

parement : surface apparente d'un mur ou d'un ouvrage.

queues d'aronde : forme des crampons et de leur logement qui, de part et d'autre du joint, a la forme d'une queue d'hirondelle (d'aronde).

ravalement : opération par laquelle on porte le parement d'une construction à son nu définitif.

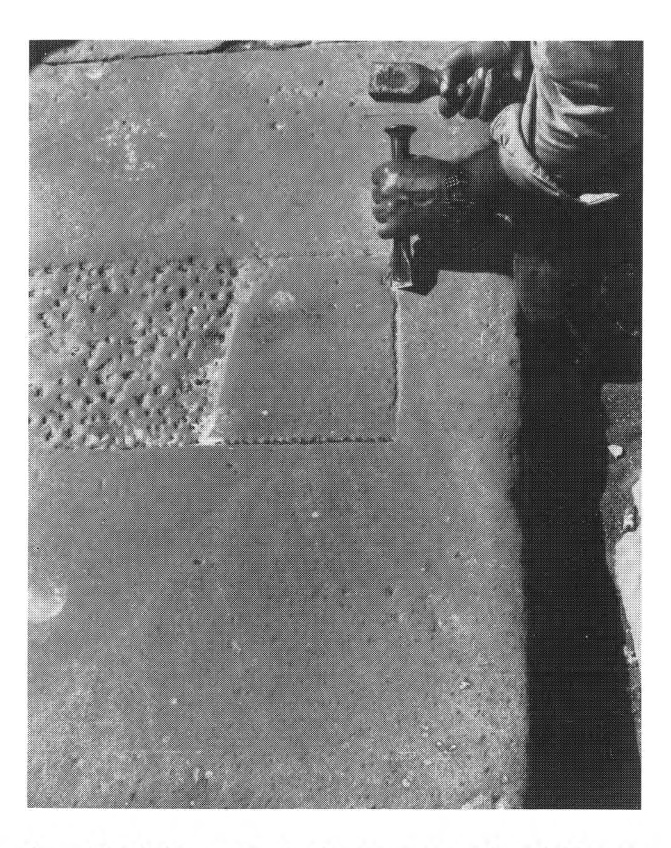
taillant : outil à percussion lancée ayant la forme d'une petite hache.



A. — Dendara. Aspect des dernières assises de la partie nord-est du mur d'enceinte du temple d'Hathor.



B. — Les derniers blocs posés ne comportent que trois ciselures. La ciselure supérieure n'existe pas.



A. — Tracé des canaux horizontaux avant leur évidement.



B. — Réseau des canaux horizontaux contenant encore des vestiges du plâtre liquide qui y fut versé au moment de la pose des blocs.



A. — Les trous de levier servant à pousser les blocs au moment de leur pose.



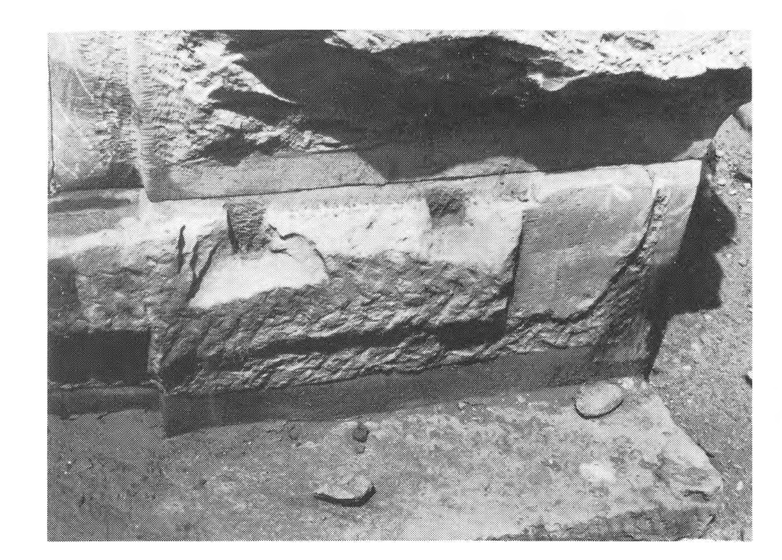
B. — Les trous de levier pratiqués au sommet des bossages sont situés au voisinage des repères indiquant la position des blocs de la future assise.



B. — Les leviers servant à repousser les blocs latéralement prenaient appui dans les trous creusés au sommet des bossages.



A. — Taille de la ciselure supérieure.



A. — L'effort exercé sur les leviers pour repousser le bloc à poser, a fait parfois éclater le bossage.



B. — Ravalement du parement à l'aide d'outils au tranchant lisse laissant des marques légères en forme de stries.



C. — Rattrapage au plâtre des épaufrures des arêtes.



Médinet-Habou. Façade de la partie romaine du petit temple, construite à l'époque d'Antonin le Pieux. Les blocs de réemploi comportent sur leur parement des fragments de scènes provenant des édifices auxquels ils ont été arrachés.



Epannelage des moulures verticales et début du ravalement des parois.



Le travail de ravalement est plus avancé du côté gauche que du côté droit où l'on distingue à peine la forme d'une colonne dont tous les blocs ont encore conservé leur bossage.

SEMENKHKARE, THE EPHEMERAL KING

Dr. Ahmed KADRY

Helck suggested the idea of a supposed struggle which took place between two parties inside the royal family immediately after the death of Akhenaton, which fell in the year 17 of his reign. The son in law of Akhenaton, Semenkhkare, with Aÿ probably behind him, against a second party with Nefertiti as its head [1]. Accordingly, the widow of the deceased king Akhenaton sent a letter to the Hittite king Shuppiluliuma asking him to send her one of his sons to make him a king of Egypt. This struggle was finally settled down in favour of Semenkhkare, as a result of the interference of the military troops which Aÿ caused to move [2].

Apart from the idea introduced by Harris, concerning the identification of Nefertiti with Semenkhkare, which is still unprovable [3], Aÿ's opposition against Nefertiti cannot be easily imagined the light of their above mentioned relationship. In spite of the ambiguity of the relationship of both Semenkhkare and Tutankhamon with the royal family, their legitimacy to the throne was justified by marrying the eldest surviving heiress queen [4]. Recent researches proved that they belong to the same blood group, and consequently the previous assumption of being brothers is strengthened [5].

Engelbach's observation concerning the unique position of the Semenkhkare's cartouches is of significant importance in relation to the development of Atonic theology. In this cartouches Akhenaton is treated as a god [6], and this deification's feature may present an extension of the deification of Amenophis III in Soleb and probably in Luxor itself.

We shall not get into chronological details as they are out of the scope of this study, which is concerned principally with the ideological and political affairs after the death

(1) Helck, *Der Einfluss der Militärführer in der 18. ägyptischer Dynastie*, Leipzig, 1939, p. 74.

(2) *Ibid.*

(3) Harris, « Nefertiti Rediviva », *Acta Orientalia* 35, 1973, p. 15; Harris, *Göttinger Miszellen*, 1973, Heft 4, p. 15.

(4) *The Cambridge Ancient History*, Cambridge, 1923, Vol. II/2, p. 79.

(5) *Ibid.*, p. 80.

(6) Engelbach, *ASAE* 31, 1931, p. 105.

of Akhenaton. Whether Semenkhkare is identified with Nefertiti, as Harris suggests, or not, the immediate period after the death of Akhenaton till the third year of Semenkhkare's reign, was generally a continuation of the official Atonic policy. Hornung believes that the persecution movement against Akhenaton's name began only late after his death, and that he was honoured with a normal royal burial, as some parts of his funeral furniture were discovered [1].

Gardiner and Sethe's idea that Akhenaton's mummy was torn to pieces is rejected by Hornung, and suggests that Akhenaton, as Semenkhkare did afterwards, had ordered a tomb for himself in Thebes to be hewn and a funeral temple to be built [2]. Even after the accession of Tutankhamon, and in the summer month of the first year of his royal reign, the traditional ceremonies of Aton took place [3]. Redford, who supports a co-regency with Semenkhkare, which began nearly in year 15 of Akhenaton, suggests that the penitential graffiti of Powah, which includes a prayer to Amon, and which was put in a deserted tomb, is not enough evidence for a conversion to orthodoxy, as Powah was careful not to declare in public his piety to Amon. Redford concludes that even if Semenkhkare had taken certain measures towards a conciliation with orthodoxy, this was not an official policy till at least the year 3 of his reign [4]. It is generally accepted that Semenkhkare did not desert Akhenaton during his reign and that Amarna continued, with all what it represented, as Tutankhamon's capital, at least during his first reignal years, and that he celebrated his royal marriage with princess Ankhesenpaaten in Amarna in year 2 of his royal reign [5].

The role of Semenkhkare in Amarna and his exalted position in the Atonic documents, yield no sound evidence for a major diversion from Monotheism. The hypothesis suggesting that an effort was exerted towards a compromise with orthodoxy, specially with Amon's priesthood, towards the end of Akhenaton's reign, is probably in contradiction with the facts concerning the iconoclastic rage against Amon and other gods at the end of his reign [6]. This intensive campaign reached so immense dimensions that some of the damage caused by it have not been restored till the reign of Ramesses II [7]. Moreover, the interests of the military class were closely connected with the historical and religious events in Amarna [8].

(1) Hornung, *Untersuchungen zur Chronologie und Geschichte des Neuen Reiches*, Wiesbaden, 1964, p. 89 f.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 90.
(4) *Ibid.*, p. 178 f.
(5) *Ibid.*, p. 90.
(6) *The Cambridge Ancient History*, Vol. II/2, p. 61 f.
(7) *Ibid.*, p. 62 f.
(8) *Ibid.*, p. 49.

After probably more than twenty years under the heretic reigns in Amarna, assuming 17 years for Akhenaton alone [1], the economic and spiritual consequences ought have been of immense dimensions. During the whole Pharaonic history the relationship between the Egyptian population and the temples was always of highly economic, as well as religious, significance [2]. A considerable sector of the Egyptian society was relatively dependent upon temples various activities in earning their living [3]. There is an evidence of disturbances which took place after the death of Akhenaton. We know about plundering of the royal tomb of Thutmosis IV in the Valley of the Kings [4]. This was most probably due to the chaos that befall the traditional fiscal order [5].

Nevertheless, the continuation of the political line of Amarna policy, in relation to Theban clergy and officials, was substantially due to the overwhelming power of the dignitaries of the military class, which the Amarna events revolutionary brought about. The constant rise of the military class, especially since Thutmoses IV, gave the historical ground to the new powerful military leaders of Amarna, represented by Aÿ, to face the religious and economical problems after the death of Akhenaton without any serious interference of any other political power in the Egyptian society. It was the vital interests of this class and not the ideology which bound its leaders to the Amarna regime and its religion, and it was the same class interests which were behind their reaction after the collapse of heresy. An excessive enlargment of the role of the army was a direct result of the uniting of all of the resources of the state to fulfil the ambitious projects during Akhenaton's reign, though it was of grave economical consequences [6]. The military units were probably called upon as only source of man power to enforce payment of taxation [7].

It seems quite probable that the reaction against Akhenaton and his religious revolution needed some time to be expressed openly. At least two generations elapsed since the Amarna until the heretic king was referred to as « the enemy of Akhenaton » [8]. The evidence for a persecution launched against his name immediately after his death, that is the erasing of his name, while the name of Nefertiti on the same fragment was not touched, does not show a general persecution of his ideas [9]. Moreover, the

(1) *Ibid.*
(2) Breasted, *A History of the ancient Egyptians*, New York, 1916, p. 247.
(3) Lefebvre, *Prêtres*, p. 41; Breasted, *op. cit.*, p. 247.
(4) Breasted, *op. cit.*, p. 269 ff.
(5) *The Cambridge Ancient History*, Vol. II/2, p. 61 f.
(6) *Ibid.*, p. 52 f.
(7) *Ibid.*
(8) Gardiner, *Late Egyptian Miscellanies* (*B.Ae.*), p. 37; *JEA* 24, p. 124.
(9) Frankfort-Pendelbury, *The City of Akhenaton*, II, p. 64; Helck, *op. cit.*, p. 75.

probability of the reburial of Semenkhkare in the Theban necropolis in year 6 of Tutankhamon [1], bears an evidence for the continuation of the same policy under the immediate two successors after Akhenaton, which Aÿ was evidently backing. An additional evidence for the conformity of the policy after Akhenaton's death is the continuation of Amarna as the capital during the whole reignal years of Semenkhkare and early years of Tutankhamon [2].

In Atonism, as it was probably the case under the Pharaohs of the 4th Dynasty, Akhenaton was the sole link between the deity and his subjects [3]. Possibly there was a nucleus of believers of the new faith, but the span of time of the Amarna regime was relatively too short for the roots of the new faith to penetrate deeply into the Egyptian soil. However, a form of the apotheosis of the kingship which was the political concomitant of Atonic ideas [4] continued, as there are signs of the deification of the living king Tutankhamon in Nubia [5].

The great spiritual courage and ingenious individuality which the prophet of monotheism owned, was obviously the pulsing heart of the Amarna revolution, and after his death the whole new religious realm inevitably collapsed. Akhenaton probably did not expect the failure of his politics and ideology, which dramatically proved to be unrealistic.

(1) Engelbach, *op. cit.*, p. 98; Helck, *op. cit.*, p. 76.

(2) Redford, *The History and Chronology of the 18th. Dyn. of Egypt*, Toronto, 1967, p. 178; Gardiner, *Egypt of the Pharaohs*, Oxford, 1961, p. 236.

(3) *The Cambridge Ancient History*, Vol. II/2, p. 52 f.

(4) *Ibid.*

(5) Asfour, *The Relations between Egypt and Nubia*, p. 163 ff.

L'OFFRANDE DES FARDS DANS LES TEMPLES PTOLÉMAÏQUES

Zeinab EL-KORDY

Dans ce type de scène dont on trouvera les textes en traduction à la fin de notre article (cf. p. 205 sq.) et qui au cours de cette étude seront ainsi évoqués (A, B, C etc.), le roi est représenté devant une ou plusieurs divinités. Son offrande est contenue dans deux petits sachets qu'il tient dans les deux mains. L'un des sachets contient le fard vert, l'autre le fard noir.

Les textes distinguent bien entre les deux sortes de fard. Il y en avait un vert (*wꜣḏ*) et un noir (*msdmt*) [1]. En général, le fard vert était pour l'œil droit et le fard noir pour l'œil gauche [2]. Le fard noir pouvait être utilisé pour les deux yeux [3], et un exemple le prescrit pour la paupière inférieure tandis que le *ḫsbḏ* était appliqué sur la paupière supérieure [4]. Le mot *msdmt* a donné en copte ⲤⲦⲎⲘ (le kohl noir en arabe). Le grec στίμμι et le latin *stibium* rendaient faussement le mot kohl. A l'origine, ce mot signifiait le fard en général, indépendamment de sa couleur verte ou noire [5]. Toutefois, depuis l'époque des Pyramides, une distinction était faite entre les deux fards, et le *msdmt* désigna désormais le fard noir uniquement.

La matière composant le *msdmt* avait été mal interprétée par les anciens chercheurs, du fait que les dérivations grecque et latine indiquaient principalement une matière à base d'antimoine. C'est ainsi que l'on avait conclu que le *msdmt* devait, par conséquent, être formé de cette matière même [6]. Mais en vérité le *msdmt* n'était pas composé de poudre d'antimoine.

Certes, le kohl est une préparation, un collyre, fabriqué, quelquefois, avec de l'antimoine, mais le plus souvent avec d'autres substances [7]. Des analyses chimiques

(1) Le *Wb.* V, 487, 7 a rendu une graphie de ce mot par *dsds*. Fairman, *BIFAO* 43, 1945, p. 120, n. 1 a montré que ce n'était qu'une var. de *msdmt*.

(2) *Dend.* I, 143, 16 (B); III, 158, 10 (C); III, 182, 6 (D); IV, 15, 10 (E); V, 79, 2-3 (I); VI, 143, 14-15 (J); *Edf.* II, 84, 13-14 (M); V, 191, 12-13 (Q); VII, 277, 11 (R).

(3) *Urk.* VIII, 85.

(4) Naville, *ZÄS* 11, 1873, pl. I, 15-16.

(5) Harris, *Lexicographical St.*, p. 174.

(6) Harris, *op. cit.*, p. 174.

(7) Florence-Loret, *Le collyre noir et le collyre vert du tombeau de la Princesse Noub-Hotep*, Vienne, 1895, p. 6.

ont été effectuées depuis le siècle dernier sur des spécimens de fard noir trouvés dans les tombes égyptiennes, et datant de différentes époques [1]. Les derniers de ces travaux ont été ceux du Dr. Florence et de Loret sur la matière trouvée dans un petit vase d'albâtre ayant appartenu à la princesse Nebet-hotep de la XIIe dynastie, dont le tombeau se trouve à Dahchour. Sur soixante et un spécimens, quarante se sont avérés être à base de galène. Par contre, l'antimoine n'existait que dans un, ou peut-être deux exemples [2].

Les analyses chimiques sur le fard vert ont commencé en 1889. Cinq ans après, le Dr. Florence et Loret ont effectué d'autres analyses sur un échantillon provenant de la même tombe de la princesse Nebet-hotep. Leurs analyses ont établi que ce fard était formé d'un minéral naturel, composé essentiellement d'hydrosilicate de cuivre. Par sa composition, le fard vert correspond à une variété de pierre Chrysocolle [3].

Les deux fards, noir et vert, trouvés dans cette tombe, n'étaient pas des fards élaborés, mais simplement la matière première, à l'état brut [4].

Les Egyptiens se procuraient les matières dont ils fabriquaient leurs fards principalement en Egypte, au Sinaï, et sur la côte de la mer Rouge. Certains ingrédients provenaient d'Asie et de Pount [5]. Les textes de l'époque ptolémaïque citent surtout Pount [6] et Coptos.

I. — Les protagonistes de l'offrande.

A. *Les divinités.* Les fards sont présentés à une, deux, ou plusieurs divinités ensemble. Hathor y est seule cinq fois; une fois elle est accompagnée d'Ihy, une fois de Ra-Harmakhis, et trois fois d'Horus. Une fois, Hathor accompagne Montou et Shou. Une autre fois, Hathor est là avec Sekhmet, Satit, Harmeriti et Min. Parmi les dieux mâles, Min est le seul à recevoir l'offrande trois fois. Deux fois il figure avec Isis. On remarque aussi Haroéris et Séchat.

La présence fréquente d'Hathor tient au fait que cette déesse est l'Œil de Ra, donc du soleil, épithète qu'elle porte souvent à Dendara. D'autre part, cette déesse avait également un caractère lunaire, ayant été identifiée à l'Œil d'Horus.

(1) Voir la liste de ces travaux dans Lucas-Harris, *Materials*, 4e éd., p. 81.

(2) Florence-Loret, *op. cit.*, p. 5-12.

(3) Florence-Loret, *op. cit.*, p. 16.

(4) Florence-Loret, *op. cit.*, p. 11 et 16.

(5) Lucas-Harris, *Materials*, 4e éd., p. 83-84.

(6) Les Egyptiens ont considéré Pount comme le pays producteur des fards, au moins depuis l'expédition d'Hatshepsout, voir *Urk.* IV, 329, 8; 335, 5 et 13. Cependant, un fils de Chéops et le chancelier Pepinakht (VIe Dyn.) avaient déjà atteint le Pays du Dieu, cf. Ratié, *La reine Pharaon*, p. 108.

Le caractère solaire d'Hathor est précisé dans les textes de l'offrande des fards : *dame des deux yeux divins, aux sourcils fardés, Rayt la vénérable* [1]; *elle éclaire le Double Pays par les rayons de ses yeux* [2], *qui satisfait les gens après la colère* [3], *Œil d'Atoum qui fait briller le Double Pays par ses rayons . . .* [4]; *œil vivant droit qui se lève en or* [5]; *dame des deux yeux, qui fait briller le Double Pays* [6]; *Rayt, maîtresse du circuit du disque, Œil de Ra* [7]; *qui éclaire les rayons à la tête d'Akhtès* [8].

Les textes de l'offrande qui montrent le caractère lunaire d'Hathor sont moins nombreux: *œil gauche de Ra* [9]; *je te donne toute la vue du disque solaire et tous les regards de la lune* [10]; *tu es l'Œil de Ra que le ciel porte pendant le jour et l'Œil d'Horus qui fait briller l'obscurité* [11]. Il faut ajouter ici l'identification d'Hathor à Tefnout [12]. Cette dernière est d'un caractère lunaire. En effet, Shou et Tefnout représentent la lune et le soleil, les deux yeux du ciel [13].

Le rôle principal dans la figuration de cette scène est dévolu à Min, soit seul, soit avec Isis, ou enfin au milieu d'un groupe de divinités.

La présence de Min dans cette offrande est due au fait que ce dieu était le dieu de la ville de Coptos. C'était en effet le point de départ des pistes menant vers les mines du désert Arabique et de celles conduisant à la mer Rouge. Min, le dieu de cette ville, fut donc considéré comme le patron et le prototype des voyageurs se dirigeant vers les mines orientales et de ceux qui allaient chercher les produits du pays de Pount. Il était le protecteur des expéditions vers les mines du désert et celui des caravanes qui transportaient les produits en provenance de la mer Rouge. Sa ville Coptos a toujours été le principal entrepôt des marchandises importées d'Arabie et des côtes de la Somalie [14].

Au cours de cette offrande, Min porte des épithètes particulières : *Sr bỉꜣ*, Medjaï et *Nꜥy*. *Sr bỉꜣ* est un mot composé que les dictionnaires n'ont pas relevé. Chassinat a proposé de le rendre par : *dispensateur des merveilles* [15]. M.J. Yoyotte y a consacré un article

(1) *Dend.* V, 79, 10 (I).

(2) *Dend.* V, 79, 13 (I).

(3) Allusion claire au mythe de la fuite de l'œil de Râ.

(4) *Dend.* VI, 144, 9-11 (J).

(5) *Dend.* I, 112, 6 (A).

(6) *Dend.* III, 158, 15-16 (C).

(7) *Dend.* IV, 37, 12-13 (G).

(8) *Edf.* II, 287, 5 (N).

(9) *Dend.* I, 112, 7 (A).

(10) *Edf.* III, 144, 7 (P).

(11) *Dend.* VI, 144, 2-3 (J).

(12) *Dend.* IV, 15, 15 (E).

(13) Derchain, *La lune, mythes et rites*, Sources Orientales, p. 52.

(14) Coptos a été considérée par les Egyptiens comme la source du fard noir, déjà au Nouvel Empire. En effet, sur les murs formant l'angle sud-est de la cour de Ramsès II, au temple de Louxor, est figurée une série de personnages représentant les montagnes et les oasis apportant leurs produits. Un des personnages a pour légende : *Falaise de Coptos, fard noir véritable, en grand nombre de centaines de mille*, Daressy, *RT*, 16, 1894, p. 51.

(15) Chassinat, *Khoiak* II, p. 676 n. 9.

admirable, dans lequel il discute ces trois épithètes [1]. Par *Sr bỉꜣ* il pense qu'il s'agit d'une épithète s'appliquant primitivement à des personnages qui accompagnaient des missions dans les régions orientales [2]. Elle devait, éventuellement, figurer, dans les titulatures des chefs d'expéditions qui se dirigeaient vers les régions riveraines de la mer Rouge, à la recherche des aromates, de l'oliban, et des oxydes métalliques *wꜣḏ* et *msdmt* [3]. Ainsi, M. J. Yoyotte propose donc de rendre *Sr bỉꜣ* par l'une ou l'autre traduction : *l'homme qui révélait* (au roi) *les merveilles de Pount*, et qui serait un explorateur chargé de reconnaître les ressources économiques des contrées orientales. La seconde traduction serait : *celui qui fait connaître le métal*-bỉꜣ, et qui serait peut-être un prospecteur chargé de repérer les gisements d'où l'on tirait le *wꜣḏ* et le *msdmt* [4].

En tout cas, c'est en fonction de cet aspect particulier de ce dieu que les textes de l'offrande lui attribuent les épithètes de *sr bỉꜣ*, *mḏꜣ* [5] et *nʿy* [6].

D'autre part, comme cette offrande avait aussi un aspect lunaire, les dieux auxquels elle était faite, devaient avoir également une relation quelconque avec la lune. C'est le cas de Min qui apparaît depuis le Nouvel Empire, époque du rituel de la fête de Min à Médinet Habou, comme le protecteur de la lune. A la Basse Epoque, sa relation avec la lune s'accentue [7].

A deux reprises dans cette offrande, Isis apparaît comme parèdre de Min. En fait elle figure la mère même du dieu ainsi que le précisent les textes d'Edfou : *la mère de Min qui protège son fils* [8], et *l'Horus puissant s'est levé à Behdet, sa mère Isis le protège* [9]. Nous nous contenterons pour l'instant du passage d'Horus à Min, qui est attesté depuis le début du Moyen Empire [10], pour légitimer la transposition du rôle de mère d'Isis d'Horus à Min [11].

Montou, qui figure dans un seul cas (G), n'a qu'un aspect solaire. Il est désigné dans cette scène comme Montou-Ra-Horakhty [12], épithète qu'il porte ailleurs également [13]... Il n'a aucun aspect lunaire. S'il est figuré dans cette scène, c'est en fonction de son rapport avec l'œil droit, du ciel, c'est-à-dire le soleil.

(1) Yoyotte, *RdE* 9, 1952, p. 125-137.
(2) Yoyotte, *op. cit.*, p. 133.
(3) Yoyotte, *op. cit.*, p. 134.
(4) Yoyotte, *op. cit.*, p. 136.
(5) Sur cette épithète, Chassinat, *Khoiak* II, p. 679-681 et Yoyotte, *op. cit.*, p. 132-133.
(6) Sur cette épithète, Chassinat, *Khoiak* II, p. 679 n. 1 et Yoyotte, *op. cit.*, p. 132-133.
(7) Derchain, *La lune*, p. 46-48.
(8) *Edf.* VII, 278, 6 (R).
(9) *Edf.* VII, 278, 8 (R).
(10) Stèle de la XIIe Dyn. publiée par Piehl, *Inscr. Hiérogl.*, Ire série, pl. XV.
(11) D'autre part, Isis est la parèdre de Min avec leur fils Horus au Ouadi Hammamat, Montet, *Géographie*, II, p. 79. Voir également sur Isis, parèdre de Min, Bleeker, *Die Geburt eines Gottes*, p. 18-20.
(12) *Dend.* IV, 36, 18.
(13) *Edf.* I, 574, 13.

Shou est attesté à côté de Montou. Son rapport avec l'offrande des fards est double. En effet, il est en liaison avec le soleil et la lune. Tout d'abord, il est le fils ou le fils aîné de Ra [1]. C'est en cette qualité qu'il avait été envoyé par son père pour chercher son œil fugitif [2]. Ceci l'amena à s'identifier avec Onnouris, *celui qui ramène la lointaine*, identification qui le met toujours en rapport avec le mythe de la déesse lointaine [3]. C'est ainsi qu'il est décrit à Kom Ombo : *Shou, fils de Ra, vigoureux de bras*, épithète particulière d'Onnouris. D'un autre côté, Shou est également en rapport avec la lune [4].

Harmériti, l'Horus des deux yeux meriti, attesté une seule fois à D, est une assimilation à *Ḫnty ỉrty*. Ce dernier est aussi figuré indirectement dans cette offrande, c'est-à-dire qu'il ne jouit pas de l'offrande, mais que le roi officiant est décrit à deux reprises, comme fils de *Mḫnty irty* [5] ou *Mḫnty irty* lui-même [6].

B. *Le roi.* Au cours de cette offrande, le roi prend des épithètes et des rôles en accord avec le sens même de son offrande : *Fils de* Sr-bỉꜣ *qui explore les carrières comme le Coptite, qui parcourt les mines* [7]*;* Sr-bỉꜣ *de Pount comme le Coptite* [8]*; régent des deux falaises* [9]*; il est Min au-dessus de son estrade* [10]*;* Sr-bỉꜣ *de Pount comme Celui qui est au-dessus ...* [11]*; image vivante du taureau qui lève le bras, le second de Min au-dessus de son estrade* [12]*; fils du taureau qui lève le bras, souverain à la tête des mines* [13]*; Medjaï parfait qui parcourt les mines et emplit l'Œil d'Horus de ses bonnes choses* [14]*; fils du taureau qui lève le bras, régent au milieu des mines* [15]*; homme de l'Est, Medjaï du Pays du Dieu* [16]*; fils de* Mḫnty irty *qui apaise l'œil gauche après la colère* [17]*; il est* Mḫnty irty *qui opère la protection des dieux* [18]*; il est Thot qui préside à* Ht ỉbṯt [19]*; il est Isten qui pourvoit les deux oudjats et emplit la Vivante par ses accessoires de culte* [20]*; il est Horus muni de ses yeux qui emplit l'oudjat sans affaiblissement* [21]*; il est Horus et il se tient debout*

(1) Epithète qu'il porte dans cette scène, cf. *Ombos* n° 144 (S) et *Dend.* IV, 37, 3 (G).
(2) Junker, *Auszug*, p. 37 par exemple.
(3) Junker, *Onurislegende*, p. 58.
(4) Derchain, *La lune*, p. 50-51.
(5) *Dend.* I, 111, 14.
(6) *Edf.* VII, 278, 1-2 (R).
(7) *Dend.* V, 79, 6-7 (I).
(8) *Edf.* I, 425, 12 (L).
(9) *Dend.* I, 112, 3 (A).
(10) *Dend.* I, 112, 3 (A).
(11) *Dend.* III, 182, 9-10 (D).
(12) *Edf.* II, 286, 15-287, 1 (N).
(13) *Dend.* III, 183, 7 (D).
(14) *Edf.* III, 144, 4 (P).
(15) *Edf.* III, 144, 9 (P).
(16) *Edf.* I, 84, 5 (K).
(17) *Dend.* I, 111, 15 (A).
(18) *Edf.* VII, 278, 1-2 (R).
(19) *Dend.* I, 144, 6 (B).
(20) *Dend.* IV, 15, 14 (E).
(21) *Dend.* IV, 27, 8 (F).



sur son serekh [1]*; jeune garçon, seigneur de Pount,* Sr-biꜣ *comme le Coptite* [2]*; image vivante, du jeune garçon (seigneur) de Pount, image d'Horus fort* (= Min) [3].

Ainsi, le roi s'identifie aux quatre dieux qui jouent un rôle important dans la recherche de l'œil : Min, *Mḫnty irty,* Thot et Horus.

II. — Le mythe de l'œil d'Horus; légitimation et accomplissement de l'offrande des fards.

L'offrande des fards revêt un double aspect solaire et lunaire, du fait que les deux fards étaient destinés aux deux yeux divins, donc les deux grands Luminaires.

Le côté lunaire se trouve précisé surtout par l'expression : *remplir l'œil, remplir l'oudjat,* qui signifie compléter l'œil, le reconstituer, le pourvoir de ses divers éléments [4]. C'est une expression nettement lunaire [5].

A. *Le mythe.* L'œil d'Horus est le symbole mythologique le plus fréquent de la lune, Horus étant dans ce cas le dieu du ciel. Le mythe de l'Œil d'Horus remonte déjà aux Pyramides où il tient une place considérable. Certains passages y relèvent d'une théologie nettement lunaire [6]. Ainsi la lune a été conçue comme l'Œil gauche du dieu et, pour compléter, le soleil fut considéré comme l'œil droit.

D'après ce mythe, Horus avait perdu son œil au combat contre Seth. La lune décroissant était une sorte de perturbation de l'ordre cosmique à laquelle il fallait remédier pour ramener la pleine lune, ce qui équivaudra à rendre la santé à l'œil qui a été blessé.

Mais avant de guérir l'œil blessé, il fallait le retrouver. C'est ainsi qu'un texte de cette offrande fait allusion à la recherche de cet œil par Min : *Min le Medjaï des pays de l'Orient ... son œil* [7]. La recherche de l'œil est généralement une fonction assignée à Thot qui fut considéré comme l'ami et le protecteur d'Horus et de son œil, et c'est aussi lui qui se charge de le ramener à son propriétaire [8]. Dans la mesure où cet œil est la lune,

(1) *Edf.* II, 84, 16-17 (M).
(2) *Dend.* IV, 267, 5-6 (H).
(3) *Edf.* II, 298, 1-2 (O).
(4) Derchain, *La lune,* p. 25.
(5) L'œil n'était pas complet le 15 du mois; il l'était le 6e jour date à laquelle le premier quartier de la lune était complet, Te Velde, *Seth, God of Confusion,* p. 49.
(6) Voir là-dessus Derchain, *La lune,* p. 55-56 où l'on trouvera les différents passages des Textes des Pyramides appuyant ce point de vue.
(7) *Edf.* II, 85, 6-7 (M).
(8) *Pyr.* 594-597. Thot porte aussi les épithètes : *Celui qui complète l'œil de Râ, Celui qui complète l'œil d'Horus,* Faulkner, *An Ancient Egyptian Book of Hours,* p. 21, 24-25.

on mettra sa disparition sur le compte d'un triomphe momentané de Seth sur Horus, triomphe dans lequel nous pourrions voir la trace d'une éclipse.

Pendant sa disparition, l'œil est toujours sous la protection de Thot. Les textes relatifs au rituel divin signalent que Thot protégeait l'œil pendant l'absence de la lune. Lorsque cet œil est rendu à son propriétaire, il est faible par suite des attaques subies au cours des combats. C'est enfin Thot qui le guérit et le rend sain *wḏꜣ* [1].

Par ailleurs, la santé de l'œil pouvait être confiée à la force des rites. En effet, pour les Egyptiens, tous les phénomènes de l'univers sont constamment sous la menace de la désintégration. C'est là que les rites interviennent pour arrêter les phénomènes de destruction et rétablir l'ordre cosmique tel qu'il avait été instauré par les dieux. Entre autres, si la lune décroissait, le rite des fards entrait en jeu pour y remédier et ramener la pleine lune.

B. *Rituel et signification.* Présenter les fards à la divinité est un rite cosmique qui équivalait à rendre la santé aux yeux divins. Cette opération est désignée dans les textes de cette offrande par les phrases suivantes : (le roi) *qui munit l'Oudjat par ses accessoires* [2]*; qui munit l'Oudjat par ses choses* [3]*; qui munit l'œil droit, qui rend brillant l'œil gauche, qui met en fête les yeux par ses accessoires* [4]. *Il est Isten qui approvisionne les deux oudjat et emplit la Vivante par ses accessoires* [5]*; qui rend brillants les deux Brillants ... affaiblissement* [6]*; qui emplit l'Oudjat par ses accessoires* [7]*; qui emplit l'Oudjat pour toi* [8]*; qui rend brillants les deux Brillants par la perfection* [9]*; qui munit les deux Vivants par leur nécessaire* [10]*; il* (lit. *elle* = l'œil d'Horus) *munit ton œil ... ton corps et farde tes yeux* [11]*; qui rend parfait l'œil droit, qui rend brillant l'œil gauche, qui couvre les deux Brillants par leurs choses* [12]*;* (la reine) : *elle* (lit. *il*) *munit la Brillante* (= l'œil) *de sa lumière* [13]*; qui rend brillant l'œil gauche par ses accessoires* [14]. Le fard : *il fait briller les deux Brillants de vie* [15]. (Montou) : *je munis pour toi ton œil et tes sourcils* [16]*;* (Shou) : *qui fait briller l'Œil de Ra à Dendara* [17]*; La Vivante* (= l'œil) *est pourvue de toutes ses formules ... rayons* [18].

(1) Boylan, *Thot,* p. 33-34.
(2) *Dend.* VI, 144, 5 (J).
(3) *Edf.* I, 84, 6 (K).
(4) *Dend.* IV, 15, 13-14 (E).
(5) *Dend.* IV, 15, 14 (E).
(6) *Dend.* IV, 27, 7-8 (F).
(7) *Dend.* I, 144, 1 (B).
(8) *Edf.* II, 287, 2 (N).
(9) *Dend.* VI, 144, 6 (J).
(10) *Edf.* I, 425, 14 (L).
(11) *Edf.* II, 298, 2 (O).
(12) *Edf.* VII, 278, 1 (R).
(13) *Dend.* I, 144, 4 (B).
(14) *Dend.* I, 111, 4.
(15) *Dend.* IV, 27, 5 (F).
(16) *Dend.* IV, 37, 2 (G).
(17) *Dend.* IV, 37, 4 (G).
(18) *Dend.* IV, 37, 5-6 (G).

Les yeux sains devaient être remis dans le visage du dieu du ciel : *pour faire leur* (des yeux) *place dans sa tête* (celle du dieu) [1]; *tes yeux t'appartiennent et sont à leur place* [2]. Les deux yeux du dieu du ciel (Horus) sont la lune (œil gauche) et le soleil (œil droit) : *c'est Khenty irty lorsqu'il plaça le soleil et la lune dans son visage, son œil droit et son œil gauche sont Aton et Atoum, ses deux yeux divins répandent la lumière le matin et le soir* [3].

III. — Exégèse et Interprétation.

A. *Les fards sont les fluides divins.* Les fards représentent les fluides divins : *rḏw nṯr* [4]. Ils sont aussi des émanations sorties de l'Œil d'Horus [5]. Hathor, s'adressant au roi, dit : *je reçois les pierres sorties de l'Œil d'Horus* [6]. Plus précisément, cet œil est parfois désigné comme l'œil sain *wḏꜣt* ou l'œil d'Horus sain [7]. Le fard vert peut également être désigné comme l'œil d'Horus [8].

Par ailleurs, les fards peuvent également provenir de l'œil de Ra : *ces humeurs de l'œil de Ra* [9]; *humeurs de son œil vénérable* (celui de Ra) [10]; *le fard noir sorti de l'œil vénérable* (= l'œil de Ra) [11]; *prends pour toi les humeurs de l'œil de Ra* [12].

Le fard peut aussi être désigné comme l'œil de Ra [13]. Enfin, les fards peuvent être des émanations venues de l'œil de Ra et de l'œil d'Horus en même temps [14].

B. *Les yeux sont les organes de la création.* Les différents textes précisent que les yeux divins avaient été l'organe de la création. Sitôt que le démiurge les avait ouverts, la lumière avait jailli, et les hommes, les animaux et les choses vinrent à l'existence.

Mais on ne saurait concevoir l'œil dépourvu de sécrétion. Cela explique l'assimilation de l'œil divin créateur, aux sécrétions qui s'en échappaient et continuèrent la création. Ainsi, dans le rituel de l'embaumement, il est dit : *Tes pleurs, Ra, sont des rayons qui rendent parfait le jour* [15].

(1) *Dend.* III, 183, 4 (D).
(2) *Edf.* II, 287, 8 (N).
(3) Junker, *Der sehende und blinde Gott*, p. 9.
(4) *Dend.* V, 79, 3 et 8 (I); *Edf.* I, 425, 12 (L).
(5) *Dend.* III, 182, 11 (D); *Edf.* II, 287, 1 (N); *Edf.* III, 144, 5 (P).
(6) *Dend.* III, 158, 7 (C); *Edf.* III, 144, 9 (P).
(7) *Dend.* III, 158, 13 (C); *Dend.* III, 182, 7 (D).
(8) *Edf.* II, 297, 1.
(9) *Dend.* III, 183, 7-8 (D); *Edf.* II, 286, 15 (N).
(10) *Edf.* II, 286, 15 (N).
(11) *Edf.* III, 144, 5 (P).
(12) *Ombos* n° 824 (U).
(13) *Edf.* V, 191, 13 (Q).
(14) *Edf.* V, 191, 15-16 (Q).
(15) Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 40.

De plus, ce sont les humeurs sécrétées par les yeux divins, qui ont créé les hommes et les choses : *Elle ouvrit ses yeux et les êtres et les choses existèrent* [1].

(Nefertoum) *quand il ouvrit son œil, il chassa les ténèbres et il créa tous les êtres en ce pays* [2].

(Khnoum-Ra, seigneur d'Esna) : *tu as fait que tous les êtres sortent de ton œil, que toutes les fleurs sortent de tes prunelles* [3].

Sur le bandeau de soubassement de la façade Sud du temple d'Hathor à Dendara, on trouve les phrases suivantes : *Il a ouvert ses yeux dans le temps qu'il sortait du Noun. Ces choses sont venues à l'existence de ses yeux eux-mêmes* [4].

Sur la stèle 7317 de Berlin, le dieu-soleil *a créé ce qui existe, les animaux et les hommes sont sortis de son œil* [5].

Dans l'hymne à Amon du Caire, 6,2-3 : (Amon) *qui crée ce qui existe, les hommes sont sortis de ses yeux* [6].

C. *Pourquoi les fards dans ce rôle ?* En parcourant la campagne de l'Egypte du Sud, il n'est pas rare de rencontrer des enfants aux yeux fardés. Loin de tout souci esthétique, il s'agit essentiellement d'une mesure prophylactique destinée à éviter toute contamination des yeux, comme à guérir les maux dont ils peuvent souffrir. Il est en effet reconnu au kohl, dans la préparation duquel entre une part d'antimoine, d'éminentes propriétés bactéricides. On peut logiquement estimer que les Anciens s'étaient très tôt rendu compte de ces phénomènes bienfaisants. Les vertus attribuées aux fards dans le mythe de l'œil d'Horus, telles que nous venons de les mettre en lumière, ne peuvent que confirmer cette opinion. Ainsi, d'un acte de la prophylaxie quotidienne, nous passons à un rite du culte divin, courant à l'époque ptolémaïque, ce passage de l'ordre humain à l'ordre divin étant fréquent dans ses applications, et l'apanage de diverses religions.

Dans cet état d'esprit, nous mentionnerons, pour étayer notre thèse, la présence à Kom Ombo d'une trousse d'oculiste avec tous ses éléments [7]. Derchain [8] l'analyse en pensant qu'elle était consacrée à la restauration de l'intégrité lunaire vécue comme une guérison de l'œil. Sans infirmer les travaux de l'éminent égyptologue, nos propres

(1) Dümichen, *Baugeschichte*, p. 3-4.
(2) Sauneron, *Esna* V, p. 142.
(3) Sauneron, *Esna* V, p. 143.
(4) Dümichen, *Kalender Inschriften*, pl. LIV, 6-7 et trad. Daumas, *Mammisis*, p. 34.
(5) Hintze, *ZÄS* 78, 1943, p. 55.
(6) Hintze, *ZÄS* 78, 1943, p. 56.
(7) *Ombos* n° 950.
(8) Derchain, *La lune*, p. 26.

recherches nous ont amenée à considérer ce fait sous son angle complémentaire. En effet, les Egyptiens, en faisant de la lune un des yeux du ciel, garants de l'ordre cosmique, avaient interprété que toute diminution de l'astre était le symptôme d'une perturbation de cet Ordre, dont il fallait rapidement venir à bout. La restauration de l'intégrité lunaire revenait alors à une restauration de l'Ordre même. Au cours des siècles, la diminution et la restauration de l'astre, régulières, n'ont pu que les confirmer dans cette interprétation, tout en chargeant ce rythme d'une aura bienfaisante et rayonnante. Il est donc, nous semble-t-il, possible d'attribuer la présence de cette trousse d'oculiste à une volonté de consécration. Comme si, en quelque sorte, l'instrument du curieux être humain pouvait être béni et rendu plus efficace par sa figuration dans un contexte de rituel divin.

Ce principe d'échange fait partie de ceux qui fondent tout le culte égyptien. Ainsi l'offrande est comme un cercle établi entre le roi et la divinité. L'un effectue son offrande au retour de laquelle la divinité révélera la source des matières de fabrication. C'est une façon de perpétuer le rite, donc le lien entre Dieu et les hommes. Ainsi, les différentes divinités, s'adressant au roi proclament : *je te donne les deux falaises avec le soleil et la lune, portant leurs merveilles* [1]*; je te donne le désert (pour qu'il) mette au monde...* [2]*; je te donne les deux falaises portant ce qu'il y a en elles* [3]*; je te donne les déserts de l'Est portant leurs produits* (lit. *choses*) *et que Pount mette au monde pour toi l'œil droit* [4]*; je te donne les déserts les medjaï, les Iwntyw, les Hntyw, portant leurs travaux, leurs chefs tombés portant leurs tributs* [5]*; je te donne Pount portant sa ...* (?) *pour que les mines produisent* (lit. *mettent au monde*) *pour toi ce qu'il y a en elles* [6]*; je te donne Pount avec ce qui lui appartient et le Pays du Dieu complètement* [7].

Ainsi, le roi, mis en possession des pays et des régions producteurs de la matière même de l'offrande, sera en mesure d'accomplir son offrande d'une façon constante et régulière.

D. *Perfection perpétuée.* Or, cette offrande prend toute sa valeur profonde du fait qu'elle est une des conditions nécessaires pour préserver la divinité et lui permettre d'accomplir son rôle cosmique.

Préserver, certes, mais aussi créer le dieu... Il y a un perpétuel va et vient entre l'officiant et la fonction divine. En préservant l'Ordre du monde, Dieu conserve tout ce qui fait le monde. En puisant dans les ressources du monde ce qui va plaire au Dieu

(1) *Ombos* n° 144 (S).
(2) *Ombos* n° 556 (T).
(3) *Dend.* V, 79, 11 (I).
(4) *Edf.* I, 84, 8-9 (K).
(5) *Edf.* I, 84, 9-10 (K).
(6) *Edf.* II, 85, 1-2 (M).
(7) *Edf.* II, 85, 4-5 (M).

le roi perpétue la divinité. Ainsi, en offrant les fards rattachés à l'organe (œil) de la création, le roi crée ou recrée la divinité qui, à son tour, va recréer l'Ordre du monde, sans cesse mis en péril par les forces du Mal. C'est ainsi que dans les textes que nous avons cités, nous pouvons relever des termes hautement explicites de ce rituel. Il s'agit de *munir* les yeux, de les *mettre en fête,* ce qui est la preuve d'un ordre paisible, de les *rendre brillants,* ce qui implique leur santé et leur éclat, de les mettre en *perfection,* ce qui signifie que toute chose est là où elle se doit d'être, en toute plénitude. Il s'agit aussi de les *faire briller de vie.* Et ainsi, nous retrouvons dans l'offrande des fards ce qu'on peut trouver dans celle des fleurs ou de tout produit, une perpétuelle exaltation de la Vie dans le culte égyptien de la vie de Dieu, de la Création qui vit en hommage à son Créateur.

LISTE DES SCÈNES

A — *Dend.* I, 111, 16 - 112, 9.
B — *Dend.* I, 143, 15 - 144, 11.
C — *Dend.* III, 158, 9-17.
D — *Dend.* III, 182, 5 - 183, 8.
E — *Dend.* IV, 15, 9-18.
F — *Dend.* IV, 27, 4-14.
G — *Dend.* IV, 37, 1-13.
H — *Dend.* IV, 267, 2-10.
I — *Dend.* V, 79, 2-13.
J — *Dend.* VI, 143, 14 - 144, 11.
K — *Edf.* I, 84, 4-11.
L — *Edf.* I, 425, 11-18.
M — *Edf.* II, 84, 13 - 85, 7.
N — *Edf.* II, 286, 15 - 287, 8.
O — *Edf.* II, 297, 17 - 298, 8.
P — *Edf.* III, 143, 17 - 144, 10.
Q — *Edf.* V, 191, 11 - 192, 5.
R — *Edf.* VII, 277, 10 - 278, 10.
S — *Ombos,* n° 144.
T — *Ombos,* n° 556.
U — *Ombos,* n° 824.

A cette liste on ajoutera :

V — *Philä* I (= Junker, *Der grosse Pylon des Tempels der Isis in Philä*), p. 106.
W — *Philä* II (= Junker-Winter, *Das Geburthaus des Tempels der Isis in Philä*), p. 69.
X — *Philä* II, p. 349.

dont il aurait été superflu de reproduire ici les traductions.

A — *Dend.* I, 111, 16 - 112, 1-9.

Offrir le fard vert et le fard noir. Dire : cette toilette [a] *sortie de l'œil vivant,* (*voire*) *l'Œil d'Horus, pour rendre parfaite sa pupille* [b]*, établie à sa place. La Vénérable* (l'œil) *est munie de ...*

Le roi :

Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra, (prêtre)-wr smꜣ [c], *fils de* Mḫnty-irty, *qui apaise l'œil gauche après la colère* [d].

La reine :

La reine de Haute et Basse Egypte est au-dessus de son trône en tant que souveraine des deux falaises, qui élève le fard vert, qui présente le fard noir, qui rend brillant l'œil gauche par ses accessoires de culte. Il est Min au-dessus des pays étrangers qui apporte ...

Ihy :

Ihy le vénérable, fils d'Hathor.

Hathor :

Œil-vivant droit, qui se lève en or [e], *Œil gauche de Ra, belle de visage, à la tête* (des dieux) *de l'Ennéade, uraeus à la tête de Ra. L'Œil de Ra se lève dans Toreret en tant que Celle de Behdet, bigarrée de plumage ... colère, qui élève l'offrande, qui fait la protection* [f], *de son père Ra. Elle est la parfaite de visage, aux sourcils fardés. Le Double Pays et les Rivages sont en allégresse en la voyant.*

(a) *iʿy* « laver, se laver » *Wb.* I, 39. Ce sens ne peut convenir ici car il s'agit d'un substantif suivi du démonstratif *pw*.

(b) Lire ḏf pour *dfd,* « pupille » *Wb.* V, 568, 13.

(c) Le est un prêtre de Min. Les textes géographiques se fondant sur le texte accompagnant le défilé des prêtres des différents nomes et qui se trouve dans la chambre osiriaque I de la terrasse (Mariette, *Dend.* IV, pl. 33) avaient rapporté l'existence d'un prêtre de Min (Brugsch, *DG, Suppl.* p. 1375; Montet, *Géographie,* II, p. 79).

(d) Allusion au mythe de la déesse lointaine.

(e) Le signe serait un déterminatif de l'or.

(f) Lire *gs-dp,* cf. Fairman, *BIFAO* 43, 1945, p. 122.

B — *Dend.* I, 143, 15-144, 11.

Offrir le fard vert et le fard noir, Dire : prends pour toi le fard vert. Il épanouit [a] *l'œil droit; le fard noir, il fait vivre l'œil gauche... Farde* [b] *tes yeux par ce qui sort de l'Oudjat, parfait de visage, deux d'amour.*

Le roi :

Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra, né de l'œil droit, nourri par l'œil gauche, qui emplit l'oudjat par ses accessoires de culte.

La reine :

J'ai reçu la propriété qui vient de toi pour agrandir la vue. Elle munit la Brillante (l'œil) *de sa lumière. Le roi de Haute et Basse Egypte est au-dessus de son trône en tant que régent vénérable des mines de pierres précieuses, qui apporte le fard vert et donne le fard noir, qui met en fête* [a] *l'oudjat par son nécessaire. Il est Thot qui préside à* Ḥt-ibṯt [b], *qui apaise la Vénérable* (l'œil) *après la colère* [c].

Harsomtous :

Harsomtous l'enfant, fils d'Hathor.

Isis :

Dire par Isis la vénérable, mère divine, Œil de Ra, dame des fards, maîtresse des couronnes, parfaite de visage, aux sourcils fardés, vénérable, dame des deux uraeus, reine des puissances divines, régente de l'Ennéade. Les gens voient quand elle se lève. La puissance de l'Auguste repose dans toutes ses maisons, héritière dans le Siège-du-repos (st msḫnt), *qui protège son fils, qui assure la protection de son rejeton, qui protège Sa Majesté. Elle est la parfaite de visage, la douce d'amour. Les dieux sont en allégresse en la voyant.*

(a) Lit. *verdit,* par jeu de mots avec le nom du fard vert.

(b) *sdm* cf. pour cette graphie, *Wb.* IV, 370.

(c) Lire *sḥb.*

(d) Il s'agit d'un endroit rattaché à Thot, *Wb.* I, 65, 2. Voir aussi une étude de ce nom dans Boylan, *Thot,* p. 70.

(e) Allusion au mythe de la déesse lointaine.

C — *Dend.* III, 158, 9-17.

Offrir le fard vert et le fard noir. Dire : le fard vert est pour l'œil droit de Ra, le fard noir pour l'œil gauche, pour rendre brillant l'œil et le munir par ton œil ... [a]. *Tu rends les dieux et les déesses en allégresse.*

Le roi :

Dire : je viens à toi, Or, dame de Dendara, Œil de Ra, qui préside au Siège-de-Ra (b). *Je t'apporte le fard vert* (sorti) *de l'Œil d'Horus sain et le fard noir sorti de l'œil vénérable. Tu es Rayt, grande plus que les* (autres) *déesses, parfaite dans toutes ses formes.*

Hathor :

Dire par Hathor la vénérable, dame de Dendara, Œil de Ra, maîtresse de tous les dieux, dame des deux yeux, qui fait briller le Double Pays, dame des deux falaises régente des montagnes. Dire : viens en paix, souverain qui ouvre les mines qui parcourt les chemins de Pount. Je reçois les pierres sorties de l'œil d'Horus. Je m'épanouis en voyant ce que tu as fait. Je donne ton amour dans les cœurs et ta crainte dans ((c) *ce pays.*

(a) Texte en mauvais état, difficile à traduire.

(b) Nom d'un sanctuaire consacré à Ra, au Nord de Dendara, cf. Gauthier, *DG* V, p. 82 et *Dend.* VI, 156, 4-5.

(c) *ḫt* pour *m-ḫt,* voir, Junker, *Gram. Dend.*, § 206.

D — *Dend.* III, 182, 5-183, 8.

Offrir le fard vert et le fard noir. Dire : prenez pour vous le fard vert parfait pour l'œil droit et le fard noir véritable pour l'œil gauche, fardez vos yeux par les fluides de l'Oudjat. Apaisez vos visages par ce qui est sorti d'elle.

Le roi :

Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra, Sr biꜣ *de Pount comme celui qui est au-dessus de son estrade* (= Min). *Dire : Je viens à vous,* (dieux de) *l'Ennéade de la Maison-de-la Flamme* (pr nsr) (a), *puissances divines augustes dans Toreret. Je vous apporte les fluides de l'Œil d'Horus sain, le fard noir sorti de la vénérable* (l'œil), *vous êtes les dieux primordiaux dans les temples, beaux de visage dans le Double Sanctuaire.*

Hathor :

Dire par Hathor la vénérable, dame de Dendara, Œil de Ra, dame du ciel, maîtresse de tous les dieux, dame des déserts, maîtresse des falaises, parfaite de visage, aux sourcils fardés (b).

Sekhmet :

Dire par Sekhmet la grande, aimée de Ptah, fille de Ra, maîtresse de tous les dieux, mère divine dans la Maison-de-la-Flamme vénérable de sa flamme contre ses adversaires.

Satis :

Dire par Satis, multiple de noms dans sa place, sanctifiée de formes dans la Maison-de-la-Flamme, bienveillante, qui repousse Celui-là (c) *de sa chapelle, qui abat les ennemis du fils d'Isis.*

Horus :

Dire par Horus dans la grande demeure, dieu grand, parèdre à Dendara, qui produit la lumière à la place de l'obscurité, puissance divine auguste, souverain d'éternité, qui place son ka en avant dans les provinces.

Harmeriti :

Paroles de Harmeriti, seigneur de Pharbaitos (Šdn) (d), *sanctifié de formes, grand de puissance, qui abat ses adversaires, Merity étant avec lui pour établir leur siège à sa tête, dieu grand, qui préside à 'It-di.*

Min :

Dire par Min, seigneur de Senout (e), *roi des dieux, régent de l'éternité, taureau, seigneur des femelles, qui saisit toutes les belles femelles* (f), *dieu unique, seigneur des temples. Il n'y a pas de province vide de son nom. Dire : Viens en paix, fils du Seigneur qui lève le bras* (g), *souverain à la tête des mines. Nous recevons tes pierres sorties de l'œil d'Horus, ces fluides de l'œil de Ra. Nous donnons l'allégresse à tout le Double Pays à ta vue, qui est comme la lune à la fête du 15e jour.*

(a) Cette scène est gravée dans la Maison-de-la-Flamme.

(b) Lire *sḥb.*

(c) Désignation de Seth, *Wb.* I, 507, 7.

(d) Sur cette ville, Junker, *Onurislegende,* p. 45 et Gauthier, *DG* V, p. 151.

(e) Sur cet endroit rattaché à Min, Montet, *Géographie,* II, p. 80 et Bleeker, *Die Geburt eines Gottes,* p. 26-30.

(f) Sur cette épithète de Min, Gauthier, *Les fêtes du dieu Min,* p. 140.

(g) Epithète de Min.

E — *Dend.* IV, 15, 9-18.

Offrir le fard vert et le fard noir. Dire : le fard vert est pour l'œil droit et le fard noir pour l'œil gauche. Le Double Pays est en allégresse en te voyant.

Le roi :

Le roi de Haute et Basse Egypte est au-dessus de son trône en tant que régent vénérable à la tête de la maison de l'allégresse [a], *qui munit l'œil droit, qui rend brillant l'œil gauche, qui met en fête les deux yeux par leur perfection. Il est Isten qui munit les deux oudjat, qui emplit la Vivante de ses accessoires du culte.*

Hathor :

Dire par Hathor la vénérable, dame de Dendara, Œil de Ra, dame du ciel, maîtresse de tous les dieux, Tefnout, fille de Ra qui préside à la Butte de Tefnout, qui emplit le Palais par sa perfection.

Horus :

Dire par Horus, seigneur de la couronne blanche, dieu grand, parèdre à Dendara, puissance divine auguste à la tête (des dieux) *de l'Ennéade, pupille de l'Oudjat, qui brille le matin et se couche la nuit chaque jour. Il éclaire la Douat par les rayons de ses yeux. Il apparaît* (lit. il se place) *à l'horizon, chaque jour.*

(a) *Pr ḥʿi*, cf. *Wb.* III, 40, 7.

F — *Dend.* IV, 27, 4-14.

Offrir le fard vert et le fard noir. Dire : cette toilette [a] *sortie de la Brillante* (l'œil), *elle fait briller les deux Brillants de vie.*

Le roi :

Le roi de Haute et Basse Egypte est au-dessus de son trône [b], *en tant que souverain parfait de vue, qui fait briller les Deux Brillants, qui munit les deux yeux, qui fait vivre la Vivante* (= l'œil) *par sa perfection. Il est Horus muni de ses deux yeux, qui emplit l'Oudjat sans réduction* (= *en entier*).

Hathor :

Dire par Hathor, dame de Dendara, la Menat, Œil de Ra, parèdre à Behdet, dame [c] *du ciel, maîtresse de tous les dieux, brillante de visage, douce d'amour, vénérable. Il n'y a personne qui lui ressemble.*

Ra-Harmakhis :

Dire par Ra-Harmakhis, dieu grand, parèdre à Dendara, enfant auguste, qui brille au ciel et se lève chaque jour pour faire vivre ceux qui existent, qui fait briller ce pays par ses yeux.

L'Œil-de-Ra est distinguée à Dendara en tant que Celle de Behdet, bigarrée de plumage, qui chasse la colère, qui arrête la fureur, qui opère la protection de son père [d]. *Elle est l'œil droit de Celle qui brille en or* [e], *dame des déserts, maîtresse des falaises.*

(a) *iʿy*, « laver, se laver ». Ici, il s'agit d'un substantif suivi du démonstratif *pw*.

(b) Le signe de la maison *pr* est une faute pour le trône *hdmw* employé constamment dans les textes de l'époque ptolémaïque.

(c) Lire *nbt*.

(d) Allusion au mythe de la déesse lointaine.

(e) Le signe de Ra serait ici un déterminatif pour l'or.

G — *Dend.* IV, 37, 1-13.

Montou :

Dire par Montou, Ra Horakhty, seigneur d'Héliopolis, roi, dieu grand, parèdre à Dendara, taureau puissant, qui abat ses adversaires, seigneur du fard vert, régent du fard noir, brillant de visage, pour la maîtresse des dieux et des déesses. Le fard vert et le fard noir. (*Dire*) *: je t'apporte ce qu'aime ton ka, le fard vert et le fard noir œil droit de Ra, qui préside au Siège-de-Ra* [a], *et je munis pour toi ton œil et les sourcils* [b]. *Les dieux et les déesses sont en allégresse à voir ton visage.*

Shou :

Dire par Shou, l'aîné, fils de Ra, puissance divine auguste, qui préside au Siège-de-Ra, qui tend son bras portant l'œil divin dans Neteryt [c], *qui fait briller l'œil de Ra dans Dendara. Offrir l'Oudjat. Dire : prends pour toi l'oudjat divin dans Neteryt et l'œil vivant muni de*

leurs formules. Son blanc et sa pupille sont établis à leur place. Sa pupille est saine et elle crée la lumière.

Hathor :

Dire par Hathor, dame de la Demeure-de-la-purification, Rayt, maîtresse de l'orbe du disque, œil droit de Ra, œil brillant des deux brillants, dame des deux Oudjats, aux sourcils fardés, dame de Maet, qui vit de Maet et se repose ... de son ka.

(a) Nom d'un sanctuaire de Ra à Dendara, Gauthier, *DG* V, p. 82 et *Dend.* VI, 156, 4-5.

(b) *mnḏty·t*

(c) Nom de Dendara, cf. Gauthier, *DG* III, p. 110.

H — *Dend.* IV, 267, 2-10.

(Offrir) le fard vert et le fard noir. Dire : le fard vert est pour l'œil droit, Œil droit de Ra, le fard noir ... Il munit ton œil ...

Le roi :

Roi de Haute et de Basse Egypte, fils de Ra, Vive Horus, jeune garçon, seigneur de Pount... Sr-biꜣ *comme le Coptite ... fard noir, qui munit les deux yeux de perfection.*

Hathor :

Dire par Hathor la vénérable, dame de Dendara, qui préside à Dendara, œil de Ra, dame du ciel, maîtresse de tous les dieux, chatte parfaite, douce d'amour, parfaite de visage, aux sourcils fardés, pupille de la pupille de l'Oudjat, divine d'oudjat dans Neteryt [(a)]. *Dire : la déesse auguste et puissante, belle de visage, qui préside à la Maison de la Belle de visage* [(b)], *dame de la fête de la néoménie, qui munit les deux oudjats, dame d'Egypte, régente de la néoménie ...*

(a) Nom du temple d'Hathor à Dendara, cf. Gauthier, *DG* III, p. 110.

(b) Nom de la ville de Dendara, cf. *Dend.* VI, 167, 5.

I — *Dend.* V, 79, 2-13.

Sans titre.

Le fard vert est pour ton œil, qui rend parfait l'œil droit. Le fard noir est présenté pour ton œil gauche. Ces fluides divins (rḏw nṯr) *garnissent tes yeux* (lit. ton œil) *et font briller*

ton visage par ce que tu as créé. Ton cœur est ravi quand tu sors en procession et tous les hommes sont en allégresse en te voyant.

Le roi :

Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra. Vive le dieu parfait fils de Sr biꜣ, *qui explore les carrières comme le Coptite, qui parcourt les mines en toute leur* (lit. *sa*) *forme* [(a)] *pour faire briller l'œil-brillant par ses accessoires utiles* (*ꜣḫw*). *Il apporte les fluides divins pour garnir l'oudjat, le seigneur de la vue, le roi de Haute et Basse Egypte.*

Hathor :

Dire par Hathor, dame de Dendara, qui préside à la-place-parfaite [(b)], *dame des deux yeux divins, aux sourcils fardés, Rayt la vénérable, à la tête en lapis lazuli, qui emplit le cœur de ... quand elle apparaît. Je te donne les carrières avec ce qu'il y a en elles et je protège ton corps contre toute souillure mauvaise. La reine de Haute et Basse Egypte, uraeus à Dendara, grand à la tête d'Osiris, jeune fille de l'œil d'Atoum qui emplit l'œil gauche de Ra par sa perfection. Elle éclaire le Double Pays par les rayons de ses yeux, Hathor la vénérable, dame de Dendara, Œil de Ra.*

(a) C'est-à-dire *complètement*, voir Daumas, *Moyens*, p. 240.

(b) Nom du temple et de la ville de Dendara, Gauthier, *DG* V, p. 77.

J — *Dend.* VI, 143, 14 - 144, 11.

Offrir le fard vert et le fard noir. Dire : le fard vert est pour l'œil droit (pour) rendre sain ton corps. Le fard noir adoucit l'œil gauche. Les sourcils des deux Brillants (= les yeux) *sont parfaits par les deux pupilles. Les yeux divins sont rendus efficients* (smnḫ) *par sa protection* (celle du fard). *Tu es l'œil de Ra que le ciel porte pendant le jour et l'œil d'Horus qui fait briller l'obscurité.*

Le roi :

Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra, né de l'œil droit, nourri par l'œil gauche, qui munit l'oudjat par ses (lit. *leurs*) *accessoires de culte. Vive le dieu parfait, fils de la mère des mères qui met en fête l'œil droit et rend doux l'œil gauche, seigneur des écrits, qui rend efficient l'office de culte, qui rend brillants les deux Brillants par leur perfection, habile dans sa besogne, qui apaise son seigneur, seigneur de la vue, roi de Haute et Basse Egypte.*

Hathor :

Dire par Hathor la vénérable, dame de Dendara, Œil de Ra, dame du ciel; maîtresse des dieux, vénérable de grandeur, grande de prestige, apaisée après la colère [a], *Œil d'Atoum, qui fait briller le Double Pays par* (*ses*) *rayons. Tous les hommes vivent en la voyant. Reine de Haute et Basse Egypte, auguste à Dendara, Rayt, qui ouvre l'intérieure, et qui préside à l'Horizon-d'éternité* [b], *jeune fille parfaite à l'aube, chaque jour. Tous les hommes sont en allégresse à la voir. Son prestige est élevé jusqu'à la hauteur du ciel, Hathor la vénérable, dame de Dendara.*

(a) Allusion au mythe de la déesse lointaine.

(b) Nom de la ville de Dendara, cf. *Dend.* VI, 169, 1.

K — *Edf.* I, 84, 4-11.

Offrir le fard vert à son père pour qu'il fasse donner la vie.

Le roi :

Roi de Haute et Basse Egypte, dieu bienveillant, héritier, seigneur des couronnes, aimé d'Isis, homme de l'Est, Medjai du Pays du Dieu, qui munit l'oudjat de son nécessaire (lit. *ses choses*). *Dire : prends pour toi le fard vert. Il épanouit* [a] *ton œil vénérable. Ton œil est brillant sans ses maladies, le nécessaire* (lit. *les choses*) *de ton œil que j'apporte des eaux de Pount pour mettre en fête* [b] *ta Brillante par son nécessaire* (lit. *ses choses*).

Horus :

Je te donne les déserts de l'Est portant leurs produits et que Pount produise (lit. *mette au monde*) *pour toi l'œil droit* [c] *Dire par Horus de Behdet, dieu grand, bigarré de plumage, brillant de rayons, le jour heureux* (?), *qui se lève pendant le jour et traverse le ciel, sans fatigue en* (*lui*).

Hathor :

Dire par Hathor la vénérable, dame de Dendara, Œil de Ra, qui donne la flamme, dame de protection derrière son Créateur [d].

(a) Lit. *verdit,* par jeu de mot avec le nom du fard vert.

(b) Lire *shb.*

(c) Allusion au retour de l'œil droit de Ra du pays lointain de Pount.

(d) *ỉr sy.* Allusion à Ra, dieu primordial.

L — *Edf.* I, 425, 11-18.

Offrir le fard vert et le fard noir au seigneur des yeux divins, élever le nécessaire (lit. *les choses*) *de l'œil.*

Le roi :

Roi de Haute et Basse Egypte, seigneur du Double Pays, dieu bienveillant, héritier, fils de Ra, seigneur des couronnes, aimé d'Isis, Sr [a] bỉꜣ *de Pount comme le Coptite, qui apporte les humeurs divines des yeux du Pays du Dieu. Le roi de Haute et Basse Egypte, dieu bienveillant héritier, il est le Medjai parfait des déserts et de la terre* [b] *de l'Est. Il est Horus qui abat le Mauvais* [c] *du chemin de Pount, qui munit les deux Vivants par leur nécessaire.*

Horus :

Je te donne tous les yeux brillants pour voir la lumière du jour, sains jusqu'à la fin de l'éternité. Dire par Horus de Behdet, dieu grand, qui crée [d] *la lumière* (*par*) *ses yeux, celui qui illumine et protège dans l'obscurité, parfait de visage, aux yeux fardés, haut de plumes, aigu de cornes. Horus se lève dans* Mꜣ Ḥr [e], *ses yeux-brillants étant comme deux plumes... Il est Horus puissant qui se lève au-dessus de son estrade, son prestige étant dans le cœur des dieux.*

(a) **Lire *sr* corrigé par Yoyotte, *RdE* 9, p. 127, n. 2.**

(b) **Faute pour *tꜣ*.**

(c) — à lire *mty,* le Mauvais, désignation de Seth, *Wb.* II, 169, 15. Pourtant cette graphie n'est pas attestée au *Wb.*

(d) *hmw,* cf. *Wb.* III, 82, 14.

(e) Nom du territoire cultivé (*ww*) d'Edfou, Montet, *Géographie* II, p. 37. Le récit du combat d'Horus à Edfou donne l'explication mythologique de ce nom : *Et Ra-Harakhtès de dire : je regarde Horus!* (*Aussi*) *dit-on celle-qui-regarde-Horus à la ville d'Edfou-Ḏbꜣ encore aujourd'hui.* Alliot, *Culte d'Horus,* p. 711.

M — *Edf.* II, 84, 13-85, 7.

Offrir le fard vert à son œil droit pendant le jour, et le fard noir à son œil gauche pendant la nuit.

Le roi :

...... *fils de* Nʿy (*le Voyageur*) [a] ... *Le dieu parfait, aimé d'Isis. Il est le roi qui préside à ... Il est Horus, il se tient debout au-dessus de son serekh. Il le munit d'ornements...*

Min :

Je te donne Pount apportant ses tributs [b], *(pour que) les mines produisent* (lit. *mettent au monde) pour toi ce qu'il y a en elles. Dire par Min le Coptite, seigneur d'Akhmim* [c], *seigneur de Senout* [d], *dieu grand, parèdre à* Wṯst Ḥr, *qui lève le bras, fier de son phallus* [e], *lion effrayant* (ḥs šnʿ) *par sa vigueur.*

Isis [f] :

Dire par Isis la vénérable, mère divine, dame de la province des deux dieux [g], *dame du ciel, parèdre à* Wṯst Ḥr. *Je te donne Pount avec tout ce qui lui appartient, le Pays du Dieu en sa forme (= complètement)* [h]. *Min le Medjai du Pays du Dieu, et du pays de l'Est, qui cherche son œil au Pays du Dieu. Il est* Sr-biꜣ *parfait de Pount qui cherche ce qui lui appartient (à l'œil) et qui élargit sa vue.*

(a) Sur cette épithète de Min, Yoyotte, *RdE* 9, 1952, p. 132-133 et Chassinat, *Khoiak*, p. 679, n. 1.

(b) Lire *inw*, « tributs ».

(c) *'Ipw*, centre de culte de Min.

(d) Endroit rattaché à Min, cf. Montet, *Géographie* II, p. 80 et Bleeker, *Die Geburt eines Gottes*, p. 27.

(e) Sur cette épithète de Min, Gauthier, *Les fêtes du dieu Min*, p. 138-139.

(f) Sur Isis, parèdre de Min, cf. Bleeker, *op. cit.*, p. 18 sq.

(g) Ou la province des Deux Faucons, Montet, *Géographie*, II, p. 76 et 80.

(h) Daumas, *Moyens*, p. 240.

N — *Edf.* II, 286, 15-287, 8.

Offrir le fard vert à Ra pour faire lever son œil, les humeurs de son œil vénérable.

Le roi :

Image vivante du taureau qui lève le bras, second de Min au-dessus de son estrade. Je viens à toi, faucon-sacré, qui plane (au) ciel, le poitrail muni d'ailes. Je t'apporte les humeurs

de l'œil d'Horus vénérable en allant à travers les mines [a] *et je munis l'oudjat pour toi. Puisse (ton) cœur être satisfait.*

Horus :

Dire par Horus de Behdet, dieu grand, seigneur du ciel, qui a ouvert les yeux et la lumière a éclaté [b], *Khepri auguste, qui se lève à l'horizon et donne la vue à tous les gens.*

Hathor :

Dire par Hathor dame de Dendara, œil de Ra, qui illumine les rayons à la tête d'Akhtès, Sekhmet dans le travail manuel, uraeus sur son front, qui conduit [c]. *Tu as fardé* [d] *tes yeux qui sont sains en toi, pour voir toutes les maisons du dieu-soleil* Dr. *Tu vois à travers eux et tu brilles par eux. Tes yeux t'appartiennent et sont à leur place.*

(a) Les mines de cuivre. [hiéroglyphes] serait une faute pour *ḥmt* confondu avec *biꜣ*.

(b) *wbn*, cf. Fairman, *BIFAO* 43, p. 103.

(c) Texte impossible à traduire.

(d) *sdm*.

O — *Edf.* II, 287, 17-298, 8.

Offrir le fard noir. Dire : tes yeux t'appartiennent et tu vois par eux. Le Double Pays est en allégresse, tant est grand ton amour.

Le roi :

Image vivante du jeune garçon (seigneur) [a] *de Pount, puissance d'Horus puissant. L'Œil d'Horus est pour ta puissance et tes pupilles sont dilatées. Il* (lit. *elle*) *munit ton œil ... ton corps et farde tes yeux. Ils sont en allégresse en te voyant et ils voient ton visage parfait.*

Horus :

Dire par Horus de Behdet, dieu grand, seigneur du ciel, vénérable d'amour, brillant de couronnes. Les dieux sont en allégresse après [b] *qu'ils l'ont vu ... sont en joie-*ḥkn *en le voyant.*

Hathor :

Dire par Hathor, dame de Dendara, œil de Ra, parèdre à Behdet, parfaite de visage, aux sourcils fardés. Je te donne tes yeux [c]. *Ils sont en allégresse en te voyant partout* (lit.

dans toute place) dans ce pays ... fixé dans le cœur des hommes (pʿt) *et ta louange à la tête des gens* (d).

(a) Comparer *Dend.* IV, 267, 5-6.

(b) *Ḫft ?*

(c) *mr·ty* au duel, cf. *Wb.* III, 107, 13, sinon on ne pourrait expliquer le suffixe *·sn* après *Ḫʿ*.

(d) *nḫḫ*. Ce sens n'est pas attesté au *Wb.*

P — *Edf.* III, 143, 17-144, 10.

Donner le fard vert et le fard noir. Dire : ô œil droit de Ra, le fard vert est pour ton œil droit. ô œil gauche, le fard noir est pour ton œil gauche, tes nṯri (a) *à toi sont sorties d'Osiris. Ta Majesté est saine par elles. Cet œil de Ra est sorti des mines et les yeux de la lune sont unis par eux.*

Le roi :

Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra, Ptolémée, et emplit l'œil d'Horus par ses bonnes choses. Dire : je viens à toi, Or, dame de Dendara, Œil de Ra qui préside au Siège-de-Ra (b). *Je t'apporte le fard vert de l'Œil d'Horus sain et le fard noir sorti de la vénérable* (= œil de Ra). *Tu es la belle, plus brillante que les déesses* (c), *parfaite de visage, aux sourcils fardés.*

Hathor :

Je te donne toute la vue du disque et tous les regards de la lune. Dire par Hathor la vénérable, dame de Dendara, Œil de Ra, parèdre à Behdet, œil droit à Hiérakonpolis, belle d'yeux, aux sourcils en lapis lazuli de première qualité, douce d'amour. Dire : viens en paix, fils du taureau qui lève le bras (d), *souverain au milieu des mines. Je reçois tes pierres sorties de l'œil d'Horus et tes* nṯri *sorties d'Osiris. Je donne ton amour brillant dans le visage des vivants. Tes ennemis sont certes aveugles.*

(a) Allusion aux fards.

(b) Nom du temple du dieu solaire à Edfou ou peut-être du sanctuaire consacré à Ra dans Edfou, Gauthier, *DG* V, p. 82.

(c) Lire *nṯrwt*.

(d) Min.

Q — *Edf.* V, 191, 11-192, 5.

Offrir le fard vert et le fard noir. Dire : le fard vert est pour l'œil droit. Sois épanoui (a) *par lui. Il le* (b) *charme en tant qu'Œil de Ra ... Le fard noir est pour l'œil gauche. Il* (c) *fait ta protection par ... l'œil d'Horus ...*

Le roi :

Roi de Haute et Basse Egypte, seigneur du Double Pays, fils de Ra, seigneur de ... Je t'apporte les humeurs venues de l'Œil de Ra et (de) l'Œil d'Horus doux. Tu es le Voyageur (Nʿy) (d) ...

Min :

Dire par Min-Ra ... dieu grand qui préside à Wṯst Ḥr, *régent des deux plumes, taureau des taureaux, au-dessus de ... Viens en paix, roi des carrières, seigneur de la Haute Egypte parmi les* Mntyw. *Je reçois tes offrandes que tu m'apportes. (Mes) deux Brillants* (e) *brillent par elles. Je te donne tes yeux divins favorables contre le mal* (?)

(a) Lit. *sois vert*, par jeu de mots avec le nom du fard vert.

(b) Le *·s* du genre féminin, revient à l'œil, féminin en égyptien. Le fard charme l'œil droit du dieu du ciel, qui autrement dit, est l'œil de Ra.

(c) Lit. *elle*. Le fard noir, *msdmt*, est féminin en égyptien.

(d) Sur cette épithète de Min, Yoyotte, *RdE* 9, 1952, p. 132-133 et Chassinat, *Khoiak*, p. 679, n. 1.

(e) *hnn* ? qui peut être écrit avec un seul *n*. Pour ce sens incertain, cf. *Wb.* II, 495, 4.

R — *Edf.* VII, 277, 10-278, 10.

Offrir le fard vert et le fard noir. Dire : le fard vert est pour ton œil droit, qui rend brillant (a) *ton œil-brillant et le fard noir qui rend parfait (ton œil) gauche. Ces choses des yeux ... Ils munissent certes tes yeux ... On est en allégresse en te voyant et en apercevant que tu es doux d'amour.*

Le roi :

Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra, Ptolémée le dieu aimé de sa mère. Le fils de Ra est au-dessus de son bâton en tant qu'Horus régent des mines, qui rend parfait l'œil droit,

qui rend brillant l'œil gauche, qui farde (b) *les Deux Brillants par leurs choses. Il est* Mḫnty irty *qui opère la protection des dieux, qui fait vivre les deux Vivants par ce qu'il y a en eux.*

Min :

Je te donne tous les yeux (ou *toute la vue*) *des Deux Luminaires* (ḫꜣyty). *Dire par Min, roi, Horus puissant, dieu grand, parèdre à Behdet, parfait de visage, doux d'amour,* Wbn. *On vit en voyant ... tous les gens.*

Isis :

Dire par Isis la vénérable, mère divine, qui préside à Wṯst-Ḥr *mère de Min, qui protège son fils. Tu donnes que toutes les mines produisent* (lit. *mettent au monde*) *pour toi leurs merveilles. L'Horus puissant s'est levé à Behdet, sa mère Isis est à sa protection qui donne la lumière, qui ... Il est le soleil et la lune, grand de lumière pendant le jour ...* (c).

(a) *sꜣḫ* « faire briller », *Wb.* IV, 23, 15 : *das göttliche Auge erfreuen* (*mit Kostbaren versehen*) ... Pourtant cette graphie n'y est pas attestée. Il faut s'appuyer ici sur le jeu de mots, fréquent dans les textes ptolémaïques, de façon à avoir *sꜣḫ ꜣḫt*. D'autre part, il ne serait pas anormal d'accorder ici la valeur *ꜣḫ* au signe contenu déjà dans le mot *iꜣḫw* *Wb.* I, 33, 3.

(b) *smꜥr,* lit. « couvrir ».

(c) La fin du texte est difficile à traduire.

S — *Ombos* I, n° 144.

Prends pour toi le fard vert, épanoui (a) *dans sa forme, et le fard noir approvisionné de sa forme. L'un est pour ton œil droit et l'autre est pour ton œil gauche. L'Œil d'Horus farde tes yeux et farde* (b) *tes sourcils.*

Le roi :

Roi de Haute et Basse Egypte, seigneur du Double Pays, Tibère, fils de Ra, seigneur des couronnes. Vive le dieu parfait qui ouvre les carrières, parfait de visage, qui expulse l'obscurité, qui consacre les deux falaises, qui met en allégresse les dieux par ce qui est sur ses bras, le roi de Haute et Basse Egypte, seigneur du Double Pays, Tibère.

Haroeris :

Dire par Haroeris, qui préside à (*la Demeure des*) *deux Oudjats* (c), *seigneur d'Ombos, Shou, fils de Ra, au bras vigoureux* (d), *aux bras puissants, vénérable de louange parmi*

les dieux. Sa lumière s'approche des gens (e) *..., habile dans la chasse, multiple de formes* (f) *parmi* (*les dieux de*) *l'Ennéade, parfait de visage, qui préserve le fard vert, qui traverse le ciel, qui ouvre toutes les mines et les falaises. Je te donne toute la vue ... et les deux Brillants pour voir le monde, homme de l'Est qui arrive chargé de produits* (lit. *portant les choses*), *qui élargit la vue* (dgꜣ) (?). *Je te donne les deux falaises avec le soleil et la lune portant leurs merveilles, et tes yeux pour voir jusqu'à la fin du ciel* (g).

Tꜣ snt nfrt :

Dire par la Bonne Sœur, Tefnout, dame d'Ombos ... Je te donne la vue de Ra pendant le jour et la perception d'Ioh pendant la nuit. Je te donne ton amour parmi tous les gens, ton prestige fixé dans leurs cœurs. Roi de Haute et Basse Egypte, l'aîné d'Harakhtès (h) *... la Demeure des deux Oudjats* (i), *seigneur d'Ombos.*

(a) Lit. *verdi,* par jeu de mots avec le nom du fard vert.

(b) Lire *sdm.*

(c) Sur ce nom, voir Gutbub, *Textes fondamentaux de la théologie de Kom Ombo,* p. 201, n. *q.*

(d) Sur l'identification d'Haroeris et Shou, voir Junker, *Onurislegende,* p. 27-30.

(e) Groupe de signes intraduisible.

(f) *irw* (?)

(g) Restituer au lieu de , *ḥnty, Wb.* III, 105, 10.

(h) Texte corrigé par Gutbub, *op. cit.,* p. 439, n. b.

(i) *ḥwt wꜣḏty.* Voir là-dessus, Gutbub, *op. cit.,* p. 201, n. q.

T — *Ombos* II, n° 556.

Donner le fard vert et le fard noir à Min pour qu'il fasse ...

Le roi :

Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra, Ptolémée ... Sr biꜣ *de Pount.*

Min ityphallique :

Je te donne le désert ...

U — *Ombos* II, n° 824.

Prends pour toi les humeurs (infw) *de l'Œil de Ra ... Le Double Pays est en allégresse.*

Le roi :

Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra.

Haroeris :

Dire par Haroeris qui est au-dessus du siège-vénérable, seigneur d'Ombos, brillant de regard, qui ouvre la vue [(a)] ... *Je te donne tes yeux qui t'apporteront le tertre primordial* [(b)].

(a) *wbȝ mȝȝ*, *Wb.* I, 291, 6.

(b) *ḥr in* (·*sn*) *n·k ḳȝyt*, allusion à la fonction créatrice des yeux.

DIE PYRAMIDE ALS KÖNIG ?

VERKANNTE ELLIPTISCHE SCHREIBWEISEN VON PYRAMIDENNAMEN DES ALTEN REICHES

K.P. KUHLMANN

Mehrfach ist schon auf die « für unsere Begriffe höchst seltsame Zufügung des Pyramidennamens hinter dem Königsnamen » [(1)] in Zusammenhang mit Verwandtschaftstiteln wie , und aufmerksam gemacht worden [(2)]. Zuletzt hat Montet diese Verbindungen einmal eingehender behandelt [(3)], wobei er, in Übereinstimmung mit seinen Vorgängern, davon ausging, daß Schreibweisen wie z.B. die Vollform der Pyramidennamen wiedergeben [(4)], die folglich auch nur insgesamt als *nomina recta* zu den o.g. ursprünglichen Verwandtschaftsbezeichnungen aufgefaßt werden konnten. Montet sah den Sinn solcher Aussagen darin, daß « ... les femmes de la famille royale pouvaient être considérées comme les dames *ḥnwt* de la pyramide de leur père, fils ou époux ... » [(5)] und führt dies letztenendes darauf zurück, daß, seiner

[(1)] Sethe in : *UGAÄ* 3, 1905, S. 85.

[(2)] Vgl. Sethe, *aaO;* Gardiner in : *RT* 32, 1910, S. 9; Goedicke in *JAOS* 75, 1955, S. 180; Goedicke, *Königl. Dokumente*, S. 83 (8).

[(3)] *Kêmi* 14, 1957, S. 92-101.

[(4)] Zum Namenstypus s. Fecht, *Wortakzent*, § 81.

[(5)] *AaO*, S. 100. Trotz Goedicke's Versuch einer Neuinterpretierung der von Montet herangezogenen Stellen aus der Biographie des Uni (s. *WZKM* 56, 1960, S. 52) wird man seiner Auffassung gegenüber der von Gardiner in *JEA* 41, 1955, S. 121 vertretenen Lesart kaum folgen können. Obwohl die den Totenkultkomplex beherrschende Pyramide als « Herrin » der Pyramidenstadt eine ansprechende Metapher darstellte, kann die Tatsache, daß sowohl die Pyramide als Bauwerk (*mr*) als auch deren Name grammatisch männlichen Geschlechtes sind nicht einfach übergangen werden. Ein logischer Bezug des Femininums *ḥnw·t* auf ist ja nur dann denkbar, wenn der Inhalt des Pyramidennamens ebenfalls weiblich aufgefaßt werden kann, eine Möglichkeit, die aber einzig und allein dann existierte, wenn dabei an die Stadtanlage gedacht wurde, die als *njw·t* eine weibliche Personifikation voraussetzt.

Montet faßte-sprachlich nicht minder anfechtbar-*ḥnw·t* als Äquivalent für die von ihm wie reine Titel verstandenen und behandelten Verwandschaftbezeichnungen , und auf und kommt daher zu dem Schluß, daß ein Teil des von Uni gebrachten Transportgutes für den Totenkultkomplex einer weiblichen Anverwandten, statt für die Pyramide des Königs gedacht war. Während *ḥnw·t* nun zweifellos ein echter Titel ist und daher, von weiblichen Königsverwandten

Meinung nach, die Pyramide eine Verkörperung des toten Königs gewesen sei : « Mais il ne faut pas oublier que la pyramide fait corps avec le roi qui y repose. Pour bien dire elle est le roi lui-même ... » (1).

Dieser Ansicht kann so nicht unwidersprochen bleiben. Gegen die Annahme, die Pyramide stelle den verstorbenen Herrscher selbst dar, spricht nicht nur, daß die tatsächlich belegbare Hypostasierung von Pyramiden(namen) die Form einer weiblichen (!) Personifikation annimmt, die dem Aspekt der Versorgungssicherung für den Toten konkrete Gestalt verleiht (2), sondern auch die Tatsache, daß der Pyramidenname schon frühzeitig nicht mehr alleine die Vorstellung vom königlichen Grab im engeren Sinne evozierte, sondern, wie seine Determinierung mit dem Städtezeichen schon ab der 4. Dynastie zu erkennen gibt (3), den gesamten, stadtähnlich empfundenen Totenkultkomplex mit all seinen Nebenanlagen wie Tempeln, Versorgungseinrichtungen, Priesterwohnungen etc. beinhaltete. Wenn überhaupt, so müßten wir also davon ausgehen, daß etwa die Königin als Gemahlin einer Stadtanlage aufgefaßt worden wäre — eine Vorstellung, die nun ganz und gar absurd erscheint.

Schließlich kann auch keineswegs ohne weiteres vorausgesetzt werden, daß jedenfalls eine besondere Art der Verbindung ausschließlich weiblicher Angehöriger des

gebraucht, keinesfalls einen Königsnamen im Genetiv zu sich nehmen kann, muß dies bei den erst sekundär zu Rangtiteln gewordenen Verwandschaftsbezeichnungen « Königsgemahlin/mutter/tochter » notwendigerweise die Regel sein. *ḥnw·t* und etc. entstammen also eigentlich verschiedenen Begriffsfeldern und werden daher auch unterschiedlich gebraucht. Montet's Folgerung ist zudem auch archäologisch bezweifelbar. Nach *Uni* 39-40 werden Gegenstände für « die obere *šzp·t* der Herrin von (der Pyramidenstadt) 'Strahlend-an-Vollkommenheit(-ist-Merenre)' » gebracht, wobei *šzp·t ḥr·t*, in Verbindung mit einer entsprechend zu fordernden *šzp·t ḫr·t* « unteren *šzp·t* », doch nur den oberen resp. unteren « Empfangs »-Teil der Totenkultanlage, also kaum etwas anderes als den mit dem Aufweg verbundenen Verehrungs-*bzw*. Taltempel bezeichnen kann, wo die Leichenprozession empfangen wird. Daß Totenkultanlagen weiblicher Königsverwandter, wie Königspyramiden, Aufweganlagen besaßen, ist aber doch sehr zu bezweifeln, denn die bisherige archäologische Befundlage sprich gegen eine solche Annahme; vgl. z.B. Jéquier, *Neit et Apouit*, S. 3 f.; Maragioglio/Rinaldi, *Piramidi menfite* VI, S. 180 ff.; s. dazu auch Junker in *MDIK* 3, 1932, S. 134; Helck in *RE* XXIII, 2, s.v. Pyramiden, Sp. 2234.

(1) *AaO*, S. 101.

(2) Vgl. dazu Wilke, *Zur Personifizierung von Pyramidennamen*, in : *ZÄS* 70, 1934, S. 56-83.

(3) Belegt für den Namen der Pyramidenstädte des Chephren (s. Hassan, *Giza* III, S.170, Abb. 143), Dedefre (s. Goyon, *Wadi Hammamat*, S. 57 (23); Jacquet-Gordon, *Domaines*, S.384), Sahure (s. Jacquet-Gordon, *aaO*; *LD*, Text I, S. 17) und Teti (s. *Urk*. I 200, 9); vgl. auch umgekehrt die Schreibweisen für « (Pyramiden-)Stadt », s. z.B. *Urk*. I 278, u.ö.

Königshauses mit dem verstorbenen Herrscher zugrundeliege. Es besteht bei dieser Art Interpretation vom Sinn her m.E. absolut kein Grund anzunehmen, daß — neben Töchtern — nicht auch Söhne des Königs so bezeichnet worden sein könnten, und wie etwa die Wādi Maghāra-Inschrift Pepis II. aus der Zeit der Koregentschaft mit seiner Mutter Anchesenmerire zeigt (1), werden derlei Verbindungen auch schon zu Lebzeiten des Herrschers gebraucht, so daß also nicht die Tatsache ausschlaggebend gewesen sein kann, daß der König bereits verstorben und in der Pyramide beigesetzt war, letztere also auch noch nicht mit dem Leib des Toten zu einer vorstellungsmäßigen Einheit verschmolzen worden sein kann.

Da Montet keine wirklich überzeugende Erklärung für das Zustandekommen dieser Verbindungen geben kann — ein Mangel, den auch Helck vermerkt, obwohl er sich im übrigen der herkömmlichen Lesart anschließt (2) — dagegen, wie dargelegt, gute Gründe gegen eine derartige Auffassung sprechen, wird man den befremdlichen Gedanken, daß Königinnen, Königsmütter und Prinzessinnen als Gemahlinnen, Mütter oder — gar leibliche (3) — Töchter von Bauwerken verstanden worden sein könnten doch wohl zurückweisen und nach einer anderen Erklärungsmöglichkeit für Schreibweisen wie z.B. (4) suchen müßen, an deren Sinn als « ober- und unterägyptische Königsmutter der Pyramide 'Dauernd-an-Leben-ist-Neferkare', geliebte Königsgemahlin der Pyramide 'Dauernd-an-Vollendung-ist-Merire' berechtigte Zweifel bestehen ».

Hält man an der Auffassung fest, daß hier Vollschreibungen der Pyramidennamen vorliegen, so bleibt als Alternative nur die Möglichkeit, diese als reine Ortsangaben zu betrachten, was dann zu einer Übersetzung als « Königsgemahlin/mutter/tochter aus der Pyramidenstadt X » führen würde. Ist eine solche Lesart zwar grammatisch durchaus vertretbar (5), so kann sie jedoch wom Sinn her kaum aufrecht erhalten werden. Denn weder wird man davon ausgehen können, daß die weiblichen Angehörigen des Königs ihr Leben in den Pyramidenstädten ihres Gemahls, Sohnes oder Vaters verbrachten oder etwa aus diesen, üblicherweise erst in Gründung begriffenen Ortschaften um die Pyramide stammten, noch kann angenommen werden, daß hier auf die Form ihrer

(1) *Urk*. I 112 f. : die Königsmutter, die ihren Gemahl Pepi I. überlebt hat, wird sowohl als wie als bezeichnet.

(2) *RE* XXIII, 2, s.v. Pyramiden, Sp. 2277 f.

(3) Vgl. *Urk*. I 80.

(4) *Urk*. I 113.

(5) So ließt z.B. Goedicke, *Königl. Dokumente*, S. 81; vgl. Edel, *Äág. Grammatik*, § 314; Grapow in : *ZÄS* 73, 1937, S. 44-53.

Bestattung innerhalb der königlichen Totenkultanlage Bezug genommen wird, da sonst davon ausgegangen werden müßte, daß sich alle derartigen Aussagen auf bereits verstorbene Königinnen usw.beziehen, was durch die ogen. Inschrift aus dem Wādi Maghāra widerlegt wird [1]. Es bliebe daher nur der Ausweg, einen Statuenkult anzunehmen, der entweder für die noch lebenden weiblichen Königsverwandten neben dem Kult der Königsstatue in der königlichen Grabanlage bestanden haben könnte, oder von den evt. allesamt als Priesterinnen fungierenden Frauen der Königsfamilie für die Königsstatue dort versehen worden wäre. Von allen anderen Einwänden gegen eine derart auf Hypothesen gegründete Interpretation einmal abgesehen, scheitert ein solcher Erklärungsversuch bezüglich der zuerst genannten Möglichkeit allein schon an der Tatsache, daß auf die an verschiedenen Orten in ihrem Kultbild verehrte göttliche oder königliche Person ausnahmslos durch die Formel « Name + *m* + Toponym » Bezug genommen wird und daher im Genitiv konstruierte Verbindungen zwischen Titeln und Toponymen nicht in dieser Weise interpretiert werden können (s.u., Exkurs). Demzufolge ist auch eine Aussage wie [hieroglyphs] nicht mit einer Aussage wie [hieroglyphs] vergleichbar, mit der auf die « Dienststelle » eines Beamten verwiesen wird.

In jedem Falle dürften derartige Erklärungsversuche aber wiederum durch die Implikationen der Wādi Maghāra-Inschrift widerlegt werden, die — bei zweijähriger Zählung — spätestens Ende des 4. Jahres Pepis II. entstand, zu einem Zeitpunkt also, zu dem der königliche Totenkultkomplex allerhöchstens in den frühesten Bau- und Organisationsphasen existiert haben konnte und daher gewiß noch nicht für den Vollzug eines regelrechten Kultbetriebes eingerichtet war.

Alle Widersprüche und unbefriedigenden Erklärungsversuche resultieren letztlich daraus, daß die Pyramidennamen in diesen Verbindungen bisher stets als Vollschreibungen aufgefaßt worden sind — eine Annahme, die jedoch keineswegs zwingend ist.

Wie die Entwicklung des Pyramidennamens [hieroglyphs] / [hieroglyphs] « Dauernd-an-Vollendung-ist-Pepi/Merire » zum elliptisch gesprochenen und dann auch

[1] Vgl. o., S. 225, Anm. 1. Das von Montet, *aaO*, S. 101 gegen die Annahme einer auf der Bestattungsform beruhenden Bezeichnung angeführte Argument, daß etwa die Königinnen Iput, Neith und Udjebten nicht im engeren Grabbkomplex des Königs bestattet worden sind, erscheint dagegen weniger stichhaltig, da die Pyramidenstadt auch diese Anlagen mit eingeschlossen haben dürfte. So ist denn auch Jéquier, *Oudjebten*, S.13 der Ansicht, daß die hier behandelten Schreibweisen zu erkennen gäben, daß das Königinnenbegräbnis als Teil der königlichen Grabanlage aufgefaßt worden sei.

verkürzt geschriebenen Städtenamen [hieroglyphs] « Memphis » exemplarisch zeigt [1], ist der Königsname in derlei Verbindungen offensichtlich schon kontemporär unterdrückt worden [2], so daß man davon ausgehen kann, daß derartige « Vollschreibungen » dreigliedriger Pyramidennamen bestenfalls konventionelle Orthographien darstellen und der Königsname in den hier besprochenen Fällen daher ohne weiteres ausgelassen worden sein könnte.

Dies vorausgesetzt, lassen sich die Verbindungen nach Schreibweise und Aussage problemlos auf gängige sowie vom Sinn her ohne weiteres akzeptable Bildemuster zurückführen. Der Königsname wäre demzufolge nicht als zum Pyramidennamen gehörig, sondern als *nomen rectum* zu den Verwandschaftstiteln [hieroglyphs], [hieroglyphs] und [hieroglyphs] aufzufassen und der verkürzte Pyramidenname stünde dazu, wie bei *nomina loci*, etwa in der vergleichbaren Bildeweise vom Typ [hieroglyphs] (u.ä.) mit einem Götter- anstelle des Könignamens auch sonst zu beobachten ist, in scheinbarer Apposition [3], in Wirklichkeit aber als elliptisch geschriebene Ortsbestimmung, vor der die Präposition [hieroglyphs] « in, aus, von » ergänzt werden muß (s.u.). Die Verbindungen wären demnach wie folgt aufzulösen : « Königsgemahlin/mutter/tochter des (Königs) X in/von (der Pyramidenstadt) Y »; das Ortsattribut kann sich dabei nur auf den König und nicht auf die Titelträger der Königsfamilie beziehen (s.u., Exkurs).

Aus dem Alten Reich liegen drei verschiedene Schreibvarianten derartiger Verbindung vor, die durch eine vierte und syntaktisch « korrekt » geschriebene aus dem Mittleren Reich vervollständigt werden. Relativ selten ist eine die tatsächlich gesprochene Wortfolge wiedergebende Schreibweise mit Stellung des Königsnamens und dazugehörender (virtuellen) Ortsapposition nach dem Regens im indirekten Genitiv, wie z.B. bei [hieroglyphs]

[1] Zur Namensentwicklung s. Fecht, *aaO*, §§ 81-84.

[2] Zu Kurzschreibungen aus dem Alten Reich s. Jéquier, *Tombeaux des particuliers*, S.112 ([hieroglyphs]) u. *Urk*. I, 292, 6 ([hieroglyphs]). Obwohl Belege für verkürzt geschriebene Pyramidennamen außerhalb der hier in Frage stehenden Verbindungen bislang nur vereinzelt nachgeweisen werden können, zeigen doch Beispiele gleichartiger Kürzungen an Personennamen desselben Bildemusters mit Ausfall des von einem Götternamen (anstelle des Königsnamens) gebildeten dritten Satzgliedes, daß vergleichbare Kurzformen im Alten Reich schon sehr verbreitet waren, s. Ranke, Personennamen II, S. 98 (*wsr-kꜣ·w, mn-kꜣ·w, nj-kꜣ·w*), 99 (*nfr-ḫw·w, nfr-sšm, nfr·t-ḥꜣ, ḫʿj-bꜣ·w, ḫntj-sw·t*), 100 (*sḫm-ʿnḫ*).

Die sich in diesen Schreibweisen andeutende sprachliche Entwicklung macht es jedenfalls sehr wahrscheinlich, daß man es bei derartigen Verbindungen tatsächlich mit einer echten und nicht nur einer virtuellen, graphischen Ellipse des Königsnamens zu tun hat, der also wohl nicht haplographisch aufzufassen sein dürfte; vgl. auch u. Anm. 7, S. 232.

[3] Vgl. dazu auch die von Edel, *aaO*, § 314 besprochenen Schreibweisen, sowie S. 230, Anm. 5.

« geliebte Königsgemahlin des Merire in/von Memphis » (1). Am häufigsten treten Schreibweisen mit graphischer Antizipierung des Königsnamens sowie der (virtuellen) Ortsapposition vor das Regens bei scheinbar gleichzeitiger Übertragung des indirekten Genitivs in ein direktes Konstruktverhältnis auf (2), wie z.B. bei « Königsgemahlin des Merire in/von Memphis » (3). Eine Zwischenform liefert der älteste Beleg für derartige Verbindungen, bei dem trotz Voranstellung des Königsnamens der Genitivexponent beibehalten aber vor das Regens gesetzt wird, so daß der gesamte Ausdruck — ausgenommen natürlich die (virtuelle) Ortsapposition, die sich des syntaktischen Bezuges wegen an keiner anderen Stelle als nach dem Königsnamen unterbringen läßt — rückläufig gelesen werden muß : « die (leibliche) Königstochter des Unas in/von (der Pyramidenstadt) 'Vollendet-an-Kultstätten(-ist-Unas)' » (4).

Niemals tritt dagegen die asyndetische Zuordnung von Verwandtschaftstiteln wie , und mit einem Königsnamen in syntaktisch korrekter Stellweise auf. Als Grund hierfür dürfte wohl weniger das — auch sonst nicht immer konsequent befolgte — Gebot der respektvollen Voranstellung des Königsnamens anzusehen sein, sondern eher das Streben nach einer syntaktisch und inhaltlich auf den ersten Blick analysierbaren Orthographie, da dem üblichen Schreibmuster von Titel(folge) mit anschließendem Personennamen zufolge vom Leser eigentlich ein in Apposition stehender Frauenname erwartet wird. Nach unseren bisherigen Kentnissen hätte im Alten Reich im Grunde genommen allein die nur bei Männernamen verwendete Kartusche ein unmißverständliches Signal für die abweichende Lesart setzen müßen, doch hat man, offenbar,

(1) *Urk.* I 113. Es versteht sich, daß « Memphis » hier und an anderer Stelle nicht die Residenzstadt bezeichnen soll.

(2) Vgl. Edel, *aaO*, § 101 und *Nachtrag*, § 101.

(3) *Urk.* I 117; vgl. *Urk.* I 272; 279. Jéquier, *Neit et Apouit*, S. 4; 42 f.; 53 u. Taf. IV; Jéquier, *Oudjebten*, S. 9; 15; 21 f.; Gauthier, *LR*, I, S. 146; Firth/Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries* I, S. 89. Hiervon zu unterscheiden ist der Fall, in dem Königsname und Ortsattribut appositionell an den Titel « Horus und Seth » in dem altertümlichen Königinnen-Epitheton « *m33·t Ḥr·w Stḫ* » angeschlossen werden : « die (scil. die Königin,) die Horus und Seth, (d.i. den König) X in/von (der Pyramidenstadt) Y, sieht », s. Jéquier, *Oudjebten*, S. 43 (Abb. 24).

(4) *Urk.* I 80. Die Stellweise des Genetivexponenten entspricht genau 'derjenigen im Titel « Oberster der Handwerkeraufseher des Unas », für den in syntaktisch korrekter Stellweise * anzusetzen wäre, vgl. « Oberster der Handwerkeraufseher des Königs » (s. Helck, *Beamtentitel*, S. 102), wo der Königsname durch den Königstitel vertreten wird. Es erscheint daher kaum notwendig, den Genetivexponenten hier mit Edel, *aaO*, § 98 in seiner ursprünglichen Bedeutung als Nisbe der Präposition *(j)n* « für » aufzufassen.

um ganz sicher zu gehen, zusätzlich auf die Antizipierung oder/ und den Anschluß des Namens im indirekten Genitiv zurückgegriffen (1).

Die Vermutung, daß es sich bei den verkürzten Pyramidennamen um präpositional mit angeschlossene Ortsbestimmungen handeln könnte, wird allem Anschein nach durch die beiden bekannten Belege aus dem Mittleren Reich in der Sinuhe-Erzählung bestätigt, wo sich in syntaktischer Schreibweise der Verbindungen diese Präposition zweimal ausgeschrieben findet : « die Königsgemahlin des Sesostris in/von (der Pyramidenstadt) 'Vereint-mit-den-Kultstätten(-ist-Sesostris)', die Königstochter des Amenemhet in/von (der Pyramidenstadt) 'Hoch-an-Vollendung(-ist-Amenemhet)' » (2). Daß man hier die Ortsangabe auf die Könige und nicht auf Sinuhe bzw. die Königin/Prinzessin Nofru zu beziehen hat, ergibt sich aus dem Vergleich mit anderen Belegen, die eindeutig zu erkennen geben, daß Wortfolgen vom Typus « Königsname/Göttername + *m* +Toponym » durch stereotypen Gebrauch festgelegte und von Sinn her « besetzte » Ausdrucksweisen darstellen, die stets auf den « König/Gott X von Y » Bezug nehmen (s.u.,Exkurs). Die von Montet vorgeschlagene Übersetzung der Präposition in prädikativem Sinne (= « Sanousrit-est-Khnemesout » und « Amenemhat-est-Qaneferu » (3)) ist daher nicht nur vom Sinn her, sondern auch aus diesem Grunde abzulehnen.

Die griechischen Wiedergaben gleichartiger Bilde- und Schreibweisen vom Typ « Göttername + Toponym », die sich in solch verkürzter Form auch schon für das Alte Reich nachweisen lassen (4), zeigen neben Formen, bei denen die Präposition (> /n/ (5)) erscheint, auch appositionel wirkende Varianten ohne /m/ bzw. /n/, wie etwa

(1) Erst ab ramessidischer Zeit setzt sich zumindest bei den Verwandtsschaftstiteln « Königssohn/ tochter » und « Königsmutter » die unmittelbare Konstruktverbindung ohne Antizipierung, wie sie im Mittleren Reich schon vereinzelt zu belegen ist (s. Anm. 4), in verstärktem Umfange durch, doch zieht man auch dann noch die eindeutigeren Schreibweisen mit dem Genitivexponenten und/oder vorangestellten Herrschaftstiteln als *nomina recta* beim Königsnamen vor, vgl. z.B. Gauthier, *LR*, III, S. 86, 266, 291; 324; 344, 360, 388 f.; IV, S. 6; 26; 75, u.ö.

(2) *Sinuhe* 4-5. Zu den Namen der Totenkultanlagen Sesostris' I. und Amenemhets I. s. Helck, *Verwaltung*, S. 246 ff.; vgl. auch Lacau/Chevrier, *Chapelle de Sesostris Ier*, I, S.209 (583).

(3) *AaO*, S. 97.

(4) « Gottesdiener des Horus in/von (dem Sonnenheiligtum) » [*Nḫn-Rʿ·w*]» , o.ä. s. Borchardt, *Denkmäler* I, S. 89 ff. (CG 1417); vgl. *aaO*, S.185 (CG 1485); II, S. 30 (CG 1564).

(5) Die häufig anzutreffende Schreibweise anstelle der Präposition spiegelt den Enttonungszustand der Präposition wieder, die als /m̥/ lautlich kaum mehr von /n̥/ zu unterscheiden war, vgl. Kröber, *Neuägyptizismen*, S. 41-45; Černý/ Groll, *Late Egyptian Grammar*, S. 4 f.; 42.

die häufige Personennamenform (o.ä.) « Isis/Horus (ist) in/aus Chemis » (1) nachzuweisen erlaubt, die im einen Falle (*ꜣs·t n* (<*m*) *ꜣḫbj·t*) als Ἐσεγχηβις (< **ꜣĕsn̥ḫébi,* mit Wiedergabe des /*n*/ vor /*ḫ*/ durch /*ng*/ = *γ*) (2), im anderen als Ἀρχηβις erscheint (3). Diese Form entspricht aber sicherlich nicht einem anderen Bildetypus, als welcher nur eine Nisbe (« der von Achbit ») in Frage käme (4), da in diesem Falle mit einer Tonverschiebung und anderen Lautform von -*χηβις* zu rechten wäre (5). Folglich müßen Artikulationsvarianten vorliegen, je nachdem ob silbisches /*m̥*/ > /*n̥*/ noch halb-konsonanstisch realisiert, oder bei noch flüchtigerer Sprechweise als Murmelvokal /*ĕ*/ gesprochen worden ist und daher wie in **Ḥărn̥ḫébi* > *Ḥărĕḫébi* kaum mehr gehört und dementsprechend auch nicht mehr geschrieben wurde (6).

Solange daher eindeutig als Nisbenformen erkennbare Schreibweisen von Pyramidennamen fehlen — und keiner der bislang vorliegenden Belege gibt Veranlassung, solche anzunehmen — muß gemäß dem Belegmaterial davon ausgegangen werden, daß es sich um Orthographien mit Präpositionsellipse handelt.

Obwohl sich der Gebrauch derartiger, verkürzter Schreibweisen von Ortsattributen beim Königsnamen nach dem Alten Reich verliert und nurmehr in den Personennamen mit Satzfunktion weiterlebt (7), ist die Analogie dieser Formen zu den sehr viel häufiger auftretenden Parallelbildungen mit einem Götternamen evident und gibt uns auch eine Erklärungsmöglichkeit für den Sinn derartiger Aussagen in Bezug auf den König an die Hand. So wie der residierende (Haupt-)Gott z.B. als « Isis/Horus in/aus Chemis » usw. bezeichnet wird, kann auch der König nach « seiner », d.h. der von ihm neu gegründeten Pyramidenstadt benannt werden, in der er nach

(1) Ranke, *aaO,* I, S. 4; 247.

(2) Vgl. Spiegelberg in : *RT* 28, 1906, S. 182 f.

(3) Spiegelberg, *Äg. Sprachgut,* in : *Fs. Nöldecke,* S. 1101 (11). Vgl. auch Ἀρτβως < *Ḥr·w(-m > n)-tꜣ-bꜣ·w* (s. *RT* 25, 1903, S.194 f., Z. 1; 7; 17; hierher — und nicht zu *Ḥr·w* (*m-ꜣ*)*ḫb*(*j·t*) — gehört auch Munro, *Totenstelen,* S. 223 (Wien 891)) für « Horus (ist) im Gebüsch », s. Spiegelberg, *aaO,* (12).

(4) Vgl. Spiegelberg in *RT* 28, 1906, S. 182, Anm. 9.

(5) Vgl. Osing, *Nominalbildung* I, S. 309 f.; Fecht, *aaO,* §§ 49 ff. Dies zeigt, daß die verkürzten Schreibungen nicht mit ähnlich verkürzten Sprech- und Schreibweisen, etwa im Deutschen, vergleichbar sind, wo zu Unterscheidungszwecken oder bei Auflistungen ebenfalls appositionell verfahren werden kann, z.B. wenn Herr « Müller, Wien » von Herrn « Müller, Hamburg » unterschieden werden soll, u.ä.

(6) Zum Übergang von zu /*ĕ*/ vgl. z.B. , griech. Ουσορεταυ; s. Fecht, *aaO,* §§ 22, Anm. 43; 142, Anm. 239.

(7) Dazu Ranke, *aaO,* II, S. 48 ff.; 102. Vgl. z.B. « (König) Apries (ist) in/aus Memphis », s. *aaO,* S. 50 sowie die dort anschließend zitierten Vollschreibungen vom Typ Königsname + *m* + Toponym.

Fertigstellung des Grab- und Kultkomplexes schon zu Lebzeiten Verehrung genießen wird (1) und die als seine zukünftige Residenz für die Ewigkeit galt (2).

Exkurs: Zum Verhältnis von , usw. zu den Beamtentiteln gleicher Schreibweise.

Wenn, wie es plausibel erscheint, Orthographien wie , usw. syntaktisch als (N) aufgelöst werden müssen, erhebt sich die Frage, warum formal völlig gleichartige Titelschreibweisen vom Typ nicht ebenso aufzufassen sind, bzw. worin sie sich für den Ägypter so grundlegend unterschieden, daß sie auch mit Sicherheit korrekt verstanden werden konnten.

Man könnte argumentieren, daß dies der Sinn solcher Verbindungen nahelege, denn zweifellos verwaltet ein (3) nicht den König « Snofru von (der Pyramidenstadt) 'Es-erstrahlt-Snofru' », doch ist eine solche Argumentation bei Fällen wie z.B. fragwürdig, da man hier und bei ähnlichen Titeln sehr wohl auf den König selbst Bezug genommen haben könnte. Hätte man also Aussagen wie « des (Königs) X von Y Gottesdiener » in der Regel tatsächlich durch Schreibweisen wie ausgedrückt, so wären diese so mehrdeutig gewesen, daß sie praktisch unverständlich waren — eine Tatsache, die sicherlich nicht die Wirklichkeit der gesprochenen Sprache widerspiegelt und die man auch in der Schrift zu vermeiden getrachtet haben wird. Wie also hätte eine solche Aussage dann in unmißverständlicher Weise ohne Paraphrase sprachlich realisiert und orthographisch ausgedrückt werden können?

Gemäß der sonst üblichen Art und Weise, Ortsbestimmungen entweder durch den Genitiv oder die Präposition *m* « in/aus » anzugeben, will es zunächst möglich erscheinen, daß man das Toponym sowohl mit dem Genitivexponenten als auch präpositional durch an die vorausgehende Genitivverbindung « X (-Beamter) des (Königs) Y » anschließen konnte, also z.B. auf eine Pyramidenstadt bezogen **ḥm-nṯr* (*n*) (*N*) *n* / *m Mn-nfr* [-(*N*)] gesagt und dies, mit der üblichen Antizipierung des Königsnamens, entsprechend geschrieben hätte.

(1) S. dazu Baer, *Rank and Title,* S. 45-47. Zur Pyramidenstadt als « seiner », d.i. des Königs Stadt s. z.B. *Urk.* 198, 16.

(2) Daß ein Versuch vorliegen könnte, die beiden Könige Pepi nach ihren Pyramidenanlagen zu unterscheiden ist unwahrscheinlich, da ohnehin meist der Thronname in diesen Verbindungen gebraucht wird und eine solche Erklärung im Falle von *Urk.* I 80 gegenstandslos wäre.

(3) *BM* 1324 (= *Hierogl. Texts* I, Taf. X).

Von diesen beiden theoretischen Möglichkeiten tritt nun aber erstaunlicherweise nur die letztere tatsächlich auf: « Gottesdiener des Userkaf in/von (der Pyramidenstadt) 'Rein-an-Kultstätten-(ist-Userkaf)' » [1]; die genitivische Konstruktion ist dagegen kein einzigesmal belegt, auch nicht bei den sehr viel geläufigeren Parallelbildungen mit einem Götternamen, wie z.B. — späterhin — , wofür die der Alten-Reichs-Orthographie mit graphischer Antizipierung des Götternamens entsprechende Schreibweise dem Typ nach ** sein müßte, wie etwa die Schreibung [2] u.ä. der Titel der an den, Sonnenheiligtümern beschäftigten Phopheten zeigt. Nun gibt aber das Belegmaterial eindeutig zu erkennen, daß in derartigen Ausdrucksweisen die Ortsbestimmung stets auf den König oder Gott und niemals auf den Beamten Bezug nimmt, vgl. z.B. « König von Ober- und Unterägypten Snofru in/aus (den beiden Pyramidenstädten) 'Es-erstrahlt-Snofru' » [3], sowie die zu Namensformen erstarrten Bildemuster vom Typ « (König) Apries / (Gott) Re (ist) in/aus Memphis », etc. [4].

Aufschlußreich sind in diesem Zusammenhang auch die mit den Sonnenheiligtümern verbundenen Titel, bei denen die Ortsangabe immer nur dann mit eingeführt wird, wenn ihr ein Göttername vorausgeht, also offensichtlich — wie in der ungewöhnlicheren Schreibung [5] — angedeutet werden soll, daß hier vom Beamten des Gottes « X in/von (dem Sonnenheiligtum) Y » die Rede ist, während sonst der, Anschluß des Titels stets, wie bei den Pyramiden- und *mr·t*-Namen, im Genitiv erfolgt [6]. Dieselbe Auffassung spricht auch aus der ungewöhnlichen Schreibweise des Prophetentitels eines *Nṯr-ʿpr=f* aus der 4. Dynastie, in der die Präposition durch « an der Spitze » ersetzt wurde und der wohl als « Gottediener des Snofru an der Spitze von (der Pyramidenstadt) 'Es-erstrahlt-Snofru' » [7] aufzulösen ist.

[1] Borchardt, *Statuen und Statuetten* I, S. 113 (*CG* 156).

[2] Borchardt, *aaO.*

[3] *Urk.* I 210, l. 213, 2; vgl. *aaO*, 276, 9.

[4] S.o., Anm. 7, S. 230.

[5] Borchardt, *Statuen und Statuetten* I, S. 114 (*CG* 157).

[6] Vgl. Baer, *aaO*, S. 250 ff.; 255 ff.

[7] Fakhry, *Seneferu* II, 2, S. 5.; vgl. dazu Helck, *Beamtentitel*, S. 128, Anm. 55. Entgegen der von Helck (*aaO*) gewählten Auflösung der ungewöhnlichen Schreibweise des Snofrupriester-Titels ist letztere evtl. doch eher so zu verstehen daß der Königsname haplographisch sowohl auf *ḫnt* als auch auf *ḥʿj* bezogen werden konnte. Dem würde allerdings die von Helck, *aaO* zitierte Parallele widersprechen, wenn sie im Original nicht ähnlich wie der Snofru-Titel geschrieben ist, und damit belegen, daß auch zweigliedrige Pyramidennamen im Alten Reich bereits verkürzt gesprochen, worden sind.

Die Ausdrucksweise « Königsname/Göttername + *m* + Toponym » wird in gleichem Sinnzusammenhang auch auf die Formeln « Göttername/Königstitel + *m* + *s(w)·t=f/s nb(w)·t* » übertragen. In Titeln wie z.B. « Priesterin der Hathor in/von *ʿrj·t* in/an allen ihren (Kult-)Stätten » [1] oder « Priesterin der Hathor in/an allen ihren (Kult-)Stätten » [2] kann die Ortsbezeichnung kaum auf die Priester zu beziehen sein, da es höchst unwahrscheinlich ist, daß die Betreffenden tatsächlich an allen über eine bestimmte « Kultprovinz » oder gar ganz Ägypten vertreuten Kulten einer Gottheit Dienst geleistet haben werden. Das Attribut *m s(w)·t=f/s nb(w)·t* soll daher der Gottheit wohl eine hohe, « überregionale » Bedeutung zubilligen, indem darauf hingewiesen wird, daß sie an einer Vielzahl von Orten Verehrung genießt. Entsprechend dürften auch eine Aussage wie z.B. « Geheimkämmerer des Königs in/an jeder seiner Stätte » [3] mit der Ortsbestimmung nicht auf einen mit allen privat-intimen Dienstleistungen in den Palastgemächern beauftragten Beamten, sondern auf den im ganzen Land verehrten und Macht ausübenden König bezug nehmen [4].

Die strikte Vermeidung der genetivischen Konstruktionsweise, wenn Ortsbezeichnungen ein Königs- oder Göttername vorausgeht, läßt sich wohl allein damit erklären, daß sie — obwohl grammatisch denkbar — aus irgendeinem Grunde als « vermeidbar » empfunden und daher, zumindest in der Schriftsprache, nicht praktiziert wurde. Als Grund wird man nur annehmen können, daß eine derartige Ausdrucksweise gegen die « Sprechsitte » verstieß, gegen ein von Gebrauch und Sinn her absolut festgelegtes Bildemuster also, welches die Wortfolge « Königsname/Göttername + *m* + Toponym » zweifellos dargestellt haben muß, wenn sie sogar als Kompositum Namensformen abgeben konnte. Der Gebrauch der Präposition « in/aus » entsprach daher offenbar der in deutschen Adels- und Herrschaftstiteln üblichen Verwendung der Präposition « von » zur Herkunftsbezeichnung (z.B. « König/Friedrich von Preussen », etc.) [5], die von jedem

[1] *Beni Hassan* II, S. 27.

[2] Hassan, *Giza* III, S. 78. 82. 83.

[3] James, *Mastaba of Khentika*, Taf. VII, u.ö.

[4] Vgl. dazu die Epithetavarianten « Liebling des Königs in/an jeder seiner (Kult-/Residenz-)Stätte » (James, *aaO*, Taf. XIX) neben « Liebling des Königs in seinen Beiden Ländern » (*aaO*, Taf. XXXV) und « Liebling des Königsan der Spitze seiner Beiden Ufer » (Firth/Gunn, *Teti Pyramid Cemetries*, S. 107 u. 132); der Bezug des Ortsattributs auf den König wird hier besonders deutlich, ebenso der Sinn von *s·t nb·t* als Bezeichnung des ägyptischen Reiches mit seiner Vielzahl von Provinzen, in deren Tempeln der König — als Statue — residierte und einen Herrscherkult empfing.

[5] Daß man im Ägyptischen, entgegen dem Sprachgebrauch « König von Theben » (Amun) u.ä. bei Ersatz des Königstitels

muttersprachlichen Hörer/Leser ebenfalls nur in diesem einen, dem üblichen Gebrauch entsprechenden Sinne verstanden wird [1].

Damit ist einerseits klar, daß die Aussage « des (Königs) X Y(-Beamter) von Z(-Stadt/Tempel) » nur durch den Genitiv, z.B. als **ḥm-nṯr (n)* (N) *n Mn-nfr* hätte getroffen werden können, da (N) *m Mn-nfr* von der Gebrauchsweise her bereits « besetzt » war. Andrerseits belegen aber die elliptischen Schreibweisen aus dem Alten Reich, daß die Präposition [hieroglyphs] schon gegen Ende der 5. Dynastie (Unas) nurmehr als (graphisch unterdrückter) Murmelvokal */ĕ/*, bestenfalls also noch als silbisches */m/* ausgesprochen worden sein kann, wenn sie wie hier, wahrscheinlich bereits unter Einfluß des Zweisilbengesetzes, in unbetonter Position stand [2]. Ob man zu diesem frühen Zeitpunkt, wie mit Sicherheit ab dem Neuen Reich, ebenfalls schon mit einer entsprechenden Enttonung des Genitivexponenten *jnj* zu silbischem */n̥/* (kopt. n̄) > */ĕ/*, d.h. also mit einer weitgehenden bzw. totalen Aufhebung der phonetischen Opposition rechnen kann, die die genetivische gegenüber der präpositionellen Konstruktion zugunsten der letzteren nicht mehr zu unterscheiden gestattete und daher obsolet machte, ist fraglich. In jedem Fall hätte aber eine differenzierende Aussprache gegen das gewohnte Bildemuster (N) *m Mn-nfr* « verstoßen » und daher « falsch » geklungen [3], was an sich schon ein ausrei-

durch den Königs- bzw. Götternamen die Bezeichnung [hieroglyphs] « in/aus » zur Herkunftsbestimmung wählt, hängt wohl damit zusammen, daß man zunächst einmal Götter mit Ausbreitung ihrer Ortskulte gemäß ihrer neuen Residenz in anderen Orten bzw. Tempeln als (Gott) « X in Y » unterschieden hat und daß diese Art der Benennung dann auch für den ebenfalls auf Tempel des ganzen Landes verteilen Statuenkult des Königs üblich wurde, der in historischer Zeit seiner Stellung als Gesammtherrscher Ägyptens nach nicht mehr in sinnvoller Weise als « König von X-Stadt/Tempel » bezeichnet werden konnte.

(1) Wenn z.B. im Deutschen vom « Lord-Siegelbewahrer der Königin von England » die Rede ist, so könnte diese Aussage wohl nur von einem rein grammatisch analysierenden, aber mit dem Sprachgebrauch wenig vertrauten Hörer/Leser dahingehend aufgefaßt werden, daß hier auf den « Lord-Siegelbewahrer von England » als Beamten der Königin Bezug genommen wird. Jeder muttersprachlich Deutsch Sprechende wird des festgelegten Sprechmusters « König (usw.)/PN von X-Land » wegen den Sinn der Aussage korrekt verstehen und für den anderen Sinn auch eine veränderte Ausdrucksweise (z.B. « der Königin/königliche Lord-Siegelbewahrer von England ») wählen.

(2) Vgl. Fecht, *aaO*, Nachtrag § 316. Die Sinn- und Akzenteinheit « Pepi in/von Memphis » wäre also bereits zu diesem Zeitpunkt als *Pjŏpm̥-mı̊nf.(r) bzw., bei noch schnellerer und weniger artikulierter Sprechweise, als *Pjŏpᵉmı̊nf.(r) anzusetzen. Außerhalb der hier besprochenen kompositären Syntagmen deutet sich der Enttonungs- und Vokalisierungszustand der Präpositionen *m* und *n* erst ab der 18. Dyn. häufiger in den Belegen an, vgl. Kröber, *aaO*, S. 45-48.

(3) Ebenso « falsch », als wenn man etwa unseren « Lord-Siegelbewahrer der Königin *von* England » zur Andeutung des vom üblichen abweichenden Sinnes in « Lord-Siegelbewahrer der Königin *aus* England » umbilden wollte.

chender Grund gewesen sein dürfte, um eine solche Ausdrucksweise zumindest in der Hoch- und Schriftsprache zu vermeiden.

Die Vermittlung der Aussagen « X(-Beamter) des Königs Y von (= in/aus) Z(-Pyramidenstadt/Tempel) » sowie « X(-Beamter) von Y(-Pyramidenstadt/Tempel) » konnte daher nur durch konsequente orthographische Differenzierung in [hieroglyphs], seltener [hieroglyphs] im ersteren, bzw. [hieroglyphs] in letzterem Falle erfolgen. Schreibweisen wie [hieroglyphs] und [hieroglyphs] etc. sind daher gewiß ungewöhnliche Verkürzungen, die nur deshalb gewählt werden konnten, weil sie für den Ägypter auf den ersten Blick zu durchschauen waren. Im Falle des Priestertitels war klar, daß [hieroglyphs] kein Toponym darstellt und der üblichen Ausdrucksweise zufolge der Gott Horus « in/von » dem Sonnenheiligtum X gemeint sein muß. Bei den verkürzt geschriebenen Pyramidenstadtnamen als Ortsattributen liegt das Unterscheidungsmerkmal zu den formal gleich aussehenden Beamtentiteln darin, daß [hieroglyphs], [hieroglyphs] und [hieroglyphs] eben keine Titel im eigentlichen Sinne, sondern ursprünglich Verwandtschaftsbezeichnungen sind, deren Verbindung mit einem *nomen loci* semantisch inkompatibel ist : die Frage, die sich dem Leser bei Bildung der Genitivrelation « (Königs-) Gemahlin/Mutter/Tochter von ... » stellt, lautet eben allemal « von wem? » und nicht « von wo? », so daß der Bezug zum Königsnamen evident ist.

Die anstelle * [hieroglyphs] für das Alter Reich zu fordernde Vollschreibung * [hieroglyphs] dieser Verbindungen kann bei weiterhin verkürzter Orthographie mit Ausfall der Präposition nicht ** [hieroglyphs] geschrieben werden, da sonst die Ortsbezeichnung an einem Platz zu stehen käme, der syntaktisch nur von einem Eigennamen, dem des Titelträgers, als Apposition besetzt werden kann (= « Königsgemahlin des (Königs) X, (namens) Y ») und, im Falle einer männlichen Verwandschaftsbezeichnung (z.B. *z3 nzw* « Königssohn »), die Verbindung zum Bezugswort, dem Königsnamen, damit nicht mehr erkennbar wäre [1]; die Toponyme müssen folglich hinter den Namen treten : [hieroglyphs].

(1) Sowohl (N) [hieroglyphs] wie [hieroglyphs] sind als Namenstypen von Personen belegbar, s. Ranke, *aaO*, I, S. 132 (2-3); II, S. 289 (9). Den für Männertitel entwickelten Orthographieregeln werden dann auch die Verwandtschaftsbezeichnungen für Frauen des königlichen Hauses unterworfen, obgleich sich die korrekte Lesart hier auch der Schreibweise ** [hieroglyphs] entnehmen ließe, da sich « Titel » und Name durch ihr verschiedenes (grammatisches) Geschlecht gegenseitig ausschließen.

DÉSIGNATION NON EUPHÉMIQUE DE LA MORT DANS L'ÉPIGRAPHIE FUNÉRAIRE COPTE

Gérard ROQUET
(CNRS, Paris)

1. L'évocation directe de la Mort répugne aux rédacteurs des épitaphes coptes. Ainsi des formules comme « tout le monde meurt » ou « ne pleure pas parce que tu es mort(e) » (références *BIFAO* 78 : 526) ne semblent avoir été « christianisées » qu'en Nubie (Arminna; Sakinya).

Chez les chrétiens d'Egypte, les documents funéraires n'évoquent la Mort du défunt que pour l'exorciser par l'antiphrase : les formules les plus usuelles sont connues (Mallon ″14 : col. 2824) : (a) ⲁϥ ⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟϥ « il s'est reposé »; (b) ⲁϥ ⲕⲁ ⲥⲱⲙⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ « il a quitté le corps »; (c) ⲁϥ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲥⲱⲙⲁ, « e corpore exiit »; (d) ⲁϥ ⲛⲕⲟⲧⲕ ϩ̅ⲛ̅ ⲡⲧⲁⲫⲟⲥ « il s'est endormi dans la tombe ».

A l'instar de ce que l'on observe déjà dans l'Egypte pharaonique (Graefe ″70), l'Egypte copte parle de la Mort par euphémie : convention rigide? En fait, il est des ruptures à cet usage. A tout prendre, elles sont rares, attestées par des documents souvent frustes, et partant publiés sans conviction, ce qui est à déplorer.

2. Ces formules divergentes ont en commun de n'avoir jamais été recensées comme telles (le 1er exemple excepté). Toutes font usage du verbe ⲙⲟⲩ « mourir ».

(1) Parker, R.A., 1957 : *RdE* 11.161-163 « A Late Coptic Memorial Tablet » : Epitaphe à caractère biographique, datée de 1397. L'éditeur souligne que l'usage du verbe ⲙⲟⲩ constitue une exception.
ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥⲙⲟⲩ ϧⲉⲛⲛⲓⲉ̇ϩⲟⲟⲩ ⲏ̄ ⲛ̇ⲁⲑⲱⲣ ϯⲣⲟⲙⲡⲓ ϧ̅ ⲣ̄ ⲓ̅ⲁ̅ ⲛ̇ⲧⲉ ⲛⲓⲙⲉⲧ ⳩
« et elle mourut dans les jours (*sic*) du 8 Athôr, an 1114 des Martyres (*sic*) ».

(2) Munier, H., 1926 : *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie* 6, nº 22. 237-239 « Remarques sur la stèle copte 11.799 du Musée d'Alexandrie ».
— Provenance : Aswan.
1| ⲧⲥⲉⲛⲉⲃⲱ2|ϫ ⲧϣⲉⲣⲉ ⲛ3|ⲧⲁⲗⲟⲗⲉ ⲁⲥ4|ⲙⲟⲩ ⲛⲥϫⲟⲩ *sic* 5| ⲧⲁⲥⲉ ⲛⲡⲁ6|ⲁⲡⲉ
« Tsenebôkh, fille de Talole est morte le 26 Paape ».

(3) Crum, W.E., 1902 : *Coptic Monuments, CGC* 8596; pl. XXXIV. — Stèle.

ⲓⲥ ⲑⲉⲟⲥ ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ✠ ⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲧⲁϥ ⲙⲟⲩ ⲥⲟⲩ ϣⲁⲉⲧ ? ⲙⲉⲥ-ⲥⲟⲩⲣⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ

« Dieu est Unique. — Jean, moine, c'est le 3(?) de Mesore qu'il est mort. — Dieu ... » (inachevé).

(4) Crum 1902 : *CGC* 8617; pl. XXXVII. — Stèle.

ⲁ [ⲱ] 1| ⲉⲓⲥ ⲑⲉⲟⲥ: 2| ⲧⲁϩⲟ: 3| ⲛ̄ⲧⲁ[ϥ] ⲙⲟⲩ ⲛ̄ⲥ4|ⲟⲩ ⲙⲛⲧϣⲙⲏⲛ 5| ⲛⲙϣⲓⲣ

« ΑΩ. — Dieu est Unique. — Taho, c'est le 18 d'Amšir qu'il est mort ».

(5) Ahmed bey Kamal, 1910 : *ASAE* 10.149 « Rapport sur les fouilles faites dans la montagne de Sheikh Saïd ». — Fragment de poterie.

1| ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ 2| ⲥⲁⲗⲁⲙⲁ3|ⲛⲁ ⲛ̄ⲧⲁϥ 4| ⲙⲟⲩ ⲛⲥⲟⲩ ⲙⲛ5|ⲧⲁⲥⲉ ⲙⲡⲁⲣ 6|ⲙⲁϩⲉⲧ

« Jean (fils de) Salamana, c'est le 16 Baremhat qu'il est mort ».

(6) Ahmed bey Kamal, 1916 : *ASAE* 16.66 « Fouilles à Deir Dronka et à Assiout (1913-1914) ». — Fragment d'une stèle.

⳨ ⲉⲓⲥ ⲑⲉⲟⲥ ⲟ 2| ⲃⲟⲏⲑⲱⲛ ⲫⲓⲃⲁ3|ⲙⲱⲛ ⲛⲧⲁⲃ ⲙⲟⲩ ⲛⲭⲟⲓⲁⲭ 4| (?????) *ⲁⲏⲕⲁ*ⲧⲏⲥ 5| (???) *ⲓⲛⲧⲓⲕ

(* amendements à la copie de K.)

« Dieu est Unique, le Secourable. — Phibamōn, c'est (au mois?) de Khoiakh (...) qu'il est mort ».

3. Malgré la pauvreté des sources, ce formulaire unitaire présente trois structures syntaxiques opposables :

1) ⲁⲥ ⲙⲟⲩ	(1; 2)	parfait simple;
2) ⲛⲧⲁϥ ⲙⲟⲩ	(4; 5)	
ⲛⲧⲁⲃ ⲙⲟⲩ	(6)	
ⲧⲁϥ ⲙⲟⲩ	(3)	parfait lié, avec circonstant topicalisé;
3) ⲧⲁ ⲙⲟⲩ	(7)	parfait lié, avec sujet topicalisé et (accessoirement) effacé dans le segment verbal.

Ce dernier exemple tranche sur l'ensemble : c'est aussi le plus significatif.

(7) Lepsius 1849-59 : *Denkmäler* VI, pl. 103, n° 31.

Dayr al-Madina. — Graffite. — Inachevé :

1| ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲁⲑⲓⲁⲥ ⲧ1|ⲁ ⲙⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲟⲩ ϥⲧⲟⲟⲩ

« C'est moi Mathias qui suis mort le 4 ... ».

Structure syntaxique et trait stylistique — la prosopopée! — sont ici comparables à

(7.1) Brunton 1930 : *Qau and Badari* III, pl. 52 :

ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲓⲉⲗⲁⲭⲓⲥⲧⲟⲥ ⲫⲓⲃ ⲛ̄ⲧⲁⲉⲓ ⲕⲁ ⲥⲱⲙⲁ ⲉϩⲣⲉⲓ ⲛⲥⲟⲩ ⲙⲛⲯⲓⲥ ---

« C'est moi le malheureux Phib qui ai quitté le corps le 9 ... ».

(7.2) Crum 1902 : *CGC* 8710 :

ⲧⲱⲃϩ ⲡ̄ϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϫⲱⲓ 2| ⲁⲛⲟ[ⲕ] ⲧⲁⲣⲉⲡⲟⲣⲟⲥ ⲙⲁ[ ]3|ⲛⲉ ⲛⲧⲁⲓ ⲙⲧⲟ[ⲛ] [ⲙⲙⲟ]ⲓ ⲛ̄ⲥⲟⲩ ⲓⲅ[ ]

« Priez le Seigneur pour moi — moi le malheureux Ma[-]ne, qui me suis reposé le ... ».

A en juger par son accord avec les graffites de Kalabcha (*BIFAO* 78.533-538) et la seule version P. Bodmer VI, *Proverbes* 8 : 12, le graffite (7) de Dayr al-Madina conserve bien un trait morphologique résiduel, cas 3. ci-dessus :

P	ⲁⲛⲟⲕ ⲧⲥⲟⲫⲓⲁ	ⲉⲧⲁϩ (zéro)	ⲥⲱⲛⲧ ⲙ̄ⲡϣⲟϫⲛⲉ
	ⲁⲛⲟⲕ	ⲉⲧⲁϩ (——)	ⲕⲱ ⲛⲏⲓ ⲛ̄ⲧⲁⲥⲑⲏⲥⲓⲥ ⲙⲙ̄ ⲡⲙⲉⲩⲉ'
Kalabcha	ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ (...)	ⲉⲧⲁϩ (——)	ϣⲗⲏⲗ ⲙⲡⲓⲙⲁ ⲛϣⲟⲣⲡ
	ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ	ⲧⲁ (——)	ⲟⲩⲱϩ ⲡⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲙⲡⲓⲙⲁ ⲛϣⲟⲣⲡ
DaM.	ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲁⲑⲓⲁⲥ	ⲧⲁ (——)	ⲙⲟⲩ ⲛⲥⲟⲩ ϥⲧⲟⲟⲩ

4. On n'aura garde de perdre de vue que les graffites sont de modestes bribes de langue. Oui, mais ils sont localisés, d'où leur poids et leur prix. Quoi qu'on en ait, cela vaut la peine d'aller les déterrer aussi dans les friches oubliées de la littérature où le grammairien ne daigne pas spontanément grappiller.

Ainsi par chance tel graffite peut-il conserver — c'est le cas ici — un trait de langue en concordance avec un document littéraire significatif pour la dialectologie copte, tel P. Bodmer VI. Alors l'indice linguistique du graffite *localisé* prendra indirectement tout son sens s'il coïncide avec l'aire *présumée* du parler reflété par P. Bodmer VI.

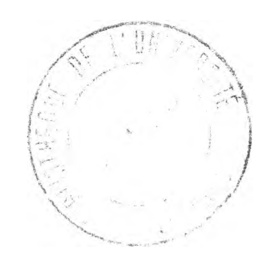
5. Références bibliographiques :

Graefe, E. (1970) : « *Ḫpj* 'weggehen, zur Ruhe gehen, sterben' », dans *RdE* 22.203-204.

Mallon, A. (1914) : article « Copte (épigraphie) », dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie,* t. III, 2e partie, éd. Cabrol, F. et Leclercq, H. col. 2819-2886.

TABLE DES MATIÈRES

III. — ÉTUDES.



Imprimerie de l'Institut français d'Archéologie orientale.
Dépôt légal : Juillet 1982 ; numéro d'imprimeur 2004.

Les *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*, t. LXVIII sont en vente conjointement à l'Organisation des Antiquités de l'Egypte et à l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire.

Imprimé en R.A.E.